

MADAME PIERRE MONTAGNE

de la Société canadienne de Généalogie
(Québec), et de l'Association Perche-
Canada.



TOUROUVRE ET LES JUCHEREAU

Un chapitre de l'émigration percheronne au Canada



*C'est une maxime ou le fond
La plus part de l'humain soncy.
Qu'les enfants qu'on met au monde,
En produisent d'autres au fy.*

*N'appellez point dans les loix
De l'âge qui vous est couruisty ;
Car nous avons fait autres fois
Ce que ces jeunes gens vont faire.*

*(d.n) Est-il bien possible-Sy tué
Qu'aujourd'hui me donnant la foy.
Tu bruytes de la mesme enue
Que j'ay de n'oymer rien que toy.*

*Chey Danton pour qui je souffire
Je te jure qu'à l'advenir
Te veyx vivre sous ton empire
Et mourir dans ton soutien.*

A Paris, chez le Blond, pres la porte de Paris devant les Boucheries au Soleil. Par avec Privilege. 1633

Société Canadienne de Généalogie
(QUÉBEC)

Québec 1965

Contribution No 13



MADAME PIERRE MONTAGNE

de la Société canadienne de Généalogie (Québec), et de l'Association Perche-Canada.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE

TOUROUVRE ET LES JUCHEREAU

Un chapitre de l'émigration percheronne au Canada



C'est une machine au se moule
La plus part de l'ancien soucy.
Que les enfants qu'on met au quoy.
En plusieurs autres aussi

N'appellez point dans les loix
De l'âge qui nos est contraincy :
Car nous avons fait autres fois
Ce que ces jeunes gens vont faire.

(B.H.) Est il bien possible-Sy tuie
Qu'aujourd'uy me donnant ta foy.
Tu bruytes de la mesme enue
Que joy de réayer rien que toy.

Cher Damon pour qui je souffire
Je te jure qu'a l'advenir
Je vèux vivre sous ton Empire
Et mourir dans ton fourneau.

A Paris, chez le Blond, pres la porte de Paris devant les Boucheries au Soleil. Sur avec Priuilege. 1631

Société Canadienne de Généalogie (QUÉBEC)

Québec 1965

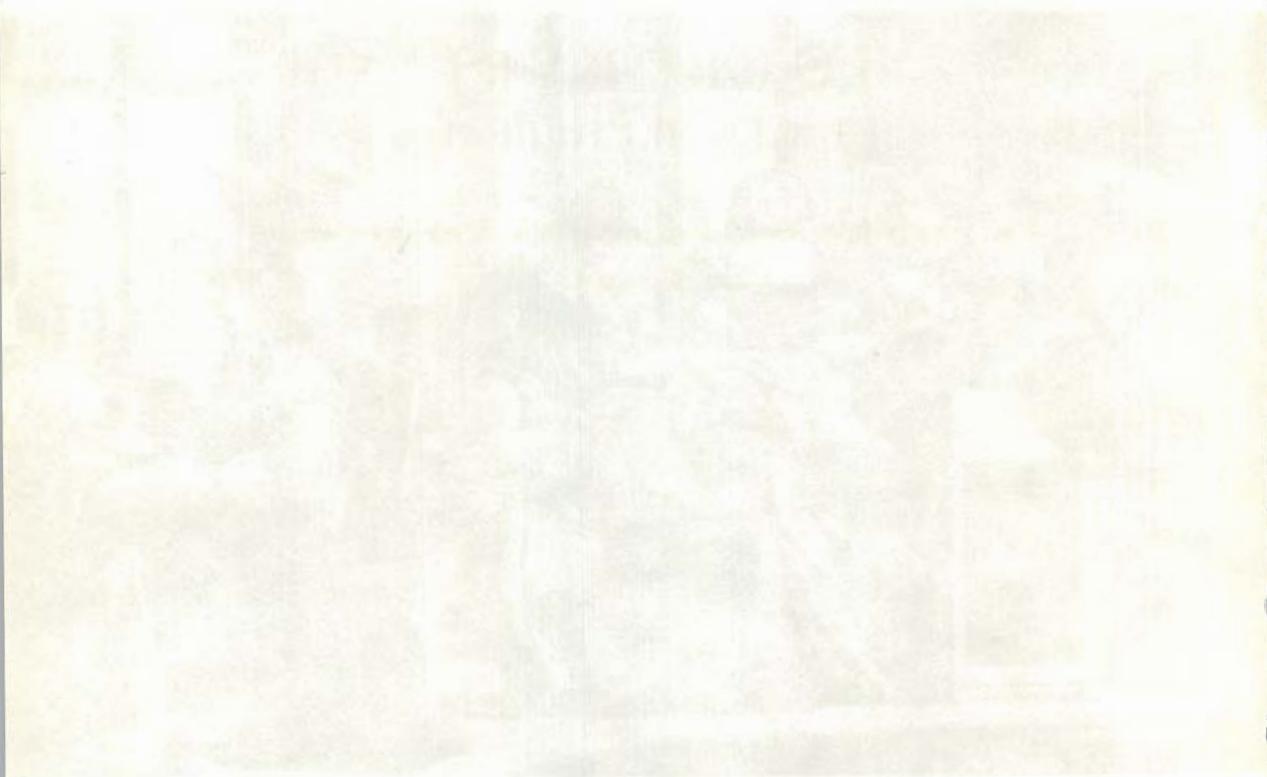
Contribution No 13

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇO-OULANNAISE
D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE



TOUROUVRE ET LES HERRAUD

En l'honneur de l'Épiscopat français au XVIII^e siècle



Tous droits réservés

Éditions de la Société Française de Numismatique

1912

TOUROUVRE
ET LES JUCHEREAU

**Un chapitre de l'Émigration Percheronne
au Canada**

TOUR OF ARE
ET ITS DUBBED

In support of the Migration Process
in Canada

In Memoriam

LUC. LAMARCHE ANTHONIAEQUE GRANDCHAMP UX. EJUS

Franciscae

Helenae

Marcellae

Petri

Mariae Theresae

genitorum

En attendant

LES MARCHES ARITHMÉTIQUES GÉNÉRALISÉS

France

Italie

Mexique

Russie

N. de l'Europe

Genève

Préface

« Penché sur les récits de ton antique histoire,
Jour par jour j'ai suivi ton essor radieux,
Et les contours sacrés de ton vieux territoire
Comme un portrait d'aïeul sont gravés dans mes yeux. »

Deroulède

Ecrire l'histoire de sa famille pour mieux conserver aux générations montantes le culte des ancêtres est très grand et très noble; écrire l'histoire d'une famille autre que la sienne est également très louable et très méritoire. Mais écrire l'histoire d'au-delà de soixante familles auxquelles on ne se rattache pas, découvrir dans les archives vieilles de trois et de quatre siècles les ascendants de celles-ci et leurs faits et gestes respectifs, faire revivre dans le temps et dans l'espace ces familles anciennes issues dans le même patelin, sans autre but, sans autre visée que de faire connaître et aimer cette communauté familiale et ancestrale, voilà certes qui mérite les plus beaux éloges. Aussi est-ce avec empressement que j'ai accepté de préfacier le livre que donne aux Canadiens Madame Pierre Montagne, de Paris. TOUROUVRE ET LES JUCHEREAU.

Après avoir lu et relu le manuscrit de l'auteur, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler cette parole d'un grand généalogiste belge, monsieur Joseph Jacquart,

« Belles, bonnes, grandes et vieilles familles, quelles que soient vos dimensions et renommée, familles chrétiennes ou païennes, familles d'hier et d'aujourd'hui, vraies familles construites sur de vraies amours, et même celles qui portent les stigmates de quelque faute ancestrale, je vous aime toutes et chacune à travers le Créateur de toutes choses, »

et j'ai vraiment compris son sens, comme j'ai aussi compris tout l'amour désintéressé, toute la piété familiale, tout le zèle et la patience admirables de madame Montagne.

A une époque où de trop nombreux Canadiens, plus conscients de leurs droits que de leurs devoirs, cherchent à couper les ponts avec le passé et à se dégager de la famille, un livre comme TOUROUVRE ET LES JUCHEREAU peut servir de trait d'union entre la vieille France et la nouvelle. Cette étude prouve, hors de tout doute, que les Tourouvrais, venus ici il y a trois siècles et plus, ont apporté avec eux les qualités d'un peuple fier, — et leurs défauts sûrement, ils étaient humains, — ont fondé

le patrimoine matériel et moral dont nous profitons, et ont vu leur postérité récompenser leurs efforts de fondateurs et de pionniers.

C'est précisément ce culte du souvenir que Madame Montagne nous rappelle, et nous nous en voudrions de ne pas faire nôtre ici ce passage d'Aégidius Fauteux, grand chercheur Canadien, dont la plume fine et délicate exprime magnifiquement ce que nous ressentons dans notre cœur. Il écrivait naguère : « Chez nous, ainsi qu'en fait foi la belle devise de la province de Québec nous nous flattons d'avoir cette vertu du souvenir. Il se peut que chez un certain nombre elle soit en fait plus verbale qu'active, mais on aurait mauvaise grâce à ne pas reconnaître qu'elle est, cependant, solidement implantée dans l'âme même de la race. Maintes preuves en sont offertes à nos yeux tous les jours. Ainsi, ce n'est pas uniquement aux chercheurs d'héritage que les bibliothèques doivent s'en prendre si les exemplaires du dictionnaire Tanguay, qu'elles mettent à la disposition du public, tombent littéralement en miettes à force d'être feuilletés par des milliers de doigts fiévreux et doivent être périodiquement remplacés. La cause en tient principalement à la passion généalogique qui travaille, à des degrés divers, la plupart des Canadiens. Tous tant que nous sommes, nous ne pouvons nous empêcher de sentir remuer en nous les fibres qui nous relient aux ancêtres, et ils sont plus nombreux qu'on ne pense ceux qui, cédant à un irrésistible désir de les anatomiser, s'y appliquent avec une méthode qui est quelquefois naïve, mais avec une conscience qui est toujours touchante. Nous n'ignorons pas que quelques esprits, qui se piquent d'être positifs, ne veulent voir dans cette passion généalogique qu'une innocente manie et en sourient volontiers, mais, aux yeux de tous ceux qui réfléchissent et qui pensent, il n'en reste pas moins que, parmi toutes les formes que le patriotisme revêt, il n'en est peut-être pas qui soit plus efficace ni plus riche en résultats. Parce qu'elle nous garde en communion perpétuelle avec ceux-là mêmes qui ont fondé notre patrie et parce que par un rappel constant des meilleures vertus de notre race, elle alimente notre fierté en même temps qu'elle fortifie notre sens du devoir, elle contribue en définitive plus que toute autre chose à maintenir cet esprit national sans lequel nous ne pouvons espérer grandir ni même subsister ».

Telle est la leçon admirable qui se dégage de l'ensemble du livre **TOUROUVRE ET LES JUCHEREAU**.

Pendant de longues années, Madame Montagne a assemblé chacun des documents indispensables à l'identification des familles qui l'intéressaient : celles qui émigraient en Nouvelle-France. Elle a ensuite réuni les matériaux les uns aux autres et elle a édifié son oeuvre, véritable monument dont les cinq chapitres en sont autant de facettes racontant l'histoire de ces Tourouvrais. La documentation est très sérieuse. Madame Montagne a dépouillé minutieusement toutes les minutes notariales et l'état-civil de Tourouvre. Elle apporte donc une contribution définitive sur les colons Canadiens venus de ce bourg. Elle a établi une liste de colons, dont elle a trouvé les engagements, et apporte plusieurs pièces nouvelles sur les familles Gagnon, Rivard, Tremblay, Roussin, Guimond, Giguère, Loignon, Maheux, Crête, Pelletier, Lambert, Provost, etc.

Sur toutes ces familles, et sur d'autres encore, notamment les Giffard, les Pinguet et les Juchereau, surtout eux, elle apporte des renseignements nouveaux. Ces documents dépassent la généalogie et intéressent même la grande histoire. Car l'on sait que ce courant de colonisation a eu au Canada une importance considérable.

Avec cette édition de TOUROUVRE ET LES JUCHEREAU, la Société canadienne de Généalogie (Québec) — qui semblait toute désignée pour lancer dans le public ce livre qui traite des plus vieilles familles de Québec et de sa banlieue, — continue fièrement sa série de contributions qui devraient rendre de précieux services à la petite histoire en général, et à la généalogie en particulier.

Que Madame Montagne reçoive ici nos hommages les plus respectueux, et nos félicitations les plus chaleureuses et les plus cordiales, pour le magnifique effort qu'elle a fait d'exhumer des archives tourouvraines ces nombreux contrats notariés, de les avoir lus et interprétés si magistralement au cours des pages qui suivent. Puissent surtout les Canadiens, principalement les descendants de ces Tourouvrains du XVII^e siècle. — et ils sont des dizaines et des dizaines de milliers en songeant seulement aux Tremblay... — lui être infiniment reconnaissants du don si magnifique qu'elle leur fait.

ROLAND-J. AUGER
généalogiste
Archives du Québec

The first part of the report is devoted to a general description of the country and its resources. It is followed by a detailed account of the various industries and occupations of the people.

The second part of the report contains a list of the principal towns and villages, with a description of their situation and extent. It also gives an account of the various public buildings and institutions.

The third part of the report is a list of the principal rivers and streams, with a description of their course and extent. It also gives an account of the various public buildings and institutions.

The fourth part of the report is a list of the principal mountains and hills, with a description of their situation and extent.

The fifth part of the report is a list of the principal lakes and ponds, with a description of their situation and extent.

The sixth part of the report is a list of the principal forests, with a description of their situation and extent.

The seventh part of the report is a list of the principal mines, with a description of their situation and extent.

The eighth part of the report is a list of the principal fisheries, with a description of their situation and extent.

The ninth part of the report is a list of the principal manufactures, with a description of their situation and extent.

The tenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The eleventh part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The twelfth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The thirteenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The fourteenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The fifteenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The sixteenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The seventeenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The eighteenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The nineteenth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

The twentieth part of the report is a list of the principal public buildings and institutions, with a description of their situation and extent.

Avant-propos

Le présent travail n'eut pas été possible sans l'extrême compréhension du détenteur des précieux registres d'où sont extraits les actes publiés ici. Ce m'est un agréable devoir de lui en dire un profond merci.

Pèlerin du Canada, il s'est réjoui de ce que leurs robustes feuillets, préservés par les soins du regretté maître Louis Debray, son père, et par lui-même lors de l'incendie de Tourouvre, présentent, pour tant de Tremblay, de Mercier, de Rivard, de Guimond, de Creste, de Loignon et même de Juchereau, de Gagnon, de Pinguet, de Roussin, de Pelletier, de Chastel, de Guyon, de Maheux, la valeur de véritables papiers de famille.

Mais tout ceci fut demeuré ignoré des descendants de ces vaillants pionniers si le R. Père Baudry, C.S.C., représentant en France des *Archives du Canada*, n'était venu, avec un zèle et une continuité dont je ne saurais trop lui dire ma reconnaissance, me documenter, me prêter tant de livres ou revues précieux et introuvables, se pencher avec un intérêt plein de sollicitude sur les balbutiements dont j'essayais d'encadrer ces papiers.

Que Monsieur André Durand, de *Perche-Canada*¹, que Monsieur Yves Thibault², secrétaire de la Mairie de Tourouvre, trouvent ici mes remerciements pour l'accès que j'ai eu à l'état civil de Tourouvre, avec la permission tacite et bienveillante de Monsieur Drouet, maire.

C'est en faveur de l'amitié franco-canadienne que chacun a facilité ces recherches dans l'espoir d'attacher encore davantage Canadiens et Français à ce sol,

"D'où nos ancêtres ont tiré
Leur force et leur génie insignes" . . .³

Pour multiplier les rencontres, les échanges, les visites.

Qu'il me soit permis de témoigner également toute ma gratitude à l'endroit de Monsieur Philippe Siguret, directeur des Archives de l'Orne, à Alençon; à Monsieur Bernard Formery, attaché culturel de France à Québec, et à Madame Formery, à la *Société canadienne de Généalogie, (Québec)*, l'éditrice du livre, et à Monsieur Roland-J. Auger, généalogiste aux Archives du Québec, qui sont les vrais artisans de cette publication.

1 — M. Durand, que les Canadiens en pèlerinage à Tourouvre connaissent bien, a établi avec le regretté Père Godbout une liste d'émigrants percherons fort utile à quiconque veut approfondir les conditions des départs et des partants dans chaque localité du Perche.

2 — Qui a bien voulu relever gracieusement le plan cadastral de 1832, qu'on trouvera ici.

3 — Sully Prud'homme.

Les notes de références s'étendent d'abord de 1 à 158. Elle recommencent à 1 avec le quatrième chapitre, jusqu'à 43, pour revenir à 1 à la page 110. Il n'y a pas de note de renvoi 18 (page 115) et il y a également une lacune du numéro 70 (page 145) à 161 (page 147), occasionnée par un changement dans la mise en pages. Il aurait été trop long et surtout trop onéreux de faire reprendre tous les numéros des notes de références en une seule série après le numéro 158. Le lecteur voudra bien tenir compte de cette remarque.

CHAPITRE PREMIER

Tourouvre et les Juchereau

« C'est dans les anciennes minutes des notariats de ville et de campagne qu'il faut chercher les contrats sur la foi desquels tant de nos compatriotes allèrent trouver si loin une fortune et une nouvelle patrie ».

Ce conseil de Léon de la Sicotière, donné en 1887, fut l'inspirateur de la présente étude. Nous en citerons de similaires faites à Mortagne par Monsieur J. Besnard, d'autres faites à la Rochelle, port d'embarquement de nos émigrants tourouvrais, publiées ces dernières années au Canada; bien d'autres ont dû se faire: bien d'autres se feront, avec plus de succès encore, et permettront à un véritable historien de donner sur ce sujet une opinion définitive.

À la suite de nos recherches, quarante et un contrats sont sortis des registres de M^e Choiseau, notaire à Tourouvre¹, dont quarante portèrent « leur plein effet ». Trente-huit de ces engagements furent établis « à et envers » Maître Jehan et surtout Maître Noël Juchereau. Quelques-uns de nos « engagés » ont maintenant au Canada une postérité infinie. Ces deux traits nous servirent de plan et il ne nous restait plus, ensuite, qu'à classer les documents trouvés sur les Juchereau et sur ceux qui, partis pour « les servir », trouvèrent comme eux, au Canada, une fortune² et une nouvelle patrie.

1 — Voir une liste sommaire de ces registres, à la fin de cet ouvrage.

2 — Dans le sens de « destin », car les débuts furent bien austères. Comme au Perche, le travail et l'économie furent les seuls facteurs d'un certain bien-être. *Le Journal des Jésuites* nous apprend que la femme de Giffard se servait de « l'estoffe noire des vieilles soutanes pour doubler ses manches », et le 13 octobre 1652 Pierre Tremblay écrit à sa mère, à Randonnay, de rendre à Jehan Trehard, retournant au pays, les 40 livres « qu'il m'a prêtées pour subvenir à mes nécessités », dit-il : (M^e Auber, notaire à Québec).

La région de Québec avant l'émigration percheronne.**Rôle de Robert Giffard.****Quelques détails nouveaux sur sa famille.**

Le Français qui s'intéresse à l'Histoire du Canada trouvera chez nombre d'historiens, canadiens ou français, une synthèse des débuts de ce Canada français, oeuvre d'hommes conscients de fonder une race, une chrétienté et qui fut vraiment, comme l'a dit Georges Goyau, « une épopée mystique ». Elle fut rendue possible par le traité de Saint-Germain-en-Laye en 1632, où Jacques I^{er} d'Angleterre, moyennant le paiement de la dot d'Henriette de France, nous laissait les coudées franches au Canada.

A cette date, Québec comptait une quarantaine d'habitants, y compris Jésuites et Récollets, quelques jardins cultivés par les familles Hébert, Martin, Couillard, Pivert, seules demeurées depuis le début du siècle avec la confiance qu'une foi très haute peut donner : pas une seule véritable exploitation agricole, aucune sécurité du lendemain, aucun progrès depuis des années.

La *Compagnie des Cent Associés*, ou Compagnie Richelieu, composée d'un peu plus de cent bailleurs de fonds, apportant trois mille livres chacun, devait mener à bien cette double tâche : peupler le Canada et convertir les Indigènes, c'est-à-dire former une chrétienté où toute ambition terrestre ne serait pas exclue mais subordonnée à la volonté de Dieu, consciemment acceptée avec les sacrifices que cela comporte, le martyre compris.

Suivant les mots de l'historien canadien, Benjamin Sulte, Robert Giffard et Noël Juchereau furent « le Moïse et le Josué » qui firent venir tout un peuple en cette Terre Promise. Le promoteur, le chef de file, est sans conteste Robert Giffard, car, depuis des années, il était allé commercer et chasser au Canada. Nous en avons le témoignage formel en un acte conservé aux Archives Nationales³ où il affirme sous la foi du serment devant l'Amirauté de France, le 24 mars 1627⁴ « connaître le pays de la Nouvelle-France pour y être allé et avoir séjourné sans interruption cinq à six ans ». Il a alors trente-six à trente-sept ans; il est chirurgien.

Où est-il né ? Jusqu'à présent, une grande obscurité entoure ses premières années. L'examen des documents conservés au greffe du notariat de Tourouvre⁵ nous apprend que sa mère avait été mariée une première fois; de son premier mariage avec Jean Pinguet, elle lui avait donné deux frères et deux soeurs aînés. Le plus marquant d'entre eux, M^{re} Nicolas Pinguet, prêtre, sous-diacre⁶ à Tourouvre dès 1606, a des rela-

3 — A.N., ZID liasse 1003 (communiqué par le R. Père Baudry).

4 — A la requête de Guillaume de Caën, qui dirigeait une compagnie faisant le commerce des fourrures, pour qui Giffard travailla avant d'entrer à la *Compagnie des Cent Associés*, où, de trafiquant, il devint colon.

5 — Confirmés par : le nom d'un des témoins de son contrat de mariage, passé devant Me Poictevin, notaire à Mortagne, dont une grosse sur parchemin est conservée à Québec, les noms de parrains de ses enfants et ses propres parrainages.

6 — Par la suite « principal du collège de la ville de Mortagne » de 1615 à 1621, puis curé de Tillières (voir pp. 92-93 Henry Pinguet, et page 146).

tions suivies avec sa famille⁷ et avec la famille de son beau-père Giffard. Le mardi 1er août 1606, il « gage payer pour une fois à Robert Giffard, fils de honnête homme Guillaume Giffart, demeurant de présent audit Tourouvre, absent, stipulé par ledit juré 150 livres tournois de loyal prêt ».⁸ Il a auprès de lui l'aîné des trois enfants orphelins de sa soeur Loyse Pinguet et de son beau-frère M^e Pellicot, tabellion en la baronnie de Pont-gouin: il fait même à ce jeune Henry Pellicot (qui sera témoin au mariage de son oncle Robert Giffard⁹) une importante donation pour lui permettre de faire ses études de prêtre. Plusieurs biens faisant partie, soit de cette donation, soit du patrimoine des autres frère et sœurs, sont situés au lieu du Moncel en la paroisse d'Autheuil. Robert Giffard, lors de son contrat de mariage, est dit « sieur du Moncel ». Cela donne à penser que leur mère commune était originaire de ce lieu ou qu'elle y résida durant le temps de ses deux mariages.

M^e Nicolas Pinguet est revenu à Tourouvre¹⁰ en 1633. Il y est fixé. Il est procureur du Saint Rosaire¹¹. Il s'occupe des filles de son frère Jean qui est mort prématurément, comme leur père; il les dote¹² et les marie toutes, sauf la dernière, Roberde: il est parrain de leurs enfants. Nicolas Pinguet fait figure de chef de famille et dut jouer un rôle dans l'orientation première de son jeune frère, Robert Giffard, qui le choisit pour parrain de l'aîné de ses enfants.

Celui-ci, ses études finies et sa majorité atteinte, s'installe comme apothicaire à Tourouvre où il a une *boutique* dès 1615. Son ambition ou la position déjà ancienne de son ami Méry comme apothicaire et chirurgien à Tourouvre lui fait quitter ce bourg pour Mortagne en 1619. Là, nous renvoyons le lecteur au livre si documenté d'Alfred Cambray, et nous revenons à la famille Pinguet.

C'est chez une nièce commune, Louise Pinguet, mariée à Jean Gef-

7 — Dernier acte : succession de Nicolas Pinguet réglée entre ses nièces, filles de Jean Pinguet le 26 juillet 1649 : Louise (femme de Jean Geffray), Marguerite (femme de Michel Jousnier) et Roberde, filleule (le 9 février 1620) de Giffard qui, le 3 mai 1650, épouse Toussaint Laigneau, fils de Me Odard Laigneau, procureur fiscal, et de Marie de La Forge.

8 — Auparavant, le 25 février 1594, Louise, femme de Guillaume Giffard, était marraine de Louise Masurier, fille de Jean Masurier et de Marie Pinguet (soeur de Nicolas, Jean et Louise Pinguet et de Robert Giffard). — Registres paroissiaux de Tourouvre. — Nous rencontrons, dès le 23 janvier 1606, Mathurin Mauduit, sieur de la Resnière, propriétaire à Tourouvre de l'importante métairie de la Mulotière (27.1. 1632). Il est receveur du domaine du Perche, à Mortagne, et y demeure; il est souvent cité dans les tractations des marchands. C'est un cousin de Marie Regnouard, femme de Robert Giffard et il signe à leur contrat de mariage le 2 février 1628.

Voir note 5, et photographies de la Mulotière (pp. 97 et suivantes).

9 — Le 12 février 1628. Ce contrat a été longtemps le seul document qu'on ait eu sur Giffard avant ses préparatifs de 1634. Henry Pellicot est dit alors curé de Normandel, petite localité du canton de Tourouvre, à 3 km 500 de Randonnai, qui est à 6 km de Tourouvre, mais il est dit résident à Tillières (auprès de son oncle Pinguet, curé de Tillières).

10 — Acte du 18 novembre 1633 : Me Nicolas Pinguet, prêtre, demeurant à Tourouvre.

11 — Acte du 8 octobre 1646.

12 — 150 livres au contrat de Marguerite Pinguet et de Michel Jousnier, passé le 1er mai 1647 en la maison de Me Nicolas Pinguet, prêtre, à Tourouvre.

fray, marchand-hôtelier aux Croix-Chemins et « falotier » de Monseigneur le Duc d'Orléans, que descendra Robert Giffard, seigneur de Beauport. le 19 mars 1647, où il signera à un contrat d'achat fait par ses neveux¹³. Le surlendemain, jeudi 21 mars, chez le notaire de Tourouvre, il constitue « son procureur général et spécial M^e Nicolas Pinguet, prêtre, demeurant à Tourouvre. son frère ».

**Alliances et relations des familles
Pinguet, Giffard, Juchereau**

Ces Pinguet sont le trait d'union entre les Juchereau et Giffard; par les Creste, ils sont parents¹⁴, par Henry Pinguet, ils sont en continuelles relations d'affaires. La culture de Noël Juchereau, l'esprit ouvert des deux frères les ont fait s'intéresser certainement très vite à ce pays sur lequel ils avaient des renseignements de première main. Une sympathie mutuelle, qui a eu son épanouissement au Canada par le mariage de deux fils de Jean Juchereau avec deux filles de Giffard, les engagèrent à collaborer dans cette vaste entreprise : mettre en valeur un pays hors de proportion avec tout ce qu'ils avaient connu jusqu'alors.

**Origine des Juchereau. Mort de leur mère.
Vie professionnelle de leur père.
Son remariage. Sa mort.**

Le clerc de M^e Choiseau¹⁵ nous a fait connaître quelque peu la famille de Robert Giffard. Mais ce qu'il nous dit des parents des Juchereau et de Noël Juchereau lui-même est assez précis et complet pour devoir intéresser, croyons-nous, non seulement ceux qui ont suivi la belle histoire de la famille Juchereau après son installation au Canada, à qui elle a donné tant d'hommes remarquables en tant d'activités diverses, mais aussi ceux qui se posent des questions sur les débuts si vivants, si enthousiasmants du Canada français.

La famille paternelle des frères Juchereau est originaire de Mortagne. Le P. Lejeune dans son dictionnaire¹⁶ dit que plusieurs de ses membres se signalèrent dans la magistrature et les fonctions civiles. Leur famille maternelle compte une lignée de laboureurs propriétaires résidant en la paroisse Saint-Martin de Lhôme, châtellenie de la Motte d'Iversay¹⁷.

13 — *Les Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 89, nous disent : « les navires étant arrivés plus tard qu'à l'ordinaire cette année 1646, ne partirent de Québec que le dernier d'octobre. Monsieur Giffard, notre médecin, passa en France, ce qui nous fit beaucoup de peine parce que la maladie de la mère Marie-de-Saint-Ignace augmentait tous les jours ».

14 — Jehanne Creste, fille de Jehan Creste de Lhôme, est la mère des Juchereau et Louise Creste, cousine de Jean Creste de Lhôme, est grand-mère d'une part de M^e Nicolas Pinguet, d'autre part du marchand et futur Canadien Henry Pinguet.

15 — Garde-notes pour le roi en la Châtellenie de Mortagne, demeurant à Tourouvre.

16 — Père L. Le Jeune, *Dictionnaire Général du Canada*, Université d'Ottawa (Canada), 1931, tome I, p. 847.

17 — Dont dès 1600 le châtelain est Robert II de la Vove, seigneur de Tourouvre et autres lieux. (Cette châtellenie appartenait aux Harville-Palaiseau, grands-parents de Marguerite Hurault, femme de Robert II).

C'est vers 1589 que Jehanne Creste, fille et héritière en partie de Jean Creste,¹⁸ riche propriétaire ès paroisses de Tourouvre et de Lhôme, épousa le marchand Jehan Juchereau. Lui était-il possible de se représenter la vie qui l'attendait et le sort des enfants à naître de cette union ? Avant de les suivre en tous ces actes où incidemment le notaire nous renseigne sur leur *curriculum vitae* qui fut si bref pour elle, si rempli pour son mari et ses deux fils, nous avons parcouru nombre de pages où se lit la montée d'une famille tourouvraine dont l'activité se rencontre sans cesse avec celle de Jean Juchereau et de ses fils.

Le premier à émerger, Macé Pichon, est laboureur, c'est-à-dire propriétaire foncier, puis marchand-boucher et hôtelier en « la maison où pend pour enseigne le *Cheval Blanc* »; il est donc à même de connaître tout ce qui peut se traiter en la région; il y participe et « tant pour l'utilité, voire nécessité publique du commerce que pour l'opulence qui apporte crédit et respect »¹⁹: il est qualifié honorable homme, titre qui n'est donné ni aux laboureurs, ni aux artisans et gens de bras. Mais au XVII^e siècle, être marchand n'est pas une fin comme chez nos voisins anglais, allemands, voire italiens. Même au détriment de la richesse, on préfère appartenir à la catégorie des gens instruits, attitude d'une classe en voie d'élévation; suivant l'ambition encore à l'ordre du jour « nos enfants seront plus que nous », on tâche d'oublier ses origines marchandes et on achète des offices dont la vénalité existe depuis trois cents ans, mais qui, en 1604 par la *Paulette*²⁰ qui en assure l'hérédité, deviennent un moyen pour la bourgeoisie d'accéder à la noblesse.

M^e Macé Pichon, fils de Macé, est devenu verdier des Eaux et Forêts du Perche et ce titre seul désormais suivra son nom. L'ascension d'honorable homme M^e Jehan Juchereau est plus rapide; sa signature finement tracée et désinvolte indiquant un plus haut degré de culture, le bien au soleil de l'épouse qu'il perd si vite, lui permettent d'acheter dès 1604 ou 1605 l'office de greffier héréditaire au baillage du Perche, occupé naguère par Bart des Boullais qui écrira en 1613 *Le Recueil des Antiquités du Perche*.

Il passe, avec sa femme, les premières années de leur mariage au bourg de Tourouvre où naissent les deux futurs Canadiens²¹: Jean, le 31 mars 1592, et Noël, le 30 août 1593. Après avoir logé peut-être chez les Thory, ils se sont mis dans leurs meubles en décembre 1591 en une fort petite maison, comme celles de ce temps où même bien des seigneurs vivent si simplement, et cette « chambre », sur cave et sous grenier, est achetée en deux fois, étant indivise entre plusieurs cohéritiers. Ils y vivront quatre ans environ. Il y a lacune au minutier, mais les registres paroissiaux de Saint-Aubin de Tourouvre nous attestent leur présence

18 — C'est Jehan Creste de Ulmo (P. Godbout, *Origines des familles Canadiennes*, Desclée, 1925, page 177).

19 — *Traité des ordres et simples dignités*, écrit en 1613 par le juriconsulte Loyseau. Cité par Joseph Aynard : *La bourgeoisie française*, Perrin, 1934.

20 — Impôt annuel sur les charges de judicature (1/60) créé par le financier Paulet, qui assurait la propriété de leur charge aux titulaires.

21 — Registres paroissiaux de Tourouvre. Voir au chapitre des documents les concernant leurs deux actes de baptême.

non seulement par les baptêmes de leurs fils mais aussi par de nombreux parrainages du mari ou de la femme au cours des années 1593-1594 et début 1595; un acte notarié nous apprend qu'en août 1595, Jehan Juchereau, marchand, vivait à Marchainville.

Le 11 août 1597 il vient de Marchainville au lieu seigneurial de Tourouvre. Là, au droit de Jeanne Creste sa femme, comme homme aîné de fiefs de la Hertousdière et de la Trepinière, « nue tête, sans arme ni épérons », il rend à Claude de La Vove, seigneur de Bellegarde et de la Rosière au droit d'Antoinette de Glacebourg, son épouse, foi, hommage, serment de fidélité et lui « baille és mains un aveu du denombrement des heritages dépendant des dits fiefs ». En raison de la mort de son beau-frère Robert Creste (parrain de son fils aîné), il est tenu de racheter le cheval de service au moyen du « bon paiement » dont le seigneur de Bellegarde se déclare content. Il a confié ses intérêts à sa belle-mère, la veuve de Jean Creste, Roberde Aubin qui, le lundi 20 avril 1598, touche pour lui diverses sommes pour livraison de blé de Michel Fourbet, Marin Vaux, Jacques Tremblay, tous marchands demeurant à Tourouvre.

Le 1er septembre 1603, lorsqu'il revient à Tourouvre vendre une maison du bourg²², il habite au château de Marchainville et est nommé sieur de More. Il a donc pu acheter la terre de More²³, dont son fils aîné a porté aussi le nom jusqu'au Canada, où il a fondé la seigneurie de More ou de Saint-Augustin. Il peut également acheter, l'année suivante, l'office de greffier hérédital au baillage du Perche dont il est qualifié en mai 1605 et, en 1607, où il demeure au lieu seigneurial de Blavou, paroisse de Saint-Denis-sur-Huisne²⁴. Jehanne Creste étant morte, il s'est remarié en la paroisse de Feings, à Jehanne Pineau, fille de noble homme Jehan Pineau, sieur des Moulineaux, et de dame Loyse Closier.

Venu à Tourouvre, le 3 janvier 1611, il y est témoin à un acte entre Jehan Thory et François Goddin, ses amis et peut-être ses parents, et il est dit habitant Feings. Des enfants qu'il aura de son second mariage, Pierre est probablement né, étant d'âge à être parrain le 22 avril 1621, de Pierre Garnier, en l'église Saint-Jean de La Lande sur Eure.

Son second beau-père, Jehan Pineau, dans un acte de janvier 1580, est dit sieur des Moulineaux et « homme d'armes des Ordonnances du Roy sous la charge de Monsieur d'O », où « Monsieur de Tourouvre » est enseigne de cent hommes d'armes. Un manuscrit de l'époque écrit par un cousin germain du même seigneur de Tourouvre²⁵ nous dit que ses

22 — Joignant les héritiers de feu Jean Creste de Lhôme, et dont le prix, 300 livres, lui est versé le 7 septembre.

23 — Jusqu'à présent, impossible de localiser cette terre.

24 — Un des petits-fils canadiens de Jean Juchereau sera annobli en février 1692 sous le nom de Juchereau de Saint-Denis. (Saint-Denis-sur-Huisne, commune du canton de Mortagne, réunie à Réveillon. Le lieu seigneurial de Blavou appartenait aux Catinat magistrats, dont le père du Maréchal de Catinat qui y mourut le 13 février 1674 (Pitard, *Fragments historiques sur le Perche*, Mortagne, 1866). Des actes passés devant Me CHOISEAU en date du 21 juin 1608, en 1611, le 2 mars 1612 nous apprennent que Me Zacharie CATINAT, sieur de Bonnet, est alors receveur des Aides et Tailles.

25 — Manuscrit du Sire de Brevedent, cité dans le livre d'Henry Lecourt : *Messire Jehan Gouevrot médecin des rois François Ier et Henry II, Vannes*, imprimerie de la Follye, frères, 1902 (Bibliothèque nationale : 8° Ln 27/49254).

Vue.



de Del

Lith Dupuis à Aigle

Lanc

TOUROUVRE

BAS DU BOURG

Urne.



Rohr del^l

Lith Dupuis, à l'Aigle

Lancer

VUE DE TOUROUVRE

HAUT DU BOURG

cousins et lui-même firent leurs études à Paris. Il y a lieu de croire qu'il en fut de même pour le second fils de Juchereau, Noël, licencié ès droits.

Les barrières qui séparent les classes sociales sont bien moins hautes alors qu'elles le deviendront au XVIII^e siècle; il n'y a pas de fossé entre nobles et roturiers, Louis XIV n'est pas encore venu retrancher de la noblesse les familles de récente extraction²⁶, celles qui continuent à se livrer au commerce. Alexandre de La Vove, seigneur de Tourouvre, vend des chevaux quand l'occasion s'en présente, de superbes chevaux sans doute, car ils sont fort chers. Sa mère²⁷, veuve de noble homme Robert I^{er} de La Vove, vend même des boeufs à Macé Pichon (27 mars 1577).

Cependant, greffier héréditaire du Perche, gendre d'un « noble homme », Jehan Juchereau, chargé d'une famille nombreuse, n'en continue pas moins d'être un marchand dont le cerveau est agile pour s'adapter à toutes sortes d'affaires, changeant de résidence fréquemment, tour à tour à Marchainville, Saint-Denis-sur-Huisne, Feings, La Lande-sur-Eure, Tourouvre, de nouveau La Lande, Echaumesnil en Normandie (alors qu'il a résidé jusqu'ici dans la province dont il porte le titre de « greffier »), Tourouvre, et enfin La Ventrouze où il marie sa fille Françoise²⁸ à un avocat de la Ferté-Vidame²⁹.

C'est à La Ventrouze qu'il a dû mourir vers 1628 ou 1629. Tout a été bon à son activité. Le commerce du vin dont nous aimerions savoir quels crus recevaient les Tourouvrains Jehan Lousche et Jehanne Lemoyne³⁰, sa femme, contre les cinquante-neuf livres tournois qu'ils s'engagent à lui payer en mai 1605 . . . ; surtout commerce du bois — en ce pays de forêts — le courant d'affaires est grand. Faire couper les hautes futaies du Perche et de Réno, faire transformer ce bois en charbons pour les mines et hauts fourneaux, si nombreux et qui en font une consommation énorme³¹, se faire maître de forge lui-même avec son fils Noël à Echaumesnil, tout en achetant et revendant de la terre suivant les occasions ou ses besoins. On devine que ses fils ont été à la bonne école du labeur intelligent, auprès de lui.

Les fils de Jean Juchereau, greffier au Baillage du Perche

L'aîné, Jean, comme il est facile pour les aînés, doté par son père et l'héritage de sa mère, s'est marié avant le 1^{er} juin 1621, où un acte

26 — Henri See : *La France économique et sociale au XVIII^e siècle*, Armand Colin 1939.

27 — Anthoinette Gouevrot, fille de Jehan et de Marie de Brèvedent.

28 — Veuve de Berment, Françoise Juchereau épousera Anthoine Pichon né en 1600.

29 — Qui en deviendra bailli — et c'est ce qui fait que certains historiens canadiens ont cru les Juchereau natifs de La Ferté-Vidame.

30 — Père et mère de Louise Lousche, femme de Henry Pinguet qui émigra en 1634 avec son mari et leurs trois enfants. Laigle, à 20 km de Tourouvre est la capitale de L'Ouche ou Pays d'Ouche, voisin du Perche.

31 — Les seigneurs de Tourouvre ont donné une grande impulsion à ces industries du fer (fourneaux à Randonnay, fourneau de la Fonte à Mézières-en-Tourouvre, fourneau de Brezolettes).

de baptême de La Lande-sur-Eure nous apprend qu'il y habite avec Marie Langlois, sa femme, et avec ses parents. Le troisième, Pierre, héritier de sa mère, se fixe dans le Perche par son mariage en 1634 avec Marie Ailleboust. Il participera efficacement à l'oeuvre de ses deux aînés en recrutant la main-d'oeuvre dont ils ont besoin. Sa femme, Marie Ailleboust, fille de M^e Jehan Ailleboust, avocat à Mortagne, et de Suzanne Romet, a tenu, le 3 mars 1634, sur les fonts baptismaux de Saint-Jean de Mortagne, juste avant le départ de toute la famille pour le Canada, Michel, septième enfant de Jehan Guyon, un des premiers compagnons, avec Zacharie Cloutier, de Robert Giffard.

Nous verrons par la suite combien la parenté naturelle ou spirituelle lie tous nos émigrants : c'est frappant, dès qu'on regarde de près tous les partages, successions, mariages, baptêmes. Ces liens terrestres ne font que renforcer la fraternité chrétienne qu'ils vont fonder là-bas. Lorsque Giffard reviendra faire un tour au pays en 1650, le 26 février, à Tourouvre devant le notaire, il donnera sa procuration à Pierre Juchereau pour régler ses affaires et celles de sa femme³².

Noël Juchereau, le second fils de Jehan Juchereau et de Jehanne Creste, n'est pas marié; il mourra célibataire. Il a fait de solides études de droit, ses capacités financières lui ont valu par la suite un rôle de premier plan dans l'organisation de la Nouvelle France. En 1621, il a vingt-huit ans, il doit avoir fraîchement fini ses études; le patrimoine maternel a été partagé avec son aîné; il a la métairie des Chastellées — aujourd'hui les Châtelets — en la paroisse de Lhôme, mais plus près du village de La Ventrouze. Il ne la vendra que bien établi au Canada. Mais il a aussi des maisons et des champs à Tourouvre et chaque fois qu'il dut donner une impulsion nouvelle à ses affaires, il y vint chercher de l'argent neuf, vendant une parcelle ou une maison... Et c'est ainsi que nous avons, tant sur son père que sur lui, bon nombre de points de repère sur leur activité; ils resteront associés jusqu'à la mort du vieux Jean Juchereau.

Le notaire de Longny, celui de la Ferté-Vidame, les minutes de La Lande, conservées à Neuilly-sur-Eure, n'ayant plus aucun document de cette époque-là, les minutes de M^e Choiseau sont jusqu'ici les seuls témoins, et pour cela bien précieux, de leur activité. Son frère aîné, Jean, marié à Marie Langlois, habite à partir de 1628 la Ferté-Vidame où naissent leurs derniers enfants, dont Geneviève qui ira au Canada. Les aînés : Jean, Nicolas, Noël, dont le second est l'ancêtre des descendants de cette famille, ne figurent pas aux registres de La Lande ni de la Ferté-Vidame; ils iront également au Canada.

Dans les affaires traitées par Noël et son père, le nom d'Henry Pinguet³³ revient souvent. Un examen attentif des actes, dont nous donne-

32 — C'est à ce même voyage, le 3 mars suivant, que Giffard vend devant Me Barré à Mortagne (minutier de Me Farce) aux époux Gentais, divers immeubles situés paroisse Saint-Mard de Resno, pour 800 livres (J. Besnard dans *Nova Francia*, vol. IV no 6, Nov.-Déc. 1929) et que se décide l'établissement de sa filleule Roberte Pinguet, fille posthume de son frère Jean.

33 — Cité par tous les historiens canadiens comme le fidèle compagnon de Giffard au Canada, où il est arrivé ayant une longue expérience de commerçant.

rons de longs extraits au chapitre sur Henry Pinguet, montre des nombreuses relations entre les familles de Robert Giffard et Henry Pinguet. D'autre part, ceux-ci sont tous cousins maternels des Juchereau et les relations d'affaires sont constantes entre Noël Juchereau et Henry Pinguet. Ces liens de parenté ont associé leur destin; ces honorables Percherons vont voir leur cadre provincial, si étroit dans l'espace, prendre les proportions d'un pays et combien vaste !³⁴

**Robert Giffard explorateur puis colon.
Quand Noël Juchereau est-il allé
pour la première fois au Canada ?**

Après sa déposition devant l'Amirauté de France, révélant qu'il est allé au Canada dès 1621 ou 1622, Robert Giffard, en 1627, au titre de chirurgien de la marine, est reparti pour un autre voyage au Canada, au service de la Compagnie de Montmorency³⁵. Il se marie en 1628 (son contrat est du 12 février) mais, le ménage vivant chez la mère de la jeune femme, Giffard peut la lui confier et repartir au printemps de cette même année, toujours en qualité de chirurgien de la marine, avec la flotte de M. de Roquemont pour le compte de la *Compagnie des Cent Associés* (qui a succédé à la Compagnie de Montmorency).³⁶

Malgré son retour malencontreux, avec arrêt dans les geôles anglaises, Giffard revenu à Mortagne à l'automne 1628 — son nom est aux registres de la paroisse Saint-Jean³⁷, le 12 novembre 1628 — est déterminé à s'établir au Canada dès que possible et a dû entretenir longuement tous ses parents et amis des possibilités d'établissement qu'offre ce pays neuf, de sa beauté, de la pêche, de la chasse dont ces Percherons sont fêrus.

Le *Dictionnaire* du P. Lejeune dit que Noël Juchereau abordait, en 1632, à Québec dans le dessein de veiller aux intérêts des Cent Associés, remis en possession de la gérance de la Colonie après le traité de Saint-Germain-en-Laye.

Il y a, je crois, anticipation pour Noël et peut-être confusion avec son frère aîné.

En effet, Noël est présent à La Ventrouze le 30 avril 1632 et il y fait une location, le 1er septembre de la même année, en qualité de « trésorier du trésor et fabrique de la Madeleine de La Ventrouze ». Des preuves de son passage à Québec peuvent-elles authentifier un voyage aussi rapide ?

Quant à son frère Jean, le 20 décembre 1631, assisté de dame Guil-

34 — « La Nouvelle-France formait alors un immense triangle de 800 lieues à peu près de côté, de 3,000,000 lieues carrées environ, grand onze fois comme la France continentale ». L. de la Sicotière, *Bulletin de la Société Historique et Archéologique* de l'Orne 1887.

35 — Alfred Cambray, *Robert Giffard* 1932, Cap-de-la-Madeleine.

36 — *Robert Giffard*, par Alfred Cambray, page 7.

37 — Inhumation d'un petit enfant de M. Nicolas Souesve, qui a été baptisé par Me Robert Giffard et est au même temps décédé. (Registres paroissiaux de Mortagne, paroisse Saint-Jean).

lemine Denizot, veuve d'Alexandre Fousteau³⁸, procureur du Roy au siège de Mortagne, devant Maître Roussel, notaire en cette ville, il charge Maître Simon Juvet, bourgeois de Paris, de faire un emprunt en leurs noms à tous deux. Cette constitution sera assise sur certains biens immeubles des uns et des autres: ceux de la dame Denizot sont à Bazoches et à La Ménière. Ceux de M^e Jean Juchereau, demeurant au bourg de la Ferté-Arnault³⁹, « pays du Perche », écrit le cleric, sont les lieu et terre de Morvilliers sis en la paroisse de Morvilliers près de ladite Ferté-Arnault, qu'ils affectent et hypothèquent à cet effet.

Et le 5 janvier 1632, M^e Symon Juvet ès dits noms, demeurant rue du Foing, paroisse Saint-Séverin, promet à noble homme Jean-Baptiste Lefebvre, banquier expéditionnaire pour la cour de Rome⁴⁰, S^r de Vaugermain, demeurant également rue du Foing, 100 livres de rente constituée et assignée sur les biens des constituants, moyennant 1,600 livres « comptées et nombrées en pistolles d'Espagne et autre monnaie ayant cours ».

Cet emprunt est-il le prélude d'un voyage au Canada ? C'est possible. Cependant, ce voyage, Jean Juchereau a dû le faire seul, laissant sa famille à La Ferté-Vidame. Il y naît, le 15 juillet 1632, une petite Geneviève, dont la marraine est Dame Guillemine Denisot, que nous retrouverons comme caution des emprunts faits par Jean et Noël Juchereau. Il sera de retour le 16 février 1633, date où, devant Maître Villette, tabellion à la Ferté-Vidame, il élira son frère Noël comme son procureur, et celui de leur beau-frère, Louis Bermen, mari de Françoise Juchereau, avocat au Parlement, demeurant à La Ferté et d'honorable homme Jehan Bermen, gendarme des ordonnances du Roi, demeurant aussi à La Ferté, pour faire un autre emprunt auprès du même Jean-Baptiste Lefebvre, banquier expéditionnaire pour la cour de Rome.

Jean Juchereau hypothèque pour cela non seulement sa terre de Morvilliers, mais aussi celle de la Hyocherie à Marchainville, qui lui vient de son père; les Bermen hypothèquent leurs métairies de la Martinière en la paroisse de Rohaire, de la Vallée en la paroisse de Lamblore et leurs deux maisons de la Ferté Arnault « où ils sont demeurants ».

C'est muni de cette double procuration, mais aussi accompagné de

38 — Voir la généalogie d'Escorches par l'abbé Godet et le Vicomte de Romanet, page 6: blason des Fousteau au Perche: « d'or à l'arbre de Sinople sur une terrasse de même ». Alexandre Fousteau, fils d'Alexandre Fousteau et de Guillemine Denisot, épouse Marguerite d'Escorches, fille de Jean, seigneur de Ste-Croix, et de Charlotte Abot, petite-fille de Jacques d'Escorches, seigneur de Ste-Croix, et de Marie de La Vove de Tourouvre, fille de Robert 1er, seigneur de Tourouvre.

39 — Est-ce à ce moment-là que Jean et Noël Juchereau sont devenus membres de la *Compagnie des Cent Associés*? Cambray dit à la p. 18 de son livre sur *Robert Giffard*, que celui-ci avait su se créer d'excellentes amitiés parmi les membres de cette Compagnie: Rosée, Cheffault, Jacques Duhamel, Noël Juchereau des Chatelets, Claude de Roquemont et Jean de Lauzon.

40 — Titre important. Ces banquiers portaient à Rome des revenus de certains biens d'église et manipulaient ainsi des sommes considérables. (Je tiens ce renseignement de Mlle Fleury, conservateur du *Minutier Central des Notaires*, et je m'acquitte bien mal en ce bas de page de tout ce que je dois à sa science, à son accueil, à sa rayonnante personnalité).

dame Guillemine Denizot, veuve du procureur Fousteau, que Noël Juchereau vient à Paris où tous deux descendent en la maison où est pour enseigne « Le Laurier », dans cette même rue du Foing où demeure leur banquier. Ils viennent chez lui, le 5 mars, emprunter une autre fois 1,600 livres contre 100 livres de rente, garanties par la terre des Châtelets en la paroisse de Lhôme, appartenant audit Noël Juchereau, par celle de Condé à La Mesnière et de la Bourdinière à Bazoches, appartenant à la dame Fousteau, et sur les biens de Jean Juchereau et des Bermen, déclarés en la procuration.

Le même jour, Noël Juchereau, tant en son nom qu'en ceux de ses frère, beau-frère, etc., certifie que c'est à leur prière et requête et pour leur faire plaisir et leur donner le moyen de recouvrer plus facilement la somme de 1,600 livres que Mademoiselle Fousteau s'est obligée avec eux, mais qu'elle leur a délaissé intégralement ladite somme.

Est-ce quelques semaines après cette opération financière que Noël Juchereau est allé au Canada veiller aux intérêts des *Cent Associés* et recevoir d'eux la charge de syndic qui l'obligera, seul parmi les cinq autres, à faire de fréquents séjours au Canada ? Ce qui est certain c'est que le 24 octobre de cette même année 1633, il est à Tourouvre chez M^e Choiseau, où il signe au bas d'une promesse que Denis Gorge, marchand, fait de lui donner 24 livres à l'acquit de Jean Maunoury, marchand charbonnier. Il passe l'automne à La Ventrouze où, dans la maison de la veuve Pierre Gaignon — dont les trois fils le suivront au Canada — l'après-midi du 10 novembre, il est témoin de l'achat d'une maison fait par Louis Gaignon.

Noël Juchereau est au Canada en 1634

Avec certitude enfin on sait que Noël Juchereau est au Canada en 1634. C'est au printemps de cette année-là que Giffard emmène tous les siens⁴¹ : la famille de Jean Guyon, maçon, celle de Zacharie Cloutier, charpentier, Henry Pinguet, sa femme Louise Lousche et leurs trois derniers enfants, Françoise, Noël et Pierre, la famille Boucher, et bien d'autres avec qui il a fait des contrats d'engagement verbaux et sous seings privés.

Seuls les contrats de Guyon et de Cloutier, pleins de détails précis, furent passés devant M^e Roussel, le 14 mars 1634. Tous deux s'engagent pour cinq ans envers Giffard « sur le point de partir pour faire, par la grâce de Dieu, collonye audit pais de la Nouvelle-France ». Monsieur Joseph Besnard, qui a découvert cet acte dans le minutier de M^e Farce, notaire à Mortagne, ainsi qu'un contrat d'association entre Giffard et Le Bouyer de Saint-Gervais, lieutenant général au baillage du Perche, passé le 22 mars de la même année, et dont il cite la teneur à peu près

41. — C'est à l'assemblée générale de la Compagnie des Cent Associés, tenue le 15 janvier 1634 en l'hôtel du Président de Lauson, surintendant de la Compagnie, que fut fait cession à Giffard de la terre et seigneurie de Beauport (cf. Cambray, *Giffard*, Chapitre II).

intégralement⁴², y relève l'esprit d'organisation, la parfaite compréhension des affaires qu'avait Giffard et le plan précis de l'oeuvre à accomplir, élaboré pendant les douze ou quatorze années où il avait été à même, durant ses voyages, d'en voir les aspects multiples. Dans ce plan, Noël Juchereau avait une place de grande importance et qui ne fit que s'accroître pendant tout le temps de leur collaboration. Il dut, lui aussi, embarquer à Dieppe sur un des quatre vaisseaux commandés par Duplessis-Boschard, commandant de la flottille, et les capitaines de Nesle, Bontemps et de Lormel. Giffard était sur le vaisseau du capitaine de Nesle avec l'abbé Jean Le Sueur, curé de Saint-Sauveur de Thury-Harcourt, qu'il avait déterminé à venir assister au Canada ses partants avec quelques-uns de ses paroissiens, dont la famille Le Gardeur. Le rôle de ces derniers sera proche de celui des Juchereau.

Noël Juchereau aborde à Québec les premiers jours de juin 1634 avec ce premier contingent de Percherons que Giffard et lui-même avaient déterminés à les suivre non en qualité de trafiquants mais de colons. De ce voyage nous sommes certains, car, le 25 juin 1634, il est avec Robert Giffard témoin au mariage de Noël Langlois et de Françoise Garnier à Québec. Mais il ne finit pas l'année au Canada et le 20 février 1635 nous le retrouvons à La Ventrouze en compagnie de son frère Jean et de la femme de celui-ci, qui sont dits habitant la Ferté-Arnault. Ils sont réunis pour décharger devant M^e Lullier, notaire, la dame Denisot, veuve Fousteau, de la part qu'elle a prise à la constitution faite le 5 janvier 1632 à Jean-Baptiste Lefebvre⁴³, banquier, et promettre de l'amortir avant trois ans.

Le 4 mars suivant, de nouveau, tous trois à La Ventrouze, où réside Noël, s'obligent à payer 100 livres à la Toussaint prochaine à Simon et Robert Debray, marchands, demeurant au lieu seigneurial de La Ventrouze. Un parent de Mortagne, messire Richard Juchereau, prêtre, préside à cet engagement. Le 15 mai, à La Ventrouze, Jean Juchereau est témoin au testament de Jehanne Loche, veuve de Michel Bigot.

Ce sont à ma connaissance (jusqu'en 1643 où nous retrouverons

42.—Le contrat d'association entre Pierre Le Bouyer et Robert Giffard, où chacun engage 1,800 livres, porte qu'ils mettront en commun les profits de « la Société contractée par ledit Giffard avec les sieurs Jean Rosée, François Vallée et Jacques du Hamel, le 3 de ce mois ». Une note de Besnard extraite de Garneau : *Histoire du Canada*, 5e éd. tome I, p. 354, précise que dès 1632 la *Compagnie de la Nouvelle France* avait chargé la *Compagnie Cheffault-Rosée* au capital de 100,000 livres d'entretenir et peupler le Canada pendant 5 ans. (*Nova Francia*, 1929-1930). Voir aussi A. Cambray Giffard, pp. 211-212. Devant Martial Pirabe, notaire à Québec, le 23 septembre 1641, Giffard transporte une somme à Le Bouyer de Saint-Gervais pour régler en partie les 1,800 livres prêtées, et promet s'acquitter du reste.

43.—D'autres Mortagnais firent affaires avec ce Jean-Baptiste Lefebvre devant le même M^e Poitevin : diverses obligations souscrites par un procureur au Comté de Perche, par un Receveur du Tailleur en l'élection de Mortagne. *Archives Nationales*, Minutier central des notaires, Étude XLIII, liasse 16.

Jehan Juchereau à La Ventrouze, en compagnie de son fils Nicolas)⁴⁴ leurs dernières marques d'activité personnelle en pays percheron. Mais ce départ, pour décisif qu'il soit, puisqu'avec Jean c'est toute une famille qui s'est déracinée, n'a pas été précédé d'une liquidation totale de leurs affaires tant actif que passif : les maisons de La Ventrouze, la Hyocherie à Marchainville, les Châtelets à Lhôme restent leur propriété.

D'autre part, les dettes qu'ils ont vis-à-vis de leurs fournisseurs, de leurs associés ne sont pas réglées. Certains de leurs biens seront saisis par décret lorsqu'on verra qu'ils ne reviennent pas. Alors, leur frère Pierre jouera un rôle actif et efficace. Et leur réputation ne peut souffrir de ces mises en décret. Anthoine Pichon, un de leurs principaux créanciers, n'épousera-t-il pas leur soeur Françoise, veuve de Louis Bermen ? Mais les preuves de l'estime dont ils jouissaient en leur pays, ce sont tous ces engagements de jeunes hommes qui répondirent si nombreux à leur appel, alors que partout ailleurs on avait tant de peine à trouver des recrues pour partir.

Tandis que l'Angleterre troublée par des révolutions voyait ses habitants émigrer volontiers, la France, pacifiée après les guerres de religion, reprenait sur tous les points de son territoire et dans le calme une fructueuse activité.

Il est très probable que dès leur premier départ, les Juchereau entraînaient la famille Gagnon en tout ou partie, puisque Jean Gagnon se marie à Beaupré dès le 20 juillet 1640, ayant Noël Juchereau comme témoin, et aussi celle de Guillaume Pelletier avec Michèle Mabile, sa femme, et leurs enfants, tandis que Noël Juchereau avait avec lui Charles Pierre, de Lhôme, et Jean Maunoury, de Tourouvre, dont en 1643 Jean Juchereau, sieur de More, demeurant à La Ventrouze, règle pour son frère les deux ans de services de Pierre et les trois ans de Maunoury à raison de 75 livres par an. Mais ce dut être probablement sous seing privé puisqu'aucun contrat passé devant le notaire de Tourouvre n'existe dans les minutes, au complet pour ces années-là, et jusqu'en 1646, année des premiers engagements écrits. Notre étude se bornera aux contractants et autres émigrants tourouvrais.

L'activité et la postérité des frères Juchereau ont donné lieu à une très abondante littérature au Canada où Jean, avec ses nombreux enfants et petits-enfants (dont la célèbre Mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace⁴⁵, annaliste au XVII^e siècle de l'*Hôtel-Dieu de Québec*, et Marie-Thérèse Pollet de la Combe Pocatière⁴⁶, épouse de Pierre Lemoine

44 — Nous reverrons Nicolas Juchereau à Tourouvre en février 1646, en février 1647, et le 28 février 1650 (voir pp. 147 ss. un essai de chronologie des Juchereau). Voir dans la revue *Neptunia* (éditée par le Musée de la Marine, Palais de Chaillot à Paris) numéro 65, 1^{er} trimestre 1962, un article de M. Robert de Roquebrune : « Le Siège de Québec les 18, 20, 21 octobre 1690 ». Le Juchereau qui défend victorieusement Beauport à la tête des Miliciens, est Nicolas, annobli en février 1692; il mourut le 4 octobre de la même année à Québec. Il avait épousé Marie-Thérèse Giffard le 23 septembre 1649 et eut 12 enfants.

45 — Fille de Jean et de Marie Giffard.

46 — Petite-fille de Nicolas et de Marie-Thérèse Giffard.

d'Iberville, le Cid canadien) est à l'origine d'une des familles notoires du Canada ⁴⁷.

Mais Noël surclasse le rôle patriarcal de son frère par l'élan qu'il a donné à la colonie naissante comme financier, armateur, animateur de grande envergure. Nous nous bornerons à ces lignes sur leur existence précanadienne, renvoyant le lecteur à la chronologie qui est jointe à ce travail.

Après avoir donné son temps à l'évocation des souvenirs du passé qui subsistent, plus ou moins bien conservés, dans Tourouvre et ses environs, et qui font l'objet du prochain chapitre, à l'aide des documents contemporains de nos colons et guidés par les recherches de Mgr Tanguay, du P. Godbout, etc., nous ferons connaissance plus profonde de ceux qui acceptèrent de collaborer à l'oeuvre des Juchereau au Canada.



47— Dans l'étude de huit générations de Juchereau, qui constitue l'ouvrage de M. P.-G. Roy, nous retrouvons les Juchereau, soit au Canada soit en France, dans la plus grande variété de situations. D'abord honneur aux braves ! Parmi les combattants de Fort Carillon et des Plaines d'Abraham, Antoine Juchereau, né à Beaufort le 26 janvier 1704. Aux pages sombres de la Révolution française : Marie Eustache Juchereau, massacré à Charleville où il commandait un régiment, le 4 septembre 1792. Au Collège de France, un éminent sinologue, membre de l'Institut : Léon Lecocq d'Hervey de Saint-Denis, fils de Mélanie Juchereau et adopté par son oncle, Amédée Juchereau, marquis de Saint-Denis. Sous Napoléon I, le baron de l'Empire Antoine Pierre Juchereau de Saint-Denis, conseiller du Sultan Selim III, combattant de Waterloo, à Alger en 1830, pour ne citer que ceux-là parmi tant d'autres.

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Bourg de Tourouvre

Souvenirs d'un commun passé.

Au début du XVII^e siècle, le bourg de Tourouvre ne s'étendait que de la place Chéron, où est le presbytère, fragment préservé du château seigneurial, jusqu'au « carrefour de la Croix du Pasty »⁴⁸. Ce quartier du Pasty a été construit par Antoine I^{er} de La Vove, seigneur de Tourouvre, pour obtenir par échanges les maisons et les terrains qui serraient de trop près le lieu seigneurial, vers la route des Croix-Chemins, et l'empêchaient d'y établir un parc⁴⁹. Cette place et la partie étroite de la grande rue de Tourouvre ont peu changé : mêmes encadrements de briques aux portes et fenêtres, mêmes toitures couvertes de vieilles tuiles plates

48 — Aujourd'hui place du Paty d'où partent la route de Bivilliers et celle de Bubertré.

49 — De nombreux actes notariés en font foi : 1^{er} août 1658, achat par Messire A. de La Vove, seigneur de Tourouvre, de Jacques Chastel et de Michelle sa fille, de 7 boisseaux de terre au haut du bourg, joignant en pointe le carrefour de la Croix du Pasty, d'un côté, la rue de Tourouvre à Soligny, de l'autre la rue de Tourouvre à Mortagne, pour 150 livres. Le 28 août 1658, le seigneur de Tourouvre échange une maison et un morceau de terre près du chemin de la Rosière lui appartenant, contre une maison et un jardin le joignant, appartenant à Marin Durand. Le 29 août, contre-échange de même sorte avec François Lyodois et Jean Rodier. De même le 6 mars 1659, à Nicolas Le Verrier et ses enfants, A. de La Vove cède une maison et terrain joignant ceux de François Lyodois et Jean Rodier en haut du bourg, contre une maison et un jardin joignant de trois parts ledit seigneur. Il recommence le 12 mars 1659 avec Robert Boyvin et Jeanne Rohin, sa femme. Et le 16 décembre 1660, avec Pierre Rivard, père de Nicolas et Robert (voir actes concernant les Rivard).

et d'un rose éteint avec, au pignon, quelque poirier en espalier ou quelque vigne au raisin acide.

Il n'en est pas de même du centre de notre *Grande rue*, où les Allemands mirent le feu, le 13 août 1944, dans le dessein d'anéantir la petite cité. La reconstruction a tracé une voie bien plus large, bien plus commode, des maisons claires et plus spacieuses, mais sans conserver les caractères de la construction ancienne. D'autre part, le bourg s'est beaucoup développé du côté bas vers Sainte-Anne, où des maisons surgissent chaque année. On ne peut que se réjouir de voir la vie croître en ce lieu généreux, dont les enfants hors de France sont tellement plus nombreux encore.

Les hameaux

Le pèlerin du passé quittera souvent le bourg pour les villages et là, le changement est en sens inverse... Ces petites agglomérations qu'aimaient nos ancêtres sont réduites parfois à une ou deux maisons; les autres sont tombées, particulièrement depuis le Second Empire, où le département de l'Orne a commencé de se dépeupler, les petites industries du fer cessant d'être rentables par la facilité des transports qui amenaient le fer des abondantes mines de l'Est. Partout l'usage du charbon à la place du bois des forêts, les perfectionnements de la technique métallurgique furent cause de ces abandons. Mais des paysages ravissants réjouiront les yeux et le cœur du Canadien à Sainte-Anne⁵⁰, à la Gagnonnière⁵¹, aux Boullais, à la Grandinière, à Riantz, aux Croix-Chemins, à la Mulotière, à la Sablonnière, la Rosière, la Chauvelière, Mézières, l'Écoté, les Broudières, les Coudrais, les Touches, les Forges, les Vergers, Sainte-Nicole, la Fonte, la Chauvelière, la Babonnière, la Foucaudière, l'Encloze, la Gaserie, Laleu, Renouard et d'autres qui ne sont pas cités dans nos actes.

L'église

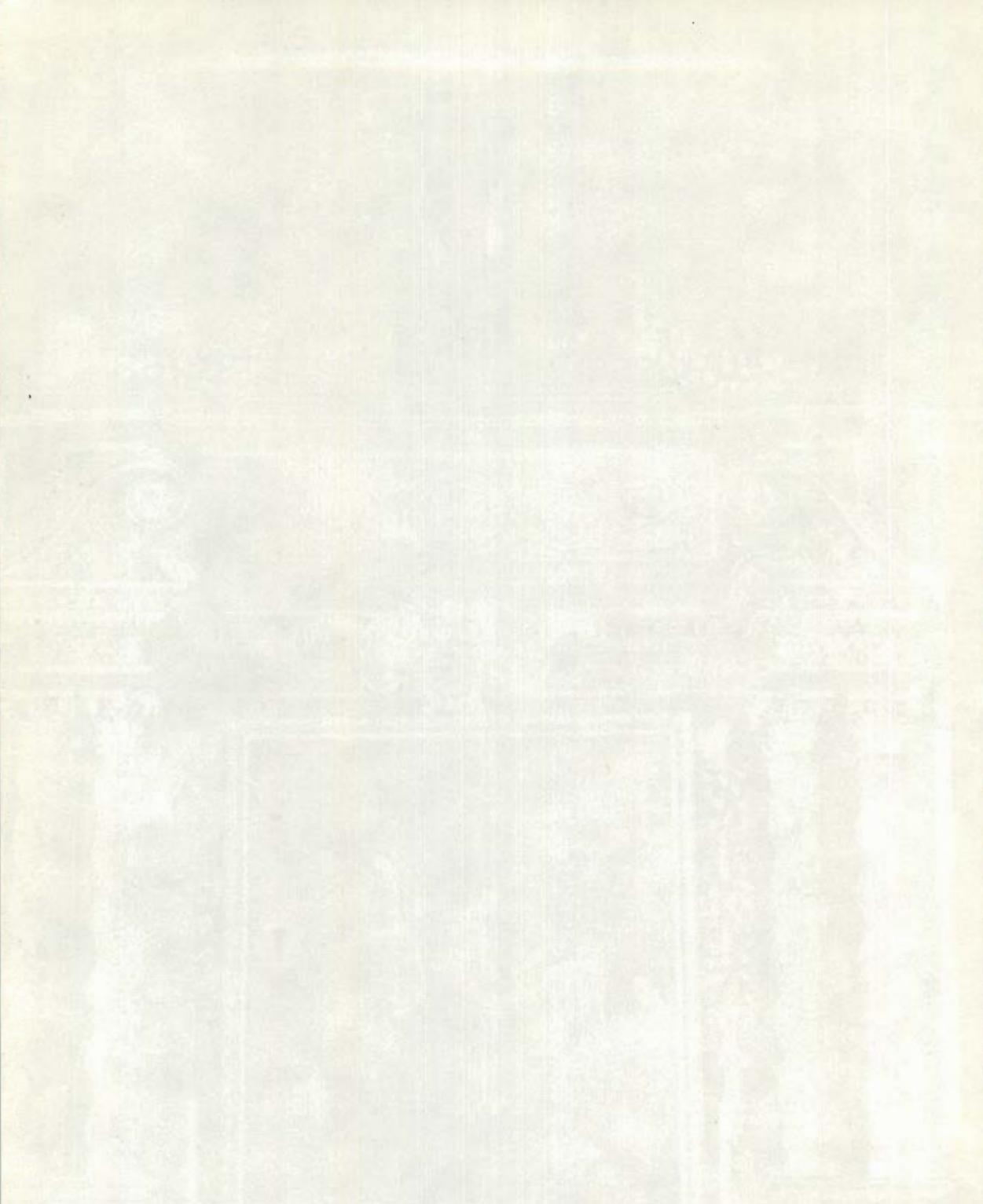
Revenons au bourg de Tourouvre à l'église Saint-Aubin, âme de la paroisse⁵². L'autel devant lequel le plus grand nombre de ces partants vinrent se recueillir avant le grand départ est toujours le maître-autel de

50 — Où est érigée depuis 1955 une statuette de Sainte Anne, remplaçant « une mariette de Sainte Anne » signalée par un acte du 9 décembre 1754, passé devant le notaire de Tourouvre, qui peut avoir été là en commémoration d'une église disparue. La "mariette" moderne est un mémorial de la basilique canadienne de Sainte-Anne-de-Beaupré.

51 — Les services de l'armée qui ont établi les cartes d'état-major sont, sans doute, responsables de la déformation de ce nom de famille en celui de Cannonnière...

52 — C'est là que furent baptisés Jean et Noël Juchereau, Henry Pinguet, Louise Lousche, leurs trois enfants : Françoise, Noël et Pierre Pinguet, Jean Roussin et ses quatre enfants : Madeleine, Françoise, Nicolas et Louise, Robert Giguère, Michelle Mabile et son fils Jean Pelletier, Mathurin et Jean Gagnon, Charles Guillebout, Nicolas et Robert Rivard, Pierre Cochereau, Julien Mercier, Aubin Lambert dit Champagne, Antoine Lefort, Jacques Loiseau, Jean Creste, Bastien Legrand, Toussaint Goyer et Jehan Guyon... Et c'est là que s'étaient mariés leurs parents.





Tourouvre — le rétable du maître-autel; entre Saint-Aubin (évêque d'Angers au VII^e siècle), patron de l'église, et l'adoration des Mages, armes des La Vove de Tourouvre, nos puissants et redoutés seigneurs. A remarquer le caractère typiquement Louis XIII de ce rétable en bois.

l'église de Tourouvre⁵³. Et comme en ce temps-là, à notre gauche, au bas côté, la lumière du nord est colorée des belles teintes du vitrail représentant les pèlerins d'Emmaüs⁵⁴. Le sol de l'église, suivant la pieuse coutume de nos pères, est le reliquaire des générations, ainsi que tout le tour extérieur qui était l'ancien cimetière. Lorsqu'il fut désaffecté⁵⁵, la piété filiale fit bien faire un transport considérable d'ossements dans le nouveau cimetière, mais cela ne fut possible que pour la partie superficielle du terrain. Les ancêtres des Canadiens attendent encore la Résurrection là où ils furent ensevelis, non loin de l'antique image de « Monsieur Saint Aubin, leur patron », comme ils disent dans leurs testaments⁵⁶.

La tour du clocher et Jehan Guyon

Le souvenir d'un Canadien de la première heure nous accueille dès le seuil de l'église; plus que par des digressions, le visiteur sera attendri de toucher, à gauche, sous le clocher, *l'huisserye de pierre blanche* et de gravir les trente et un degrés qui montent au premier étage de la tour jusqu'aux voûtes du bas côté.

Le 30 novembre 1615, à la maison de Macé Pichon, à l'enseigne du *Cheval Blanc*, les paroissiens de Tourouvre, représentés par quatre d'entre eux, en firent commande à « Jehan Froger et Jehan Guyon⁵⁷, de l'estat de maçon, demeurant en la paroisse Saint-Jean de Mortagne » pour remplacer une montée de bois qui s'y trouvait encore⁵⁸.

53 — Il était alors dans toute la splendeur de sa nouveauté avec ses « quatre colonnes torces et ystorées », tout juste mis en place le 16 juillet 1646 par Paul Monthean, sculpteur de Bellême à qui la fabrique de Tourouvre l'avait commandé par acte du 3 octobre 1644.

54 — Ce vitrail a été offert à l'église très probablement par le Sieur de Tourneboeuf, curé de Tourouvre avant 1430, et restauré par son arrière-neveu, Armand de La Vove, évêque et comte de Rodez, car il est aux armes des Tourneboeuf et le donateur est plutôt un curé du XVe siècle qu'un évêque du XVIIIe, malgré ce que nous lisons dans « Le Vitrail en France ». (*Coll. Arts Styles et Techniques*, Ed. Larousse 1946, p. 116).

55 — Vers 1810, et converti en 1817 en place publique.

56 — Celle-ci auparavant surmontait le vieux rétable où Fleurend Jousse, sculpteur mortagnais, avait en 1580 représenté la Passion en huit tableaux inspirés d'un livre d'images intitulé : *Quadrins historiques de la Bible*, remplacé par l'autel de 1646.

57 — Né le 18 septembre 1592. « Johannes, filius Jacobi et Mariae ejus uxoris, a me predicto baptizatus est anno ut supra, die XVIII ejusdem mensis septembris. Patrini : Johannes Collin qui ejus nomen imposuit et Petrus Dollivet matrini : Catharina filia Nicolai Godin ». (Registres paroissiaux de Tourouvre). « Le 2 juin 1615 Jehan Guyon, de la paroisse de Tourouvre, et Mathurine Robin de cette paroisse ont été épousés » (Registres paroissiaux de St-Jean de Mortagne). Le 29 septembre 1623 « honnête homme Jehan Guyon de l'état de maçon demeurant paroisse St-Jean à Mortagne vend à Marin Louche une maison joignant monsieur de Tourouvre et ledit acquéreur et qui appartient audit vendeur à cause de la succession de défunt Jacques Guyon son père » (Registres du notaire de Tourouvre). Ceci est capital pour les Guyon : l'enfant né à Tourouvre et le censitaire de Giffard ne font qu'un, — il n'y a pas deux Jean Guyon !

58 — « Ayant ladite montée de largeur trois peds et demie entre la charche et le noyau et de hauteur 26 à 28 marches et deux en plus s'il les y fault, avec une huisserye de pierre blanche de la Louverye au pled et entrée d'icelle montée, les-



Montée au clocher de l'église de Tourouvre faite en 1615 par Jean Guyon, maçon, demeurant en la paroisse St-Jean à Mortagne.

Ces vieilles marches usées ont été bordées d'une lame de fer et rechargées de ciment, mais il suffit de lever la tête pour les voir par l'envers telles qu'elles sont sorties des mains de l'ouvrier avec la marque de l'outil partout visible. Et la main de Jean Guyon était aussi sûre pour écrire un acte digne d'un notaire⁵⁹. Il fut du départ de Giffard en 1634 avec sa femme et ses six derniers enfants⁶⁰, dont l'aîné avait dix-huit ans, le dernier, né le 3 mars 1634, filleul de Marie Ailleboust, quelques mois au plus⁶¹.

Lorsque Jehan Guyon et ses contemporains contemplaient soit de la route de Mortagne, soit de celle de Ste-Anne, de Bivilliers ou de Buperté, le clocher de Tourouvre, sa taille élancée, la flèche pyramidale qui le surmontait, ennoblissaient encore le coteau sur lequel le village est si pittoresquement assis. Une tempête violente le renversa le samedi 15 janvier 1707, brisant la flèche là où les ardoises sont en écaille de poisson⁶².

Les pièces de la charpente se défirent, faute d'avoir été reveuillées. Déjà⁶³ le dimanche 20 juin 1677, René Roger et Pierre Maheux, marguilliers du trésor de l'Eglise, avaient à l'issue des vêpres « remontré » au seigneur et autres assistants qu'il y avait plusieurs réparations à faire à la tour du clocher, et déclaré l'avoir fait publier au prône par le sieur Curé, afin de trouver un charpentier « au rabais et moins disant », en suite de quoi, Robert Chasteau et deux compagnons s'étaient offerts pour 50 sols par jour.

quels Froger et Guyon seront tenus fournir les marches prises sur le lieu et carrière de Guernes. Et pour le reste de la pierre qu'il y faudra, lesdits paroissiens seront tenus la fournir avec la chaux et sablon, le tout sur le semetyère dudit Tourouvre, et des seilles, cordes et autres choses nécessaires et propres à faire ladite montée dès le jour de demain mardi prochain venant, sans qu'ils puissent faire ni entreprendre autre besogne que ladite montée ne soit du tout parfaite à peine de tous dépens, dommage et intérêt. Et a été ce fait pour et moyennant la somme de 42 livres; présents à ce vénérable personne maître Etienne Lepetit, prêtre, curé de Tourouvre y demeurant et Jacques de la Forge, marchand, demeurant à Autheuil, témoins qui ont signé avec lesdits Froger, Guyon, etc...» (Extrait des registres notariaux de Tourouvre).

59 — Il rédigea le 27 juillet 1636, à Québec, le contrat de Robert Drouin, du Pin-la-Garenne, et d'Anne Cloutier, de Mortagne.

60 — L'aînée de tous, Barbe, mariée à Pierre Paradis, coutelier à Mortagne, était sur le point de mettre au monde une petite Charlotte qui naquit le 4 avril 1634 et mourut peu après. Le jeune ménage émigra lui aussi, vers 1641 ou 1642, avec un petit Jacques né le 24 mars 1641 et il eut toute une postérité canadienne. Le notaire de Tourouvre conserve un acte concernant Pierre Paradis, marchand à Mortagne, paroisse de Loisé, en date du 4 juin 1640. Il est venu recevoir de Claude Bailly, demeurant à Tourouvre deux cents faucilles commandées le 11 février 1640 devant Me Jacques Drouaire, tabellion à Mortagne, à livrer à la fête de St-Jean-Baptiste passée. (Parmi les témoins de cette livraison se trouve la signature de Jean LeFort, père du Canadien Antoine LeFort). Ces faucilles ne sont-elles pas pour le Canada ?

61 — Louis Guyon a pu consacrer tout un beau livre (Montréal, 1927) à *Jean Guyon et ses descendants*.

62 — Pitard, *Mélanges historiques sur le Perche*. Mortagne, Daupeley Frère, 1866, page 443.

63 — Registre de MM. Nicolas Choisseau et Jean Debray, conservé au Minutier de Tourouvre.

Aussitôt, lesdits seigneur et habitants, « tous d'une voix », acceptèrent l'offre de Robert Chasteau, parce qu'il n'y avait point de charpentier plus capable que celui-là pour exécuter un travail aussi difficile et périlleux. Ce travail fut-il mal fait ? Les trente ans écoulés nécessitaient-ils une nouvelle réparation ? Le voyageur arrivant de Paris qui admire le fier profil du village se découpant sur le ciel, peut imaginer ce qu'il a perdu par la chute de cette flèche construite comme l'église, au temps du gothique flamboyant.

L'hôtel du Cheval Blanc⁶⁴

Parallèlement à l'église, de l'autre côté de la grande rue, était la maison « où pend pour enseigne le Cheval Blanc », la Maison des Chastel, puis la Maison de Macé Pichon, pour les futurs Canadiens et leurs ancêtres. Là, devant une chopine de vin ou de cidre, ils traitaient leurs affaires et, bien souvent en présence du notaire, les concluaient.



Tourouvre — Hôtel du Cheval Blanc

C'est là que se prépara, autour des principaux animateurs, l'aventure canadienne . . . Le 5 novembre 1627, Henry Pinguet qui s'y trouve avec des marchands de Nonancourt n'a-t-il pas raconté ce qu'il tient du frère

⁶⁴— Lorsque le village a été reconstruit, après les dévastations de cette guerre, l'Hôtel de France a pris la place du vieil Hôtel du Cheval Blanc.

de ses cousins, revenu depuis quelques mois après cinq ou six ans de séjour ininterrompu au Canada ? C'est Robert Giffard, frère de Messire Nicolas Pinguet, curé de Tillères... On ne l'a pas vu à Tourouvre depuis le baptême de sa nièce et filleule, Roberde Pinguet, qui a sept ans... Mais chacun le connaît ou a connu ses parents. Or, il a vu là-bas un pays infini, où chaque Tourouvrain, chaque Percheron même, pourrait devenir un seigneur... où la chasse, la pêche, en même temps qu'un divertissement, sont un moyen de faire fortune... Nous reviendrons souvent au « Cheval Blanc », par la suite, avec nombre d'émigrants. Aussi disons-nous un mot de son histoire.

Au XVI^e siècle, l'Hôte du « Cheval Blanc » est Noël Chastel avec sa femme Simone Maheut, leurs fils Denis, Jehan, Jacques et Antoine. Denis et Jacques succèdent à leur père, ainsi peut-être que leur beau-frère Jehan Gagnon, mari de leur soeur, Roulline Chastel, et qui est dit hôtelier. Mais, en d'autres maisons où pendent l'image de Saint Jacques, l'image de Ste Barbe, les Quatre-Fils, aux Croix-Chemins et à Ste-Anne on reçoit aussi des voyageurs. En 1595, le 4 juin, en l'hostellerie du *Cheval Blanc*, se traite le contrat de mariage qui fera de Macé Pichon, fils de feu Macé et de Catherine Goddin, l'époux de Jehanne Chastel, fille de feu Antoine Chastel et de Jeanne Creste. Pendant le demi-siècle suivant, le *Cheval Blanc* s'appellera Maison de Macé Pichon, et de grandes décisions de départ pour le Canada se prendront dans chaque famille de Tourouvre⁶⁵, après maints débats dans cette maison.

Les La Vove, seigneurs de Tourouvre

Il n'est peut-être pas inutile de dire un mot de ceux qui, par leur présence et leur action permanentes, donnèrent à Tourouvre son importance. Seigneurs temporels de Tourouvre, de la Poterie, de Randonnai, de Brésolettes, de Lhôme-Chamondot, Bubertré, ils descendent des Tourneboeuf, vieux seigneurs dont le souvenir se perd dans la nuit des temps. Leur dernière héritière, Michelle de Tourneboeuf, en 1456, épousa Pierre de La Vove, cadet de la plus ancienne et de la plus considérée maison du Perche⁶⁶. Le nom de plusieurs d'entre eux revient au sujet de nos émigrants.

Ils se succédèrent dans l'ordre suivant :

Après Pierre, époux de Michelle de Tourneboeuf, leur fils Galeran de La Vove de Tourouvre, mort en 1532, et, de père en fils :

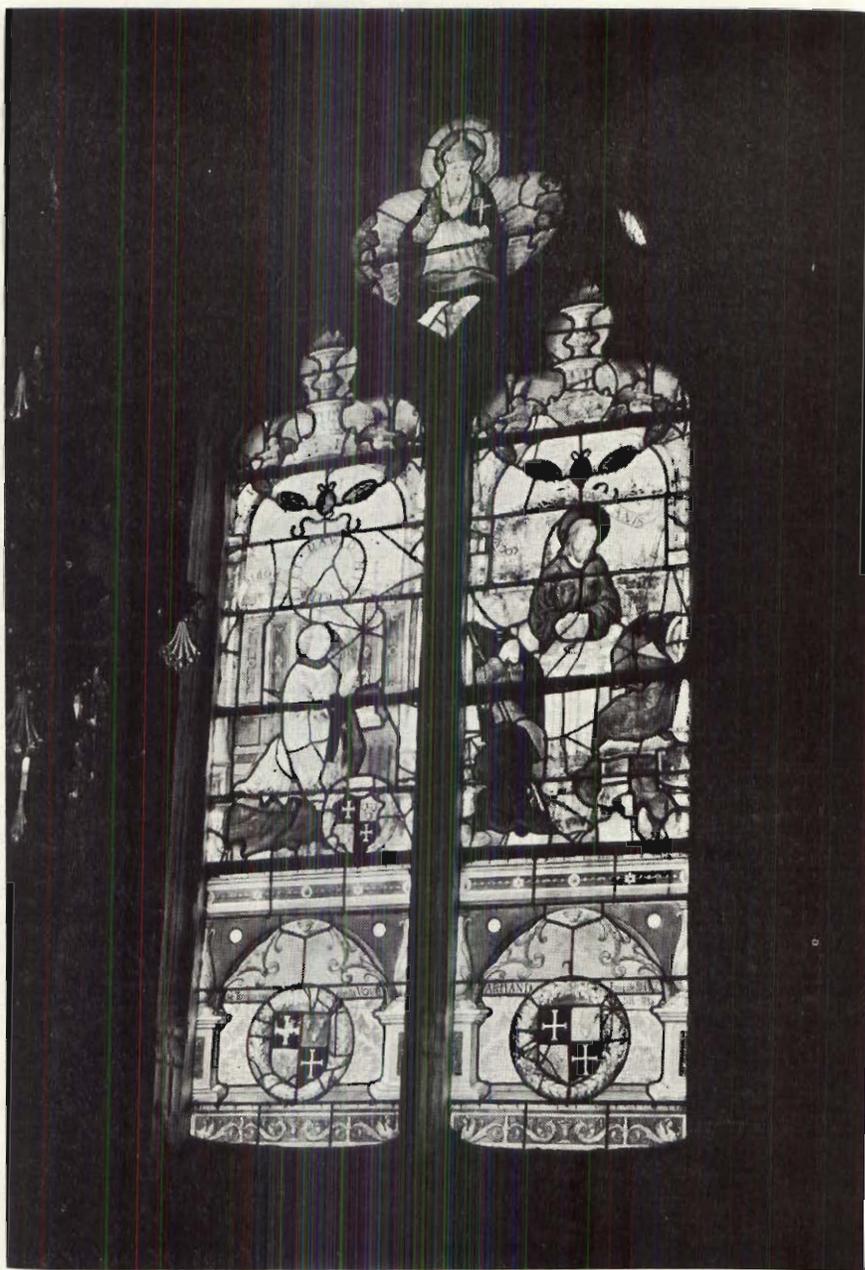
Robert I (1504 † 14 avril 1574),

Alexandre (1545 † juin 1595),

Robert II (1574 † juin 1654),

65 — Pour qui veut connaître la vie hôtelière à Tourouvre, au XVI^e siècle, nous renvoyons aux actes des 17 janvier 1563, 13 août 1567, 26 octobre 1569, 5 décembre 1569, 22 mars 1582, 19 septembre 1591, 3 mars 1603... au minutier de Tourouvre.

66 — Le ravissant manoir de La Vove du X^e - XVI^e siècle élève encore ses gracieuses tourelles dans la vallée de l'Huisne entre Mauves et Corbon à une quinzaine de kilomètres de Tourouvre.



*Vitrail de l'église de Tourouvre. Messire de Tourneboeuf, curé de Tourouvre, adore le Christ avec les pèlerins d'Emmaüs; au-dessous ses armes et une inscription mal restaurée indiquant que son arrière arrière neveu, Jean Armand de la Vove, de Tourouvre, évêque et comte de Rodez, l'a restauré.
A gauche, un des cinq beaux lustres de cristal.*

Antoine I (12 juillet 1618 † 18 mai 1705),
 Antoine II (10 février 1666 † 1er janvier 1706),
 Antoine Joseph (30 août 1702 † après 1781),
 Jean Joseph Armand (24 août 1725 † 16 avril 1759).

Cette sèche énumération ne donne qu'une piètre idée du prestigieux passé qu'ils représentent où leurs vertus guerrières et chrétiennes furent au service du Roi et firent connaître sur les champs de bataille et à la cour le nom de Tourouvre.

Les Confréries

La lecture de certains actes nous fera rencontrer deux associations à but très différent. L'une, la *Confrérie de Charité*, vouée à l'ensevelissement des morts, « érigée en l'église de Tourouvre en l'honneur de la Sainte Vierge et de Monsieur Saint Sébastien », existait pense-t-on dès le XIII^e siècle mais fut « érigée de nouveau⁶⁷ en 1554 ». Si elle n'existe plus de nos jours, le Canadien amoureux du passé peut aller faire un tour dans la voisine Normandie, au diocèse d'Evreux, où tant de villages ont encore leurs charitons : frères servants, prévost, échevin, crieur⁶⁸ . . .

Les Tourouvrais sont restés fidèles à faire escorte aux morts après qu'un d'entre eux soit allé, de maison en maison, prévenir du décès et des obsèques suivant la coutume de l'ancien crieur. Mais ils n'ont plus ces archaïques ornements qui devaient rendre si coloré l'aspect du village. Le musée percheron à Mortagne conserve des ornements de la *Charité de Loisé*; ils sont beaux mais noirs; ceux de Tourouvre étaient rouges avec les figures de la Vierge et de Saint Sébastien brodés. Les ornements sacerdotaux du chapelain de la Charité étaient assortis aux costumes, tout en respectant les couleurs liturgiques⁶⁹.

67 — Le 16 juillet 1553, Robert de La Vove, Seigneur de Tourouvre, son frère Jehan, Jehan Pinguet l'ancien, Jehan Pinguet le jeune, Denis Chastel, Pierre Navarre, Simon Creste, Denis Loyseau, et une quinzaine d'autres habitants de Tourouvre, décident d'envoyer une supplique à « Révérend Père en Dieu Mgr l'Evêque de Chartres », et requérir certaine confrérie appelée Charité, être érigée, fondée et ordonnée en l'honneur de Dieu, de la Vierge Marie et de Monsieur Saint Aubin (*sic*), d'où de nombreuses donations dès 1553 et en 1554, (Longs actes au minutier).

68 — Monsieur le Curé d'Ailly (Eure) abbé Louis Corbet, a publié en 1959 un très charmant album sur *les Charités en Normandie*, magnifiquement illustré, imprimé chez Jobard, place Darcy, à Dijon.

69 — Un contrat du 31 mars 1573 nous donne une idée du faste qu'aimaient nos ancêtres Tourouvrais. « Alexandre Provost, maître brodeur, demeurant en la ville de Chartres, paroisse Saint Martin, s'oblige par ces présentes à noble homme Philibert de Glacebourg, seigneur de la Roslière (en Tourouvre) comme échevin de la Charité de Tourouvre, à Anthoine Chastel, provost d'icelle Charité, à Pantaléon Loyseau, Jehan Trouessin, Damien Loyseau, Laurent Ollyvier et Guillaume Roussin, frères servants d'icelle Charité de Thorouvre, pour faire et parfaire de son état de brodeur une chasuble, deux tuniques, une chappe et un corporal, le tout fait d'étoffe de velours vyollet, les orfrais faites de satin de Bourges rouge. Il y aura au chaperon de la chappe un Saint Sébastien avec les traits, aux orfrais des ymaiges accoustrées de broderie d'or et fleurons, item à la chasuble et à la chappe une Notre-Dame et un Saint Sébastien et au devant un Saint Aubin. Item aux tuniques quatre ymaiges faites en pareille essence que la chappe, chasuble et tuniques. Et avec que ce faire

Cette splendeur des cérémonies religieuses était la vie poétique et artistique de nos ancêtres. Nous les aimons davantage parce qu'ils aimaient le beau mis au service de la beauté parfaite.

L'autre confrérie est celle du *Saint Rosaire*, dévotion qui commença après 1571 dans la chrétienté et était et reste un moyen de repenser les vérités de la foi chrétienne par la méditation sur les saints mystères. Du point de vue historique, nous avons beaucoup perdu par la destruction et la dispersion des tableaux du *Saint Rosaire*, où la Vierge était accompagnée de véritables portraits. Si le pèlerin va au pays de Marin Chauvin, à Saint-Mard-de-Reno, il en retrouvera un, toujours à sa place en l'église. Mais à Tourouvre, il y a tout lieu de regretter l'oeuvre que Maître Jean Bohain, par contrat passé le 22 mars 1639, s'était engagé « de faire et parfaire et rendre prêt en son état » suivant le devis fait entre lui et honnêtes hommes Michel Rivard et Denis Chastel, trésoriers du trésor et fabrique Saint Aubin de Tourouvre⁷⁰. Il n'y en a plus trace, non plus que de l'autel du Saint Rosaire dans la chapelle de la Vierge, remplacé vers 1820 par l'autel de la chapelle Sainte Nicole⁷¹ au bas côté gauche, primitivement placé dans le chœur. Cet autel avait provoqué « la rupture et déplacement du maître autel » comme l'indique un constat du 19 juin 1639, où le vieux seigneur Robert II exprime son opposition à cette nouveauté. Mais ce fut l'occasion de faire exécuter le maître-autel que nous pouvons admirer encore aujourd'hui.

Les Confréries, le soin à embellir la maison de Dieu, nous montrent l'esprit de foi des Tourouvrais du XVII^e siècle; leur vie en est tout imprégnée⁷².

Nos Tourouvrais avaient une dévotion particulière à Saint Gilles, l'ermite du Gard, un des quatorze saints auxiliaires qu'on invoque contre les terreurs et qui, suivant la légende, fit retraite à l'entrée de la forêt de la Trappe en un lieu qui s'appela Saint-Gilles et où sa chapelle subsista longtemps⁷³. Il ne reste pas pierre sur pierre de cet oratoire, mais on

pour le cryeur à sa tunique une ymaige de Notre Dame et au derrière une ymaige de Saint Sébastien... Lesdits ornements fournis d'étole et fanion pareils desdits ornements et accoustrés de franges, ainsi qu'il appartient». Parmi les frères servants, je crois Pantaléon et Damien grands oncles de Jacques Loyseau le Canadien, et Guillaume Roussin grand-oncle de Jean Roussin qui, veuf, partira en 1650 avec ses quatre enfants pour le Canada.

70 — Michel Rivard, propre oncle de Nicolas et Robert, émigrants canadiens.

71 — Sainte Nicole était un prieuré dépendant de l'abbaye de la Trappe. Voir Pitard : *Fragments historiques sur le Perche*, Mortagne, 1866, p. 443. Il n'en reste que le vieux puits; on y voit de vieux bâtiments séculiers, qui furent transformés en maisons forestières, actuellement inhabitées.

72 — Les baux de ferme pour les cultivateurs, les paiements, pour les marchands, ont la fête d'un grand saint pour échéance : Saint Martin, l'apôtre des Gaules, Saint Rémy l'évêque de Reims, qui, en baptisant le chef franc Clovis, fit de la France la fille aînée de l'Eglise, Saint Michel, l'ange fidèle, les fêtes de la Vierge, la Chandeleur, Saint Aubin, Saint Gilles, etc.

73 — Le 18 Septembre 1558, M. Nicolas Tortuel, Prêtre demeurant à Moussonvillers, curé de la chapelle et Eglise St Gilles des Bruyères, en la Paroisse de Tourouvre, s'engage envers les Trésoriers de l'Eglise de Tourouvre d'entretenir ladite Chapelle St Gilles de linge, calices, maçonnerie, couverture, grilles de fer, etc... Le 24 août 1565 « en la présence de moi, Gilles Chouaiseau, tabellion, furent pré-

voit dans l'église Saint Aubin, de Tourouvre, la statue de Saint Gilles qui l'ornait.

La dîme saint Aubin

Deux journées pendant des siècles étaient l'occasion d'une grande animation dans le bourg : le jour de la Pentecôte où se faisait une généreuse distribution « de miches et d'aumônes » dans la ferme du château, et le dernier dimanche de juin « jour saint Aubin »⁷⁴ où les trésoriers de la fabrique, à l'issue des vêpres, mettaient aux enchères la dîme Saint Aubin⁷⁵ située « au delà de l'eau », c'est-à-dire prélevée sur la partie de la paroisse vers Autheuil, au delà de la rivière de Commauche. Plusieurs des ancêtres de nos émigrants, comme François Lousche, et Henry Pinguet les années précédant son départ, furent adjudicataires de la dîme Saint Aubin. C'était la consécration d'une position solide dans le monde des marchands; outre le prix principal, le « vin du marché » était destiné à l'entretien du luminaire de l'église, tandis que dix boisseaux de pur froment étaient prélevés pour les communions pascales et soixante boisseaux du meilleur grain servaient aux pains offerts à la Pentecôte, sous la présidence du Curé ou de son vicaire, en surplis et bonnet carré, aux pauvres de Tourouvre et des paroisses circonvoisines.

Le canton de Tourouvre

Le canton de Tourouvre est plus étendu que le bourg et ses villages : Autheuil, La Ventrouze, Randonnai, Normandel, Prépotin, Bresollettes, Champs, Lignerolles, Bivilliers, Buberté, Beaulieu en font partie⁷⁶. Pour suivre nos partants un relevé du plan cadastral, une carte de ce canton et de ceux très voisins de Longny avec La Lande, Marchainville, Mortagne avec Saint-Mard-de-Resno, etc., seront bien plus parlants que toutes les explications.

Le pèlerin canadien qui ira à trois kilomètres de Tourouvre trouvera la charmante église de Bivilliers, où Madame de La Peltrie, future compagne de Marie de l'Incarnation et bienfaitrice des Ursulines de Québec, venait prier. L'église n'a pas changé... Le manoir où habitait Madame

sents Me Jehan Trousse, prêtre, âgé de 40 ans, Me Jean Lambert, prêtre, âgé de 27 ans, Me François Méry, barbier et chirurgien, âgé de 30 ans, etc., qui attestent sur le dû de leurs serments » qu'un meurtre a été commis en la chapelle de Saint Gilles des Bruyères, assise en la paroisse de Tourouvre et « distant de demy quart de lieu ou environ ». « Et que en ladite chapelle et *en temps immémorial* on avait toujours accoutumé de dire et célébrer la Messe parce que c'est un lieu de bonne dévotion ».

74 — On fêtait ce jour-là la translation des reliques de St Aubin au Maître autel de Tourouvre. La fête de St Aubin est le 1er mars. Le premier adjudicataire de la dîme consigné aux registres du notaire est Jacques Trousse de la Babouynière, paroisse de Tourouvre.

75 — La dîme Saint Aubin avait été donnée au Trésor de l'Eglise par les Seigneurs de Tourouvre, le 11 août 1489, où une transaction avec le Curé et les trésoriers avait fixé les modalités de ce don. (Minutes de Me Choiseau, acte du 29 juin 1690).

76 — Toutes les églises sont anciennes. Autheuil et Champs particulièrement belles.

de La Peltrie⁷⁷ a cruellement souffert de l'abandon dont la Révolution de 1789 et les guerres de l'Empire furent cause pour tant de monuments. Le gros oeuvre subsiste et les fenêtres bouchées ont leurs meneaux⁷⁸. La route l'a séparé de ce qui était son parc avec un étang. Malgré cela, c'est un lieu de pèlerinage émouvant pour qui sait les vertus des mères canadiennes formées par les religieuses Ursulines et comment la main de Dieu conduisit cette jeune châtelaine au Canada.



Le cadran solaire du manoir de la Pelleterie

77 — De 1622 à 1627, temps de son mariage, Madame de la Peltrie y réside. Elle a pu être informée dès l'origine de la grande entreprise de Giffard par ses bonnes relations avec Le Bouyer de St-Gervais; nous la voyons marraine de Madeleine le Bouyer à Montagne le 3 mai 1632.

78 — Ferme habitée par Madame Poupry, née Lancelin, dont la famille en est propriétaire depuis le début du XIX^e siècle.

CHAPITRE TROISIÈME

Les contrats d'engagement

Contrat n° 1 : JEAN MÉRY

Nous n'insisterons pas sur le contrat de Jean Méry, manoeuvre demeurant au village de la Gaserie, paroisse de Tourouvre, qui s'était engagé le 29 janvier 1646 envers honorable M^e Pierre Juchereau, demeurant à Feings, et envers Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, de présent à Tourouvre. Trois mois après, en présence de Jean Visage et de Denis Fanuel, il se désiste avec le consentement de ses engageurs à qui il rend l'avance de soixante livres qui lui avait été consentie.

Ce premier contrat n'était pas la première vocation canadienne de Tourouvre et de ses environs. Nous l'avons déjà vu, il y avait eu, au printemps de 1634, dans un des navires transportant Robert Giffard, les départs d'Henri Pinguet, de Louise Lousche, sa femme, et de leurs trois enfants. Les Juchereau avaient, dès ce premier voyage, emmené et ramené avec eux les trois Gagnon de Tourouvre et de La Ventrouze, dont nous reparlerons, et Charles Pierre, de l'Hôme. Noël Juchereau avait pris comme serviteur Jean Maunoury, de Renouard, paroisse de Tourouvre, qui revint en France en 1643, après trois ans de séjour⁷⁹. Tous avaient parlé de ce qu'ils avaient vu. Des lettres arrivaient du Canada : Guillaume Pelletier, mari de Michelle Mabile, écrit à son beau-frère, Jean Rousseau, mari de Madeleine Mabile; nous avons connaissance d'une lettre datée du 5 octobre 1642 où il le prévient d'une somme d'argent que lui remettra de sa part Mathurin Gagnon, accompagnant en France M^e Jean Juchereau, sieur de More.

⁷⁹— Documents en date du 9 mars 1643 (archives du notaire de Tourouvre), publiés au dernier chapitre.

Depuis 1622, où Robert Giffard y a fait un premier voyage, nombre d'allées et venues rendaient ce lointain Canada moins mystérieux et les réalistes Percherons savaient à quoi ils s'engageaient.

L'exemple était venu de haut avec madame de la Peltrie, arrivée à Québec, le premier août 1639. Celle-ci entretenait des relations avec le Perche; elle dut régler ses affaires à la mort de son beau-père en 1641, et correspondit avec ses beaux-frères⁸⁰.

Les documents qui suivent signalent les détails qui différencient parfois la condition des « partants » ou de leurs établissements et sont curieux par le fait que nous voyons presque toutes les parties prenantes apparaître les unes ou les autres dans les différents contrats et dans les actes paroissiaux, restituant ainsi ce qu'ils étaient les uns pour les autres, des « parents, voisins et amis » . . .

Seule la piété filiale des Canadiens donnera leur valeur à l'ensemble de ces documents.

Contrat n° 2 : MATHURIN PROVOST

Le 6 février 1646, Mathurin Provost demeurant au lieu de la Gaignonnière, paroisse de Tourouvre, s'engage devant Pierre Juchereau, sr des Moulineaux demeurant à Feings, présent, et devant Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, demeurant à Québec, absent, d'aller servir pendant trois ans au pays de la Nouvelle-France, de son état de manoeuvre, Jean Juchereau, sieur de More, père dudit Nicolas, qui le nourrira de tous vivres⁸¹ selon sa condition, lui fera passer et repasser la mer, lui donnera cent vingt livres par an, dont soixante sont payées d'avance. Témoins Michel Malenfant et Guillaume Geslain demeurant à Tourouvre et Eustache Chanin de la paroisse Notre Dame de Mortagne. Mathurin Provost ne sait pas signer.

Sa famille : *1548, 5 juin* — Jehan Héron, maçon, vend à noble Homme Jehan de la Vove, sr de Villiers et de la Forge, des pièces de terre, l'une de deux boisseaux sise à la Gaignonnière joignant le seigneur de Tourouvre et Barnabé Gaignon, une autre d'un boisseau, sise également à la Gaignonnière, joignant d'un côté Roullin Provost, de l'autre Jehanne Gaignon et d'autre bout Jehan Martheau.

1569, 29 décembre — Inventaire fait à la requête de Michelle Gaignon, veuve de Raoullin Provost, des biens meubles et ustensiles de maison appartenant à ladite veuve, en présence de son fils aîné Jehan Provost.

80 — Le manoir de la Pelleterie en Bivilliers fut cédé par elle à son beau-frère Claude Gruel vers 1642, après la mort de son beau-père, Emmanuel Philibert Gruel le 20 mai 1641 (voir: Mr H. Hiboust, *Recherches sur la Maison de Touvois*, 1960, chez l'auteur, Les Forges à Montchevrel (Orne).

81 — Les nombreux contrats d'apprentissage, passés à Tourouvre portent parfois que le jeune ouvrier est nourri, sauf de pain, qui est fourni par ses parents. Ne serait-ce pas pour cela qu'on a écrit ici, *tous vivres ?*

Témoins : Barnabé Gagnon et Valentin Martheau⁸² proches voisins de ladite veuve.

Ce même 29 décembre 1569, renonciation de communauté entre Michelle Gagnon d'une part et Jehan Provost, son fils, et Mathrye Martheau, femme dudit Jean d'autre part « Nonobstant que par cy-devant ils aient demeuré ensemble, mangé et conversé les uns avec les autres en une même maison, tout à un pain et un pot » — mêmes témoins qu'à l'acte précédent.

Nous donnons ces quelques actes sur Mathurin Provost (bien qu'à notre connaissance il n'ait pas fait souche au Canada) parce qu'il est de la même famille que les Gagnon, probablement petit-fils de ce Jehan Provost et de cette Mathrye (diminutif de Mathurine) et fils ou neveu de Mathurin Provost qui est le parrain de Mathurin Gagnon.

Avant de partir, le 4 avril 1646, en la maison du notaire à Tourouvre, Mathurin Provost manoeuvre demeurant au lieu de la Gagnonnière en la paroisse de Tourouvre, constitue procureur M^e Gilles Le Fort⁸³ pendant le temps qu'il « sera en la Nouvelle France où il a dit aller faire sa demeure ».

Contrat n^o 3 : FRANÇOIS MABILLE

1646, le 19 mars, François Mabile demeurant au lieu de la Bretonnière, paroisse de Tourouvre, s'oblige à et envers Jean Juchereau, sieur de More, demeurant à Québec, représenté par Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, demeurant à Feings, d'aller le servir de son état de scieur de long ou à autre exercice qu'il pourra faire⁸⁴ pendant cinq ans entiers à commencer du premier mai prochain, moyennant quatre-vingt-dix livres par an, payables à lui ou à telle autre personne indiquée par lui et sa nourriture pendant tous ces cinq ans. Témoins : M^e François Chastel et Gilles Le Fort, le jeune. François Mabile ne sait pas signer.

Sa famille : 1608, 8 décembre — Guillaume⁸⁵ et Gilles, les Mabile (frères) demeurant à la Gaserie, Paroisse de Tourouvre, payent huit solz de rente à Jehan Lullier, seigneur des Vergers, à Tourouvre.

Frères et soeurs de François Mabile :

1611 10 mars : Jean
1614 2 novembre : Jeanne

⁸² — Tuteur et curateur de Pierre Gagnon, père des trois Canadiens.

⁸³ — Maître Gilles Lefort, frère de l'émigrant Antoine Lefort, fut notaire par intérim entre 1660 et 70 ou 75. Mais là, il s'agit je pense de leur oncle Maître Gilles Lefort, procureur fiscal, au Baillage de Tourouvre. Ci-après contrat numéro 3, acte du 19 mars 1646, le neveu signe Gilles Le Fort le jeune.

⁸⁴ — Il est dit par ailleurs tréfiler, cloutier, marchand.

⁸⁵ — Guillaume est le père de Michelle Mabile femme de Guillaume Pelletier; cette famille sera, avec les Gagnon, parmi les premiers Tourouvrais à suivre les Juchereau et Henry Pinguet.

1616 9 mai : Madeleine
 1619 11 septembre : François
 1622 14 mars : Renée
 1628 9 octobre : Robert

Une autre soeur, Mathurine, ne dut pas être baptisée à Tourouvre.

Acte de baptême de François : Le XII septembre 1619, François, fils de Gilles Mabilie et de Gilette Tortu, sa femme, a été baptisé. Son parrain a été François Méry dit La Grouas qui lui a donné le nom, sa marraine Michelle (Mabilie), femme de Guillaume Pelletier (futurs Canadiens).

Jeanne Bignon (future femme de François Mabilie), baptisée le 20 Mars 1600, était fille de Pierre Bignon, fils de Vincent et de Denise Liodois, mariés le 20 Février 1594.

François Mabilie épousa Jeanne Bignon le 25 Février 1638. Leurs enfants : François, baptisé le 9 Novembre 1641 ; Pierre, baptisé le 8 Mars 1643 (son parrain Pierre Visage, est frère de René Visage, contrat n° 10).

(Registres de la paroisse Saint-Aubin de Tourouvre)

1642, 14 février — François Mabilie, fils Gilles conduit par son tuteur, Claude Rufray et promettant ratifier quand il en sera d'âge, d'une part, et Simon Fanuel et Mathurine Mabilie, sa femme, d'autre part, mettent en deux lots les maisons et héritages à eux venus et échus des successions de défunts Gilles Mabilie et Gilette Tortu, sa femme, père et mère desdits François et Mathurine, situés au lieu de la Gaserie, paroisse de Tourouvre, joignant Guillaume Pelletier, à cause de sa femme (Michelle Mabilie), d'autre côté Pierre Cochereau et le seigneur de la Rosière.

1644, 15 août — François Mabilie, fils Gilles, cloutier, demeurant au lieu de la Bretonnière, paroisse de Tourouvre, vend à Claude Mabilie (frère de Michelle et fils de Guillaume) deux fermes de maison à la Gaserie qui lui sont venues de ses parents et une pièce de terre acquise de la veuve Gilles Méry, contre une vache à poil rouge, et valant trente livres, plus vingt-cinq livres payables en un an. Mais, en

1644, le 5 septembre — Claude Mabilie remet les maisons à son cousin François, qui lui rend sa vache.

1645, dernier février — François Mabilie, demeurant à la Bretonnière, paroisse de Tourouvre, s'engage à payer à Jean Fanuel, fils de François, marchand, demeurant à Tourouvre, douze livres dix-sept solz, tant pour dépenses de taverne faites en sa maison que pour marchandises vendues par ledit Fanuel, dont il s'est tenu content.

1645, 6 mars — François Mabilie et Jeanne Bignon, sa femme, s'obligent à payer à la Pentecôte 30 livres à Charles Hubert, cloutier à Randonnai. *En marge* : réglé le vingt-cinq juin 1645.

1645, 15 juin — François Mabilie, marchand, demeurant à la Bretonnière, y passe une procuration en blanc pour poursuivre Alexandre Baril, marchand à Longny, et recouvrer cinquante et une livres (moins six livres) pour vente de cidre. Témoins : Michel Malenfant et Jean Massard, fils de Jean.

1646, 8 janvier — François Mabile, tréfilier, demeurant à la Bretonnière, se faisant fort de Jeanne Bignon, sa femme, vend pour 45 livres à Jean Rousseau, demeurant à la Gazerie, une étable et une pièce de terre sise à la Gazerie, joignant Guillaume Pelletier.

A l'inventaire des biens de la succession de feu Maître Noël Juchereau⁸⁶, fait par Maître Audouart, notaire à Québec le 7 octobre 1649, au passif il est dû à François Mabile 90 livres pour la troisième année de ses services.

François Mabile, ses cinq années finies, devant M^e Audouart de Saint-Germain, notaire à Québec, le 1er octobre 1651 transporte à Jean Juchereau de Maure 46 livres de dette que Jacques Goulet⁸⁷ a vis-à-vis de lui, dont ledit Sieur Juchereau lui verse 16 livres tout de suite et lui promet 30 livres payables à la Toussaint, date probable du retour de François Mabile auprès de sa famille.

Contrat n^o 4 : JACQUES LE ROY

1647, le 12 février, Jacques Le Roy, manoeuvre, demeurant en la paroisse de Sonchamp-près-Rochefort, généralité d'Orléans, près Saint-Arnould en Yvelines, mais de présent à Tourouvre, s'oblige envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, demeurant en la Nouvelle-France, représenté par Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, son frère, demeurant à Tourouvre, d'aller le servir trois ans en la Nouvelle-France, moyennant qu'il le fera passer et repasser, le nourrira et lui donnera cent livres par an. Témoins : M^e Antoine Beurrier, prêtre, et Antoine Pichon, demeurant à Tourouvre: Jacques Le Roy ne sait pas signer.

Autres actes à son sujet

Un acte du 14 janvier 1647 nous apprend que Jacques Le Roy est venu à Tourouvre pour louer tous ses biens sis en la paroisse Notre-Dame d'Aspres à Mathieu le Frustel, représenté par Maître Thomas

86 — P.-G. Roy, *Inventaire des Greffes des notaires*, (vol. I, Québec 1942, page 35) acte du notaire Audouart, 7 octobre 1649 : inventaire de la succession de Noël Juchereau, à la réquisition de Geneviève Juchereau, épouse de Charles Le Gardeur de Tilly. (Cet inventaire révèle encore d'autres noms de serviteurs de Noël Juchereau. Il est dû, y lit-on, six vingt livres à Jacques Goulet, — baptisé à Normandel, le 17 avril 1615, fils de Thomas Goulet et d'Antoinette Feillard, frère de père de Louise Goulet, baptisée à la Poterie au Perche le 26 août 1628, qui ira aussi faire souche au Canada avec son mari René le Tartre. Voir pour la famille maternelle de Jacques Goulet le chapitre Aubin Lambert, — un de ses serviteurs dont les deux fils épousèrent une petite-fille de Jehan Guyon et une petite-fille de Zacharie Cloutier).

87 — Meunier de Noël Juchereau, *Dictionnaire Tanguay*, page 277. Jacques Goulet, baptisé à Normandel le 17 avril 1615, fils de Thomas Goulet et d'Antoinette Feillard, est le cousin germain d'Aubin Lambert. Il partira pour le Canada ainsi que sa soeur de père, Louise Goulet, baptisée à la Poterie en Perche le 26 août 1628 et le mari de celle-ci, René le Tartre.

Estas. Ce bail est fait contre 25 livres par an et les rentes et devoirs que sont tenus faire lesdits héritages aux seigneurs d'Aspres et de la Gatine.

Après son engagement, le 18 février 1647, Jacques Le Roy, fils d'Alain, constitue son procureur M^e Thomas Estas, demeurant à la Brosse, par Notre-Dame d'Aspres⁸⁸, et lui vend pour 33 livres sept solz, une créance qu'il a sur Simon Brosset de la paroisse Notre-Dame d'Aspres.

Le nom de Jacques Le Roy ne figure pas au dictionnaire de Mgr Cyprien Tanguay. Cependant, trois actes passés devant M^e Audouard de Saint-Germain nous prouvent qu'il a fait un long séjour au Canada :

1649 : le 7 octobre, succession de Noël Juchereau : « est dû à Jacques Le Roy, serviteur, la somme de 158 livres ».

1661 : 18 juillet : obligation de Jacques Le Roy à Julien Mercier⁸⁹.

1662 : 23 décembre : concession de Jacques Le Roy à Louis Garnault.

Contrat n° 5 : JACQUES POUPAR

1647, 17 février — Jacques Poupard, laboureur, demeurant au bourg et paroisse de Longny, s'oblige par corps et biens envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, demeurant en la Nouvelle-France, pays de Canada, stipulant pour lui, Pierre Juchereau, sieur des Moulinaux, son frère, demeurant à Tourouvre, d'aller le servir trois ans à commencer du jour où il mettra pied à terre au pays de la Nouvelle-France, à charge de lui payer quatre-vingt-dix livres par an et de le nourrir du jour où il quittera ce pays jusqu'à celui de son retour. Témoins : Jean Vaudron, sergent et garde de la forêt du Perche, et Pierre Rotrou. Poupard a déclaré ne savoir signer.

Contrats nos 6 et 7 : JEAN MALENFANT et LOUIS GUIMONT

« Furent présents Jean Malenfant, manœuvre, demeurant au lieu de « Riant, paroisse de Tourouvre, et Louis Guimond, fils de François, demeurant en la paroisse de Tourouvre, au lieu de la Mulotière, lesquels volontairement ont promis et se sont obligés à et envers Maître Jean Juchereau, « Sieur de More, commis général des magasins de la Nouvelle-France et y « demeurant, absent, stipulant par Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis « son fils ad ce présent demeurant audit pays de la Nouvelle-France, savoir « est : de servir de leurs états de manœuvre ledit Maître Jehan Juchereau, « sieur de More, durant le temps, savoir : ledit Malenfant : 5 ans, et ledit « Guimond : 6 ans, à commencer du jour de l'embarquement qu'ils feront

⁸⁸ — Les Aspres (N.-D.-d'Aspres et Saint-Martin d'Aspres) à une quinzaine de kilomètres de Tourouvre en direction de Laigle, sont en Normandie. Les seigneurs de Tourouvre y avaient le riche domaine de la Gatine, d'où relations fréquentes entre Tourouvre et les Aspres.

⁸⁹ — Contrat n° 12, du 26 février 1647.

« pour aller au pays de la Nouvelle-France et finissant à pareil jour, à la charge de les nourrir pendant ledit temps et de les passer et repasser au lieu de l'embarquement. Et a été ce fait moyennant la somme de 40 livres Tournois audit Guimond par chacun an et outre une paire de souliers et un habit de serge de laine, sur tout ledit terme, et audit Malenfant la somme de 55 livres tournois aussi par chacun an, et sur tout ledit terme une paire de souliers, que ledit sieur de Saint-Denis a promis leur payer à l'an en an dont les parties sont demeurés d'accord devant nous notaire promettant tenir etc., obligeant etc., renonçant etc. Présents ad ce Maître François Chastel; avocat à Tourouvre et y demeurant et Jacques Coupeau demeurant au lieu de Longuetterre, Paroisse de Randonnay, témoins, qui ont avec ledit sieur de Saint-Denis et nous notaire signé etc. »

« Lesdits Malenfant et Guimond ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé par nous, notaire qui avons averti les parties de faire sceller les présentes suivant l'édit du roy. Approuvons en marge ce mot : cinq. »

Autres actes sur Jean Malenfant

Une obligation et un marché entre Jean Malenfant et Louis Le Comte passés devant Maître Audouard de Saint-Germain, notaire à Québec, le 25 juillet 1653, nous apprennent que Jean Malenfant, qui s'est acquitté de son engagement auprès de Jean Juchereau, s'engage à remplacer Louis Le Comte au service du sieur Pierre Delaunay, demeurant Côte Sainte-Geneviève, pour deux ans environ pour 6 x 20 livres par an, devant Charles Sevestre, commis général des magasins. Pierre Delaunay est depuis 1645 le garde de Henry Pinguet; le dictionnaire de Mgr Tanguay nous apprend aussi qu'il fut tué par les Iroquois le 28 novembre 1654. Malenfant, alors son domestique, a-t-il partagé son sort? Coïncidence tragique de destinée avec son compagnon de voyage...? Aucun texte à notre connaissance ne consigne ce funeste événement.

La tragique destinée de Louis Guimond

Il n'en est pas de même de Louis Guimond, auquel un de ses nombreux descendants, l'abbé Gaétan Guimont, a consacré une brochure⁹⁰ à l'occasion du tricentenaire de Sainte-Anne de Beaupré, sanctuaire national du Canada où, en 1658, il fut guéri miraculeusement. J'y renvoie le lecteur, tout en y faisant quelques emprunts.

Mgr Cyprien Tanguay, dans son *Dictionnaire généalogique*, nous dit que, fils de François Guimond et de Jeanne Delaunay, il fut baptisé à Champs⁹¹, canton de Tourouvre (à trois kilomètres de Lignerolles) en 1625. Son acte de baptême a disparu avec tous ceux de Champs de cette époque, aussi la date indiquée a-t-elle dû être empruntée à l'acte de mariage, célébré à Québec, avec Jeanne Bitouset (de Saint-Etienne du Mont, à Paris) le 11 février 1653. De cette union naquirent trois fils dont l'aîné mourut tout de suite, mais dont les deux autres, Joseph et Claude, laissèrent une postérité dont le petit livre de Monsieur l'abbé Gaétan Guimont indique l'importance numérique, la valeur morale et sociale.

90 — *Louis Guimont*, par l'abbé Gaétan Guimont, prêtre (1958).

91 — Possède une intéressante église du 12^e siècle, à une dizaine de kilomètres de Tourouvre.

Ce livre commémore le miracle dont fut l'objet Louis Guimont, subitement guéri en s'approchant du lieu où se construisait la première chapelle dite « des matelots ». La page 11 nous montre un joli dessin de cette chapelle, qui fut construite sur un terrain offert par Etienne Lessart, le 8 mars 1658, en avant de la basilique actuelle; là, le pauvre infirme vint poser « trois petites pierres dans les fondations », peu après le 13 mars, et, en faisant cet acte de piété, fut guéri⁹².

Louis Guimond s'était établi dans cette paroisse de Beaupré par un achat fait devant M^e Auber le 1er octobre 1657 de Claude Bouchart et Louis Garnier. Il y avait pour voisins deux Tourouvrais établis à Beaupré dès 1651 : Julien Mercier et Robert Giguère⁹³.

Si nous parcourons le répertoire des minutes de M^e Auber, nous lisons que le 14 juillet 1661, celui-ci procède, à la requête de la veuve Jeanne Bitouset, à l'inventaire des biens de défunt Louis Guimont. Nous n'avons pas de date plus précise, mais sur ce que fut cette mort sainte et héroïque, nous possédons des documents de première main. Un manuscrit de juin 1661, conservé au Séminaire de Québec, nous apprend que « le 18 de ce mois à 8 h. du matin commença le massacre ou capture de plusieurs personnes à Beaupré et à l'île d'Orléans par les Iroquois descendus de Tadoussac . . . on parlait de 8 à Beaupré et 7 à l'île d'Orléans, ce qui s'est trouvé vrai ».

Parmi les captifs, était Louis Guimond. Son contemporain, le P. Hierosme Lallemand, a publié, dans les *Relations* que les Pères de la Compagnie de Jésus envoyaient en France, des extraits des lettres que le jeune Jean-François Hertel⁹⁴, captif de ces mêmes sauvages Agnierons⁹⁵, écrivit sur des écorces d'arbre et fit passer par un Sauvage à sa mère et au Père Lemoine, son ami, en signant « votre pauvre Fanchon » : « Je n'ai presque plus de doigt, aussi ne vous étonnez pas si j'écris mal. J'ai bien souffert depuis ma prise mais j'ai bien prié aussi . . . Connaissez-vous Louis Guimond pris cet été. Il a été assommé de coups de bâtons et de verges de fer; on lui en a tant et tant donnés qu'il est mort sous les coups; mais cependant il ne faisait que prier Dieu, tellement que les Iroquois enragés de le voir toujours remuer les lèvres pour prier . . . (les) lui coupèrent . . . que cela est horrible à voir! et néanmoins il ne laissait pas encore de prier, ce qui dépitait tellement les Iroquois qu'ils lui arrachèrent le coeur de la poitrine, encore tout vivant et lui jetèrent au visage ». Le lieu de la Mulotière en Tourouvre où vécut Louis Guimont

92 — D'après les *Relations des Jésuites*, année 1667, page 30, et les Récits manuscrits conservés au Séminaire de Québec, datés de 1680 et authentifiés par Monseigneur de Laval, évêque de Québec, par l'abbé Morel, curé de Sainte-Anne, en 1668.

93 — Indications portées sur le plan des concessions de Sainte-Anne conservé au Séminaire de Québec, reproduit p. 9 de la brochure de l'Abbé Guimont. Julien Mercier a été engagé par le contrat n° 12 et nous donnerons aussi quelques actes concernant Robert Giguère, (pp. 45 ss. et 123 ss.).

94 — a) Préface du *Dictionnaire* de Mgr Cyprien Tanguay.

b) Voir *Histoire des Grandes Familles françaises du Canada*, par l'abbé DANIEL, Montréal, p. 399. J. F. Hertel est né en 1643 aux Trois-Rivières. Après sa captivité, il fut libéré, se maria, fut anobli par Louis XV (sous la régence) et eut une nombreuse lignée.

95 — Tribu particulièrement cruelle parmi les Iroquois.

est marqué de ce souvenir héroïque. On y voudrait un mémorial comme celui qui vient d'être élevé au rang du Rocher (Cap Saint-Ignace) rappelant, même très modestement, son souvenir⁹⁶.

Les registres notariaux de Tourouvre ne contiennent rien sur François Guimond et Jeanne Delaunay, mais que de Guimond ont vécu à Champ, à Lignerolles, à Tourouvre même où un vieux fief, la Guimondière, aujourd'hui la Saunerie, portait leur nom, ce qui indique une très ancienne « demeure » ! »

N'ayant pas de fil conducteur, je ne puis déterminer quels sont ceux qui furent leurs ancêtres parmi tous les clients des notaires Choiseau qui portent le nom de Guimond.

Le chirurgien François Méry [cité aux actes concernant Giffard, Maître Juchereau, Pinguet, etc . . .] est le mari de Jeanne Guimond, de Champs.

Contrat n° 8 : RENÉ DUTEIL

1647, 18 février : René Duteil, manœuvre, demeurant au lieu de la Couldrays⁹⁷, paroisse de Bubertré, s'oblige envers Maître Jean Juchereau, sieur de More, demeurant en la Nouvelle-France, absent, stipulant pour lui Nicolas Juchereau, sieur de Saint-Denis, demeurant audit pays de la Nouvelle-France, de présent en ce lieu, d'aller servir ledit Juchereau au pays de la Nouvelle-France, pendant trois ans, depuis l'embarquement à La Rochelle où il sera conduit, passera et reviendra aux frais dudit Juchereau, nourri par lui les trois ans et payé cent livres par an. Duteil ne sait pas signer.

Autres actes

Mêmes jour, lieu et heure : René Duteil transporte à François Duteil son frère, laboureur, demeurant au bourg de Tourouvre, tous ses biens immeubles et meubles sis en la paroisse de Bubertré à charge d'en payer les cens et rentes et ce pour 300 livres.

Même jour : René Duteil constitue son frère son procureur, pour poursuivre l'exécution des jugements donnés à son profit à Mortagne contre Nicolas Doulcet. Témoins : Olivier Ailleboust, demeurant à Tourouvre et Pierre Deshays, demeurant en la paroisse de Courgeout au lieu des Mares.

9 avril 1647 : René Duteil, laboureur, demeurant à la Couldrays,

⁹⁶ — Ces souvenirs ont été évoqués à l'inauguration du monument de Sainte Anne à Tourouvre au Carrefour Sainte-Anne, sur la route de Paris, le 27 juillet 1958. *Mémoires de la Société Généalogique canadienne française*, vol. XII, n° 7, 1961, p. 206.

⁹⁷ — A ne pas confondre avec « les Coudrais », en Tourouvre.

paroisse Bubertré, nomme son procureur général M^e Jean Ailleboust, avocat à Mortagne⁹⁸.

René Duteil n'est pas cité par Monseigneur Tanguay et ne semble pas avoir laissé trace au Canada.

9^e, 10^e et 11^e contrats :

PIERRE PIAU, RENÉ VISAGE, DANIEL TRÉMOND

1647, 18 février : Pierre Piau, René Visage et Daniel Trémond, demeurant tant au bourg que paroisse de Tourouvre, s'engageant d'aller servir M^e Jean Juchereau, sieur de More, au pays de la Nouvelle-France, stipulant pour lui son fils Nicolas Juchereau, pendant trois ans, moyennant 60 livres par an audit Piau, 50 livres audit Visage, 55 livres audit Trémond, avec une paire de souliers pour Visage, et un habit pour Trémond. Ils ne savent pas signer. Ils ne sont pas restés au Canada.

Famille Piau

Maurice Piau, de la paroisse de Charencey, le 30 mai 1568, achète du blé à Nicolas du Pont de Moussonvilliers.

1652 : *Le vendredi 13 juin*, devant le notaire de Tourouvre, contrat de mariage de Pierre Piau, fils de feu Marin et de Jeanne de Payne, ses père et mère, et Françoise Lenoir, fille de Pierre Lenoir et de Marie Beulle. Jean Piau, oncle dudit Pierre, et Françoise Hugot, sa femme, lui font, en faveur de ce mariage, une donation entre vifs de leurs biens dont ils se réservent l'usufruit.

1655 : *Mardi 2 mars* à Tourouvre, acte signé de Pierre Piau où il est aussi question de Françoise Lenoir, sa femme.

1656 : *le 12 janvier* : Jeanne, fille de Pierre Piau et de Françoise Lenoir, fut baptisée, sa marraine Jeanne Fromentin, femme de Noël Dangereux, son parrain Nicolas Huet, fils de Jean. (Registres paroissiaux de Tourouvre).

Famille Visage

a) 1633 : *17 mai* — Jean Visage, laboureur demeurant au lieu de la Forge, paroisse de Tourouvre, achète de Jean Ripault, son beau-frère, et de Françoise Pellicot, son épouse, la moitié d'une maison à Mortagne en indivis, joignant ledit acquéreur à cause de sa femme.

b) 1636 : *23 avril* — Jean Visage âgé de 42 ans, fait l'expertise des haies de la métairie de Brésolettes appartenant au seigneur de Tourouvre et recommence, *le 25 juin*, avec François Le Torneux, de l'Enclose, paroisse de Tourouvre, âgé de 65 ans.

98 — Beau-frère de Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux.

Je vous prie de m'excuser
pour ce que je ne vous envoie
pas de nouvelles plus tôt
car j'ai été malade
et j'ai eu beaucoup de
travail à faire.

Je suis
à Paris
le 15 Mars 1666
Chouazeau

Je vous prie de m'excuser
pour ce que je ne vous envoie
pas de nouvelles plus tôt

Je vous prie de m'excuser
pour ce que je ne vous envoie
pas de nouvelles plus tôt
car j'ai été malade
et j'ai eu beaucoup de
travail à faire.
Je suis
à Paris
le 15 Mars 1666
Chouazeau

Je vous prie de m'excuser
pour ce que je ne vous envoie
pas de nouvelles plus tôt
car j'ai été malade
et j'ai eu beaucoup de
travail à faire.
Je suis
à Paris
le 15 Mars 1666
Chouazeau

Page précédente : Contrat d'emprunt de Julien Mercier, 25 février 1647

c) 1645 : 30 mars : Partage entre Jean Ripault et Jean Visage, veuf de Marguerite Ripault, se faisant fort de Jean, Pierre, René, Noël et Anne⁹⁹ Visage, leurs enfants, de la succession d'une nièce.

Acte postérieur

1658 : 14 juillet : René Visage, laboureur, demeurant au lieu seigneurial de la Forge, paroisse de Tourouvre, remet aux mains de Pierre Juchereau, sieur des Molineaux, et de Charles Lucas, marchand, demeurant à Bivilliers, l'effet de l'adjudication de la récolte de la dime Saint-Aubin, appartenant au trésor de l'Eglise de Tourouvre, située en ladite Paroisse de l'autre côté de la rivière de Commeauche.

Famille Trémond

Aucun document particulier. Les Trémond forment une dynastie de marchands aux XVI^e et XVII^e siècles à Tourouvre.

Contrat n° 12 : JULIEN MERCIER

1647. 25 février : « Fut présent Jullien Mercier, manoeuvre, demeurant « au lieu de la Grandinière, paroisse de Tourouvre, lequel a volontairement « promis et s'est obligé par corps et biens, à et envers Me Noël Juchereau « sieur des Chastellées, demeurant à Québec en la Nouvelle-France, absent, « stipulant et acceptant pour lui, Pierre Juchereau, sieur des Molineaux, son « frère, demeurant à Tourouvre, à ce présent, savoir est d'aller par ledit « Mercier servir ledit sieur des Chastellées, audit pays de la Nouvelle-France, « de son état de manoeuvre, pendant et durant le temps de trois ans, à « commencer du jour de l'embarquement qui se fera à La Rochelle en cette « année, et finira à pareil jour, à la charge que ledit sieur des Chastellées sera « tenu nourrir ledit Mercier pendant ledit temps et de le passer et repasser. « Et a été ce fait moyennant la somme de soixante quinze livres tournois « par chacun an que ledit Pierre Juchereau, audit nom a promis payer, ou « faire payer, audit Mercier d'an en an, sur lesquelles trois années ledit Ju- « chereau a présentement payé audit Mercier, la somme de vingt quatre « livres tournois, en déduction de son salaire sur la première année, et outre « a promis une paire de souliers sur tout le terme, audit Mercier, présente- « ment payée à la somme de soixante solz, dont ledit Mercier s'est tenu con- « tent. Car ainsi a été accordé promettant tenir etc., obligeant etc., renonçant « etc... Ad ce maistre François Chastel, avocat à Tourouvre et Jean Char- « ron, témoins qui ont, avec ledit Juchereau et nous notaire signé. » Ledit Mercier a déclaré ne savoir signer, etc...

Julien Mercier est le plus connu des émigrants tourouvrais en sa cité natale. En effet, la visite d'un de ses descendants, l'honorable Honoré Mercier, ministre de la province de Québec, en mai 1891, a été l'occasion d'une fête solennelle, dont le souvenir est rappelé dans l'église de Tou-

99 — Née le 7 mars 1627, elle se marie en Février 1647, avec Pierre Tiratey du Mage (au delà de Longny, à 12 kms de Tourouvre).

rouvre par deux vitraux, commémorant, l'un le départ de Julien Mercier, et l'autre, le retour à Tourouvre de son arrière petit-fils.

La famille Mercier

La famille Mercier était fixée de temps immémorial sur le sol tourouvrain; il est question, aux actes du XVI^e siècle, du « lieu des Mercier », entre autres, le 1^{er} avril 1565. Nous ne citerons qu'une faible partie des nombreux actes les concernant; ils sont trop nombreux. Il en est de même pour la famille Cornilleau, famille maternelle de Julien Mercier.

1557 : 20 juin : Jehan Mercier, laboureur, se portant fort des enfants issus de lui et de défunte Thienete Le Blond (dont une fille, Marine, seule nommée, est mariée à Guillaume Charron) vend les héritages venant de sa femme dans la paroisse de Champeaux¹⁰⁰.

1557 : le 25 juin : Jehan Mercier, laboureur, somme Pierre Pelletier de lui rendre par voie de retrait lignager, une pièce de terre sise aux Coul-drays, paroisse de Tourouvre, acquise il y a un an de Marin Mercier, frère dudit Jean Mercier. Ils arrivent à un accord le 11 juillet 1557.

1558, 13 mars : Aubin Vengeon loue à toutes moitiés de profit, à Marin Mercier et à Jehan Mercier son fils toutes les terres labourables qui lui appartiennent. Les preneurs seront tenus lui livrer le cidre en sa maison à la Guymondière et mettre de la marne sur les terres.

1558, 14 juin : Marin et Jehan les Mercyer, Thomas Lousche¹⁰¹ au droit de Perrine Mercier, et Marin se faisant fort de Bastien de Mormont, son neveu, quittent la veuve Gervais Guymont, son fils aîné Louis Guymont, et autres frères et soeurs de certaine rente qu'ils leur devaient pour onze livres douze solz, et onze solz de rente aux chanoines de Toussaint de Mortagne.

1559, 8 mai : Jehan Mercier, laboureur, demeurant à Tourouvre, et ses enfants Jehanne Mercier, mariée à Jean Boucher, habitant Feings, Marin Mercier, Guillaume Charron et Marine Mercier, sa femme, vendent à Guillaume Boussard, demeurant à Champeaux, une maison et l'héritage où elle est assise en l'âtre aux Blonts, paroisse de Champeaux et d'autres terres déclarées et confrontées au partage desdits vendeurs, à cause de défunte Thienete Le Blond, en son vivant femme dudit Jehan Mercier — vente faite pour quatre vingt dix huit livres.

1564, 30 janvier : Marin Mercier, fils Jean, cède par retrait conditionnel à Aubin Vengeon, une pièce de terre qu'il avait acquise d'Aubin Vengeon père le 8 janvier 1559.

1564, 7 mai : Jehanne Paigne, veuve François Cornilleau, sur l'avis de Jean Cornilleau, cousin germain dudit défunt son mari, et comme garde de ses enfants mineurs, vend à Jehan Pelletier chaussetier à Tourouvre les

100 — Champeaux sur Sarthe, canton de Bazoches sur Hoëne, à 11 km. de Mortagne.

101 — Grands-parents de Nicolas et Robert Rivard, Canadiens. Voir contrat n° 31.

poursuites et réparations qu'elle ou ses enfants pourraient demander contre Collas Chambon, pour raison du meurtre et homicide commis à la personne de défunt François Cornilleau, mari de ladite veuve, vendition faite pour 10 écus d'or sol, et ledit Pelletier est son procureur pour consentir toutes grâces pour son fait et regard.

1565, 1 avril : Collin Mercier, couturier, demeurant à Tourouvre, baille à titre de rente, à Marin Mercier, fils de Jean, demeurant en ladite paroisse de Tourouvre, onze perches de terre dépendant du fief de la Guymondière, au lieu du Grand Pré, en la paroisse de Tourouvre, joignant Jehan Mercier l'ainé, père dudit preneur, et aux communes *du lieu des Mercier du Grand Pré* pour 10 solz de rente, que le même jour Collin Mercier cède à Eustache Bisson contre vingt livres.

Même jour : Simone Mercier, veuve Marre, vend à Marin Mercier, fils Jehan, de la terre, à la Reboursière, paroisse de Tourouvre, joignant Michau Loiseau, Grandinière, et Denis Cornilleau.

1565, 3 mai : Symone Mercier, veuve Mare, vend à Guillemine Mercier femme Lailler sa soeur, onze perches $\frac{1}{4}$ assises devant *la maison des Mercier* du lieu de la Guymondière, qui ont appartenues à défunt Marin Mercier leur père, et joignant Pasquière Mercier femme de Denis du Mans, et d'autre bout à Jehan Mercier (leur oncle) et d'autre côté le chemin tendant de *la cour des Mercier* au chemin de la Ventrouze.

1565, 27 mai : Jehan Provost, de la paroisse de Longny, vend à Jehan Mercier le jeune¹⁰² pour 8 l.t. 8 solz, un pré à la Ventrouze.

1569, 17 avril : Marin Mercier¹⁰³, laboureur, demeurant en la paroisse de Tourouvre, vend à toujours à Jehanne Mercier, sa soeur, une pièce de terre sise au fief de Commeauche, seigneurie de Tourouvre, joignant Jehan Gaignon, ladite veuve, et le chemin qui va du gué de la Pierre à la Foucaudière, achetée le 22 février 1561 de Noël Bignon, vente faite pour 30 livres. Témoin Jehan Mercier¹⁰⁴, père desdits vendeurs.

1569, 4 juillet : Marin Mercier, laboureur, Marine Mercier veuve Guillot Charron, Jeanne Mercier veuve Jean Boucher, demeurant en la paroisse de Tourouvre, tous frère et soeurs, enfants de défunt Jehan Mercier, mettent en trois lots les biens de sa succession. Marin¹⁰⁵ qui a le premier lot, a la maison manable à cheminée, $\frac{1}{3}$ de grange et la terre qui est entre ladite maison et le chemin qui tend des Tousches à la Fontaine du Grand Pré, plus des terres poignant Bastien de Mormont (son cousin), Michau Loyseau à la Grandinière, etc. A ce partage préside M^e François Dangereux, prêtre demeurant à Tourouvre.

1571, 9 décembre : Marin Mercier se faisant fort de Jehanne Bisson, sa femme.

102 — Frère aîné de François Mercier, père de Julien.

103 — Père de Jehan le jeune et grand-père de Julien.

104 — Jehan Mercier l'ainé, grand-père de Jean Mercier et François Mercier, arrière-grand-père de Julien Mercier.

105 — Grand-père de Julien.

1576, 23 juillet : Aveu du fief Cornilleau¹⁰⁶ à Autheuil dont est aîné M^e Thomas Marges prêtre, rendu à noble homme Messire Alexandre de la Vove, seigneur de Tourouvre et des fiefs d'Autheuil.

1605, 20 novembre : François Mercier et Roberte Cornilleau sa femme, demeurant au Grand Pré, paroisse de Tourouvre, vendent à Jehan Mercier un petit lot de terre au Grand Pré.

1607, 18 juin : François Mercier manœuvre et Roberte Cornilleau sa femme vendent une grange et son morceau de terre sis au Grand Pré, à Marin Cornilleau, tisserand en toiles, demeurant à la Grandinière. Comme ce pré vendu à Marin Cornilleau son frère appartenait à Roberte, son mari lui cède une maison au Grand Pré.

1612, 3 septembre : François Mercier manœuvre et Roberte sa femme demeurant au Grand Pré vendent à Jehan Mercier un boisseau de terre, tel que Marin Mercier père desdits Jehan et François l'avait acquis de Marin de More¹⁰⁷ et de Marguerite Marges sa femme pour quinze livres.

1614, le 26 janvier : Jehan Mercier a dit et reconnu que le boisseau de terre a été acquis des deniers de Perrine Lalouette, sa femme.

En 1612, 1614, 1616, 1618, 1626 (18 mai) nombreuses ventes de parcelles faites par le ménage François Mercier-Roberte Cornilleau.

Tous les actes précités sont aux archives du notaire de Tourouvre.

1627, Janvier : « Et premièrement décéda François Mercier et sa femme . . . (en blanc) - » (Registres paroissiaux de Tourouvre).

Si nous consultons les registres paroissiaux de Tourouvre :

- 1606, le 31 janvier, ils ont un fils, Jean;
- 1609, le 8 mars, ils ont une fille, Roberde;
- 1610, le 2 décembre, un fils, Alexandre;
- 1612, le 15 février, une fille, Marie;
- 1615, le 4 mars, une fille, Jeanne, filleule de Jeanne Mullard¹⁰⁸;
- 1618, le 9 février, une fille, Mathurine;
- 1621, le 27 février, un fils, Julien.

De ces enfants, Roberde, Alexandre, Marie paraissent ne pas avoir vécu, et par contre, il n'a pas été trouvé d'acte de naissance pour une fille, Renée, que nous trouverons au partage avec ses frères et soeurs.

En poursuivant, les Archives notariales de Tourouvre nous fournissent les actes suivants :

1630, 15 septembre : Jehan Giguère l'aîné demeurant aux Boullais,

106 — Le fief Cornilleau, autrement dit la Tessonnière.

107 — Serviteur du château de Tourouvre dans sa jeunesse.

108 — Femme de Pierre Rivard, mère de Nicolas et Robert Rivard, canadiens. En allant aux textes originaux, nous avons fait quelques rectifications aux dates données par le P. Godbout.

vend à Jehan Mercier, fils de feu François, demeurant au village de la Grandinière, un boisseau de terre à la Grandinière, joignant Florend Vignerot et le chemin tendant du grand chemin de Paris à la Forêt du Perche, pour neuf livres.

1632, le mardi 26 octobre : Jean Mercier, manœuvre demeurant au lieu de la Grandinière, paroisse de Tourouvre, se faisant fort de Julien, Renée, Jeanne et Mathurine les Mercier, ses frère et soeurs, vend à Charles Poymulle deux quarts de terre au Haubert, paroisse de Tourouvre, pour cinquante-sept solz; témoins : Etienne Massard et Jean Maunoury¹⁰⁹, charbonnier.

1633, 10 octobre : Jehan Mercier, fils feu François, demeurant à Tourouvre, et Renée Mercier sa soeur, demeurant à La Ventrouze, se faisant fort de Julien, Jeanne et Mathurine, leurs frère et soeurs, vendent à h^{ble} homme Jehan Mery, apothicaire, demeurant à Tourouvre, pour 80 livres, tous les héritages et maisons qui leur viennent de Jehan Rotrou leur parent.

1636, 26 février : Jean Mercier, fils François et Marie De la Roche, sa femme, demeurant à la Grandinière, vendent à Jean Charron trois quarts de terre au lieu du Rotiz, paroisse de Tourouvre, pour sept livres dix solz.

1639, 2 janvier : Jehan Mercier, manœuvre, demeurant au lieu de la Grandinière, paroisse de Tourouvre, s'oblige à rendre à Jean Charron 18 livres qu'il lui a prêtées au jour Saint Gilles prochain venant. Témoins : Etienne Massard et Jean Cornilleau fils François.

1640, 30 janvier : Jean Mercier, en son nom et au nom de Renée Mercier sa soeur, Julien Mercier et Jeanne Mercier, ont reçu de Nicolas Gaultier demeurant à Lhôme 18 livres pour une vache à poil rouge.

1641, 13 mai : Jean Mercier, manœuvre, demeurant au lieu de la Grandinière, paroisse de Tourouvre, s'oblige à payer à Jean Pierre, demeurant à La Ventrouze, 26 livres pour la vendition et livraison d'un cheval à poil alezan.

1641, 30 septembre : « Furent présents en leurs personnes Jean Mercier, Julien Mercier, René Mercier, demeurant en la paroisse de Tourouvre au lieu de la Grandinière, et Nicolas Gaultier, au nom et comme procureur de Jeanne Mercier . . . , demeurant à Lhôme . . . , lesquels ont mis en quatre lots et partages les maisons et héritages à eux venus et échus des successions de défunts François Mercier et Roberte Cornilleau, leurs père et mère et de défunt Robert Cornilleau, leur aïeul et procédé à la choisie d'iceux (partage provisoire étant donné la minorité de Julien) ; les parties ont déclaré ne pas savoir signer de ce interpellé.

1^{er} lot, pris et choisi par Jean Mercier, à la Grandinière maison manable où est le four. La 4^e partie du clos et jardin, en la prise de la Grandinière, il devra payer 18 livres au 3^e lot et 12 livres au 4^e.

¹⁰⁹ — Ira 3 ans au Canada servir Noël Juchereau et sera payé de ses services à La Ventrouze, par Jean Juchereau, le 9 mars 1643. (Arch. not. Tourouvre).

2^e lot, pris et choisi par Renée Mercier, une ferme de logis, onze perches de terre, la 4^e partie du clos et jardin, le tout au lieu de la Grandinière.

3^e lot, pris et choisi par Julien Mercier, une grange et la 4^e partie du clos et jardin le tout situé au lieu de la Grandinière.

4^e lot, pris et accepté par Nicolas Gaultier au nom de Jeanne Mercier, un cellier et la quatrième partie du clos et jardin à la Grandinière.

Même jour : Jean Mercier a vendu à Jean Roussin le jeune, fils Nicolas, une maison assez ruinée, au Grand Pré, pour 48 livres, celui-ci « en appréhende la possession vacue, réelle, y allume du feu et fait autres signes de possession requises » et quant au jardin, « il a bêché en icelui avec une bêche aux deux bouts d'icelui », dont il a requis acte au notaire.

1644, 8 mai : Jean Mercier et Marie Delaroché sa femme, vendent à François Bourdon trois quarts de terre au Grand Pré, paroisse de Tourouvre, pour 24 livres payées, comptées, nombrées.

Julien Mercier part à 26 ans pour le Canada. (Contrat du 25 février 1647). Nous abandonnons les actes passés par ses frère et sœurs devant le notaire de Tourouvre. Deux ans après, à Québec, devant M^e Laurent Bermen, il fait un accord avec Michel Hupé¹¹⁰ le 22 juillet 1649, par lequel nous apprenons que Julien Mercier a été au service de Michel Hupé, dit La Grouas, et qu'ils se séparent à l'amiable, moyennant que Hupé paye à Mercier 60 livres, ce qui est fait le 18 octobre suivant », « par un billet que ledit La Grouas luy a baillé à prendre sur le magasin et signé du R. P. de la Place ».

Par contrat, le 7 octobre 1652, devant M^e Claude Auber, notaire à Québec, il se marie avec Marie Poulain. Nous l'avons vu, sur un plan de 1651, voisin de Louis Guimont en la paroisse Sainte-Anne de Beaupré; il a dû s'y établir avec sa jeune femme, fille de Claude Poulain et de Jeanne Mercier. Ils ont eu onze enfants et il y a été inhumé le 19 octobre 1676.

Devant M^e Claude Auber, le 5 novembre 1682, inventaire des biens meubles et héritages de la succession de feu Julien Mercier et Marie Poulain . . . (qui se remarie).

Les actes que nous avons cités permettent d'établir l'arbre familial.

Arbre familial

Jehan Mercier de Tourouvre, marié à *Thiénete Le Blond*, de Champeaux (morte avant juin 1557) vivait encore le 17 avril 1569 et sa succession est réglée le 4 septembre 1569. Ils ont eu plusieurs enfants, dont :

110— Le 27 novembre 1651, Michel Hupé épousera une Tourouvraine, Mademoiselle Roussin.

/
 Marin Mercier, marié à *Jehanne Bisson* avant décembre 1571, demeurant au Grand Pré, paroisse de Tourouvre, père de :

/
 François Mercier, marié à *Roberte Cornilleau*; il demeure à la Grandinière, paroisse de Tourouvre. Lui et sa femme sont morts au début de janvier 1627. Leur dernier enfant :

/
 Julien Mercier, né le 27 février 1621, a vécu à La Grandinière, paroisse de Tourouvre, puis au Canada, paroisse Sainte-Anne de Beaupré. Marié à *Marie Poulain*.

Il meurt au Canada et est enseveli à Sainte-Anne de Beaupré, le 19 octobre 1676, ayant eu de son épouse, Marie Poulain, onze enfants, dont deux furent mariés à des Giguère de Tourouvre, et un à une Cloutier de Mortagne.

Contrat n° 13 :
PIERRE ALOGNON

1647. 4 mars : « Fut présent en sa personne Pierre Alognon, manoeuvre, « demeurant en la paroisse de La Ventrouze, lequel, volontairement, a promis « et s'est obligé par corps et biens, à et envers Maître Noël Juchereau sieur « des Chastellées demeurant à Québec, en la Nouvelle-France, absent, stipulant pour lui Pierre Juchereau sieur des Moulineaux son frère, demeurant « à Tourouvre, savoir : d'aller audit pays de la Nouvelle-France servir ledit « sieur des Chastellées pendant cinq ans à commencer du jour que ledit « Alognon mettra le pied à terre audit pays de la Nouvelle-France, et finira « le jour qu'il sera de retour d'icelui pays, à la charge de le faire passer et « repasser et nourrir pendant ledit temps. Et a été ce fait en outre pour « et moyennant la somme de soixante livres par chacun an, que ledit sieur « des Moulineaux audit nom a promis payer audit Alognon d'an en an. »

Témoins : René Roger demeurant à Rians, paroisse de Tourouvre et Pierre Enjouis le jeune ¹¹¹ fils Pierre, demeurant en la paroisse de Charensey.

Mgr Cyprien Tanguay, dans son *Dictionnaire*, parle à deux reprises de cet émigrant, sous les deux formes : Alognon et Lognon mais il n'y a pas de doute possible : même prénom, même date de mariage, même épouse qui est Françoise Roussin, Tourouvraine, dont nous reparlerons avec son père et ses frères et soeurs, partis en 1650 et 1651.

Marié le 8 octobre 1652, à Québec, il a eu 7 enfants au moins et a traité de multiples affaires devant les notaires Badeau, Audouard de Saint-Germain, Claude Auber, Paul Vachon, Pierre Duquet, Romain Becquet et Gilles Rageot, depuis le 27 juillet 1653 où son beau-frère Michel Hupé (mari de Madeleine Roussin) lui fait un transport et une cession. On trouvera leur énumération dans les « inventaires » publiés par Roy. Jusqu'ici je n'ai sur Alognon aucun document inédit autre que ce contrat.

111 — Contrat n° 27; il partira en 1648.

Au Canada le 2 avril 1656, M. de Lauzon concède à Pierre Aloignon, à l'Île d'Orléans, paroisse Sainte-Famille, 3 arpents de terre, voisinant Guillaume Baucher dit Morency et Jacques de Lugré. C'est là qu'il réside en 1667 et 1681 lors des recensements. Le plan Villeneuve (1689) n. 69, lui attribue encore cette terre où loge Pierre Charland. Descendance considérable au Canada, surtout par les femmes. (Archives du Québec, Fonds P. Archange Godbout).

Contrat n° 14 :
RENÉ VIGNERON

1647, 11 mars : René Vigneron, laboureur, demeurant au lieu de Chamondeau, paroisse de Lhôme, s'oblige d'aller servir pendant 3 ans, Noël Juchereau sieur des Chastellées, demeurant à Québec, en la Nouvelle-France, stipulant pour lui Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, son frère, demeurant à Tourouvre, moyennant soixante-trois livres par an et un chaperon sur tout le terme.

René Vigneron n'a pas fait souche au Canada¹¹². Les registres du notaire de Tourouvre nous parlent de Florend Vigneron souvent témoin. Par ailleurs, nous relevons, le 17 juillet 1644, Jean Vigneron, frère servant de la Charité de Saint-Aubin de Tourouvre, demeurant aussi paroisse de Lhôme. Les registres paroissiaux de Lhôme, qui commencent en 1658, mentionnent très souvent le nom de Vigneron.

Contrat n° 15 :
PHILIBERT CHAUDON

1647, 19 mars : Philibert Chaudon, manœuvre, demeurant au lieu du Grand Pré, paroisse de Tourouvre, s'engage envers M. Noël Juchereau, etc. pour trois ans moyennant la somme de quatre-vingt-dix livres par an dont il sera payé soixante livres à la femme dudit Chaudon et le surplus audit Chaudon en la Nouvelle-France, avec un manteau de bure estimé neuf livres. Témoins : Guillaume Massard et Jacques Loyseau l'ancien.

Famille Chaudon-Lefebvre

1647, 14 février : Acte concernant Macé Chaudon et Guillemette Mercier sa femme.

Philibert Chaudon est né le 22 septembre 1600 de François Chaudon et de Renée Lefebvre. Parrains : François Delaroche et Alexandre Loyseau; sa marraine, Renée, fille de Robert Cornilleau (celui-ci grand-père de Julien Mercier).

¹¹² — Il est décédé à Québec un an après son engagement et y a été inhumé le 2 août 1648. (Roland-J. Auger).

- 1603, 23 septembre : Baptême de Perrine Chaudon (qui sera marraine de Julien Mercier).
- 1609, 19 septembre : Baptême de Marie, fille des mêmes.
- 1613, 27 janvier : Baptême de Jeanne. Parrain : Guillaume Le Moyne, marraine : Renée Mercier (sœur de Julien).

Philibert Chaudon a été marié deux fois; de sa première femme, Thienotte Héron, il a eu :

- 1626, le 5 avril : un fils, François.

Il s'est marié pour la seconde fois avec Marie Loyseau, le 2 août 1630. Leurs enfants :

- 1633, 1er mars : un fils, Jean;
- 1631, 24 août : un fils, Claude;
- 1637, 18 avril : un fils Claude;
- 1640, 29 juin : une fille, Marie;
- 1645, 31 mars : une fille, Marie.

(Registres paroissiaux de Tourouvre)

1641, 13 juin : Les frères Chaudon, Philibert et Julien, Claude Loyseau, au nom de Perrine Chaudon ¹¹³ sa femme, Jacques Lair, au nom de Jeanne Chaudon sa femme et Jeanne Chaudon la jeune, tous enfants et héritiers de défunte Renée Lefebvre, vivante, veuve de défunt François Chaudon, leur mère, mettent en cinq lots et partages les maisons et héritages à eux venus et échus de la succession de ladite défunte Renée Lefebvre, sis au Grand Pré, fief de la Guimondière.

Philibert a le premier lot qui comprend un cellier avec un appentis, joignant Philibert Mercier, le cinquième d'un jardin, la moitié du clos à chenivière, un bout de terre aux Rotiz joignant Philibert Mercier, avec cent dix solz sur le cinquième lot et trente solz sur le second lot, etc . . .

1644, 17 avril : Philibert Chaudon, manoeuvre, demeurant au Grand Pré, vend à Julien Chaudon son frère, trois quarts de terre aux Rotiz, pour 12 livres (que celui-ci revendra 15 livres à Me Gilles Lefort de 23 avril 1646).

1647, 24 mars : Philibert Chaudon, demeurant au Grand Pré, constitue son procureur général Me Philibert Beurrier, prêtre, demeurant à Tourouvre, à qui il donne plein pouvoir de poursuivre le paiement de tous et chacun des paiements qui lui pourront être dûs, intenter action devant tout juge et bailler quittance des deniers que la femme dudit constituant recevra de Pierre Juchereau sieur des Moulineaux, en conséquence du contrat passé le 13 du présent mois.

Son état d'homme marié fait de Philibert Chaudon un simple « 36 mois », comme on disait au XVII^e siècle.

113 — Perrine Chaudon, fille François, est la marraine de Julien Mercier (n° 12).

**Contrat n° 16 :
PIERRE LANDE**

1647, 19 mars : Pierre Lande, manoeuvre, demeurant au lieu du Boysey, paroisse de Sainte Céronne¹¹⁴, s'engage à servir Me Noël Juchereau pour trois ans moyennant soixante-dix-huit livres dont six livres payées d'avance. Témoins : Guillaume Massard, marchand, et Michel Besnier, sergent royal.

Il n'a pas fait souche au Canada, aussi n'insistons-nous pas plus sur lui que sur les autres contractants qui sont revenus dès leur contrat fini. Cependant il devait avoir quelque alliance avec de futurs Canadiens si l'on en juge par l'acte suivant :

1604, 30 janvier : vénérable et discrète personne Me Estienne Lepetit, prêtre, curé de Tourouvre, baille et délaisse à titre de ferme et moisson de grain, à honnête homme Edouard Lande et à Michèle Gaignon sa femme, le lieu, terre et métairie du Moulin Neuf¹¹⁵.

**Contrat n° 17 :
JACQUES LOISEAU**

1647, le 7 avril, après midi, maison du notaire à Tourouvre, « fut présent Jacques Loyseau fils François, manoeuvre, demeurant au bourg de Tourouvre, lequel a volontairement promis et s'est obligé corps et biens à et envers Me Noël Juchereau sieur des Chastellées, demeurant à Québec, en la Nouvelle-France, absent, stipulant pour lui Anthoine Pichon demeurant à Tourouvre, ad ce présent, savoir est d'aller par ledit Loyseau servir ledit sieur des Chastellées audit pays de la Nouvelle-France, pendant le temps de trois ans à commencer du jour qu'il arrivera audit pays et finissant au jour qu'il partira d'icelui, à la charge dudit Juchereau de faire passer et faire repasser ledit Loyseau à ses frais et le nourrir pendant ledit temps, même à aller de ce lieu à La Rochelle où se fait l'embarquement pour aller audit pays; ce fait moyennant la somme de soixante et dix livres tournois. Fait en présence de Me François Chastel et Anthoine Méry, demeurant à Tourouvre, témoins, qui ont, avec les parties et nous notaire, signé, lesquelles parties ont été averties de faire sceller ces présentes selon l'édit du Roy. »

Famille Loyseau dit Grandinière

Le surnom de Grandinière étant le guide dans le choix des actes, contrairement aux autres listes d'antécédents, nous partirons du plus proche pour arriver aux plus anciens.

1637, le samedi 3 janvier, fut présent en sa personne honnête homme François Loyseau fils Jean, dit Grandinière, marchand, demeurant au

¹¹⁴ — Commune située entre Mortagne et Soligny-la-Trappe, à une distance de 10 kilomètres de Tourouvre.

¹¹⁵ — Où était une chapelle de Saint Sébastien et dont les revenus furent affectés par le Seigneur de Tourouvre aux chapelains de la chapelle de la Vierge, dans l'église de Tourouvre, lorsqu'il en devint acquéreur de Christophe Ayer, seigneur du Moulin-Neuf, et de Madeleine de Listenay son épouse, au milieu du XVII^e siècle.

bourg et paroisse de Tourouvre, lequel a vendu à honnête homme Marin Lousche, marchand, demeurant audit Tourouvre, premièrement un logis composé de deux chambres, l'une haute, l'autre basse, avec la cave étant dessous . . . avec tels droits de cour commune allées et entrées en la cour des Roussin ¹¹⁶. Item un boisseau de terre à la Fosse Mauger, paroisse de Tourouvre, joignant d'un côté à la femme dudit vendeur, de l'autre à Me Jehan Mery. Item un boisseau de terre au Mottey. Item un lot de terre à Riant, possibilité de rachat avant six ans. Le vendeur a déclaré ne savoir signer.

1576, 8 mai : Marin Loyseau chandelier, Jehan Loyseau l'aîné, boulanger, Jehan Loyseau le jeune, Mathry Aubin se faisant fort de Thienete Loyseau, sa femme, Michel Marges se faisant fort de Jehanne Loyseau, sa femme, et Jehan Beuselin se faisant fort de Jacqueline Loyseau, sa femme, mettent en six lots et partages les maisons et héritages qui leur sont venus et échus de la succession mort et trépas de défunt Michel Loyseau dit Grandinière leur père. Situés :

A la Grandinière, à la Carrière, au Bignon (joignant Marin Mercier) ¹¹⁷, au Roncerai, aux Orgeruz, etc . . .

1558, 30 juin : Michel Loyseau Grandinière, trésorier avec Jacques Trousse, du Trésor et fabrique de l'église paroissiale Saint-Aubin de Tourouvre, adjuge la dîme Saint-Aubin . . .

1557, 23 avril : Collette Aubin baille un pressoir à Panthaléon et Denys les Oyseaux (sic), ses enfants, au Grand Pré, près de la maison de Marin Mercier.

1546, 25 janvier : Michel Loyseau, fils de Guillot Loyseau et Marguerite Creste sa femme, cèdent leurs droits sur une grange, sise aux Boullais, à Simon Creste laboureur, à eux échue par la mort et trépas de défunt Macé Creste, frère desdits acquéreur et vendeurs.

1547, 29 novembre : Guillot Loyseau et Collette Aubin, sa femme, font une vente à Jehan Buisson, demeurant à Rians, paroisse de Tourouvre.

Le surnom de "Grandinière" permet, avec les documents ci-dessus, d'établir ce tableau de filiation :

Guillot Loyseau, marié à Collette Aubin

Michel (ou Michau ¹¹⁸) marié à Marguerite Creste (plus Panthaléon Denys, etc . . .)

trois fils (Marin, Jean, Jean)

Jehan (dont je ne connais que le nom, et qu'il a un frère Michel, et qu'il est le père de François)

François, marié vers 1609 à Antoinette Frichot, dont suit la descendance.

116 — Voir le chapitre des documents concernant Jean Roussin, Canadfen (p. 128 ss.).

117 — Arrière-grand-père de Julien Mercier.

118 — Nombreux sont les actes où Michel Loyseau est nommé « Michau ».

**Enfants de François Loyseau dit Grandinière
et d'Antoinette Frichot**

(d'après les registres paroissiaux de Tourouvre)

1610, le 25 juillet, fut baptisé François ; parrain, messire François Frichot, prêtre, demeurant en la paroisse de Randonnai ; marraine, Gillette Beaudouin, femme de Jacques Loyseau.

1613, le 8 novembre : Jacques ; parrain, Jacques Loyseau ; marraine, Perrine Frichot, fille de François Frichot.

1615, 14 janvier : Mathurin ; parrain, Pierre Hébert, qui lui a donné le nom ; marraine, Jehanne, fille de Michel Regnault.

1616, le 29 mars : Jeanne ; parrain, Marin Lousche ; marraine, Marie, fille de Thomas Rivard (celui-ci grand-père de Nicolas et Robert Rivard, Canadiens).

1619, le 20 octobre : Jacques ; parrain, Jean Huet ; marraine, Antoinette Rotrou, femme de Michel Frichot.

1623, le 3 juin : Mathieu ; parrain : Mathieu Pichon, fils Macé ; marraine : Françoise Chastel, femme de Jehan Fanuel (demi-frère d'Henry Pinguet).

1626, le 16 février : Gillette ; fut baptisée par moi, Toussaint Dangereux ; parrain : Michel Frichot ; marraine : Gillette Doulcet, femme de Nicolas Bridot.

1629, le lundi 9 juillet : Marie ; parrain : Antoine Chastel ; marraine ; Michelle, fille de Jacques Loyseau.

Jacques Loyseau dit Grandinière le Canadien, né le 20 octobre 1619, s'est marié au Canada ; deux contrats de mariage passés devant Me Séverin Ameau, notaire aux Trois-Rivières, le premier du 25 septembre 1661, annulé le 25 avril 1662, le second (le bon) du 3 novembre 1663, concernant Jacques Loyseau Grandinière qui épouse Anne Vidant, de Saint-Sourmin-de-Marenes¹¹⁹, en Saintonge, fille de Jacques Vidant et de Marie Chaublette. Il avait fait quelques tractations devant ce même notaire de Trois-Rivières en 1657 et le 10 juin 1658.

Contrat n° 18 :

PIERRE de MONCHEVREUL

1647, le 8 avril : Pierre de Monchevreul, demeurant au lieu des Barres, paroisse de Courchoux¹²⁰ de l'état de sergetier, s'engage envers Me Noël Juchereau, sieur des Chastellées, d'aller le servir trois ans en la Nouvelle-France, aux conditions des autres contrats, pour quatre-vingt livres

¹¹⁹ — Voir dossier Tremblay (n° 21), tractation en 1665 avec Thomas Frechet de Conturbie. Est-ce aux registres de cette paroisse qu'était l'acte de mariage des parents de Jacques Loyseau ?

¹²⁰ — Courgeoût, commune du canton de Bazoches, à 5 km. de Mortagne.

par an, dont Pierre Juchereau, au nom de son frère, lui avance vingt livres et lui donne une paire de souliers.

Le même jour - Pierre de Monchevreul constitue son procureur général René Chevalier, sa femme. Comme François Mabile et Philibert Chaudon, Pierre de Monchevreul est marié, il ne sera au Canada que pour un temps. De même le titulaire du

Contrat n° 19 :
JEAN MERCIER

1647, 9 avril : Jean Mercier, manoeuvre, demeurant au lieu de la Gohière, en la paroisse Saint-Mard de Reno, s'engage envers Zacharie Cloutier¹²¹ stipulant pour lui, Pierre Juchereau sieur des Moulineaux, d'aller en la Nouvelle-France servir ledit Cloutier, de son état de manoeuvre, moyennant cinquante-cinq livres tournois par an.

Nous n'avons aucun autre document sur ce Jean Mercier ni aux registres de Maître Choiseau ni aux greffes des notaires canadiens.

Contrats nos 20 et 21 :
MARTIN HUAN et PIERRE TREMBLAY

1647. 9 avril après midi : « Furent présents en leurs personnes Martin « Huan, serrurier, demeurant au lieu du Breuil, paroisse de Beaulieu près « Chennebrun, et se soumettant a pouvoir de cette juridiction pour l'effet « des présentes et Pierre Tremblay, fils Philibert, laboureur, demeurant en « la paroisse de Randonnay, au lieu de la Filonnière, lesquels ont volontaire- « ment promis et se sont obligés par corps et biens à et envers M^e Noël « Juchereau sieur des Chastellées, demeurant à Québec, en la Nouvelle- « France, absent, stipulant et acceptant pour lui Pierre Juchereau sieur des « Moulineaux son frère, demeurant à Tourouvre ad ce présent. C'est assavoir « d'aller par lesdits Huan et Tremblay audit pays de la Nouvelle-France, « servir ledit sieur des Chastellées pendant et durant de temps de trois ans « à commencer du jour qu'ils mettront pied à terre audit pays et à finir au « bout dudit temps, au jour qu'ils partiront d'icelui pays; à la charge audit « sieur des Chastellées de faire passer et repasser lesdits Huan et Tremblay « pour aller audit pays et revenir d'icelui au bout dudit temps pendant lequel « il sera tenu aussi de les nourrir. Et a été ce fait en outre, moyennant la « somme de quatre vingt dix livres pour ledit Huan et de soixante quinze « livres pour ledit Tremblay par chacun an que ledit sieur des Moulineaux « a promis payer ou faire payer auxdits Huan et Tremblay. Promettant « tenir, obligeant, renonçant, etc... Présent ad ce Jacques Loyseau, maçon, « demeurant à Tourouvre et Mathurin Beauvis, aussi maçon, demeurant au « lieu du Faisi, paroisse de Villiers, témoins qui ont avec lesdits Huan, « Juchereau et nous, notaire, signé. Ledit Tremblay a déclaré ne savoir « signer de ce interpellé par nous notaire qui a (avons averti) les parties de « faire sceller ces présentes suivant l'édit du Roy. »

121 — Voir Cambray: pages 73 et 95. Malgré sa nombreuse famille, Zacharie Cloutier avait besoin d'aide pour mettre en valeur le fief de la Clousterie que lui avait concédé Giffard. Voir Joseph BESNARD, « Les Préliminaires de l'émigration percheronne », *Nova Francia*, vol. V, n° 2. avril 1930, p. 68.

Martin Huan et Pierre Tremblay ont dès lors vécu et sont morts au Canada, Martin Huan célibataire et Pierre Tremblay, ancêtre de la plus nombreuse famille de Français d'Amérique.

Antécédents de Pierre Tremblay :

Ici les documents foisonnent. Les plus anciens textes qu'on peut avoir aux registres du notaire de Tourouvre sur Randonnay parlent des Tremblay, propriétaires fonciers et artisans du fer. Une branche donnera même une lignée de maîtres de forges qui sera anoblie : les du Tremblay, seigneurs de Gaillon, du nom de la forge placée près de l'étang du même nom. Ils sont dits écuyer, titre qu'on ne pouvait s'adjuger impunément : se souvenir de l'amende infligée au poète Racine pour :

“le vain honneur de ce nom d'écuyer”.

La veuve de Nicolas du Tremblay († 6 septembre 1658), épouse Pierre de la Vove de Bellegarde, cadet des La Vove de Tourouvre, et le joli château de Bellegarde près d'Autheuil appartiendra aux du Tremblay au XVIII^e s. Mais ils ne sont que de lointains parents. Nous approchons de plus près le Tremblay canadien par les actes suivants :

1565, le 10 novembre : Thomas Tremblay de la paroisse de Randonnay vend à Thomas Freschot ¹²² demeurant en la paroisse de Contrebis, un demi-journal de terre assise à l'Hermitage, en la paroisse de Contrebis et dépendant du fief de la Trappe : joignant d'un côté Michel Tremblay, d'autre côté aux héritiers des Tremblay, dits Barons, d'un bout au chemin tendant de Contrebis à Chennebrun et d'autre bout audits Barons. Item un lot de terre à Contrebis, joignant d'un côté Mathry Tremblay, d'autre côté Jehan Tremblay, d'un bout la rivière d'Avre et d'autre bout le chemin ci-dessus déclaré. Pour 17 livres de principal payées comptant et 17 solz de vin du marché. Ad ce : Loys Maheust de la Girouardière, paroisse de Tourouvre et Pantaléon Loyseau de ladite paroisse. Thomas Tremblay signe.

1569, 26 juillet : fut présent en la personne Thomas Tremblay, demeurant en la paroisse de Randonnay, lequel loue pour six ans à Jehan Ludière, demeurant à Randonnay, deux pièces de terre pour soixante solz et à la charge de mettre six banneaux de marne sur les terres. Ad ce sont témoins Daniel Parnys et Gentien le Roux. La minute est signée Tremblay et Parnys.

Le père de Pierre Tremblay, Philibert Tremblay, de Randonnai, fut orphelin de bonne heure avec de jeunes frères et sœurs. Il eut pour tuteur

122 — La mère de Jacques Loyseau (n° 17), est Antoinette Frechot ou Frichot. Conturbie (*Contrebis* dans le parler local) fut une paroisse entre Bresollettes et Randonnai; elle relevait de l'abbaye de LA TRAPPE. Le voyageur sera stupéfait de penser qu'en ce lieu ravissant mais inhabité, toutes sortes d'activités étalent, au XVII^e siècle, pratiquées par des féronniers, bûcherons, sabotiers, cultivateurs, etc . . .

1577. 14 décembre, la baronnie de Contrebis (actuellement Conturbie) pour sa partie normande fut adjugée 1300 livres à Loys Tremblay;

1581. 20 octobre, pour sa partie percheronne, 2500 livres à Henry Thory, mari d'Anne Tremblay [Archives de La Trappe, communiquées par le T. R. P. Prieur].

son oncle Thomas Tremblay, ainsi que nous l'apprend l'acte du 16 juillet 1635 avant midi devant Maître Antoine Lullier notaire à Randonnay (et conservé aux archives du notaire de Tourouvre) :

« Philibert Tremblé, laboureur, demeurant en la paroisse de Randonné, « vend à Delle Magdelaine Gobillon, femme de Galleran Crestot demeurant « à Loisé (Mortagne) tous les droits maisons et héritages que Philibert « Tremblé avait acquis de Thomas Tremblé, son oncle par contrat passé le « 6 mars 1631 devant Houdebout, tabellion... pour le prix de 80 livres qui « est pour ladite Delle Gobillon tant de demeurer quitte de la présente ven- « dition, que d'indemniser ledit Thomas Tremblé son oncle de la négociation « et administration de la tutelle et curatelle dont il était chargé par M. le « Bailli de Randonné, tant dudit Philibert Tremblé que de ses frères et soeurs « de quoi ledit Philibert Tremblé tient quitte ledit Thomas Tremblé et ladite « Delle Gobillon et promet les acquitter envers ses frères et soeurs tant des « meubles que autrement, et généralement de toute ladite négociation et « entremise. »

La mère de Pierre Tremblay est Jehanne Coignet ou Cognet, d'une famille fixée très anciennement dans la région, puisqu'un lieu s'appelait la Cogneterie où, en 1558, Me Gilles Choiseau, notaire, confie un essaim d'abeilles (dans le texte : "mouches") à Petit-Marin Le Tavernier "à moitié de profit et escroissance" (envers de la feuille de garde du registre année 1558). Le même notaire, le 25 juin de cette même année, fait l'inventaire des biens de Jehan Cognet à l'occasion du décès de Marion Rouseau, sa femme, parmi lesquels une jument, une vache, deux brebis, deux agneaux, des quantités de vaisselle d'étain, du linge, beaucoup d'outils, dont un métier à tisser et un marteau de couvreur.

Il s'agit là d'un grand-père ou d'un grand-oncle de Pierre Tremblay.

Jehan Cognet et Barbe sa femme, père et mère de Jeanne Cognet habitent à un peu plus de trois kilomètres de Randonnay en la paroisse de Normandel. Nous avons eu la joie de découvrir dans les archives de l'église Saint-Firmin de Normandel, conservées à la mairie¹²³, l'acte de mariage de Philibert Tremblay et de Jehanne Cognet ; le voici :

Le mardi trois octobre 1623 : « furent épousés et ensemble conjoints par « le saint lien et sacrement de mariage honnêtes personnes Philibert Trem- « blé de la paroisse de Randonnay d'une part et Jehanne fille de Jehan « Congnet dit le Breuil et de Barbe sa femme, d'autre part, et ce après que « les bans et solennités eussent été dûment et catholiquement faits en sain- « te église ainsi qu'il est accoutumé entre les fidèles chrétiens et catholi- « ques »¹²⁴ et les jeunes mariés sont assistés de Jehan et Pierre Congnet « père et frère de l'épouse et de plusieurs autres, leurs parents voysins « et amis ».

Les registres de Normandel témoignent de nombreux parrainages de Pierre Congnet fils de Jean dit le Breuil : le 25 janvier 1620, il est parrain de Madelaine Costier ; le 22 mai 1623, de Françoise Maunoury, et le 26

123 — Nous remercions pour sa complaisance Monsieur Jandard, secrétaire de la mairie de Normandel (1964, aujourd'hui décédé).

124 — Le contrat de mariage de Giffard, en 1628, nous dit que son neveu et témoin, Me Jehan Pellicot, prêtre, est curé de Normandel mais réside à Tillières avec son oncle, Me Nicolas Pinguet, curé. Du moins a-t-il choisi un vicaire instruit et consciencieux.

janvier 1624 de Mathurine Flesseyres où il a pour commère « Mathurine « fille d'honnête homme Henry Pinguet ¹²⁵, de la paroisse de Tourouvre » !

Le ménage Tremblay-Cognet va habiter la paroisse de Saint-Malo de Randonnay dont les registres ne commencent qu'en 1630 ; aussi les dates de naissances de leurs premiers enfants ne nous sont connues que par l'approximatif "entre fin 1624 et 1630".

Ils ont un fils Guillaume le 16 novembre 1633 et le 24 novembre 1643, Jeanne Cognet enterre sa fille Marguerite ayant déjà perdu son compagnon de vie le 17 novembre 1642, où Philibert Tremblay fut inhumé dans l'église de Randonnay.

Le 7 octobre 1649, le règlement de la succession de Noël Juchereau nous apprend qu'il est payé à Pierre Tremblay, sur la deuxième année de ses services, soixante quinze livres.

Reprenant le contrat de départ de Pierre Tremblay, qui est aussi celui de Martin Huan, nous pouvons constater que ce n'est pas par hasard qu'ils partent ensemble. Martin Huan a une quarantaine d'années (actes canadiens) il est instruit, il signe très correctement, il possède le métier de serrurier. Pierre Tremblay n'a pas 25 ans qui est l'âge de la majorité sous l'ancien régime, il est plus près de 20.

Le père de sa mère est surnommé le Breuil qui est peut-être l'endroit où il a résidé étant jeune, où il avait sa famille maternelle. Martin Huan, du Breuil, paroisse de Beaulieu ¹²⁶ toute proche de Randonnay et de Normandel, est l'ami sûr à qui sa mère l'aura confié. De cette amitié fidèle, nous en avons un témoignage du 16 octobre 1669, par les termes de la donation que Martin Huan fait à Tremblay et à sa femme, devant Me Auber notaire à Québec, de ses biens et de sa personne. Il se retire en leur maison parce qu'ils l'ont toujours secouru" et lui ont "fait plusieurs services et douceurs ainsi qu'un bon et vrai ami peut faire" ¹²⁷. Cette attitude est de règle entre les émigrants percherons.

Devant le même Maître Auber, le 13 octobre 1652, Jehan Trehard ¹²⁸ de Randonnai, retournant au Perche, prête à Pierre Tremblay "pour subvenir à ses nécessités" quarante livres que lui rendra à Randonnay Jehanne Coignet veuve Philibert Tremblay, mère dudit Pierre. Les relations amicales ont leur prolongement dans les mariages des enfants. Deux des douze enfants de Pierre Tremblay épouseront un fils et une petite-fille de Jean Roussin ¹²⁹ de Tourouvre.

125 — Fidèle ami et allié de Giffard. Mathurine Pinguet partit pour le Canada dès 1634.

126 — Beaulieu; commune du canton de Tourouvre à laquelle a été réunie celle de la Trinité sur Avre (vers 1820).

127 — L'année précédente (14 juillet), Martin Huan avait fait une donation semblable à Etienne Morel, par qui il fut probablement déçu. Documents aimablement communiqués par Mlle Jeanne Désilets, des *Archives judiciaires de Québec*.

128 — Voir le contrat n° 25.

129 — Jean Roussin, veuf de Madeleine Giguère, de Tourouvre, quitte Tourouvre avec sans doute deux enfants en 1650; son fils Nicolas, parti en 1651, et la fille de celui-ci, Marie, épousèrent Madeleine et Pierre Tremblay en Nouvelle-France.

Ozanne Achon, femme de Pierre Tremblay, née en 1633 à Saint-Pierre Avaud, évêché de La Rochelle, et mariée à Québec le 2 octobre 1657, y fut inhumée le 24 décembre 1707 à l'âge d'environ 80 ans.

Mgr Cyprien Tanguay qui donne tant de précieuses indications dans son *Dictionnaire généalogique* ne dit pas quand est mort Pierre Tremblay.

"La première attestation du décès de Pierre Tremblay, nous la trouvons dans le contrat de mariage de sa fille Louise, à la date du 5 novembre 1689 (gr. Jacob, père, *Archives Judiciaires de Québec*); la mère s'y déclare pour la première fois "veuve de défunt Pierre Tremblay". L'historien Ferland confirme que l'automne de 1688 fut désolé par une grave épidémie qui se déclara d'abord dans les forts de Niagara et de Cataracoui, mais qui affecta toute la colonie, faisant près de 1,400 victimes dans une population de 12,000 âmes. Le fait rend bien explicable la mort sans signalement de Pierre Tremblay, et le séjour de sa femme à l'Hôtel-Dieu de Québec, quelques mois après. Ferland, *Histoire du Canada*, vol. II, p. 178 (voir Paul Médéric, *Le Père d'un Peuple*, pp. 166-168).

*

* * *

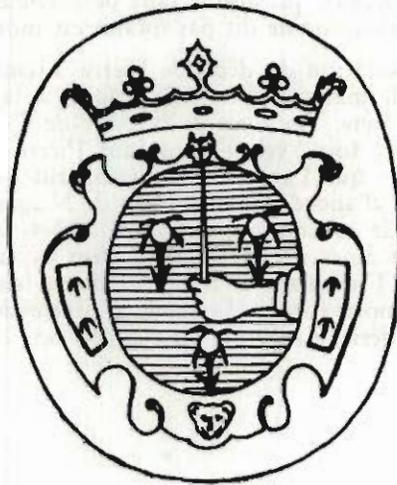
Après le départ de Pierre Tremblay nous retrouvons Jehanne Congnet, sa mère, devant le notaire de Tourouvre :

1649, le mardy, 20 juillet après midy en la maison de Nicolas Jouy à Randonnay, Jehanne Congnet, veuve de Philibert Tremblay demeurant en la paroisse de Saint-Maurice au lieu de la Bourdonnière vend à Nicolas du Tremblay sieur de Gaillon demeurant au lieu de Gaillon, paroisse de Randonnay, représenté par Dame Catherine Bautru sa mère, quatre perches de terre en pré au lieu de La Filonnière, paroisse de Randonnay joignant d'un côté et des deux bouts audit acquéreur.

1650, 25 avril, ledit Nicolas du Tremblay fait à Messire Robert de la Vove, seigneur de Tourouvre, l'hommage de sa grosse forge à fer, joignant la veuve et les héritiers Philibert Tremblay.

La mairie de Saint-Maurice-les-Charencey contient les registres paroissiaux de Charencey et du vieux Saint-Maurice: les premiers commencent en 1609, les seconds seulement en 1690. Nous ne pouvions espérer y trouver l'acte de décès de Jeanne Congnet, mais nous y avons trouvé la preuve que son fils Guillaume vivait près d'elle à St-Maurice :

1700, 2 avril, mariage de Robert Mahé avec Louise Tremblé, fille de défunt Guillaume Tremblé et de feu Marie Le Hour, en présence de Germain et de Jean Tremblé ses frères et de François Verrier, mari de Jeanne Tremblé sa sœur, tous de la paroisse de Saint-Maurice.



Blason des du Tremblay

Contrat n° 22 :

RAOULLIN FRONDIÈRE

1647, le 10 avril : Raoullin Frondière, demeurant à Tourouvre, s'engage à servir 3 ans Me Noël Juchereau, sieur des Chastellées, demeurant à Québec, en la Nouvelle France, aux conditions ordinaires et moyennant 90 livres par an et une paire de souliers sur tout le terme, stipulant Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux et témoins : François Tessier et Antoine Pichon.

Personne de même nom :

1646, 18 février : Charles Frondière, tréfilier, demeurant à La Ventrouze, s'oblige à payer à Jean Chevalier, tailleur d'habits, demeurant à Tourouvre, 13 livres pour livraison de marchandise.

**Contrat n° 23 :
JEAN CHEMIN**

1648, le 1 mars : Jean Chemin, forgeron, demeurant au bourg de Randonnai, s'engage à servir 3 ans Me Noël Juchereau demeurant à Québec, en la Nouvelle France, aux conditions ordinaires et pour 66 livres par an avec 15 livres d'avance.

Personne de même nom :

1582, 18 juin : fut présent Simon Chemin, cloutier demeurant à Randonnay lequel gage à honnête homme Michel Rotrou, marchand drapier, demeurant à Tourouvre, la somme de 3 écus, 18 solz, 6 deniers, pour vendition de drap de laine.

1658, 13 mai : Au lieu de Gaillon, paroisse de Randonnay, Jacques Chemin, fils Mathieu demeurant à Irai¹³⁰, vend à honorable homme Me Nicolas Tremblay, sieur de Gaillon, deux perches de terre telles qu'il les a eues de ses prédécesseurs.

1677, 21 août : devant Me Thibault, notaire à la Trinité sur Avre, Jean Chemin demeurant à Irai, marchand, est témoin à un contrat de mariage qui sera annulé en janvier 1678.

Est-ce notre contractant revenu au pays ? Il est devenu marchand et il a appris à signer.

**Contrat n° 24 :
PIERRE PITOT**

1648, le 1er mars : Pierre Pitot, fondeur, demeurant à Randonnai, s'oblige à servir Me Noël Juchereau demeurant à Québec, en la Nouvelle-France, autrement dit Canada, pendant 3 ans aux conditions ordinaires et pour soixante six livres par an, avec 15 livres payées d'avance, le dit Pitot a déclaré ne savoir signer.

1673, le 19 avril après midi, à Randonnai, Jean Pitot et Pierre Pitot avec nombre d'autres marchands, cloutiers, laboureurs et journaliers demeurant à Randonnai, font une procuration en blanc pour défendre leurs droits d'usagers de la forêt du Perche. En présence de vénérable et discrète personne Messire André de Vattetot, prêtre curé de Contrebis, y demeurant.

Pierre Pitot n'a pas appris à signer.

**Contrat n° 25 :
JEHAN TREHARD**

1648, 2 mars : Jehan Trehard, sergetier, demeurant au lieu de la Lochetière, à Randonnai, s'engage à servir 3 ans Me Noël Juchereau,

¹³⁰ — Commune voisine de Randonnai, du canton de l'Aigle, à 10 km. de Tourouvre.

sieur des Chastellées demeurant à présent à Québec, en la Nouvelle France, aux conditions ordinaires et pour soixante livres par an sur laquelle somme il a reçu 15 livres. Excellente signature de Jean Tréhard.

Antécédents :

1579, 26 octobre : Jehan Tréhard, cloutier, achète une charge de fer à Marcel Besnard, bourgeois de Mortagne.

1623, 13 juin : Jacques Tréhard demeure au lieu des Genehaudières à Randonnai.

1635, le 7 juin : devant M^e Antoine Lullier, notaire à Brésolettes, Charles Luneau achète une terre "en la prise des Tréhard".

Retour en France de J. Tréhard :

Nous savons que Jean Tréhard a quitté le Canada puisque le 13 octobre 1652, prêtant 40 livres à Pierre Tremblay à Québec, M^e Auber dit de lui "étant sur son départ dudit pays pour retourner audit Perche" (acte signé de Mathurin Gagnon) ¹³¹.

1657, le 15 juillet, par devant Anthoine Lullier, tabellion en la Chastellenie de Mortagne, résidant à Brésolettes, il signe à une protestation des habitants de Randonnai contre le refus de Nicolas Tremblay, sieur de Gaillon (écuyer à son acte mortuaire) de payer la taille. On reconnaît, sur cet acte, la même signature qu'au contrat de départ.

1658, le 11 février : Jehan Tréhard, marchand demeurant à Randonnay s'engage à rendre à Messire Antoine de la Vove, seigneur de Tourouvre, les 200 livres qu'il lui a prêtées.

1672, le 9 septembre : devant Me Thibault, tabellion à Randonnai, inventaire des biens de la succession de défunte Marguerite Luneau, vivante femme de Jehan Tréhard, marchand, parmi lesquels une obligation de 290 livres passée en la Nouvelle-France par devant Claude Auber, notaire à Beauport ¹³² le 14 octobre 1652.

1676, 23 août, même notaire, à la Trinité sur Avre. Témoin à un acte concernant la famille Lallier, Jehan Tréhard qui signe toujours de la même façon, est dit habitant la Ferté Vidame et nous n'en savons pas plus sur ce velléitaire de l'émigration canadienne.

Contrat n° 26 :

MARTIN COSNARD

1648, 2 mars : Martin Cosnard, chargeur de fourneau, demeurant au lieu des Genehaudières, paroisse de Randonnai, s'oblige d'aller servir Me

¹³¹ — Voir chapitre des trois frères Gagnon, pp. 113 ss.

¹³² — L'inventaire des Greffes de Québec, par Roy, ne signale pas une aussi grosse obligation à cette date.

Noël Juchereau, sieur des Chastellées, à Québec, en la Nouvelle France, pour trois ans aux conditions des précédents contrats, moyennant soixante livres par an dont 15 livres d'avance.

Contrat n° 27 :
PIERRE ENJOUIS

1648, 2 mars : Fut présent Pierre Enjouis, fils Pierre, demeurant en la paroisse de Cherensey, au lieu de la Brosse, lequel a volontairement promis et s'est obligé par corps et biens à et envers Me Noël Juchereau, sieur de Chastellées, demeurant à Québec, en la Nouvelle-France, absent, stipulant et acceptant pour lui Pierre Juchereau sieur des Moulineaux, demeurant à Tourouvre, ad ce présent, savoir est d'aller servir ledit Juchereau, sieur des Chastellées en la Nouvelle France, autrement dit Canada, le temps de trois ans à commencer du jour de l'embarquement qui se fera en cette année à La Rochelle et finissant au jour du débarquement qui se fera au bout des trois ans à la charge de faire passer et repasser ledit Enjouis et de le nourrir pendant lesdits trois ans, et a été ce fait en outre pour et moyennant la somme de soixante six livres tournois que ledit Pierre Juchereau audit nom a promis payer ou faire payer audit Enjouis par chacun an pendant trois ans, sur laquelle somme ledit Enjouis a reconnu avoir reçu ce jourd'hui la somme de quinze livres dont il se tient content. Fait ès présence de René Roger et Louis Duduit qui ont, avec les parties et nous notaire, signé lesquelles parties ont été averties de faire sceller ces présentes suivant l'Édit du Roy.

Documents antérieurs :

1547, 3 mai, Jehan Enjouys, notaire royal, demeurant en la paroisse de la Poterie à Chanvillon vend à noble homme, Robert de la Vove, Seigneur de Tourouvre et à D^elle Antoinette Goevrot, sa femme, deux pièces de terre en la paroisse de Normandel.

1625, Septembre "le samedi 13^e dudit mois et an, fut baptisé Pierre fils de Pierre Enjouys, fils Gratien et de Magdelaine, sa femme, le nommèrent, levèrent et tinrent sur les sacrés fonts du baptême honnêtes personnes Pierre Viron et la marraine Marie, femme d'honnête homme Etienne Viron, tous paroissiens de Normandel. (Registres paroissiaux de Saint-Firmin de Normandel.)

Actes concernant le père de Pierre Enjouis, Canadien (chez le notaire de Tourouvre).

1641, 21 janvier : Pierre Enjouis, fils Gratien, laboureur, demeurant au lieu de Rudelande, paroisse de la Poterie, s'engage à payer 55 livres pour vente et livraison d'un cheval à poil bay, parmi les témoins : Antoine Creste, père de Jean (contrat n° 35).

1644, 5 juin : Pierre Enjouis, laboureur, demeurant au lieu de Rudelande, paroisse de la Poterie, s'engage à payer 18 livres pour vente et livraison d'un cheval à poil noir avec collier, etc. Il ne sait pas signer.

Au contrat n° 33 celui de Jean Dubois le 17 mars 1648, Pierre Enjouis, fils Pierre signe, il est dit "de la paroisse de Normandel".

Au Canada devant Me Peuvret, notaire à Québec le 25 avril 1659, Pierre Enjouis, sieur de Saint-Jacques fait un marché avec Nicolas Vérieul, matelot qui s'engage pour quatre mois, du lendemain 26 avril, de s'employer sur une chaloupe acquise par le Sieur de Saint-Jacques de Julien Fortin¹³³, moyennant 27 livres par mois et une paire de souliers français si les associés du sieur Saint-Jacques ratifient l'achat de la chaloupe. Ceci donne à penser que Pierre Enjouis est un commerçant aisé sur l'activité de qui nous regrettons de ne pas connaître plus amples détails et après quels avatars on peut lire sous la plume du curé de Tourouvre :

"Pierre Enjouis, dit Saint-Jacques, mourut environ les deux heures après midi, le 21 mai 1685 et fut inhumé le 22 entre huit heures et neuf heures du matin". (Reg. par. de Tourouvre).

Contrat n° 28 :

LOUIS POTIER

1648, 2 mars : Louis Potier, manoeuvre, demeurant au lieu du But, paroisse d'Autheuil, s'engage envers Me Noël Juchereau demeurant à Québec en la Nouvelle-France, pour 3 ans, moyennant 60 livres par an dont il a déjà reçu 15 livres. Il signe, ainsi que René Roger et Louis Dudit témoins.

Contrat n° 29 :

FRANÇOIS DU TARTRE

1648, 2 mars : François du Tartre, laboureur, demeurant au lieu de Villedieu, en la paroisse de Chérencey, s'oblige d'aller servir Me Noël Juchereau, sieur des Chastellées pendant 3 ans au pays de la Nouvelle France, autrement dit Canada, aux conditions ordinaires et pour 60 livres par an dont 15 livres déjà payées ce jourd'hui.

Malgré le silence de Mgr Tanguay et de tout autre historien, ce du Tartre aurait-il fait souche au Canada ?

1700, le 27 octobre, devant Me Jean B. Pottier, notaire à Montréal, concession par Jean du Tartre, dit Durosier, à Pierre Sauvé dit Laplante.

133 — Julien Fortin, Percheron, baptisé à Notre-Dame de Vair, arrondissement de Mamers (Sarthe), le 9 février 1621, fils de Julien Fortin, boucher, et de Marie Lavye. Voir le *Dictionnaire* de Mgr Tanguay, le P. Godbout et la brochure de l'abbé J. Levasseur, *L'émigré Julien Fortin (1621-1687)*, Le Mans 1932. Deux de ses enfants épousèrent à Québec, en 1652, des Gagnon originaires de Tourouvre, et deux autres des Cloutier, originaires de Mortagne.

V. P. Godbout et R.-J. Auger "Les passagers du St-André", p. 117, sur une autre famille du Tartre.

Contrat n° 30 :
GERVAISE RIBAUT

1648, le 5 mars : Gervaise Ribault, laboureur, demeurant au lieu de Montyon, paroisse d'Aulnou, près Sées en Normandie, s'oblige d'aller servir Me Noël Juchereau en la Nouvelle-France, aux conditions des autres contrats et moyennant 66 livres durant chacun des trois ans dont quinze livres payées comptant.

Contrat n° 31 :
NICOLAS RIVARD

1648, Vendredi 6 mars, en la maison du notaire après midi :

« Fut présent Nicolas Rivard demeurant à Tourouvre, lequel a volontai-
« rement promis et s'est obligé par corps et biens à et envers maître Noël
« Juchereau sieur des Chastellées demeurant à Québec en la Nouvelle Fran-
« ce, absent stipulant et acceptant pour lui Pierre Juchereau sieur des Mou-
« lineaux demeurant à Tourouvre ad ce présent, savoir est d'aller par ledit
« Rivard servir ledit Juchereau sieur des Chastellées audit pays de la Nou-
« velle France autrement dit Canada pour le temps de trois ans à commen-
« cer du jour de l'embarquement qui se fera en cette année à La Rochelle
« et finissant au débarquement qui se fera au bout dudit temps en France
« à la charge audit Juchereau de faire passer et repasser ledit Rivard et
« de le nourrir pendant ledit temps et a été ce fait moyennant la somme de
« soixante et six livres tournois par chacun an que ledit Juchereau a promis
« payer ou faire payer par ledit maître Noël son frère audit Rivard par
« chacun an sur laquelle somme icelui Rivard a reconnu avoir reçu dudit
« Juchereau la somme de quinze livres tournois dont il se tient content. Fait
« ès présence de Guillaume Massard et Jean Chevallier demeurant à Tourou-
« vre témoins qui ont avec ledit Juchereau et nous, notaire signé. Ledit
« Rivard a déclaré ne savoir signer de ce interpellé par nous notaire qui a
« averti les parties de faire sceller ces présentes suivant l'édit et arrêt
« du roy. »

G. Massard

P. Juchereau

Chouaiseau

Chevallier

Nicolas Rivard non seulement a fait souche au Canada, mais y a attiré son jeune frère, Robert, chef également d'une imposante lignée¹³⁴. Les frères Rivard ont des ancêtres à Tourouvre au plus loin des archives du notariat. Voici les filiations que j'ai pu établir, dont les preuves suivent :

134 — Mme Jeanne Patenaude (née Rivard) de Québec, a consacré aux descendants de Nicolas Rivard une étude approfondie dans les *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XIII, n° 10 (octobre 1962), pp. 191-203. Elle a encouragé mes recherches et son enthousiasme m'a fait les poursuivre. La même revue, dans son vol. X Nos 3-4 (juillet-octobre 1959), pp. 116-128, a publié un article de Mme J. Loranger-Paquette sur « Robert Rivard, sieur de Loranger ». *Loranger et Lanouette* sont des surnoms des Rivard au Canada.

Tableau de la famille Rivard-Mullard

D'après les registres paroissiaux de Tourouvre

				Thomas Lousche, marié à Per- rine Mercier. (135)				
				François Mullard, meunier, à la Rousselière, en St-Jouin de Blavou (acte du 28 avril 1589) est peut-être le père de :		François Louche, boucher, né en 1535, frère ou neveu de Jehan Lousche, écuyer; épouse Martine Portier.		
Thomas Rivard, marié à Johanne Chevreau d'une vieille famille de La Foterie. Marguerite Chevreau, femme Poulain, est marraine, en 1618 du fils aîné de Robert de la Vove, sgr de Tou- rouvre.				Robert Mullard (136) x		Françoise Louche		
				x				
Marie, baptisée le 29 janvier 1603 épouse Jehan Blanchet	Michel, baptisé le 7 jan. 1599; épouse le 8 oct. 1620 Marguerite Ysabeau	Sébastien, baptisé le 29 novem- bre 1606.	Pierre, (dont l'acte du baptême n'est pas conservé) épouse le 11 novembre 1613 Jeanne Mullard		Jeanne, baptisée le 9 juil. 1597 épouse de Pierre Rivard le 11 nov. 1613	François, baptisé le 19 novembre 1593	François, baptisé le 16 juin 1590	Jean, baptisé le 21 octobre 1588
Anne, née le 13 fév. 1616; morte enfant	Nicolas, Sr de la Vigne, baptisé le 16 juin 1617. Emigré au Canada	Marin, né le 27 fév. 1621; mort enfant	Robert, né le 19 sept. 1624; mort enfant	Mathieu, né le 17 novembre 1629; mort enfant.	Pierre, peut-être l'aîné; décédé 20 février 1671; marié le 18 sept. 1653 à Frse Beurrier, décédée le 21 janv. 1700; six enfants	Robert, Sr de Lo- ranger; né le 10 juil. 1638; Emigré au Canada	Jean, né le 20 nov. 1633; mort avant 1694; épouse le 7 mai 1674 Louise Vaudron, fille de M ^e Jean Vaudron et de Mathurine Chastel, morte le 19 oct. 1716; Deux enfants	

135 — Voir contrat n° 12, acte du 14 juin 1558.

136 — Sébastien Mullard, notaire en la chatellenie de Mortagne, mentionné dans un acte du 13 août 1654, où il est question d'une transaction passée devant lui le 26 avril 1623, est peut-être son frère. Dès le 2 juillet 1576 Robert Mullard témoigne pour François Lousche.

137 — Mme Patenaude a publié intégralement, *loc. cit.*, plusieurs actes des registres paroissiaux et des minutes notariales de Tourouvre, que nous jugeons inutile de reproduire de nouveau ici.

**Actes notariés concernant
la famille Rivard-Mulard**

1559, 29 juin : « C'est la déclaration des héritages que je, Thomas Lousche à cause de Perrine ma femme, tiens etc... en l'ainesse de Jehan Mercier « homme aîné du fief de la Guymondière, premièrement 3 boisseaux, 8 perches de terre à seigle, joignant d'un côté Jehan Mercier, d'autre côté « Collin Mercier, d'un bout, Denis Loyseau, d'autre bout, la Fontaine du « Grand Pré. Item deux boisseaux et un tiers de terre à seigle joignant « d'un côté Jehan Mercier, d'autre côté Bastien de Mormont et des deux « bouts à Michau Loyseau Grandinière. Item un boisseau deux tiers de bois- « seau de terre joignant d'un côté, ledit Jehan Mercier, d'autre côté les hoirs « feu Marin Mercier, d'un bout audit Loyseau, d'autre bout, les hoirs dudit « défunt Mercier. Item un boisseau et demi de terre à seigle joignant des « deux côtés audit Jehan Mercier, d'un bout à Jehan Buisson des Tousches, « d'autre bout la veuve feu Jehan Saulnier. Item : seize perches de terre « en noe¹³⁸ joignant des deux côtés Jehan Mercier, d'un bout à moi même « et d'autre bout audit Loyseau Grandinière. Item 23 perches de terre en « pré joignant, d'un côté, audit Jehan Mercier, d'autre côté Bastien de Mor- « mont, à un bout Jehan Buisson des Tousches, d'autre bout Jehan Marges, « maréchal, parents; Jehan Mercier et Jehan Lean témoins. »

1564, 21 janvier : François Lousche, boucher, et Martine Portier, sa femme, vendent à Jacques Trousse un lothereau de terre au bourg de Tourouvre joignant l'étable des vendeurs et le mur du seigneur de Tourouvre. Ad ce Me Jean Lambert, prêtre, et Thomas Lousche l'aîné.

1564, 25 mars : Martine Lemoyne, veuve Jehan Saulnier, rend à François Lousche trois quarts de terre que, disait-elle, elle avait acquis de Thomas Lousche, père dudit François. Ladite pièce de terre joignant Jean Mercier, Michel Loyseau Grandinière et le chemin tendant de la maison des Mercier à la forêt du Porche et Baptiste de Mormont, moyennant quoi, ledit François Lousche promet l'acquitter envers ses autres frères et soeurs des fruits et levées qu'elle a eus de ladite terre.

1570, 28 août : François Lousche, âgé de 35 ans, témoigne à la suite de noble homme Robert de la Vove s^{gr} de Tourouvre, âgé de 65 ans, en un acte dont la suite est détruite par le temps.

1577, samedi 2 février : noble homme Alexandre de la Vove, seigneur de Tourouvre loue à Macé Pichon, marchand-boucher, un étal ès halles de Tourouvre au premier rang, joignant la grande rue et l'étal de François Lousche.

1579, 1er mai : Alexandre de la Vove, seigneur de Tourouvre, loue à François Lousche, marchand-boucher, un étal assis en la halle et boucherie de Tourouvre, joignant l'étal de Nicolas Cambray et de Bastien Huet et d'autre bout à l'allée des Ysabeaux¹³⁹ pour et au nom de Anthoine Lousche, aussi boucher, son fils. Ce fait moyennant 10 solz de rente.

138—Noe, noette, nouette, nom donné, dans le parler de l'Ouest, aux prairies fraîches, facilement inondées, et qu'on fauche pour fourrage vert plusieurs fois l'an. (Verdier, Dictionnaire du patois du Haut-Maine).

139—Une placette de Tourouvre s'appelle encore Cour des Ysabeaux; elle a échappé, en 1944, à l'incendie du village par les SS. allemands.

L'année précédente, *13 mai 1578*, Bonne Lonne, vieille servante des seigneurs de Tourouvre, laissait par testament son lit avec sa couverture à une petite-fille de ses maîtres, Demoyselle Antoinette d'Escorches et, à Antoine Lousche, fils François, le petit manteau noir qu'elle portait à l'église, ainsi que ses souliers ; et priait noble homme Alexandre de la Vove d'être son exécuteur testamentaire.

1582, 2 avril : Vente de Jehan de Lousche, écuyer et homme d'armes de la compagnie de Monsieur d'O., demeurant paroisse de Villiers, à Mathry Docquaigne.

1582, 16 juillet : Marguerite Portier, âgée de soixante ans, laisse par testament tout ce qu'elle possède à François Lousche et à Martine Portier, sa femme, soeur de ladite Marguerite.

1591, 9 janvier : Jehan de Lousche, écuyer, s^r du Verger, et François Lousche, marchand, vendent trois boisseaux et demi de terre situés à la Bouchetière, paroisse de Tourouvre, à Jehan Crestot, sieur de la Bouchetière, enquêteur royal au Perche, demeurant paroisse St-Jean, à Mortagne, pour la somme de 33 écus $\frac{2}{3}$.

1591, 27 novembre : Jehan de Lousche ¹⁴⁰ s^r du Verger, écuyer, et noble D^{elle} Jehanne du Grenier, son épouse, demeurant à Malétable (les Du Grenier sont seigneurs de Malétable, puis du Pin-la-Garenne et barons de l'île d'Oléron) se font une donation mutuelle au dernier survivant « n'ayant aucun enfant ».

1591, 9 décembre : Jehan de Lousche écuyer s^r du Verger, demeurant à Malétable, et François Lousche, boucher, demeurant à Tourouvre, vendent à Jehan Trémond, marchand, une maison servant de grange située en haut du bourg de Tourouvre.

1600, 8 août : Robert Mullard, demeurant à Tourouvre, baille « à moitié de profit et escroit de bétail » une brebis et son agneau à Jeanne Le Gendre, veuve Marin Duteil. Les parties ne savent pas signer.

1603, 26 octobre : Robert Mullard, manoeuvre, est témoin à une constitution faite au lieu des Vergers, à Tourouvre, par Jehan Lullier, seigneur des Vergers.

1604, 26 novembre : Antoine Lousche, marchand, et Robert Mullard au nom de Françoise Lousche, sa femme, soeur d'Antoine, mettent en deux lots les héritages qui leur proviennent de la succession de défunte Martine Portier, leur mère. Les Mullard ont une maison à Tourouvre, un boisseau de terre au Grand Pré, joignant François Mercier ¹⁴¹ dont François Lousche, leur père, garde l'usufruit. Et ils ont aussi ce qu'avait possédé leur tante Marguerite Portier à la Ventrouze seulement ; tout le reste est à Anthoine Lousche. Témoins : Louis Guimond et Jehan Collin, demeurant à Tourouvre.

1612, 31 décembre : Dom Michel Lair, cellérier des Religieux de la Trappe, loue à Me Odard Laigneau deux boisseaux de terre en la pa-

¹⁴⁰ — L'Ouche ou pays d'Ouche, décrit par le romancier Jean de la Varende, est à quelques kilomètres au nord de Tourouvre. L'Aigle en est la capitale.

¹⁴¹ — Père de Julien Mercier (contrat n^o 12).

roisse de Tourouvre, joignant Me François Mery, les enfants Robert Mullard, Balthazard Doucet et Henry Pinguet.

1614, *lundi 6 mars* : Maison de François Goddin à Tourouvre. Anthoine Lousche, marchand, demeurant à Tourouvre, ci devant curateur de François Mullard et de Jehanne Mullard, sa soeur, enfants de défunts Robert Mullard et Françoise Lousche, sa femme, d'une part, et Pierre Rivard, marchand, au nom et se faisant fort de Jehanne Mullard, sa femme, dûment conduit, mené et autorisé par Thomas Rivard, demeurant à Tourouvre, d'autre part, font ensemble le compte de la tutelle des enfants Mullard pour laquelle ledit Lousche est reliquataire de 82 livres qu'il promet payer au nom de défunt François Lousche, tuteur des enfants. Témoins : Jean Creste de la Garenne et Pierre Gastineau, marchands, demeurant à Tourouvre.

1615, *14 septembre* : Pierre Rivard, marchand, vend à Grégoire Lalouette, de Feings, pour 110 solz de drap bureau. Témoins : Henry Pinguet et Alexandre Loyseau.

1620, *13 septembre* : Contrat de mariage de Michel Rivard, fils de honnête homme Thomas Rivard et de défunte Jehanne Chevreau, sa femme avec Marguerite Ysabeau, fille de honnête homme Jehan Ysabeau, marchand, et de Françoise Lousche, sa femme ¹⁴².

1622, *7 décembre* : Marie Rivard, demeurant au bourg de Tourouvre, donne en pur don irrévocable à honnêtes hommes Pierre, Michel et Marie, les Rivard frères et soeur, ses neveux et nièce, tout ce qui peut lui appartenir ou lui reste à départir avec Thomas Rivard, son frère, père de ses trois neveux, à condition qu'ils s'occupent d'elle « comme bons enfants doivent faire » et pour « bons et agréables services et bons traitements qu'elle reconnaît avoir par ci-devant reçus desdits donataires ».

1623, *26 mai* : Au sujet de la Butte des lattiers ¹⁴³ au lieu du fourneau à Contrebis, cession faite par Daniel Bouyer à Anthoine Pichon, par suite d'un acte passé devant Sébastien Mullard, tabellion en la chatellenie de Mortagne l'an 160 . . . (sic).

1626, *14 février* : Honnêtes homme Pierre Rivard, marchand, et Jeanne Mullard, sa femme, gagent payer pour une fois à Messire Robert de la Vove, seigneur de Tourouvre, la somme de 80 livres de pur prêt, fait par nous notaire, des deniers dudit seigneur en quarts d'écus valant seize solz pièces et un demi quart d'écu, en présence de Raoul le Prévost, sieur des Espasses, écuyer, demeurant à Randonnai et de Thomas Rivard, marchand, père dudit Pierre, demeurant audit Tourouvre.

1625, *mardi 9 février* : Honnêtes personnes Pierre et Michel Rivard, demeurant au bourg et paroisse de Tourouvre, cèdent à Marie Rivard, leur soeur, femme de honnête homme Jehan Blanchet, marchand, demeurant

¹⁴² — Cousine sans doute de la mère de Jeanne Mullard.

¹⁴³ — Sous l'orthographe actuelle, lattiers, ce mot désigne des résidus inutilisables de la fabrication du fer.

audit Tourouvre, des héritages, sis paroisse d'Authueil, venant de défunte Françoise Chateau, leur aïeule, succession réglée devant M^e Blaize Pellicot, tabellion en la Chatellenie de Longny, le 20 juillet 1610, les frères auront les deniers que leur père a eus en vendant les héritages sis ès paroisses de Longny et Moulicent.

1630, 21 janvier : Michel Rivard est échevin de la confrérie de Charité.

1631, 1er juin : Difficultés entre le Curé et la Charité ; Michel Rivard quitte la Charité et devient trésorier de l'église Saint-Aubin de Tourouvre.

1638, 15 mars après midi, partage de la succession de défunte Marie Chevreau, veuve Noël Boucher, entre :

- 1) Denis Chevreau, laboureur, demeurant paroisse Saint-Maurice, son frère ;
- 2) Michelle Bourdier, femme de Michel Olivier, à la Herouardière, paroisse de Tourouvre, sa nièce ;
- 3) Pierre et Michel Rivard et Jean Blanchet, aux droits de Marie Rivard, ses neveux ;
- 4) Nicolas Paigne, neveu.

Les Rivard ont trois pièces de terre, l'une près du chemin d'Authueil, l'autre à la Trépucière et la 3^e à la Rivière, joignant le chemin de Tourouvre à la Guimondière.

1639, 22 mars : Michel Rivard, en tant que trésorier de l'église St-Aubin de Tourouvre, commande à Pierre Bohain, peintre, à Verneuil, un tableau pour la confrérie du très Saint Rosaire dont l'autel vient d'être érigé dans le chœur de l'église de Tourouvre, à l'insu du seigneur, aussi :

1639, le 19 juin, au presbytère et en compagnie du notaire, celui-ci vient-il protester devant Me Toussaint Dangereux, curé, Michel Rivard et Denis Chastel trésoriers, et Robert Soret, sacristain, et dire qu'il s'oppose à l'innovation qui s'est faite en son absence parce qu'on a déplacé « l'antique image de Monsieur Saint-Aubin » et rendu le chœur accessible à tous au détriment de ses droits.

1646, 26 mai : Pierre Rivard, procureur syndic de la paroisse de Tourouvre, constitue une procuration en blanc pour le représenter devant l'Intendant de la justice police et finance de la généralité d'Alençon, pour défendre les habitants de Tourouvre contre le collecteur de ladite paroisse.

1649, 21 avril : Pierre Rivard et Jeanne Mullard vendent à Michel Lecourt, représenté par Nicolas Bahère, son beau frère, un quart de terre au lieu de Clémenson, paroisse de Tourouvre, contre 50 livres.

1652, 5 mars : Pierre Rivard est témoin d'un bail à ferme à la Muloitière.

Devant Me Severin Aneau, notaire aux Trois-Rivières (Canada) :

1652, 24 novembre : Vente par Nicolas Rivard dit La Vigne, et Pierre Guillet, dit Lajeunesse, à Gilles Trottier, de terres situées au cap des Trois-Rivières.

1679, 27 février : Après-midi au lieu de la Chauvelière, paroisse de Tourouvre, maison de Jean Rivard, devant nous Jean Debray et Nicolas Choiseau, notaires soussignés :

« Furent présents en leurs personnes Françoise Beurrier veuve de défunt Pierre Rivard, tant en son nom que comme tutrice de Jacques, Jeanne et Marie Rivard ses enfants, Jean Rivard et Louise Vauldron sa femme se portant fort de Nicolas et Robert Rivard, absents, étant de présent en la Nouvelle-France... lesquels ont vendu, quitté, cédé à Michel Provost et Jacqueline Louche, sa femme, quinze perches de terre sises au haut du bourg de Tourouvre et deux chambres manables l'une à cheminée, l'autre froide... item la moitié d'une ferme de maison... item 17 perches proches ledit lieu et la terre des Vergers.

« Et le tout juste et suivant que lesdites maisons et héritages sont échus aux vendeurs de leurs père et mère qui les avaient eus par échange de Monsieur de Tourouvre, par contrat arrêté devant Lefort¹⁴⁴ le 16 décembre 1660, la vente faite pour la somme de 200 livres de principal et 3 livres 10 solz de vin du marché. Françoise Beurrier a 50 livres, Jean Rivard 50 livres, et les 100 livres restant seront payés d'aujourd'hui en un an. »

Contrat n° 32 :

MARIN CHAUVIN

1648, 8 mars. « Fut présent Marin Chauvin manoeuvre demeurant au lieu de Mesny paroisse Saint Mard de Réno¹⁴⁵ lequel a volontairement promis et s'est obligé corps et biens, à et envers Maître Noël Juchereau, sieur des Chastellées demeurant à Québec, en la Nouvelle-France, absent, stipulant et acceptant pour lui Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux demeurant à Tourouvre, ad ce présent, savoir est d'aller par ledit Chauvin servir ledit sieur des Chastellées en la Nouvelle France, autrement dit Canada, pendant le temps de trois ans à commencer du jour de l'embarquement qui se fera en cette année à la Rochelle et finissant au jour du débarquement qui se fera en France au bout dudit temps, à la charge de le faire passer et repasser et de le nourrir et a été ce fait moyennant la somme de quarante livres tournois par chacun an que ledit Juchereau audit nom a promis payer ou faire payer audit Chauvin par ledit sieur des Chastellées sur laquelle somme ledit Chauvin a reconnu avoir eu et reçu ce jourd'hui dudit Juchereau la somme de 10 livres dont il se tient content. Fait ès présence de Nicolas le Saige, demeurant en la paroisse de Lignerolles, paroisse de Monchauvel, (sic) et François Massard, demeurant à Tourouvre, témoins qui ont avec ledit Juchereau, et nous notaire, signé, ledit Chauvin a déclaré ne savoir signer de ce interpellé par nous notaire, etc... »

144—Cet échange fait, comme tant d'autres, pour dégager le lieu seigneurial; voir chapitre II sur le passé Tourouvrain.

145—Saint-Mard de Réno, paroisse du canton de Tourouvre, à 9 km. de Tourouvre et 3 km. de Feings (photographie du Mesnil), le grand et le petit Menil sont situés entre Feings et Saint-Mard.

Le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de Mgr Cyprien Tanguay (tome I, page 123) dit que Marin Chauvin dit La Fortune fut baptisé en 1619. Aux registres paroissiaux de Saint-Mard conservés dès l'année 1590, le nom de Chauvin revient fréquemment et après avoir avec joie trouvé :

« L'an 1609 le 24^e jour de février fut baptisé Marin Chauvin fils de « Jehan, ses parrains Monsieur Me (sic) Marin Le Saisy, prêtre curé de « Saint Mard de Resno, et mons. Desnos Denisot, avocat, et Michelle Fresnelle, femme de Simon Esnault. »

On en a moins à lire :

« Le 16 mars 1625 : Marin, fils Nicolas Chauvin et de Catherine Piedgars, sa femme a été baptisé par moi, curé, le parrain, Philibert Racheux « et la marraine Catherine Piedgars, tous de cette paroisse, hormis ledit « Phillebert qui est de Feings et ladite Catherine qui est de la paroisse de « Saint Victor (de Reno) ».

Lequel des deux est le Canadien ? Si son acte de mariage donne le prénom de son père nous avons quelque espoir de l'identifier. Mgr Tanguay dit qu'il s'est marié en 1649 à Gillette Baune, fille de Marin Baune, et d'Isabelle Boire de Normandie. De cette union naquit une fille Marie, baptisée le 8 septembre 1650 aux Trois-Rivières. Marin Chauvin est mort très vite. Le 27 juillet 1658, Me Severin Ameau, notaire aux Trois-Rivières, établissait le contrat de Jacques Bretaut (des Essars, en Poitou) et de Gilette Baune, veuve de feu Chauvin, dit La Fortune, fille de Marin Baune et d'Isabelle Boire au bourg d'Argence en Normandie. Le même notaire établit les contrats des deux mariages de Marie Chauvin, le premier le 21 septembre 1664 avec Me Rolin Langlois, maître canonnier, de Notre Dame du Havre de Grâce, fils de Jérôme Langlois et de Marguerite Chamberlan, et le 18 avril 1665 avec Jean de Noyon, de Saint Pierre de Rouen.

De ce second mari, épousé le 20 juillet 1665, aux Trois-Rivières, elle eut 9 enfants nés presque tous à Boucherville¹⁴⁶. D'après Mgr Tanguay, deux de ses filles : Marguerite, mariée à Michel Charbonneau et Marie, mariée à Jean Barbot ont pu perpétuer la race de Marin Chauvin au Canada.

Contrat n° 33 :

JEAN DUBOIS

1648, 17 mars : Jean Dubois, de Senonches s'engage à servir Me Noël Juchereau au Canada pour 3 ans aux conditions ordinaires et moyennant 66 livres par an. Sont témoins deux de ses compagnons de voyage qui signent : Pierre Enjouis et Louis Potier.

146 — Boucherville: fief de Pierre Boucher, Mortagnais du premier convoi dont il fit partie avec ses frères, parents, et les familles Giffard, Guyon, Cloutier, etc., en 1634.



Randonnai (Orne) — Place de l'église St-Malo.



*Les vieux bâtiments du Mesnil en Saint-Mard de Reno où a vécu Marin Chauvin
(due à l'amabilité de Madame Le Boulanger, propriétaire du Mesnil).*



St-Firmin de Normandel (Orne) — L'église où se sont mariés les parents de Pierre Tremblay, l'émigré canadien.



St-Firmin de Normandel (Orne) — Intérieur de l'église; le maître-autel est quelconque mais dans les chapelles de droite et de gauche (qu'on ne voit pas), autels de stuc de la Renaissance, très fine, où l'iconographie chrétienne (vie de S. Firmin et de la Vierge) est encadrée de vieux ternes ou de vénéus à l'antique.

Contrat n° 34 :
JACQUES LEVEAU

Même jour que dessus : Jacques Le Veau, natif de Chartres, et de présent en ce lieu s'engage à servir Me Noël Juchereau aux mêmes conditions que ci-dessus, témoins : Louis Fanuel et Jean Pichon, fils d'Anthoine, demeurant à Tourouvre.

Il y a des Dubois, des Le Veau aux registres des notaires canadiens, mais il serait téméraire de se déclarer sur la filiation de nos engagés qui ne sont, ni l'un ni l'autre, au *Dictionnaire* de Tanguay non plus qu'aux listes du P. Godbout . . .

Contrat n° 35 :
JEAN CRESTE

1649. Le 18 mars, avant midy Maison du notaire à Tourouvre :

« Fut présent Jean Creste, fils Anthoine, de l'état de charron, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, lequel volontairement « a promis et s'est obligé par corps et biens et par ces présentes promet « et s'oblige à et envers le sieur Hérison¹⁴⁷ demeurant en la Nouvelle-France « au lieu des Trois Rivières, absent, stipulant et acceptant pour lui, Anthoine « Mery, sieur de la Reboursière demeurant à Tourouvre, ad ce présent, « savoir est d'aller servir ledit sieur Hérison audit pays de la Nouvelle France, « ce, pour le temps de trois ans à commencer du jour du débarquement qui « se fera en cette année audit lieu de la Nouvelle-France et finissent au jour « du débarquement qui se fera au bout desdits trois ans en France. A la « charge de faire passer et repasser ledit Creste et de le nourrir pendant « ledit temps car ainsi été promettant renonçant obligé. Présents ad ce : « Maître François Chastel, avocat à Tourouvre, et Antoine Creste, père dudit « Jean, demeurant en la paroisse de Tourouvre, témoins qui ont avec les « parties et nous, notaire, signé. Lesquelles parties ont été averties de faire « sceller ces présentes sur l'édit et arrêt du Roy. »

Jean Creste, qui restera Canadien et dont un oncle maternel, Bastien Legrand, né le 17 mars 1600, était allé au Canada (s'il n'y a fait souche ?) est, comme tous nos émigrants, d'une famille solidement enracinée au pays percheron.

Voici les ascendants identifiés de façon certaine aux registres paroissiaux et, quant aux lieux où ils ont vécu et à leurs professions, aux inépuisables archives du notaire¹⁴⁸.

147 — Noël Juchereau, sr des Chastellées, est mort à Orléans au mois de juillet 1648. Son frère Jean, à qui il était associé en tant d'affaires, a dû employer la main-d'œuvre tourouvraïne engagée à son nom. Cependant, un contrat de 1649 conservé en l'étude de Tourouvre est au nom de Michel Le Neuf, sieur du Hérisson, fils de Mathieu Le Neuf, du Hérisson de Caen. Arrivé au Canada en 1636 en même temps que son frère Jacques Le Neuf, Sr de la Poterie, il obtint en 1649 une concession dans la banlieue des Trois-Rivières. (R. P. René Baudry, c.s.c.).

148 — Le Père Archange Godbout, dans son *Origine des familles canadiennes-françaises*, pp. 176 à 180, donne des renseignements précis sur les naissances et les mariages; je n'ai fait que compléter par les actes notariés ci-après.

Me Augustin Legrand

notaire à Tourouvre en même temps que Gilles Choiseau (acte sur feuille libre en date du 20 juin 1576 conservé au minutier de Me Debray)

Noël Legrand

marié le 22 juin 1592 avec *Suzanne Loyseau*, veuve Jean Charron. Il est marchand, demeurant aux Croix chemins, paroisse de Tourouvre. Sa succession est réglée entre sa veuve et les 4 enfants qui : lui restent le 7 février 1627.

Jehan Creste

époux le *Marguerite Chaudon*, est charron aux Boullais, paroisse de Tourouvre. Succession : le 9 mars 1612.

10 enfants

dont la troisième :

Jeanne, née le 15 avril 1595, décédée avant 1638, épouse le 29 octobre 1619 :

Antoine Creste, né le 22 novembre 1592, aussi charron aux Boullais, paroisse de Tourouvre. Devenu veuf, il a dû se remarier avec *Martine Pignart*, vers 1638; il est vivant le 31 mars 1653.

Jehan Creste, charron, au Fargy à Beauport, né à Tourouvre en novembre 1626 (le vicaire a oublié de mettre en quatrième) entre le 8 et le 23. Il est le cadet de deux sœurs et l'aîné d'une 3ème. Il mourut au Canada dans sa quatre-vingt onzième année.

Les sœurs de Jehan Creste, à la date du 15 mars 1648, sont : *Marguerite*, née le 14 août 1622, mariée à Michel Docquaigne, et *Marie*, née le 28 avril 1632, mariée le 24 février 1648 à Jean Bigot, demeurant au lieu du But, paroisse d'Authueil; la troisième, *Françoise*, née le 13 février 1625, est morte.

*

* *

Résumé des documents antérieurs :

Au sujet de Noël Legrand, voir aux *Archives Nationales* (Paris P. 80², fichier de la salle de lecture du Microfilm) l'Aveu du 23 septembre 1593 fait au Roi par Alexandre de La Vove, seigneur de Tourouvre : « Collas, François et Noël Legrand, enfants d'Augustin Legrand ».

1600, 18 octobre : Noël Legrand, laboureur, aux Croix Chemins, gage 4 écus à Collin Loyseau pour vente et livraison de vache sous poil noir.

1603, 27 mai : Noël Legrand, se faisant fort de Suzanne Loyseau, sa femme, auparavant veuve de Jehan Charron son premier mari, et Guillaume Charron au nom de ses frères et sœurs héritiers avec lui de Jehan Charron, leur frère, font des accords sur ce qu'il a laissé.

1603, 25 juin : Noël Legrand, demeurant aux Croix Chemins, pour Suzanne Loyseau, sa femme, échange avec Jehan Giguère, l'aîné, demeurant aux Boullais, un quart de terre, aux Boullais, joignant Antoine Lousche et Jehan Giguère cède à Noël Legrand cinq quarts de terre à la Vallée en la métairie des Boullais.

1606, jeudi 22 juin : Contrat de mariage de Marguerite Legrand, fille de défunt Nicolas Legrand et de Françoise Chastel, et de Jacques Godin, fils de Michel et de Jeanne Tavernier, ladite Marguerite conduite par Sébastien Legrand, marchand à Tourouvre, son frère.

1606, 12 avril : Bastien Legrand, marié à Françoise de More, reconnaît qu'il n'a aucune communauté de biens avec Jacques de More et Antoinette Godin, sa femme, ses beaux parents, bien qu'ils vivent ensemble. Témoins François Lousche, fils Jehan, et Belleuvre le jeune, cleric.

1612, 27 juin : Anthoine Creste, charron aux Boullais, paroisse de Tourouvre, achète une ferme de maison à cheminée avec four au bout et la tierce partie du clos de honnête homme Jehan Creste le jeune, demeurant aux Espasses, paroisse de Moulicent, son frère, qui a eu cette maison des successions morts et trépas de défunts Jehan Creste et Marguerite Chaudon sa femme, leurs père et mère le 9 mars 1612.

1613, 2 janvier : Honnête homme Jehan Creste, laboureur, aux Espasses, paroisse de Moulicent, vend, quitte et garantit de tous troubles à honnête homme Noël Legrand, marchand, demeurant aux Croix Chemins, deux boisseaux trois quarts de terre aux Longs Champs, près les Croix Chemins, "pour 61 livres 10 solz et 60 solz de vin de marché, le tout présentement payé en notre présence et vue en doubles pistoles d'Espagne, pièces de 16 solz, testons et autre monnaie blanche ayant cours."

1613, 17 juin : Arrangement à la suite d'un procès, entre Michel Loyseau, fils de feu Jehan Loyseau et Marie Olivier d'une part, et Noël Legrand, époux de Suzanne Loyseau d'autre part.

1616, 8 février : (minute non attachée). Jehan Houdeard, barde-lier¹⁴⁹ à Lhôme, s'oblige à payer à honnête homme Noël Legrand, marchand, demeurant paroisse de Tourouvre, 7 livres pour livraison de blé.

1616, 5 avril : Anthoine Lousche, Thomas Huet, Noël Legrand, François Dangereux et Henry Pinguet font une procuration (en blanc) pour être représentés au siège présidial de Chartres, Henri Pinguet et Noël Legrand signent.

1618, 23 avril : Honnête homme Noël Legrand, marchand, demeurant au lieu des Croix Chemins, loue pour six ans à Jehan Crestot, meunier, et à Mathrye Crestot, sa soeur, le moulin à blé de Mezières, à Monsieur de Tourouvre appartenant, sous le bail qui a été fait audit Legrand, le 3 octobre 1617 pour 100 livres de ferme par an.

1618, 14 octobre : Jacques Fournier, marchand, de Marsilly-la-Champagne près Nonancourt, vend à honnête homme Noël Legrand, marchand, demeurant aux Croix Chemins, paroisse de Tourouvre, les dommages et intérêts qu'il eût pu ou pourrait avoir d'un nommé Pierre Bouttard, marchand, « pour les excès et outrages qu'il a fait ce jourd'hui à sa personne dont il est blessé au col. » pour la somme de cinquante livres. Et outre ledit Legrand est tenu faire panser et médicamenter ledit Fournier par les

¹⁴⁹ — Couvreur en bardeaux, qui sont des planchettes en forme de tuiles pour couvrir les toitures.

chirurgiens de Tourouvre de la plaie qu'il a, et de le nourrir et gouverner tant qu'il restera à Tourouvre. S'il veut s'en aller ailleurs ledit Legrand ne sera plus tenu « aux médicaments et aliments qu'il pourra falloir mettre et appliquer en plus de ceux des chirurgiens de Tourouvre ». Présent : Me Odard Laigneau procureur fiscal au bailliage de Tourouvre.

1623, 18 février : Louis Lousche et Catherine Godin, vendent à honnête homme Noël Legrand, marchand, 2 boisseaux (de terre) joignant le chemin des Touches à Mézières.

1627, 7 février : Sébastien Legrand, fils aîné de feu Noël Legrand et de Suzanne Loyseau, et Antoine Creste se faisant fort de Jehanne Legrand sa femme, fille des mêmes, et Suzanne Loyseau, veuve dudit Noël Legrand, en son nom et en celui de ses enfants Jehan et Guillemine, ont fait l'accord suivant : les meubles de la succession restent à ladite veuve, à Sébastien, Jehan et Guillemine, moyennant que les Creste n'aient rien à rapporter de ce qu'ils ont reçu à leur mariage.

1627, 18 avril : honnête homme Antoine Creste, charron, et Jehanne Legrand sa femme, demeurant en la paroisse de Tourouvre, vendent à Sébastien Legrand, frère de ladite femme, la moitié d'un aître de grange qui était à départir entre eux au lieu des Croix-Chemins, paroisse de Tourouvre, pour 20 livres.

1627, 2 mai : Antoine Creste, charron, vend à honorable maître Macé Pichon, verdier héréditaire des eaux et forêts du Perche, la moitié d'une pièce de terre à départir avec les enfants de feu Jehan Creste, de Moulicent, frère dudit vendeur.

1627, 14 juin : Honnête homme Jehan Guyot, laboureur, demeurant a lieu de la Garenne, vend à Antoine Creste, charron, demeurant au lieu des Boullais, un boisseau de terre, paroisse de Tourouvre, pour 60 livres.

1632, 3 février : Suzanne Loyseau, veuve de défunt Noël Legrand, demeurant aux Croix Chemins, paroisse de Tourouvre, vend à Messire Robert de la Vove, Chevalier, seigneur de Tourouvre, demeurant au lieu seigneurial de Tourouvre, un quart et demi de terre, au lieu des Chaintres près Mézières en la prise des Croix Chemins, paroisse de Tourouvre, pour la somme de 19 livres.

1633, 7 mai : Sébastien Legrand, fils de feu honnête homme Noël Legrand et de Suzanne Loyseau met en quatre parts l'héritage de son père entre la veuve sa mère, son frère Jehan et sa soeur Guillemine, et il reconnaît que « quelque demeurence qu'il pourra faire avec sa mère, l'un et l'autre n'entendent acquérir aucune communauté ».

1642, 5 mai : Anthoine Creste, père de Jean, Marguerite, et Marie Creste issus de lui et de défunte Jeanne Legrand sa femme, Valentin Plisson et Agnès Legrand sa femme, demeurant aux Couldrays, tous héritiers de défunt Noël Legrand, leur aïeul, louent à honnête homme Messire Louis Desjouys, cessionnaire de Me Denis du Pasty, prêtre, trésorier et chanoine en l'église de Toussaint de Mortagne, 15 livres 12 solz 6 deniers de rente hypothèque créée par contrat fait par défunt Noël Legrand devant Me Mathurin Roussel, le 4 août 1626.

1644, vendredi 19 février : maison de Me Robert Godin à Tourouvre. Antoine Creste, charron, et Valentin Plisson à cause d'Agnès Legrand sa femme, demeurant aux lieux des Boullais et des Coudrais, paroisse de Tourouvre, vendent à honnête homme Jean Geffroy, officier de Monseigneur le duc d'Orléans, demeurant au lieu des Croix Chemins paroisse de Tourouvre¹⁵⁰, une ferme de maison, servant de fournil, avec le four au bout d'icelle, un petit plassage, un autre plassage et une pièce de terre, le tout aux Croix Chemins, tel qu'il a appartenu à Jean Legrand à titre du partage qui lui est échu des successions de ses défunts père et mère. Cette vente faite pour 1500 livres dont la moitié sera payée audit Plisson et sa femme à la Pentecôte, et pour l'autre moitié appartenant audit Creste, à cause des enfants issus de lui et de défunte Jeanne Legrand sa femme, ledit acquéreur donnera 25 livres à Michel Docquaigne et Marguerite Creste sa femme, fille dudit vendeur et de ladite défunte Legrand, demeurant aux Boullais, et le surplus qui est 50 livres l'acquéreur a promis les payer à Jean et Marie, les Creste, autres enfants dudit vendeur, reconnaissant que ces biens viennent du propre de Jean Legrand leur oncle. *Et au cas que ledit Jean Legrand ne fut décédé et qu'il revint en ce lieu ledit acquéreur lui rendra son bien et recevra les deniers des vendeurs*¹⁵¹. *Et au cas que Bastien Legrand*, frère dudit Jean, demeurant en la Nouvelle France, de retour en ce pays ne voulût agréer le présent contrat, ledit acquéreur sera tenu lui rendre la tierce partie et les vendeurs rembourser cette tierce partie audit acquéreur. Présents : Me Robert Godin, avocat à Tourouvre, Nicolas Godin, et Jacques Doulcet qui ont avec ledit acquéreur, Anthoine Creste, et nous notaire, signé.

1653, lundi 31 mars : Michel Docquaigne, laboureur, et Marguerite Creste sa femme demeurant au lieu du Thoriel, paroisse de Bivilliers, vendent à Jean Creste¹⁵² fils Antoine, demeurant à présent en la Nouvelle France appelée Canada, absent, stipulant et acceptant pour lui Anthoine Creste son père, demeurant aux Boullais, paroisse de Tourouvre. C'est assavoir la tierce partie des maisons et d'une pièce de terre de trois boisseaux, appartenant aux dits vendeurs, à départir avec Jean Giroust et Marie Creste¹⁵³ sa femme, et encore la tierce partie d'une grange à départir de la même façon. Item une pièce de terre en pré, contenant cinq quarts ou environ, venant de feu Jeanne Legrand, mère de ladite femme, du lieu de Mézières. La vendition faite pour la somme de sept vingt livres que lesdits vendeurs ont reconnu avoir eu et reçu dudit acquéreur.

Anthoine Creste garde-t-il l'espoir de voir revenir son fils ? Jean Creste se marie au Canada, l'année suivante avec Marguerite Gosselin (ou

150 — Mari de Louise Pinguet, fille de Jean Pinguet, demi-frère de Robert Giffard, donc neveu de Giffard.

151 — Le Père Godbout, après avoir donné tout ce que le Greffe de l'Etat civil contient sur la famille Creste-Legrand en fait autant pour la famille Legrand-Loyseau sans donner de nom de Canadien. Jean est né le 8 février 1610 et Bastien le 7 mars 1600. Il est parrain de son neveu Jean Creste. La succession de Jean Legrand fut réglée le 15 mars 1648, par moitié. — l'une à partager entre Jean Creste et ses soeurs Marguerite et Marie, l'autre à leur tante Agnès Legrand, épouse de Valentin Plisson, mais « au cas où le dit Jean ne fut décédé et qu'il revint, les dits partages demeureront nuls ».

152 — Leur frère.

153 — Leur soeur.

Gaulin) de Saint-Martin du vieux Bellême ¹⁵⁴, le 13 septembre 1654. Devant Me Vachon, notaire à Québec, le 4 août 1666, il achète de Claude Guyon ¹⁵⁵ la huitième partie du fief du Buisson ¹⁵⁶. C'est devant Me Vachon que, le 11 août 1666, est reçu l'acte de foi et hommage de Jean Creste charron, habitant le village de Fargy ¹⁵⁷ à Beauport, à Robert Giffard, seigneur de Beauport pour le fief du Buisson, mouvant de son château seigneurial. 1er juin 1667 : quittance de Giffard à Jean Creste etc... La longue carrière de Jean Creste se prolongea jusqu'au 5 mars 1717 ; sa femme était morte depuis le 15 janvier 1703.

Louis, Marie, Marguerite, François, Jean, Joseph, etc... terminent sur une note gaie le chapitre sur Jean Creste, où les séparations semblent avoir été durement ressenties par les vieux parents ¹⁵⁸.

Contrats nos 36, 37 et 38 :

NICOLAS HUBLIN, PIERRE MAHEUX et JACQUES NOURY

Le lundi 22^e jour de May l'an mil six cent cinquante et ung avant midy, maison du Notaire à Tourouvre.

Furent présents en leurs personnes Nicolas Hublin, Pierre Maheux et Jacques Noury, demeurant en la paroisse de Feings, lesquels volontairement ont promis et se sont obligés par corps et biens à et envers M^e Juchereau sieur de More, demeurant à Québec en la Nouvelle France dit Quanadas, absent, stipulant et acceptant pour lui Pierre Juchereau, sieur des Mouligneaux, son frère, demeurant à Tourouvre, à ce présent, c'est assavoir d'aller servir ledit Jean Juchereau pendant le temps de cinq ans audit pays de la Nouvelle France à commencer du jour du débarquement qui se fera en cette année au lieu de la Nouvelle France, à finir à l'embarquement qui se fera au bout desdits cinq ans audit lieu, et a été ce fait moyennant la somme de quarante cinq livres pour le regard dudit Hublin par chacun an et une paire de souliers sur tout ledit terme de cinq ans, pareille somme de quarante cinq livres tournois par chacun an et une paire de souliers aussi sur tout ledit terme pour le regard dudit Maheux, et pour le regard dudit Noury, la somme de cinquante livres aussi par chacun an et une paire de souliers sur tout ledit terme de cinq ans, que ledit Pierre Juchereau a promis bailler ou faire bailler et payer aux dessus dits Hublin, Maheux et Noury et outre de les faire passer et repasser et nourrir en allant audit pays de la Nouvelle France et en revenant d'icelle jusques au lieu du débarquement qui se fera au bout desdits cinq ans. Car ainsi promettant... Ad ce Jean Doulcet fils René et Claude Giguère laboureur demeurant en la paroisse de Tourouvre témoins qui ont avec lesdits Hublin, Maheux, Pierre Juchereau et nous

154 — Saint-Martin du Vieux Bellême, paroisse joutant Bellême, chef-lieu d'un canton, contigu à celui de Tourouvre, à 28 km. au S. E.

155 — Fils de Jehan Guyon, maçon, de la paroisse Saint-Jean de Mortagne du premier convoi percheron de 1634. Giffard lui donna le fief du Buisson en la seigneurie de Beauport.

156 — Voir Cambray, *Robert Giffard*, page 90.

157 — Fargy n'est que le nom de Giffard, retourné.

158 — Louis Creste, fils aîné de Jean Creste, né le 20 mai 1656, revint au pays puisque Mgr Tanguay dit qu'il est décédé le 25 août 1685 « dans la barque du sieur Niel le jour même de son retour de France ». Il fut inhumé à Saint-Laurent, fle d'Orléans.

notaire, signé; lesdits Giguère et Noury ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé par nous notaire qui a averti (sic) les parties de faire sceller ces présentes.

Sur ces trois émigrants, seul Nicolas Hublin n'a laissé trace au Canada.

Jacques Noury fit plusieurs contrats en Nouvelle-France, et sa présence est signalée une bonne douzaine de fois dans les minutes des notaires québécois de 1657 à 1664. Il semble rentrer en France après cette date

Pierre Maheux

Quant à Pierre Maheux, c'est notre Pierre Maheux des Hazards, l'ancêtre d'une prolifique lignée, dont les faits et gestes ont été décrits par un digne descendant, M^{sr} Arthur Maheux, archiviste du Séminaire de Québec, dans les *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française*, (tome II, pp. 88 à 107).

Pierre Maheux fut baptisé à St-Jean de Mortagne le 23 décembre 1630. Il était le fils de Jean Maheux et de Michelle Chauvin; à son baptême il eut pour parrain Pierre Chastel et pour marraine Marie-Barbe de Taier.

Le contrat d'engagement de Pierre Maheux apporte beaucoup de lumière et offre une réponse précise au biographe de cet ancêtre qui se demandait comment il s'était décidé à passer au Canada. Était-ce sous l'influence d'un colon déjà établi ici, ou par celle d'agents de colonisation? Ne cherchons plus, Pierre Maheux des Hazards doit son recrutement aux entreprenants et très actifs frères Juchereau. L'on sait qu'il épousa à Québec, le 10 novembre 1659, Jeanne Drouin, fille de Robert, un autre percheron.

Ce couple, chargé d'ans et d'enfants, célébra ses noces d'or conjugales en 1709. « Pierre Maheux mourut le 13 mai 1717 à l'âge de 86 ans, quatre mois et vingt jours. Il avait alors trente-trois petits-enfants et trente-huit arrière-petits-enfants si on laisse de côté les décès en bas âge. Sa veuve décéda le 24 juin 1732. Elle avait 85 ans et demi ».

Contrats nos 39, 40 et 41 :

NICOLAS ROUSSIN, FRANÇOISE ROUSSIN, FRANÇOISE LE HOUX

Dudit jour et an que dessus audit lieu et heure (22 mai 1651).

Furent présents en leurs personnes Nicolas Roussin et Françoise Roussin, enfants de Jean Roussin, demeurant en la paroisse de Tourouvre, et Françoise Le Houx, fille de Jacques Le Houx, demeurant en la paroisse de la Ventrouze, lesquels ont volontairement promis et se sont obligés par corps et biens à et envers M^e Jean Juchereau, sieur de More demeurant à Quiebec en la Nouvelle France dict Quanasdas, absent, stipulant et acceptant pour lui.

M^e Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, son frère ad ce présent demeurant à Tourouvre. C'est assavoir d'aller par eux servir ledit Jean Juchereau audit lieu de la Nouvelle France pendant le temps de cinq ans à commencer du jour du débarquement qui se fera en cette année audit lieu de la Nouvelle France et à finir au bout desdits cinq ans. Et a été ce fait moyennant chacun la somme de trente livres tournois par chacun an que ledit Pierre Juchereau a promis payer ou faire payer dans ledit temps et encore en outre chacun une paire de souliers sur tout ledit terme et à la charge de les faire passer et repasser et de les nourrir pendant qu'ils iront audit lieu et reviendront dudit lieu jusques au bout dudit débarquement qui se fera au bout dudit temps car ainsi etc. promettant lesd. parties entretenir obligant, renonçant... Présents ad ce Jean Doucet fils René et Claude Giguère, oncle desdits Roussin, demeurant à Tourouvre témoins qui ont, fors ledit Giguère, avec ledit Juchereau et nous notaire, signé.

Lesdits Roussin et le Houx ont déclaré ne savoir signer et de ce interpellé par nous notaire etc...

Voici un trio bien juvénile ! Nicolas Roussin a eu 18 ans en mars. Françoise n'en a pas vingt, étant née le 14 décembre 1631. Nous espérons que l'acte du baptême de Françoise Le Houx a été relevé par le R. P. Godbout avant que les registres paroissiaux de la Ventrouze ne disparaissent. Elle est à peu près de leur âge. Elle se maria à Québec le 20 octobre 1653 à Robert Pâré, de Solesmes. Sa fille Anne épousera Joseph, fils de Louis Guimond, contrat n° 7.

Tous trois vont rejoindre leurs parents récemment établis au Canada où les Roussin retrouveront leur père parti l'an précédent (accompagné sans doute par sa fille aînée Madeleine, et la plus jeune, Louise) et Françoise Le Houx, les représentants de toutes les familles de la Ventrouze : Le Houx, Aubert, Mesange, Landry et plus tard Robert Gagnon.

Nous parlons abondamment de tous les ascendants des enfants Roussin au chapitre réservé à leur père, page 127.

A peine arrivés au Canada, ces trois jeunes gens étrennent leurs souliers neufs pour danser au mariage de Madeleine Roussin le 27 novembre 1651.



CHAPITRE QUATRIÈME

Henry Pinguet

La famille Pinguet

les demi-frères, soeurs et neveux de Robert GIFFARD

A tout Seigneur, tout honneur ! Avant d'être au Canada le compagnon de la première heure, l'allié de toutes les entreprises de Robert Giffard et, à la fin de sa vie, le vieux Monsieur Pinguet, que, disent les relations des RR. PP. Jésuites, les sauvages agnieronons dépouillèrent jusqu'à la chemise tandis qu'il pêchait l'anguille au bord du fleuve Saint Laurent, Henry Pinguet est héritier d'une vieille famille de marchands tourouvrais. Son acte de baptême est dans le plus ancien registre de la paroisse. Le voici traduit du latin : « Le samedi 22 décembre 1590, baptême de Henry, fils de Noël Pinguet et de Marie sa femme. Ses parrains : Henry Thory¹ et Jean Choiseau². Sa marraine : Françoise, fille de feu Jean Creste³ ».

1 — Henry Thory, parrain de Jehan Juchereau, le 31 mars 1592.

2 — Jean Choiseau, notaire à Tourouvre de 1589 à 1633.

3 — Françoise, fille de feu Jean Creste, marraine et tante de Noël Juchereau, le 30 août 1593, et d'Etienne Méry, fils Gilles le 26 avril 1598. Parenté entre les Juchereau et les Pinguet par Loyse Creste, grand-mère des Pinguet, et Jehan Creste, grand-père des Juchereau, voir tableau page suivante (documents du Minutier de Tourouvre et Père Archange Godbout : « origine des familles canadiennes-françaises » page 177, 21e ligne, Desclée et Brouwer, 1925.

Celle qui sera sa compagne, *Louise Lousche*⁴ est déjà née, elle aussi, à Tourouvre, et le même registre contient également l'acte de baptême : « l'an 1589, le 22 janvier, Louise fille de Jean Lousche et de Jeanne sa femme fut baptisée. Ses marraines Louise, femme de Jean Choiseau, notaire, et Catherine, fille de Nicolas Goddin, son parrain Robert Saugeron de Mortagne ».

Avant elle, est née sa sœur, Antoinette, mariée à Guillaume Le Court; après elle, le 22 février 1592, une autre sœur Catherine, filleule de Jeanne, fille de noble homme Jean Lullier, seigneur de Beauregard et des Vergers en Tourouvre. Enfin le pénultième jour de novembre 1595, naîtra un frère, Michel, filleul de Messire Michel Lousche, recteur d'Auteuil et de Jean Ysabeau, et de Louise, femme de Jean de la Forge.

En mai 1615, Catherine Lousche épouse Marin Le Roux de Randonnai en présence de Guillaume Le Court, Henry Pinguet, Robert Soret et Jean Ysabeau⁵.

	Marin LE MOYNE marié à Michèle Toutain		
Jehan LOUSCHE l'ainé, mort entre 1593 et 1594	 François, marié à Barbe, mariée Robine GAUTIER, à Thomas veuve en 1570. PELLICOT Se remarie avec Pantaléon LOYSEAU		
Jehan LOUSCHE, marié :	à Jehanne, enfant mineure en 1570		
Antoinette née vers 1587 épouse Guillaume LE COURT	Louise née le 22 janvier 1589, épouse Henry PINGUET vers 1612	Catherine née le 22 février 1592, épouse en mai 1615, Marin LE ROUX, de RANDONNAI	Michel né le 29 novembre 1595

4— Ce nom par suite d'une mauvaise lecture a été inexactement écrit chez tous les historiens. Nous nous excusons de tenir notre lecture pour la seule vraie, après avoir vu ce nom écrit un très grand nombre de fois. Voir à la chronologie des Juchereau le 2 mai 1605 : Jehan Lousche et Jehanne Le moyne sa femme achètent du vin — le 7 mai 1607 Marguerite Lemoyne achète une grange et le marché est conclu en la maison de Jehan Lousche, etc.

5— Les renseignements puisés aux registres du notaire nous ont permis d'établir les deux premières générations; les actes concernant les enfants de Jehan Lousche et Jehanne Lemoyne sont inscrits aux registres paroissiaux.

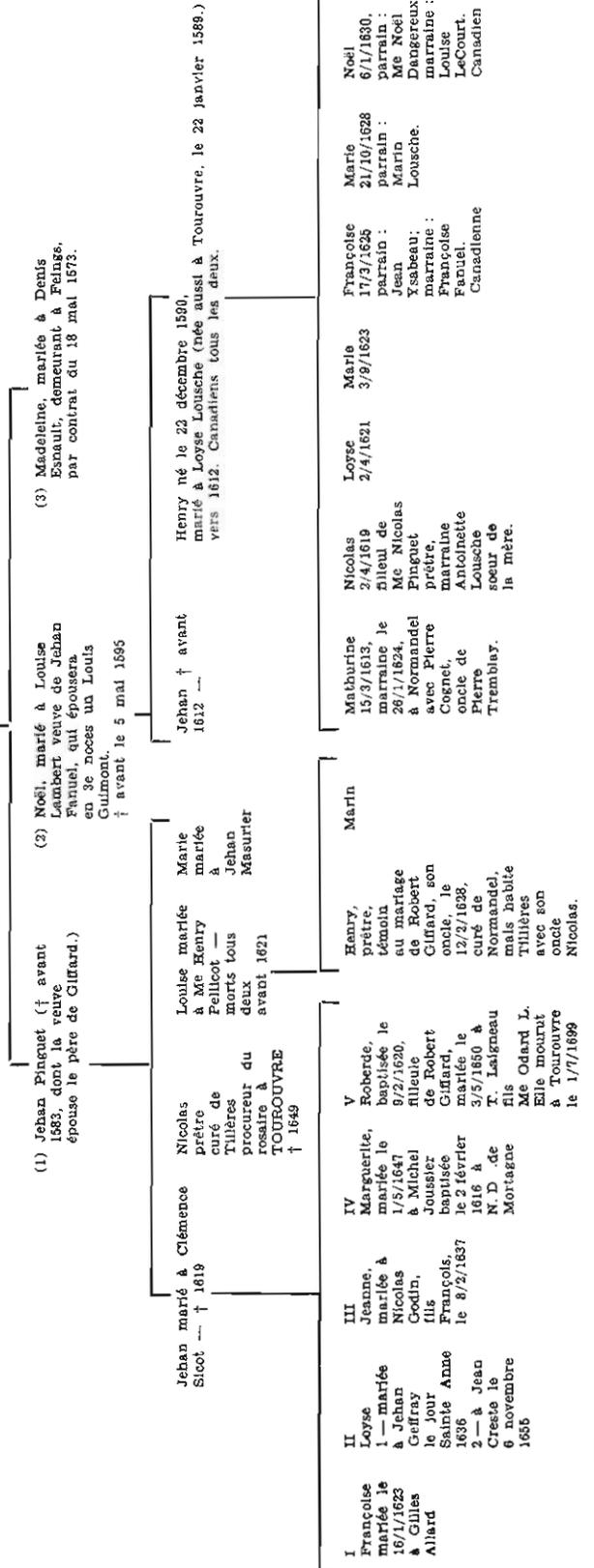
a) Le 20 février 1593 Jean Ysabeau épousa Françoise, fille de Jehan Lousche. Présents Maître François Choiseau curé d'Auteuil, Jacque Ysabeau frère dudit Jean, Jean Lousche père de ladite Françoise, Nicolas Godin, François Méry, Claude Doucet, Noël Pinguet (père d'Henry). Jean Choiseau, René et Jacques Lemoyne.

b) Le lundi 1er mars 1594 fut célébré le mariage entre Jehan Tortu et Jehanne fille de défunt Jehan Lousche, par messire François Choiseau, Curé d'Auteuil, en présence de Messire Michel Lousche prêtre, frère de ladite Jeanne Lousche, de Jean Choiseau et de Jacques de More, avec les frères desdits époux.

La famille PINGUET

Jehan PINGUET, dit l'ainé
dont l'épouse est morte avant avril 1553.

Jehan PINGUET dit le Jeune âgé de 25 ans le 8 juillet 1554
(remariée avant 1562 à
marié avec Loyse CRESTE par contrat devant Maître Henry THEORY,
Tabellion en la Chatellenie de LONGNY le 6 avril 1545 (1).
(demeurant à Tourouvre;
(elle testé en 1587.



(1) Voir acte Choiseau 28 avril 1553.

A gauche du tableau les demi-frères et sœurs de Giffard et ses neveux. A droite leur cousin germain Henry Pinguet et ses enfants dont Françoise, Noël et Pierre s'expatrièrent avec leurs parents en 1634 et firent souche au Canada.

Actes antérieurs

1549, 22 janvier : Jehan Pinguet, l'aîné; Jehan Pinguet, le jeune vendent de la terre en la paroisse de Lhôme;

1553, 28 avril : Jehan Pinguet l'aîné, et Jehan Pinguet le jeune, son fils, se faisant fort de Loyse sa femme, renonce à la communauté de biens créée enter eux par le contrat du 6 avril 1545 passé devant Maître Henry Thory « parce que la femme dudit Jehan Pinguet l'aîné est allée de vie à trépas » et ce, « quelque fréquentation de boire et manger qu'ils puissent faire ensemble ».

Antécédents

1534, 19 avril : Décret d'érection de la confrérie de Charité érigée à nouveau, entretenue, augmentée en l'honneur de Dieu, de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, sa mère, et de Saint Sébastien, en l'église de Tourouvre à la demande d'un certain nombre de paroissiens parmi lesquels Jehan Pinguet le vieux et Jehan Pinguet le jeune⁶, de l'autorité du Révérendissime évêque de Chartres.

1554, 8 juillet : Messire Robert de la Vove âgé de 50 ans, Jehan Pinguet âgé de 25 ans.

1556, 26 février : Thomas Pellicot et Barbe Lemoyne, sa femme, vendent à honnête homme Jehan Pinguet, demeurant à Tourouvre, une pièce de terre.

1557, 2 mai : Jehan Sicot, tanneur à Autheuil, vend à h. h. Jehan Pinguet, demeurant à Tourouvre, 22 boisseaux de blé.

1562, 23 février : Nicolas Creste, demeurant à Autheuil, marchand, garde des enfants de défunt Jehan Pinguet, en son vivant marchand, demeurant à Tourouvre et de Loyse Creste, sa veuve, fille dudit Nicolas Creste, connaît et confesse avoir vendu à Pierre Viron, meunier, demeurant en la paroisse de Normandel, les héritages que Loyse Creste avait acquis de Pierre de St Yves, par contrat⁷ devant ledit juré le 16 novembre 1559 pour 500 livres.

Le même jour : Guillaume Aubin, de Lhôme, gage payer 70 livres à Nicolas Creste pour demeurer quitte envers Loyse Creste, à présent femme de Jehan Thory.

1567, 29 septembre : Michelle Toutain, veuve de défunt Marin Lemoyne, demeurant à Paris, paroisse St Merry, rue de la Tascherie, loue les terres dépendant de son douaire en la paroisse de Tourouvre hors ce que

6 — L'abbé Dumaine qui cite ce document en entier dit qu'il est conservé aux archives de la Charité de Tourouvre dans le « Registre des Règlements » de ladite Charité, ceci en 1912... Où sont les archives de la Charité de Tourouvre ? M. l'abbé Dumaine *Tourouvre et ses souvenirs*, pages 108 à 111.

7 — Le registre 1559 s'arrête au premier semestre.

tiennent François Lemoyne son fils et Thomas Pellicot (voir 1556, 26 février).

1568, le 17 août, 20 avril 1569, 4 octobre 1569 : Nicolas Creste fait des ventes comme tuteur des enfants mineurs de défunt Jehan Pinguet et de Loyse Creste sa fille.

1569, le 9 mai : Jehan Thory, marchand, remet à Jacques Ysabeau la moitié de trois boisseaux de terre par indivis « aux héritiers défunt Jehan Pinguet et femme dudit Thory ».

1570, 29 septembre : règlement de la succession de François Lemoyne à la requête de Pantaléon Loyseau, mari en secondes noces de Robine Gautier, garde de sa fille mineure Jeanne Lemoyne.

1573, le 9 mars : Jehan Thory est témoin au règlement par noble homme René Le Lyèvre d'une partie des 5,500 livres promises au contrat de sa fille Yolande, épouse de Alexandre de la Vove.

1573, 18 mai : « Furent présents en leurs personnes Denis Esnault, fils de Pierre Esnault, demeurant en la paroisse Saint Mard de Réno d'une part, et Magdelaine Pinguet, fille de défunt Jehan Pinguet, lui vivant marchand, demeurant à Tourouvre, d'autre part. — Lesquels par l'avis, consentement et délibération de Pierre Esnault présent, père dudit Denis Esnault, de Me Denis Esnault, prêtre, frère dudit Pierre Esnault et de Nicolas Creste marchand, demeurant à Tourouvre, tuteur et curateur de ladite Magdelaine Pinguet et du consentement de Loyse Creste femme de Jehan Thory et mère de ladite Magdelaine Pinguet et de lui autorisée quant à ce fait. Lesquels Denis Esnault et Magdelaine Pinguet promettent de prendre l'un l'autre par foi et loi de mariage, etc. Nicolas Creste remet à sa petite-fille la tierce partie de ce qui lui revient de son père c'est-à-dire 900 livres⁸.

1573, 19 juillet : Honnête homme Jehan Pinguet, marchand, demeurant en la paroisse d'Autheuil, cède à honnête homme Jehan Thory, marchand, demeurant à Tourouvre, 1400 boisseaux d'avoine à prendre sur Guillaume Aubin, demeurant à Lhôme, suivant obligation passée devant Guillaume Chastel, tabellion en la chastellenie de La Mothe d'Iversay⁹, le 10 juillet 1572, moyennant 90 livres remises auparavant par Thory à Pinguet.

1573, 25 septembre : Honnête homme Collas Creste, marchand, demeurant à Tourouvre, tuteur des enfants mineurs de défunt Jehan Pinguet, quitte Jehan Thory marchand, demeurant à Tourouvre, de la jouissance des héritages et maisons appartenant auxdits enfants dont il jouira jusqu'à Noël prochain. Ce fait au moyen de divers paiements déjà faits par ledit Thory, 40 livres présentement payées et 40 livres à payer.

1573, le 27 septembre : Denis Esnault décharge Nicolas Creste de sa tutelle de Magdelaine Pinguet et reconnaît avoir reçu les 900 livres promis au contrat de mariage. Jehan Creste de Lhôme, grand-père de Jean et de Noël Juchereau, a signé au contrat.

8 — Les filles de Robert I de la Vove, seigneur de Tourouvre, recevaient en dot 4,500 livres. Etant données les charges de la noblesse, il semble que Madeleine Esnault ait été une bourgeoise bien dotée.

9 — Châtellenie dont relevait ce qui est aujourd'hui la commune de Lhôme-Chamondot, à 6 kilomètres à l'est de Tourouvre.

1578, 3 novembre : Jehan Thory se faisant fort de Loyse Creste sa femme, baille par échange à Noël Olyvier, demeurant à Tourouvre, 2 pièces sises à la Turpinière, paroisse de Tourouvre, et en contreéchange reçoit une ferme de maison en haut du bourg de Tourouvre, nommée les Sablons et pièce de terre, que ledit Olyvier a eue de la succession de défunte Jehanne Pinguet, sa mère. — et était *ad* ce présent honnête homme Jehan Pinguet, marchand demeurant en la paroisse d'Autheuil, lequel a eu le contenu de ces présentes pour agréable tant pour lui que pour ses consorts. Témoins : hon. Jehan Creste, demeurant en la paroisse de Lhôme et Mathry Aubin, demeurant à Tourouvre.

1579, le 16 février : Bastien Desmoullins, demeurant à Bivilliers, loue à Jehan Pinguet, marchand, demeurant à Autheuil, des maisons et une quinzaine de pièces de terre au village de Commeauche, paroisse d'Autheuil pour 11 écus et $\frac{1}{2}$ écu par an.

1579, 16 février : Honnête homme Mathieu Thibault (fermier du total revenu de la Trappe) a sommé honnête homme Jehan Thory à son domicile parlant à Loyse Creste, sa femme, de lui bailler les 16 charges de fer promises devant Guillaume Toustain, tabellion à Mortagne le 27 septembre 1578, « laquelle femme a répondu qu'elle ne sait quelle réponse faire jusqu'à ce qu'elle ait parlé à son mari ».

1582, 16 juillet : Noël Trémont, demeurant à Tourouvre, gage payer à Denis Esnault, marchand, demeurant à St Mard de Reno, trois écus deux tiers pour vendition et livraison de blé.

1582, 27 décembre : Etienne Bourdier, marchand, demeurant à Longny, gage à Noël Pinguet¹⁰, marchand, demeurant à Autheuil, à ce présent, c'est assavoir la somme de 20 écus pour vendition et livraison d'un cheval.

1583, 3 février : Contreéchange de terre entre Alexandre de la Vove, seigneur de Tourouvre, enseigne de cent hommes d'armes des ordonnances du roy sous la charge de Monsieur d'O, avec Jehan Thory et Louise Creste, sa femme, veuve en premières noces de Jehan Pinguet, mère de : Jehan Pinguet le jeune, Noël Pinguet et Magdelaine Pinguet, épouse de Denis Esnault.

1583, 19 décembre : Noël Pinguet, demeurant à Autheuil, achète à Collas Bremont et Jeanne Chevreau sa femme une pièce de terre, joignant Toussaint Sicot, Antoine Chastel et Jehan Guyot.

1603, 7 juillet : honnête homme Jehan Masurier, marchand, et Marie Pinguet¹¹ sa femme, vendent une pièce de terre, au Mont Huchet, paroisse de Lhôme.

1606, 1er août : discrète personne M^e Nicolas Pinguet, prêtre, gage payer à Robert Giffard¹² fils honnête homme Guillaume Giffard¹³ de-

10 — Père d'Henry Pinguet, frère né de Jehan Pinguet, voir acte suivant.

11 — Fille de Jehan Pinguet, soeur de Nicolas, voir tableau de la famille Pinguet, p. 89.

12 — Oncle ou cousin, Robert Giffard qui naît vers 1590 est frère de Nicolas Pinguet.

13 — Aux registres paroissiaux de Tourouvre nous lisons le 25 février 1594 que Louise, femme de Guillaume Giffard, le 25 février 1594, est marraine de Louise, fille de Jean Masurier et de Marie Pinguet.

meurant de présent audit Tourouvre, absent, stipulé par ledit juré 50 écus, valant 150 livres, pour raison de pur et loyal prêt fait audit gageur — Témoins François Mery, chirurgien, et Jehan Belleuvre.

1606, 30 octobre : Ambroys Pinguet cède à Loys Guimond, marchand, demeurant à Tourouvre, acceptant pour Marie Lambert sa femme 100 livres à recevoir de Denis Esnault garde des enfants issus de lui et de défunte Madeleine Pinguet sa femme, de Jehan Nicolas Loyse et Marie Pinguet enfants d'elle et de défunt Jehan Pinguet, en raison du testament de Loyse Creste mère des défunts Jehan, Noël Pinguet, et femme Esnault du 3 juin 1587 (la liasse manque) — témoins Bastien Legrand et Thomas Rivard, demeurant à Tourouvre.

1606, 9 novembre : Marie Lambert, à présent femme de Loys Guimond, tutrice des enfants de Noël Pinguet son 2^e mari, cède à discrète personne M^e Nicolas Pinguet 15 perches de terre contre une terre équivalente. (M^e Nicolas Pinguet est sous-diacre à Tourouvre).

1608, 5 mai : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, est témoin à Tourouvre.

1608, 15 décembre : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, demeurant au bourg et paroisse de Tourouvre, Jehan Pinguet, marchand, demeurant au lieu du Moncel¹⁴ en la paroisse d'Authueil, et maître Henry Pellicot¹⁵ aux droits de Loyse Pinguet sa femme, tabellion, demeurant en ladite paroisse d'Authueil, tiennent quitte de 240 boisseaux de blé méteil, les héritiers de défunt M^e Guillaume Aubin, vivant procureur de la Motte d'Iversay, dues par obligation du 12 juillet 1572 envers défunt Jehan Pinguet père desdits Pinguet.

1610, 3 janvier : honnêtes hommes Jehan et Henry Pinguet fils feu Noël, autorisés de Marie Lambert leur mère, vendent pour 54 livres de terre.

1611, 2 février : honnête homme Jehan Pinguet, vend 10 livres un cheval à Etienne Trouessin.

1612, 8 janvier : une part d'héritage de défunt Jehan Pinguet est partagée entre son frère Henry et son demi-frère Jehan Fanuel — témoins Loys Lousche et Jehan Belleuvre.

1612, 26 juillet : Honnête homme Henry Pinguet loue une maison sise à Culloysel, paroisse de Feings, lui venant de défunt Jehan Pinguet son frère.

1612, 27 novembre : échange entre Henry Pinguet et Jehan Fanuel de biens de la même succession.

1613, 25 avril : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, est témoin à une donation faite à l'église St Michel de Bubertré (M^e Nicolas Pinguet signe les registres paroissiaux de Tourouvre en qualité de vicaire durant les années 1612, 1613, jusqu'à fin septembre 1614).

1613, 15 mars : (registres paroissiaux) naissance de Mathurine, fille de Henry Pinguet et Loyse Lousche.

1613, 8 mai : Jehan Fanuel cède à Henry Pinguet tout ce qu'il pouvait prétendre de la succession de défunt Jehan Pinguet leur frère.

14—Giffard, à son contrat de mariage est dit sieur du Moncel.

15—Au contrat de mariage de Robert Giffard, Henry Pellicot, prêtre, curé de Normandel, est témoin et il est dit neveu de Robert Giffard.

1613, 17 mai : acte fait en commun par discrètes personnes Nicolas Pinguet, Pierre Boucher et Guillaume Loyseau, vicaires de St Aubin de Tourouvre.

1613, 13 juin : noble homme Alexandre Fousteau¹⁶ représente M^e Etienne Denisot et Jeanne Creste sa femme en un procès contre Jehan Pinguet, laboureur, à Autheuil, au sujet de droits successifs cédés par M^e Nicolas Pinguet, prêtre.

1614, 24 février : Antoine Lousche, Thomas Huet, Jacques Creste, Henry Pinguet, Jean Bellevre au droit de Mathurine Guimond, François Dangereux et ses frères, Noël Legrand au droit de sa femme, tous demeurant à Tourouvre, élisent procureur pour les représenter en la cause pendante entre M. le Procureur du Roy et M^e Mathurin Mauduit¹⁷ receveur du domaine du Perche pour raison de la rente due au domaine du Perche à Mortagne.

1614, 17 avril : honnête homme Henry Pinguet, marchand, vend à Guillaume le Moyne, maçon à la Rivière, paroisse de Tourouvre, pour 23 livres de terre assise paroisse de Tourouvre.

1614, 20 juillet : Jean Masurier le Jeune¹⁸, demeurant au moulin de la Ville, paroisse de Tourouvre, gage payer 25 livres à honnête homme Henry Pinguet pour vente et livraison d'un cheval à poil gris — témoins Gilles Mabilie et Jean Bellevre.

1615, 27 mars : Henry Pinguet loue ce qui lui appartient en la paroisse de Feings, au lieu de Culloysel, témoin Jehan Piau¹⁹ tailleur d'habits à Tourouvre et François Pelletier, laboureur à Villiers.

1615, 14 octobre : maison de François Goddin à Tourouvre : Honnête homme M^e Robert Giffard apoticaire demeurant au bourg et paroisse de Tourouvre gage payer au jour de Toussaint à François Goddin, 48 livres pour un cheval à poil noir bayard scellé et bridé qu'il vient de lui acheter. « Pour plus grande assurance » Robert Giffard cède audit Goddin « tous les ustensiles et meubles servant à l'état d'apoticaire qui sont de présent en sa boutique audit lieu de Tourouvre » et qui lui seront rendus une fois le payement fait. (Signatures)

1615, 25 octobre : (en marge de l'acte précédent) la présente obligation est nulle et cassée moyennant la reddition du cheval. (Signatures)

1615, 26 octobre : maison du notaire à Tourouvre : honnête homme M^e Robert Giffard apoticaire demeurant à Tourouvre s'oblige de payer à Messire Claude Bouchigay prêtre curé d'Autheuil 15 livres 12 solz à Noël prochain pour la vente d'un cheval sous poil gris. (Signatures)

1615, 8 décembre : Robert Giguère, laboureur, remet en mains de

16 — En 1632 et 1633 nous verrons Delle Guillemine Denisot, veuve d'Alexandre Fousteau, cautionner Jean et Noël Juchereau auprès du banquier Lefebvre à Paris.

17 — Mathurin Mauduit, signataire au contrat de mariage passé à Mortagne entre Robert Giffard et Marie Renouard, comme parent de cette dernière, possède à Tourouvre la métairie de la Muloitière où est domicilié Louis Guimond avant son départ pour le Canada. Antoine Lousche est grand oncle des frères Rivard, canadiens, et les Legrand grands-parents de Jean Creste, canadien.

18 — Jean Masurier, fils de Marie Pinguet, soeur de Giffard.

19 — Père de Pierre Piau, contrat n^o 9.

vénéralable personne M^e Nicolas Pinguet, prêtre, demeurant à Mortagne, tout ce qu'il lui avait loué dont le pré de la Vigne, à Tourouvre, par devant M^e Guillaume Toustain, notaire en cette chatellenie.

1615, 26 décembre : Etienne Trouessin paye à Henry Pinguet les trente livres qu'il restait lui devoir.

1616, 13 mars : honnête homme, Henry Pinguet, marchand, demeurant à Tourouvre, vend à Denis Gravelle²⁰ demeurant à Autheuil, une terre aux Rontiz, paroisse d'Autheuil, venant de la succession de défunt Noël Pinguet, son père.

1616, 4 avril : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, principal du collège de Mortagne, représenté par Jehan Pinguet son frère, reçoit 16 livres de Robert Tailleux de la Trinité-sur-Avre pour vente d'une vache sous poil caille. Témoins : Marin Viron, demeurant à St Maurice, et Jehan Le Fort demeurant à Tourouvre²¹.

1618, 5 février : « Furent présents en leurs personnes honnêtes hommes (« la plus saine partie des habitants de la paroisse », comme ils disent d'eux-mêmes) Henry Pinguet, Jehan Fanuel, Marin Lousche, Jehan Huet, Jehan Creste, M^e François Mery²², Pierre Rivard, Noël Legrand, Pierre Gastineau, etc . . . »

1618, 9 juillet : Antoine Lousche s'engage à rembourser Henry Pinguet de la caution de Claude Lambert, emprisonné à Mortagne, jusqu'à 120 livres.

1618, 7 octobre : Jehan Fanuel, fils Jehan, reconnaît devoir à honnête homme Henry Pinguet 18 livres pour livraison de fer.

1619, 30 mars : devant Sébastien Roussel notaire à Mortagne Robert Giffard loue une maison ayant chambre basse et boutique paroisse St-Germain de Loisé. (Alfred Cambay, Giffard).

1619, 23 octobre : Charles Poymulle vend à Jehan Pinguet²³ marchand, demeurant à Tourouvre, une pièce de terre à la Grande Encluse, paroisse d'Autheuil, pour 42 livres, en présence de Jehan Giguère l'aîné²⁴ et de Henry Pellicot²⁵, clerc, demeurant de présent à Mortagne.

1620, 9 février : « Roberde, fille de défunt Jehan Pinguet et de Clémence sa femme, fut par moi susdit baptisée le 9^eme jour (de février 1620) un jour de dimanche que messire Jehan Jouallin dit sa première messe, son parrain fut Robert Giffard qui lui donna le nom de sa marraine Marie Bruslé, femme de Macé Guyot ». (Reg. de Tourouvre)

1620, dernier avril : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, principal du collège de Mortagne, achète une maison et des terres appartenant à Jean Creste,

20 — Père de Perrine Gravelle, mère d'Antoine Le Fort, canadien.

21 — Mari de Perrine Gravelle et père d'Antoine Le Fort, canadien.

22 — Henry Pinguet, canadien, François Méry, cousin des Juchereau, canadiens, Pierre Rivard, père de Nicolas et Robert, canadiens, Noël Legrand, père de Sébastien et grand père de Jean Creste, canadien, Pierre Gastineau, grand-père de Pierre Cochereau, canadien.

23 — Frère de Nicolas Pinguet, prêtre, et de Robert Giffard, canadien.

24 — Père de Madeleine Giguère, épouse de Jean Roussin, canadien.

25 — Henry Pellicot, neveu de Me Nicolas Pinguet et de Robert Giffard, témoin au mariage de Giffard en 1628.

marchand, joignant au chemin du Moncel à Autheuil, d'un côté à Henry Pinguet, de l'autre aux enfants feu Jehan Pinguet, etc . . .

1621, 25 janvier : maison de Macé Pichon : Henry Pinguet, marchand, demeurant à Tourouvre, reçoit de Mathurin Herouard, marchand, demeurant à Broz²⁶, 13 livres de gage pour régler les affaires et procès qu'ils ont eu ensemble.

1621, 27 janvier : M^e Mathurin Mauduit²⁷ Sieur de la Resnière, receveur du domaine du Perche, demeurant à Mortagne, loue pour 6 ans à Nicolas Chasteau et Loyse Mabile, sa femme, le lieu, terre et métairie de la Mulotière en la paroisse de Tourouvre.

1621, 12 mai : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, curé de Tillières y demeurant « pour la bonne amour qu'il a à la personne de M^e Henry Pellicot, cleric », demeurant à Tillières, son neveu et pour l'aider jusqu'à ce qu'il soit pourvu d'un bénéfice, lui donne les revenus de terres qu'il a à Tourouvre, celles qu'il a achetées le dernier avril 1620. Le tout, sans préjudice de ce qui appartient audit Pellicot et Loyse Pinguet, sa mère, en la paroisse d'Autheuil, à partager avec Marin et Loyse Pellicot, son frère et sa soeur.

1622, 14 février : voir à la chronologie des Juchereau les affaires qu'ils font avec Henry Pinguet.

1622, 26 décembre : Henry Pinguet, marchand, demeurant au bourg et paroisse de Tourouvre, cède à Daniel Boys, marchand, demeurant au lieu des Genehaudières, paroisse de Randonnay, 22 livres 14 sols à prendre sur divers particuliers.

1623, 4 mai : Jehan Masurier le jeune²⁸, demeurant au lieu du Moncel, en la paroisse d'Autheuil, vend à M^e Macé Pichon un boisseau de terre au Moulin de la Ville, paroisse de Tourouvre, joignant les héritiers feu Nicolas Masurier père dudit vendeur.

1623, 10 mai : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, curé de Tillières, y demeurant, échange avec Jehanne Millet Veuve Marin Debray, demeurant au lieu de la Tessonnière, paroisse d'Autheuil, diverses pièces de terre à Autheuil.

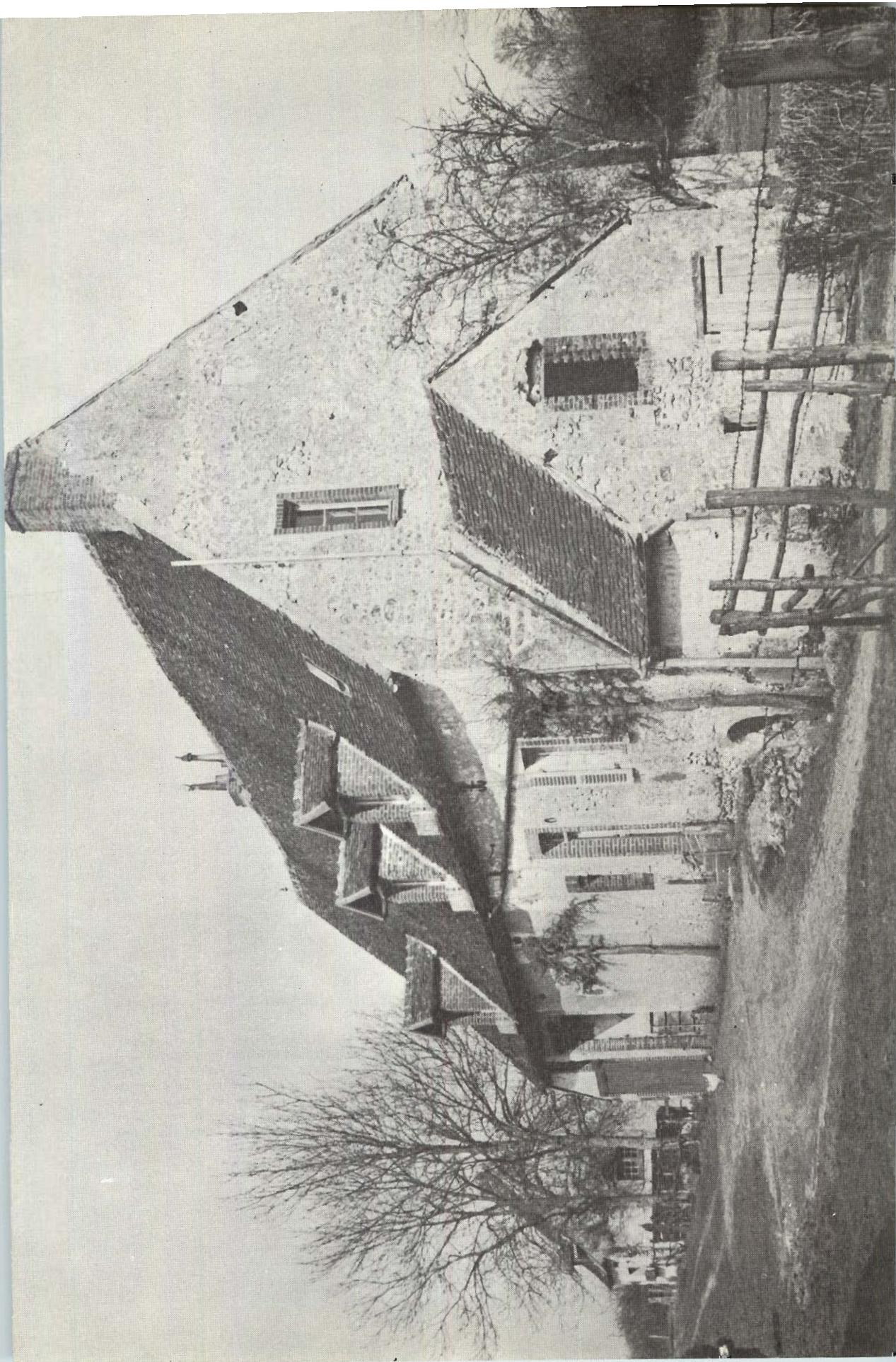
1623, 19 juin : Jehan Masurier l'aîné et Marie Pinguet, sa femme, demeurant au lieu du Moncel, paroisse d'Autheuil, vendent à Clémence Sicot, veuve Jehan Pinguet, une pièce de terre d'un boisseau en la paroisse d'Autheuil.

1623, 24 août : Henry Pinguet a rendu à Pierre Thierry, marchand, demeurant à Tourouvre, 3 boisseaux 2 tiers de perche au lieu de la Bretonnière à Tourouvre, qu'il a eu par retrait lignager le 16 janvier passé au baillage de Tourouvre sur Claude Creste, acquéreur de M^e Noël Juchereau, Sieur des Chastellées, par contrat du 27 décembre 1621, devant nous notaire. Rémission faite contre 150 livres.

26 — Broz ou Brotz, commune du canton de Longny, réunie le 27 janvier 1812 à celle de l'Home Chamondot, à 6 km environ de Tourouvre.

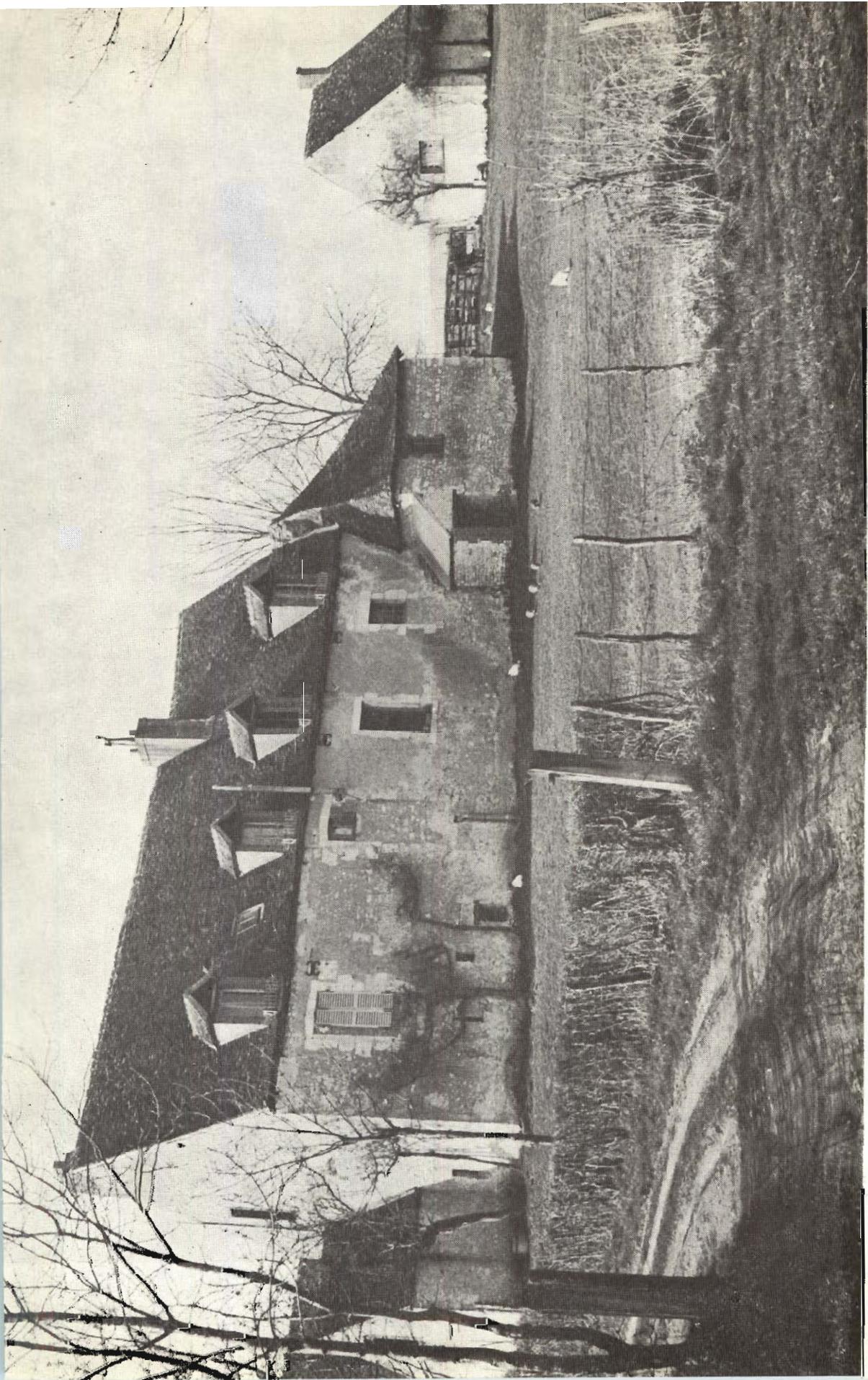
27 — Témoin de la femme de Giffard à leur mariage.

28 — Frère de Jehan Masurier époux de Marie Pinguet soeur de Me Nicolas, de Jehan Pinguet, de Loyse épouse Pellicot et de Robert Giffard. (Voir acte 19 janvier 1623).



La Mulotière — La grande maison et le fournil [façade devant la ferme, vue prise en venant de Mortagne].

(La propriété de la Mulotière est passée d'Eléazar du Bois, Sr de la Tempestière qui la possédait encore le 4 décembre 1597 — archives du notaire de Tourouvre — à noble homme Mathurin Mauduit Sr de la Resnière, qui s'y réfugie l'été 1598 « pour cause de la contagion étant de présent à Mortagne. » Mortagne est sa demeure en raison de ses fonctions de « receveur du domaine du Perche », c'est-à-dire fonctionnaire assez élevé dans la branche des Percepteurs d'Impôts. La Mulotière est sa maison des champs : il s'y retire à la fin de sa vie et il a près de lui le jeune Louis Guimond qui s'engage envers Jean Juchereau à partir pour le Canada le 18 février 1647. Les deux fils de Jean Juchereau ayant épousé deux filles de Giffard, cousin de Mathurin Mauduit, la relation s'établit aisément de cause à effet.)



La Mulotière — Façade du côté de la route.

(Maison de Mathurin Mauduit, témoin au mariage de Robert Giffard, et où habitait Louis Guimont en 1647. Au pignon du fournil grand cadran solaire portant la date 1635. A gauche, sur la grande maison, sous le crampon de chaînage, — toutes ses vieilles maisons sont chaînées, — petit cadran solaire portant la date de 1627. La maison se compose d'un rez de chaussée élevé sur une cave, sur lequel s'étend le grenier dont les lucarnes datent de 1930. Au centre, une porte-fenêtre a été bouchée; un escalier de pierre devait descendre au jardin; à droite, fenêtre également bouchée en partie. Lorsque, le 5 mars 1652, le fils de noble homme Mathurin Mauduit, conseiller du Roi, Receveur du Domaine du Perche et de Marie de Liécourt, loue la Mulotière à Me Antoine Pichon, verdier des Eaux et forêts du Perche (qui va se marier avec Françoise Juchereau, veuve de Berment de la Martinière) il se réserve « le taillis, les grands chênes avec la principale maison où demeurait ledit défunt, Sr de la Resnière, comprenant deux chambres basses, cave, cellier, écurie, petite cour devant et derrière avec jardin joignant la cour. » Pierre Rivard, père des deux Canadiens, Nicolas et Robert, est témoin et signe avec ces parties.)



La Mulotière — le fournil et la grande maison (façade devant la ferme, vue prise en venant de Tourouvre).

Cette maison date de la fin du XVI^e siècle ou des premières années du XVII^e. Son propriétaire, Mathurin Mauduit, Sr de la Resnière, la loue à un fermier, Nicolas Château et à Loyse Mabile sa femme, le 27 janvier 1621. Dès le 27 novembre 1646 nous voyons Mathurin Mauduit et Marie de Lieucourt sa femme résider de façon continue à la Mulotière; il y fait une procuration le 5 mars 1648. Au printemps 1647 la Mulotière a vu partir le jeune Louis Guimond pour le Canada. En 1650 M^e Mathurin Mauduit partira pour l'éternité.



La Muiotière — Le grande cheminée avec sa taque, telle qu'elle était en avril 1964.



La Muloitière à Tourouvre — Poutres de la grande salle. (Cette grande salle a reçu Robert Giffard et Marie Regnouard, cousine de Mathurin Mauduit, Sr de la Renière, receveur du domaine du Perche, témoin à leur mariage, et propriétaire de la Muloitière où il réside en 1597, puis en 1626, et à la fin de sa vie de 1645 à 1650. Le jeune Louis Guimont aussi est passé sous ces belles poutres !).

1623, 16 octobre : Galloys le Cornu, écuyer, Sieur de Perchet, demeurant à Sainte Scolasse²⁹, promet faire fournir à Henry Pinguet 18 livres en argent et 17 livres de beurre net sur Vincent Tavernier, demeurant à Bubertré.

1627, 5 novembre : Pierre Thierry, Pierre Crestien, et Henry Pinguet, associés, cèdent à Pierre Cornouel, marchand à Nonancourt 871 livres à se faire payer par les héritiers Jehan Mottier à Nonancourt, présent M^e Macé Pichon, verdier des eaux et forêt du Perche.

1628, 25 septembre : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, est parrain en l'église de Tourouvre de son petit-neveu Nicolas, fils de Gilles Allard et de Françoise Pinguet (fille feu Jehan) — (Reg. paroissiaux)

1628, 4 décembre : M^e Nicolas Pinguet est parrain à Mortagne du premier enfant de Giffard³⁰.

1630, 9 juin : Gille Mabilie s'engage payer au jour de la Madelaine, à Henry Pinguet, marchand, demeurant à Tourouvre, 15 livres.

1630, 11 juin : Nicolas Rotrou s'oblige à payer à Henry Pinguet 40 livres pour un cheval à poil de souris.

1630, 15 juillet : maison de M^e Pierre Thierry, la dime Saint Aubin est adjugée à Henry Pinguet.

1630, dernier septembre : Jehan Poisson, chafournier, demeurant en la paroisse Saint Malo de Mortagne, s'oblige payer 72 livres à Henry Pinguet et ses associés de tous les charbons vendus par lui et ses associés d'une vente sise en la forêt de Reno, sur La Chapelle Montligeon³¹, pour l'année 1628.

1631, 19 juin : à l'issue de vêpres devant la principale porte de l'église de Tourouvre, les manants et habitants de Tourouvre faisant la plus grande et saine partie de la paroisse parmi lesquels Henry Pinguet, Gilles Mabilie et bien d'autres parents de Canadiens, élisent un procureur pour requérir, devant nos seigneurs les gens tenant la table de marbre au Palais Royal, à Paris, lettres de confirmation de leurs droits d'usage tant pour eux que pour leurs bestiaux en la forêt du Perche, selon l'extrait du don à eux fait dont copie sera attachée, dûment collationnées, aux originaux et requérir contre messieurs les verriers et gardes d'icelle forêt de ne troubler aucune jouissance des usagers, aux peines qu'il plaira à ces messieurs.

1631, 9 juillet : M^e François Choiseau et honnête homme Simon Roger, trésoriers, procèdent aux enchères de la dime Saint Aubin qui est adjugée pour 404 livres à honnête homme Henry Pinguet aux charges ordinaires, dont 70 boisseaux de blé pour faire, suivant la coutume, l'aumône le jour de la Pentecôte. Les pailles seront remises à ceux qui ont fourni la dime et non à autres.

29 — Sainte Scolasse, commune du canton de Courtomer (anciennement Sainte-Scolastique).

30 — Père Godbout. *Origine des familles Canadiennes françaises*, p. 149.

31 — La Chapelle Montligeon, commune du canton de Mortagne à 12 kilomètres de Tourouvre, patrie d'une future Canadienne, Marie Geneviève de Manouely de Réville qui y fut baptisée le 28 avril 1643.

1632, 21 janvier : Etienne Viron, cloutier, demeurant à Normandel, gage payer 39 livres à Henry Pinguet, marchand, demeurant à Tourouvre, pour livraison de marchandises de fer en verges et de charbon, faite la veille.

1632, 4 mai : Marin Donge et Pierre Brière, de la Saucelle gagent payer 300 livres à Henry Pinguet pour livraison de 5 milliers de bois à poinçon.

1632, 28 juin : règlement de comptes par un certain Couvret vis-à-vis des trois associés Henry Pinguet, Pierre Thierry et Pierre Crestien.

1632, 20 juillet : M^e François Choiseau et Robert Goddin, trésoriers de la fabrique de Tourouvre, adjugent la dîme Saint Aubin à M^e Mathurin Mauduit Sieur de la Resnière, secrétaire du Roy³² à Pierre Crestien Sieur de la Touche³³ et à Henry Pinguet pour 312 livres, et 12 deniers par livre pour le luminaire de l'Eglise.

1633, 4 août : M^e Mathurin Mauduit remet par voie de retrait lignager à Alexandre Colderé et Sainte Poignant³⁴ sa femme, des maisons rue Saint-Nicolas à Mortagne.

1633, vendredi 18 novembre : Messire Nicolas Pinguet, prêtre et honnête homme Henry Pinguet, marchand, demeurant tous deux à Tourouvre, s'engagent payer à Messire Robert de la Vove, chevalier, seigneur de Tourouvre et autres lieux, demeurant au lieu seigneurial de la Guimandière, paroisse de la Poterie, représenté par le notaire, 5 sols et une poule de rente seigneuriale, payables au jour de Saint Remy, comme propriétaires de six boisseaux de terre au lieu du Jarrier, paroisse de Tourouvre³⁵.

Départ d'Henry Pinguet pour le Canada

En 1634 Henry Pinguet a 44 ans, sa femme Louise Lousche 46 ans, leurs affaires sont prospères semble-t-il, leur famille complète. Ils ont eu :

Mathurine, née le 15 mars 1623, et marraine plusieurs fois à Tourouvre et à Normandel,

Nicolas, (filleul de M^e Nicolas Pinguet, prêtre, et d'Antoinette Lousche, femme de G. Lecourt) le 2 avril 1619,

Louise, le 2 avril 1621,

Marie, le 3 septembre 1623,

Françoise, le 17 mars 1625,

Marie, le 21 octobre 1628,

32—Parent de la femme de Robert Giffard comme nous l'avons dit.

33—Dont le fils Hugues Crestien, Sieur de la Touche, achètera le manoir de la Pelleterie en Bivilliers où a vécu aux courtes années de son mariage Mme de la Peltrie, Canadienne.

34—Des actes canadiens disent que la mère de Giffard s'appelait Jeanne Poignant.

35—Entre Laleu et la Sablonnière près de la route de Tourouvre à Moulins la Marche (voir carte).

Noël³⁶, le 6 janvier 1630,

Pierre, le 14 mars 1631.

Ils emmèneront Françoise, Noël et Pierre au Canada.

C'est au printemps de 1634 qu'est prêt et résolu le départ de Giffard avec 4 bateaux armés à Dieppe, contenant sa femme et deux enfants, Marie, née le 4 décembre 1628, et Charles, né le 30 décembre 1631; les familles de ses engagés : Guyon et Cloutier, les Boucher, le Curé de Thury-Harcourt, la famille Le Gardeur, Noël Juchereau, la famille Pinguet avec quelques serviteurs pour ces nombreux enfants et Madame Giffard enceinte de plus de six mois . . . Tout ce monde arrive le 31 mai et aux jours suivants à Québec où naît la petite Marie Françoise Giffard, tenue sur les fonts baptismaux par Champlain, le 12 juin 1634.

Dès le 15 septembre 1634, les capacités de Pinguet sont employées à expertiser avec Martial Piraube, notaire, et Nicolas Pivert, le fief du Saut du Matelot appartenant aux héritiers Hébert, expertise faite en présence de Champlain, Giffard, Malepart et Letardif³⁷. Le 20 novembre 1635 Henry Pinguet signe au mariage de Marguerite Aubert et de Martin Grouvel, célébré à Québec par le père Lallemant³⁸.

Mais la fidélité et le dévouement de H. Pinguet à l'oeuvre de Giffard, louée par tous les historiens, se manifestent par la part qu'il prend aux luttes contre les Iroquois qui viennent envahir et essayer d'anéantir l'oeuvre des colons. En août 1637, il quitte Québec avec une poignée d'hommes pour repousser l'ennemi dans le haut du fleuve Saint-Laurent³⁹ et défend Trois-Rivières avec Robert Giffard.

Le 17 février 1638, la Compagnie de la Nouvelle France lui concède un fief dit *fief Pinguet*, sur le Saint-Laurent, au-dessus de la rivière Jacques-Cartier, mais Henry Pinguet, marchand, ne s'adonne pas à l'agriculture. C'est son fils Noël qui met en valeur ce fief avec jouissance de haute, moyenne et basse justice et charge de foi et hommage. Henry Pinguet marie sa fille Françoise⁴⁰ le 7 novembre 1645, à Pierre Delaunay, de Fresnay-sur-Sarthe, qui sera tué par les Iroquois 10 ans après. La jeune veuve se remariera trois mois après avec Vincent Poirier.

Les fils de Henry Pinguet ont tous deux fait souche au Canada et y comptent de nombreux descendants.

Leur mère Louise Lousche meurt à 60 ans et est ensevelie le 20 mai 1649 à Québec. Son mari lui survit une vingtaine d'années et fut enseveli à Québec également, le 1er janvier 1671. Il avait 81 ans.

Le fils aîné de Pinguet, Noël, eut, parmi ses 12 enfants : 2 filles religieuses et l'aîné de ses fils, prêtre : Messire Jean Pinguet, chanoine de la

36 — Noël, baptisé le 6 janvier 1630, filleul de Me Noël Dangereux et de Louise, fille de Louis Lecourt, est le seul dont le baptême n'ait pas été transcrit par le R. P. Godbout.

37 — P. G. Roy, *Diverses familles*.

38 — Cambray, *Giffard*, p. 168.

39 — Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens français*, p. 78.

40 — Ce renseignement et les suivants sont empruntés au dictionnaire de Mgr Tanguay.

Cathédrale de Québec, qui, le 1er janvier 1706, célébra les funérailles de Joseph Giffard, seigneur de Beauport, seul héritier mâle de Robert Giffard avec qui s'éteint son nom⁴¹.

Les Pinguet de Tourouvre, après le départ des Canadiens

Messire Nicolas Pinguet, le « jour Ste Anne » 1636, marie sa nièce Loyse, fille de Jean Pinguet et de Clémence Sicot, à Jehan Geffray, demeurant aux Croix-Chemins, où il est hôtelier.

1637, 8 février : il marie sa nièce Jeanne Pinguet, fille de feu Jehan et de Clémence Sicot, avec Nicolas Godin, fils feu François (il avait marié l'aînée, Françoise, avec Gilles Allard le 16 janvier 1623).

1640, 22 juin : il est parrain de Jeanine Godin, fille de Jeanne Pinguet et de Nicolas Godin.

1640, 17 septembre : M^e Nicolas Pinguet, témoigne et signe la protestation que font le Seigneur et la Dame des Vergers de l'enlèvement de leur fille unique Marguerite Lullier, laquelle a profité de sa majorité (elle vient d'avoir 25 ans) pour se faire enlever, probablement par Claude de Pluviers, Seigneur de Bubertré, avec qui nous la voyons mariée quelques mois après.

1646, 8 octobre : M^e Nicolas Pinguet, prêtre, est procureur du Saint Rosaire en l'église de Tourouvre.

1647, 19 mars : Jean Geffray, hôte aux Croix Chemins et falotier de Mgr le Duc d'Orléans, avec Louise Pinguet, sa femme, achètent de la terre appartenant à Anthoine Pichon, marchand à Tourouvre, et à cet achat est présent et signe leur oncle Robert Giffard, conseiller du Roy, médecin ordinaire de Sa Majesté en la Nouvelle France « étant de présent en ce lieu ».

1647, 21 mars avant midi : fut présent Robert Giffard, conseiller du Roy, médecin ordinaire de Roy en la Nouvelle France, Sieur de Beauport, demeurant à Québec, en la Nouvelle France et étant de présent en ce lieu de Tourouvre, lequel constitue son procureur général et spécial vénérable et discrète personne Messire Nicolas Pinguet, prêtre, demeurant à Tourouvre, son frère, pour gérer les biens de son chef ou de celui de sa femme, suivant procuration passée par elle devant Guillaume Tronquet, tabellion à Québec, en passer tous contrats, etc... en recevoir tous deniers, etc... Cet acte et l'acte précédent portent la signature autographe de Robert Giffard.

1647, 1er mai : en la maison de M^e Nicolas Pinguet, prêtre à Tourouvre, contrat de mariage de Marguerite Pinguet, fille de défunt Jean Pinguet et de Clémence Sicot avec Michel Joussier, marchand, demeurant à Autheuil, en la présence et du consentement de M^e Nicolas Pinguet, oncle de ladite Marguerite, et de Jean Joussier frère du marié, demeurant à Paris, paroisse St Gervais, rue des Francs Bourgeois à l'hôtel de Palleau.

41 — Les filles de Giffard, par leur mariage avec les deux fils de Jean Juchereau, ont donné une grande postérité à leur père.

M^e Nicolas Pinguet donne 150 livres à sa nièce en présence de Gilles Allard, Jean Geffray et Nicolas Goddin ses beaux-frères .

1648, 24 octobre : testament de M^e Nicolas Pinguet léguant ses meubles à Gilles Allard, Françoise Pinguet sa femme, et leur fils Nicolas. Il élit pour exécutrice testamentaire noble Dame Marguerite Hurault épouse de Messire Robert de La Vove seigneur de Tourouvre.

1649, 26 juillet : maison de Gilles Allard à Tourouvre, Jean Geffray et Loyse Pinguet sa femme, Michel Joussier et Marguerite Pinguet, Roberde Pinguet, mettent en trois lots les biens provenant de la succession de défunt M^e Nicolas Pinguet⁴², leur oncle, consistant en maison, grenier, étable, grange, fournil au bourg de Tourouvre.

1650, mai : mariage de Roberde Pinguet, fille de défunt Jean Pinguet et de Clémence Sicot, avec Toussaint Lagneau, fils de M^e Odard Lagneau⁴³ et de Marie de la Forge. (Registres paroissiaux de Tourouvre). (Nous avons vu, au dossier Juchereau, Robert Giffard se trouvant à Tourouvre en mars 1650 et constituant son procureur Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux. N'aurait-il pas pris quelque part dans la conclusion du mariage de cette Roberde, fille posthume de son frère Jean Pinguet, et qu'il a tenue sur les fonts baptismaux à Tourouvre le 9 février 1620 ?)

1655, 25 novembre : promesse et contrat de mariage entre Jean Creste, marchand, demeurant aux Croix Chemins, paroisse de Tourouvre, fils de Mathurin Creste et de Marie Février (baptisé le 1er juin 1597) et Louise Pinguet veuve de Jean Geffray, fille légitime de défunt honnête homme Jehan Pinguet de Clémence Sicot, demeurant aux Croix Chemins, tutrice de Robert Geffray son fils. Témoin : Michel Joussier, beau-frère, demeurant à Autheuil.

* * *

*

42— Le 24 octobre 1701, Marie Beuzelin dans son testament demande à être enterrée au pied de la Croix du cimetière de Tourouvre, « à l'opposite de la tombe de feu Monsieur Pinguet, curé de Tillères ».

43— Odard Laigneau, procureur fiscal au baillage de Tourouvre, et son épouse Marie de la Forge, descendante de Jehan de la Vove, Seigneur de la Forge et de Villiers, frère de Robert I de la Vove, Seigneur de Tourouvre.

Guillaume Pelletier et Michelle Mabile

**Les Gagnon, Mathurin, Jean, Pierre et leurs soeur Marguerite
femme d'Eloi le Tavernier
Charles Guillebourg**

« Entre les services qui méritent récompense, il n'y en a point que nous mettions en plus haute considération que ceux des personnes de coeur qui n'ont épargné ni leur bien ni leur vie pour la conservation de notre état et le bien public . . . et bien informé que ces belles qualités se rencontrent en Nicolas Juchereau de Saint Denis . . . , qui dès l'année 1640 qu'il passa de France en Canada avec son père qui emporta avec lui un assez gros bien qu'il employa dans cette nouvelle colonie . . . »¹

C'est ainsi que débutent les considérations pour lesquelles le Grand Roi confère à Nicolas Juchereau « le titre de noblesse » en février 1692.

Nous le citons ici parce qu'il nous donne une date approximative sans doute mais qui est la plus précise que nous puissions avancer².

Nous croyons pouvoir situer à la même époque les départs des Pelletier et des Gagnon sur lesquels nous allons donner les documents que nous avons pu trouver aux archives du notaire de Tourouvre.

Guillaume Pelletier est fils d'Eloy Pelletier de Brésolettes³ et de Françoise Matte⁴.

Antécédents

1565, 25 mars : Mathieu Pelletier de Brésolettes a reçu de Pierre Poumaire⁵, de Brésolettes, 118 solz pour le fermage des héritiers que ledit Poumaire tient dudit Pelletier.

1565, 26 mars : Jehan Pelletier de Brésolettes achète un boisseau de terre appartenant à Simon Basle.

1569, 27 décembre : Denis Le Roux, demeurant à Brésolettes, convient de faire pour Laurent Pelletier, demeurant à Brésolettes, un pignon

1 — *La famille Juchereau Duchesnay*, par P.-G. Roy, Lévis, 1903, page 87.

2 — Voir ci-joint notre essai de chronologie des Juchereau où Marie Langlois, femme de Jean et mère de Nicolas, est encore dans le Perche en mai 1635.

3 — Commune du canton de Tourouvre située dans la forêt du Perche, à 5 kms du bourg de Tourouvre, à mi-chemin de l'abbaye de la Trappe. Le seigneur de Tourouvre nommait le curé de l'église dédiée à St Pierre avec au côté de l'Evangile un autel sous la patronage de la Sainte-Vierge et au côté de l'Épître un autel sous le patronage de Saint Eloi (acte du 2 avril 1758 au minutier de Me Debray).

4 — Dictionnaire de Mgr Cyprien Tanguay.

5 — Un hameau de Brésolettes s'appelle la Poumairie.

de maison au lieu de la Griseterie⁶ la chaux et sablons, pour la Saint Gilles prochain venant, moyennant quoi Laurent Pelletier cède à Denis Le Roux un pré sis à la Griseterie, tenu de Messieurs de La Trappe.

1582, 5 février : Jehan Pelletier le jeune, sabotier, demeurant au lieu de Bellefosse, en la paroisse de Brésolettes, s'engage à payer 6 écus sol pour vendition et livraison de blé à Maître Michel Chauvin, verdier des forêts du Perche et Reno, et à Maître François Toustain, greffier des eaux et forêts du Perche, demeurant à Mortagne.

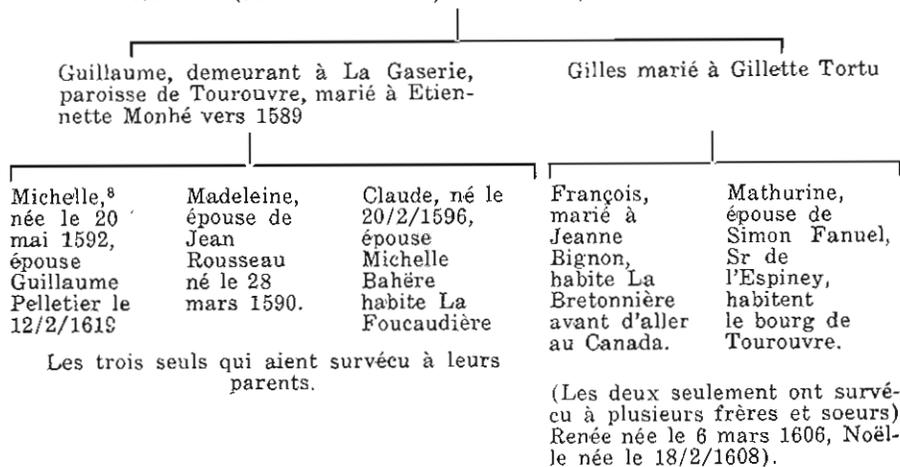
1616, lundi 7 mars : Eloy Pelletier, marchand, demeurant en la paroisse de Brésolettes, gage payer à Pâques à honnête homme Macé Pichon, demeurant à Tourouvre, 20 livres pour le bois vendu et livré la veille dont ledit gageur s'est tenu content. Témoins : Gabriel Milet et Jehan le Fort⁷ fils Jacques, demeurant à Tourouvre.

Voici comment nous pouvons établir son arbre familial :

Jehan Mabile

laboureur demeurant à Chanvillon, paroisse de la Poterie, renonce le 14 novembre 1553 à la communauté des biens avec son fils Guillaume qui demeure avec lui.

Guillaume Mabile demeurant paroisse de la Poterie fermier du lieu de Chanvillon, appartenant au Seigneur de Tourouvre. Il est marié avec N... fille de Jehan Navarre (actes 4 mai 1573, 4 mai 1582).



6—Il y a au XVI^e siècle une famille Griset à Brésolettes. La Griseterie est maintenant appelée Cristerie.

7—Père d'Anthoine le Fort, Canadien. Pour ceux qui ne peuvent consulter l'état civil de Tourouvre, voir P. Godbout, page 183.

8—1592 anno supradicto die martis XX ejusdem mensis maii dros : Johannes Lambert, curatus de Feins, baptizavit Michaellem filiam Guillermi Mabile et Stephana ejus uxoris, patrinus Stephanus Fleury, matrinae Michaela uxoris, Francisci Annus et Sebastiani Filia Nicolai Monhay (Reg. paroissiaux de Tourouvre). Registre de Me Choiseau : 1552, 29 mars, Jehan Monhay, demeurant à Feings.

1616, 12 juin : Eloy Pelletier, marchand, demeurant en la paroisse de Brésolettes, vend à noble damoiselle Anthoinette de Glacebourg, dame de la Rozière en Tourouvre, 200 livres à prendre sur honnête homme Robert le Bouc, licencié en droit, demeurant à Mortagne, pour une obligation de plus grande somme par devant M^e Nicolas Lavye le 4 du présent mois et a été ce transport fait pour 200 livres.

1619, 12 février : « mariage fut célébré entre Guillaume le Pelletier de Brésolettes, et Michelle Mabile, fille de Guillaume de cette paroisse ». (Registres paroissiaux de Tourouvre) Des trois fils qu'ils ont eu à Tourouvre les deux aînés ont dû mourir enfants car ils ne partirent qu'avec le troisième, Jean, baptisé le 12 juin 1627.

Michelle Mabile, femme de Guillaume Pelletier, est fille de Guillaume Mabile⁹ et de Etiennette Monhée, dont certains actes paroissiaux donnent le diminutif : Thiénote.

1627, mercredi 4 février : Guillaume Mabile et Etiennette Monhée, sa femme, vendent un boisseau de terre à honnête homme Robert Loyseau.

1630, 26 juin : Macé Guyot, marchand à Tourouvre, se faisant fort d'Antoine Pichon aussi marchand, demeurant à Tourouvre, cède à Jehan Maunoury¹⁰ et Guillaume Pelletier, marchands charbonniers, demeurant audit Tourouvre, 106 cordes de bois à faire charbon auxdits Guyot et Pichon appartenant, en la forêt de Réno en la Vente qu'ils exploitent à priser. En échange Maunoury et Pelletier leur livreront 175 pipes de charbon et leur donneront 4 pistoles d'or, outre les 106 cordes. Les dits Maunoury et Pelletier pourront prendre 6 cordes desquelles ils disposeront à leur volonté. (bonne signature de Pelletier)

1640, 9 janvier : Etiennette Monhée, veuve de Guillaume Mabile, demeurant à la Gaserie, paroisse de Tourouvre, reconnaît avoir reçu de Jean Rousseau par les mains de Magdelaine Mabile sa femme, demeurant au lieu de la Babonnière, paroisse de Tourouvre, 40 solz à déduire de 22 livres par eux à elle dues pour la vente d'une vache dont elle se tient contente et les acquitte.

1641, 8 mars : Guillaume Pelletier, charbonnier et Michelle Mabile, sa femme, vendent un boisseau de terre à honnête homme Robert Loyseau, baillant à titre de ferme pour cinq ans à Jean Rousseau leur beau-frère, demeurant au même lieu, toutes les maisons et tous les héritages appartenant à ladite femme Pelletier et ceux devant lui venir des successions de défunts Guillaume Mabile et Etiennette Monhée, sa femme, ses père et mère, pour en jouir par ledit Rousseau durant ledit temps moyennant 15 livres pour toutes lesdites cinq années qu'ils ont reçues auparavant ce jourd'hui et dont ils quittent Jean Rousseau. Et par ces présentes Guillaume Pelletier et sa femme constituent Jean Rousseau leur procureur pour faire lots et partages en leur nom avec Magdelaine Mabile, sa femme, et

9 — Nous renvoyons au paragraphe concernant François Mabile (voir contrat n° 3) qui est cousin germain de Michelle Mabile; certains détails ne seront pas répétés ici.

10 — Jean Maunoury passera trois ans au Canada vers 1640 avec Juchereau.

avec Claude Mabilie, frère desdites Michelle et Magdelaine, et procéder à la choisie d'iceux . . .

Par ce document, le départ pour le Canada est situé au printemps 1641. Guillaume Pelletier et Michelle Mabilie ont baptisé en l'église St Aubin de Tourouvre trois fils : Claude, né le 11 février 1622, Guillaume, le 26 février 1624, Jehan, le 12 juin 1627, dont le parrain fut Jehan Loyseau fils Robert et la marraine Michelle Bahère, femme de Claude Mabilie, oncle maternel. Les deux aînés ont dû mourir c'est seulement avec Jean qu'ils iront au Canada (où celui-ci marié avec Anne Langlois à la Rivière Ouelle en 1649, aura onze enfants). Ils ont dû attendre pour partir la mort de la vieille Etiennette Monhée . . . dès lors aucune question d'intérêt matériel ne peut les retenir et c'est sans eux que se fait le partage de la succession de leurs parents chez le notaire de Tourouvre le 17 juin 1641.

Mgr Tanguay nous parle d'Antoine Pelletier, fils d'Eloi et de Françoise Matte . . . son départ a-t-il précédé ou suivi le leur ? Un accident de barque l'a fait mourir sans postérité en 1647 au Sault Montmorency.

1643, lundi 9 mars : fut présent Jean Rousseau, demeurant au lieu de la Gaserie, paroisse de Tourouvre, lequel a reconnu avoir eu et reçu présentement de Mathurin Gagnon, demeurant en la paroisse de La Ventrouze, 45 livres qu'il avait charge de bailler audit Rousseau pour Guillaume Pelletier, étant à présent au pays du Canada, suivant la lettre dudit Pelletier envoyée audit Rousseau, datée du 5 octobre 1642, dont ledit Rousseau s'est tenu content et a quitté ledit Gagnon en la présence de Maître Jean Juchereau sieur de More, demeurant à La Ventrouze et Charles Pierre, demeurant en la paroisse de Lhôme.

Les Gagnon

Nous venons de voir mêlé aux affaires du Canada Mathurin Gagnon¹¹ sans qu'on puisse parfaitement démêler s'il exécute ce remboursement comme simple intermédiaire ou s'il est allé au Canada et a reçu en personne de Guillaume Pelletier la somme qu'il remet à Jean Rousseau.

Ses deux frères cadets Jean et Pierre l'auraient précédé puisque Jean, le 29 juillet 1640, se marie à Québec et Pierre s'y maria, lui, le 14 février 1642.

Depuis 1960, une plaque de marbre blanc offerte par le R. P. Gagnon¹² rappelle le souvenir de ces trois vaillants pionniers aux visiteurs

11 — Voir *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française*, vol. V, n° 4, 1953, page 203, article du P. Godbout sur le mariage de Marthe, fille de Mathurin Gagnon, où Macé Gravelle est dit *neveu* des frères Gagnon, et vol. III, n° 3, janvier 1949, article du P. Godbout sur Robert Gagnon.

12 — Le R. P. Gagnon, C.S.C., curé de Sainte-Croix du Mans, prépare sur les Gagnon un ouvrage qui répondra à bien de nos questions. A sa demande, M. Lucien Geslin, agrégé de l'Université, a écrit *La famille Gagnon*, Montréal 1962.

de l'église de Tourouvre. Leur soeur aînée, de père, Marguerite, née le 5 octobre 1598, épousa Eloi le Tavernier¹³ et avec leurs filles Marguerite et Marie, nées à Randonnai, ils allèrent aussi coloniser le Canada. Une de leurs filles épousa Macé Gravelle¹⁴ dont elle eut une nombreuse postérité alliée aux Mortagnais et Tourouvrais canadiens.

Nous allons examiner les actes concernant leur père, qui furent consignés aux registres du notaire de Tourouvre. La belle signature de leur père est une marque d'identité bien précieuse pour le chercheur.

1600, 6 novembre : Pierre Gaignon, laboureur, demeurant au lieu de la Gaignonnière, paroisse de Tourouvre, vend à Michel Rotrou un tiers de boisseau sis à la Babonnière, paroisse de Tourouvre.

1603, 6 mars : Pierre Gaignon, demeurant au lieu de (la Gaignonnière raturé) la Boullée, en la paroisse de La Ventrouze, reçoit les comptes de son tuteur Valentin Martheau, demeurant à Armentières.

1605, 8 mars : Pierre Gaignon, demeurant à Tourouvre, achète pour 18 livres à Jehan Belleuvre et à Robert Lescuier une vache à poil noir dont il fera le payement à Noël prochain.

1610, 8 février : honnête homme Pierre Gaignon, laboureur, et Renée Roger sa femme, demeurant au lieu de la Gaignonnière, vendent à Jehan Creste, charron, demeurant au lieu des Boullays, paroisse de Tourouvre, deux boisseaux de terre aux Larris pour 83 livres dont ils reçoivent comptant 30 livres et un cheval valant 27 livres. Jehan Creste s'engage à payer plus tard les 26 livres encore dues.

1613, 1er mars : Pierre Gaignon, demeurant au lieu de la Gaignonnière, à Tourouvre, s'engage à rendre dans un an 20 livres 16 solz de pur et loyal prêt, à lui fait par Guillaume Maheust, de la paroisse de Tourouvre — témoin : Anthoine Creste, charron qui signe¹⁵.

1613, 22 avril : Pierre Gaignon, laboureur, paroisse de Tourouvre est témoin d'un gage fait par Jacques Bourdoys de Moulicent, à Michel Bigot, tissier en toile à Tourouvre.

1622, 7 novembre : honnête homme Noël Dangereux demeurant à Tourouvre rend à honnête homme Olivier Gaignon laboureur demeurant à la Gaignonnière à Tourouvre une pièce de terre acquise le 12 janvier précédant de Pierre Gaignon frère du dit Olivier Gaignon (Pierre Gaignon est dit habitant alors la Grouettière en la paroisse de Lhôme).

13 — Registres paroissiaux de Normandie : 13 octobre 1624, baptême d'Eloy fils de Jean Martheau; parrain : Eloy le Tavernier de la paroisse de Randonnai. Le 7 octobre 1650, au lieu de Sainte-Nicole paroisse de Tourouvre, devant Me Choiseau, notaire, Marin Leclere donne en dot à sa fille Anne les maisons acquises du vivant de sa mère d'Eloy Le Tavernier devant Lhomer Loche, tabellion en la tour de Verneuil.

14 — La famille maternelle du Canadien Antoine Le Fort s'appelle Gravelle et est d'Authieuil et de Malétable.

15 — Père de Jehan Creste (contrat n° 35).

1623, 31 janvier : Renonciation de communauté entre Olivier Gagnon et Mathurin Dene son gendre, et Jeanne Gagnon sa fille, femme du dit Dene.

1626, 23 juillet : accord entre Pierre Gagnon demeurant à la Ventrouze, les frères Bourdoys et Mathry Dene.

1626, 24 juillet : Pierre Gagnon laboureur demeurant à la Ventrouze cède une grange située à la Gaignonnière ainsi que tout ce qui peut lui appartenir du partage fait avec Olivier Gagnon son frère en la succession de la veuve Guillaume Lesage.

Même jour : Pierre Gagnon, laboureur demeurant à la Ventrouze¹⁶ cède à Noël Bourdoys une pièce de terre sise au Monsel paroisse d'Auteuil.

Il est question, le 29 novembre 1630, d'une pièce de terre joignant Pierre Gagnon, à la Ventrouze, et le 10 novembre 1633 de la maison de la veuve Pierre Gagnon, à la Ventrouze.

L'existence d'un lieu dit « la Gaignonnière », ainsi qu'une foule d'actes prouvent l'ancienneté de la famille Gagnon à Tourouvre.¹⁷

Charles Guillebourg

Pour les descendants de Charles Guillebourg qui partit peu de temps après les Pelletier, et les Gagnon, puisque le 19 septembre 1647 il épouse à Québec Françoise Bigot, nous avons relevé quelques actes notariés complétant les extraits d'état civil donnés par le R. P. Godbout. Ils conduiront au village de Riantz les Canadiens recherchant l'horizon familial à l'enfance de Charles Guillebourg¹⁹.

Le nom de sa mère : Jeanne Lemesle est très répandu dans l'Ouest, en Normandie, en Ille et Vilaine. Denis le Mesle, libraire à Mortagne, vend le 6 novembre 1569 chez le notaire de Tourouvre une maison sise au lieu de la Pillière en Bivilliers, à Grégoire Paigne, demeurant à Bivilliers, pour la somme de 10 livres plus 10 sols de vin de marché.

1607, 14 mai : Charles Guillebourg²⁰, de l'état de sabotier, s'engage

16 — Six kilomètres de Tourouvre à peine. Une fois de plus il y a lieu de déplorer la disparition surprenante des registres paroissiaux de La Ventrouze de l'an 1600 à 1850... et que le R. P. Godbout a pu consulter en 1932.

17 — Le regretté Père Godbout eut certainement été d'excellent conseil pour un choix parmi les Gagnon tourouvrais de la fin du XVII^e siècle. Olivier Gagnon, frère de Pierre, est mort à la fin de 1630 (succession signée le 30 décembre), laissant trois enfants, Olivier, Jeanne et Françoise, ces dernières mariées à Mathry Dene et à Nicolas Charron. Sa veuve, Antoinette Février, lui a survécu.

19 — Enfants de Charles Guillebourg ou Guillebout et de Jeanne Le Mesle son épouse : 18 mai 1601 Mathurin, 17 mars 1604 Marguerite, 27 mai 1606 Jeanne, 21 mars 1609 Charles (Canadien) et le 21 mars 1613 Macé.

Voir P. Godbout : *Origine des familles canadiennes-françaises*, Desclées 1925. Guillebourg est un vieux prénom français du moyen âge; la femme de Guillaume d'Orange s'appelle Guibourg.

20 — Il s'agit bien entendu du père du Canadien qui ne naîtra que deux ans après.

à payer 27 livres à Charles Hébert pour vente et livraison d'un cheval à poil blanc. Le 8 novembre suivant, ledit Hébert en présence de Jean Creste, charron, et de Jean Belleuvre le jeune reconnaît avoir reçu la somme contenue en l'obligation ci-dessus.

1613, 29 mars : Charles Guillebourg, sabotier, demeurant en la paroisse de Tourouvre, s'engage à payer « au jour Saint Rémy » à Jean Belleuvre le jeune, 13 livres 18 solz, pour vente et livraison de blé, fait en présence de Aubin et Aubin les Pelletier père et fils.

1618, 25 septembre : Charles Guillebourg, de l'état de sabotier, demeurant à Riantz²¹, prend en pension une vache et reçoit 18 livres contre une moisson de 18 livres de beurre à livrer tous les ans à la Toussaint. Au bout de trois ans il rendra la vache et la somme de 18 livres.

1619, 9 septembre : Charles Guillebourg, de l'état de sabotier, demeurant au lieu de Riantz, dans la paroisse de Tourouvre, gage payer à Noël prochain à honnête homme Pierre Crestien²², sieur de la Touche, demeurant en la ville de Mortagne, absent, stipulant pour lui le notaire, la somme de 10 livres tournois restant de plus grande somme pour livraison de bois fousteau²³. Témoins : Antoine Pelisson, sergent de la forêt du Perche, et Jehan Lange, faiseur d'oeuvre blanche²⁴.

1630, lundi 28 octobre : les propriétaires du lieu des Larris, en la paroisse de Tourouvre, s'engagent à payer 40 solz de rente à Emmanuel Lullier, héritier de feu Jean Lullier, Seigneur de Beauregard et des Vergers en Tourouvre. Ce sont : discrète personne Messire Michel Boucher, prêtre, Jacques Aulbin, bardelier, Noël Pinguet, manoeuvre, Jacqueline Vallée, veuve de défunt Gilles Mineur, *Marguerite et Jeanne les Guillebourg, soeurs, tant pour elles que pour Charles et Macé les Guillebourg, leurs frères.*

1649, 7 octobre : inventaire de la succession de Noël Juchereau par Maître Audouard, notaire à Québec. Est dû par la communauté (des frères Juchereau) au nommé Charles Guilleboust, serviteur domestique de défunt Noël Juchereau, et ce pour reste de ses services, la somme de 583 livres 1 sol 6 deniers. Item est dû audit Guilleboust 43 jours qui ont été faits depuis trois ans en ça.

Cet acte canadien est une preuve de plus du rôle des Juchereau, promoteurs de l'émigration tourouvraine.

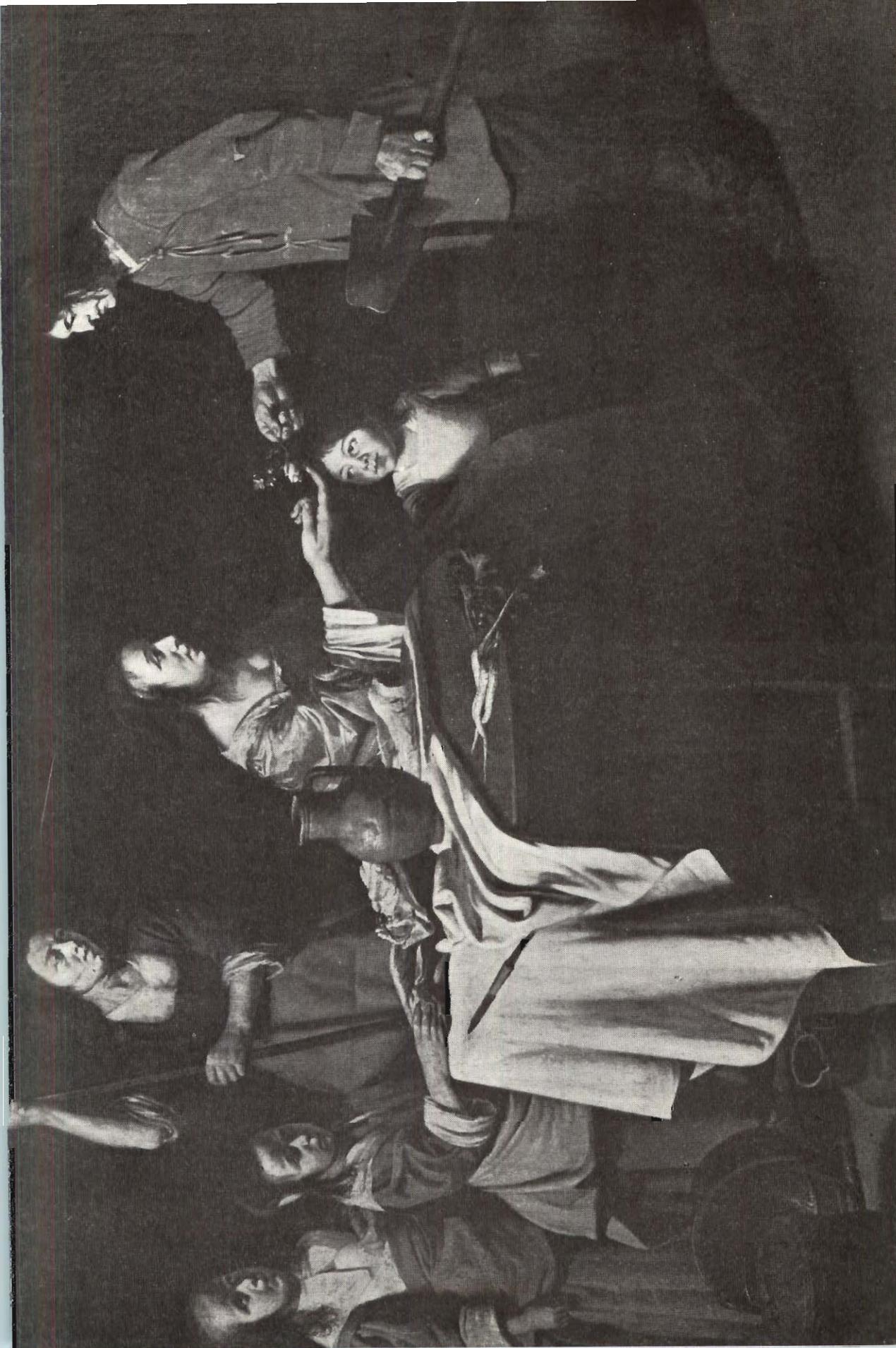
Charles Guillebourg mourut le 12 février 1658. D'après Mgr Tanguay, de ses trois enfants seules ses deux filles Marie Geneviève et Marguerite eurent une postérité.

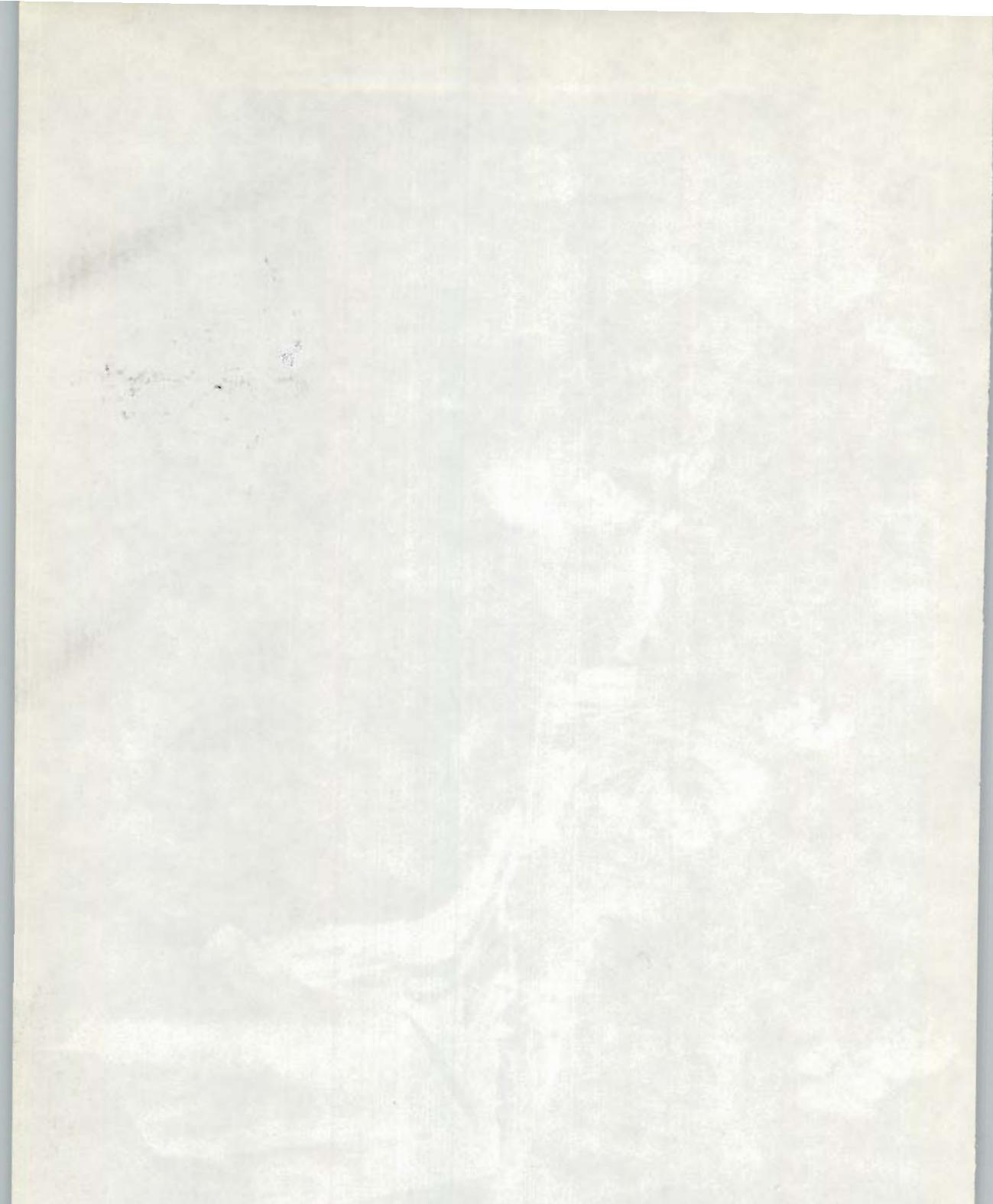
21 — Lorsqu'on vient de Paris, au carrefour Ste Anne prendre à droite avant de descendre une petite route qui mène à la Grandinière, Riantz se trouve plus loin, dans la direction de Tourouvre dont c'est un hameau encore assez important (à 1,500 m. de Tourouvre).

22 — Hugues Crestien, Sieur de la Touche, achètera le manoir de la Pelleterie vers 1680.

23 — Hêtre.

24 — Arme blanche : épée, poignard, etc.



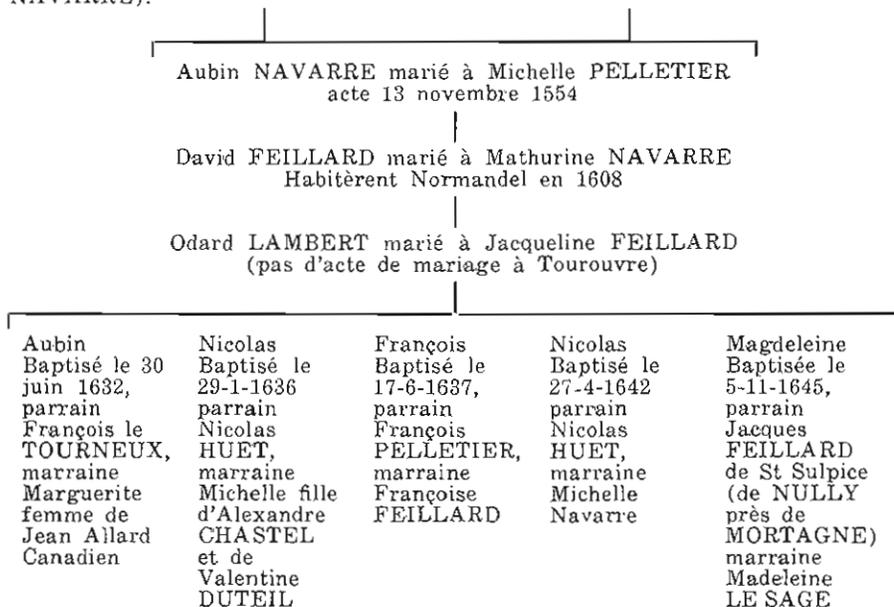


Mathieu Le Nain [1607-1677] — Le Jardinier (Collection Van de Ven). (La bêche du jardinier est celle qui sert à prendre possession d'un lot de terre; à gauche, par terre, les ustensiles des inventaires). (Photo Bulloz).

La famille d'Aubin Lambert

Galeran Navarre (partage de sa succession le 14 avril 1552 entre son fils Aubin et son gendre Marin ALLARD, époux de Cécile NAVARRE).

Pierre PELLETIER marié à Jeanne MOULIN, succession réglée le 2 septembre 1567*

**Aubin Lambert****Michel Chastel et Pierre Cochereau**

Aubin Lambert est né à Tourouvre en 1632 un jour faste : le 30 juin, anniversaire de la translation des reliques de Saint Aubin en l'église de Tourouvre. C'était une grande fête pour les Tourouvrais, fête de l'âme accompagnée de cérémonies plus terrestres dont nous disons un mot au chapitre du Tourouvre d'autrefois. C'est bien à double titre qu'il porte ce prénom étant le petit fils d'Aubin Navarre.

Il est l'aîné des cinq enfants d'Odard Lambert et de Jacqueline Feillard; son parrain est François le Tourneux, riche fermier du seigneur de Tourouvre, propriétaire à l'Enclose d'une maison et de terres qu'il arrondit à chaque occasion. Il a pour marraine Marguerite, femme Jehan Allard.

* 1567, le 2 septembre: succession de Pierre Pelletier et Jeanne Moulin, son épouse, entre ses trois gendres: Aubin Navarre, mari de Michelle Pelletier, Christophe Pellisson, mari de Marie Pelletier et Antoine le Tourneux, mari de Mathrye Pelletier. Antoine le Tourneux est encore mineur à cette date, François le Tourneux, parrain d'Aubin Lambert, Canadien, est son fils.

En 1534, la requête des habitants de Tourouvre pour obtenir de l'évêque de Chartres l'érection d'une confrérie de Charité rénovée porte les signatures de Messire Jean Lambert, prêtre, Léonard Lambert, Michel Lambert ²⁵.

A la fin du XVI^e siècle Anthoine Lousche, oncle et tuteur de Jeanne Mullard, épouse de Pierre Rivard ²⁶ est marié à Magdelaine Lambert. La mère d'Henry Pinguet ²⁷ s'appelle Marie Lambert. Marguerite Lambert, soeur d'Odard et marraine d'Aubin, est la femme de Jehan Allard fils de Jehan Allard, notable de Tourouvre, trésorier, avec Anthoine Lousche, de l'église de Tourouvre; ils firent refondre la grosse cloche, Bastienne ²⁸, bénite le 13 mai 1599.

Les registres paroissiaux de Tourouvre nous apprennent également qu'en l'année 1596 M^e Jehan Lambert est curé de Feings. Ils nous disent que le 14 novembre 1594, David Feillard, du Mage ²⁹, épousa Mathurine Navarre, de Tourouvre, fille d'Aubin Navarre. David Feillard exerce le métier de meunier et s'associe avec son beau-père. Tous les deux louent par contrat du 18 décembre 1595 le moulin de la Germondière et le Moulin Neuf appartenant à Damoysele Antoinette Gouvrot, dame de la Gastine, Brésolette et Randonnai, veuve de Robert de La Vove vivant seigneur de Tourouvre et à son petit-fils, Robert II de La Vove, seigneur de Tourouvre, Sablé et la Guimandière. Le procureur de ces derniers, maître Odard Laigneau, le 29 juin 1598, reçoit le règlement de compte des réparations des moulins et de ce qui est dû. David Feillard est dit alors « demeurant de présent à Feillet ». Le séjour de Tourouvre n'a pas été infructueux pour le jeune ménage qui vend le 24 juin 1598, pour 24 écus, une part d'acquets fait par lui, et les registres de la paroisse nous apprennent que leur aîné Jacques est baptisé à Tourouvre le 9 novembre 1596, ayant pour parrain Jean Navarre, pour marraine Michelle fille d'Aubin Navarre, qui sera marraine aussi de son petit-neveu Nicolas Lambert, frère d'Aubin. Jacques Feillard sera parrain de sa nièce Magdelaine Lambert en 1645. Les autres enfants Feillard ne naissent pas à Tourouvre, pas plus qu'Odard Lambert qui s'y installera avec sa femme Jacqueline Feillard ³⁰. Tous leurs enfants y seront baptisés ³¹.

25 — Abbé Dumaine, *Tourouvre et ses souvenirs*, La Chapelle Montligeon 1912.

26 — Père et mère des Canadiens Nicolas et Robert Rivard.

27 — Canadien de la première heure.

28 — Nommée ainsi en l'honneur de Saint Sébastien, patron de la confrérie de Charité de Tourouvre. Saint Sébastien, chef d'une cohorte prétorienne, chrétien de bonne heure, fut supplicié sous Dioclétien, après avoir été criblé de flèches; il est le modèle de la mort en Dieu, la « bonne mort » suivant le parler de nos anciens.

29 — Le Mage, commune du canton de Longny, à 16 kms de Tourouvre environ.

30 — Du moins ne les ai-je pas trouvés aux registres paroissiaux de Tourouvre. 1608, 11 juin David Feillard, demeurant à Normandel (acte du minutier de Tourouvre). 1610, 20 février, baptême de Thiënnette, fille de David Feillard et de Mathurine, sa femme, à Normandel. 1612, 18 octobre, Jacques Feillard, fils de feu David est parrain à Normandel. 1615, 17 avril, Marguerite, fille de feu David Feillard est marraine à Normandel (Registres paroissiaux de Normandel), de son neveu Jacques Goulet, futur canadien.

31 — Voir P. Godbout.

Ils ont leur demeure à la partie haute du bourg comme le prouvent les actes notariés suivants :

1631, 6 juillet : Odard Lambert, manoeuvre, demeurant en la paroisse de Tourouvre, volontairement a vendu et promet garantir de tout trouble à Charles Poymulle trois quarts de terre, en clos à chenivière, assis au haut du bourg de Tourouvre, joignant Michel Lamboust, Marguerite Lambert soeur dudit vendeur, le chemin de Tourouvre à Mortagne et le chemin de Tourouvre à Soligny pour 15 livres et possibilité de rachat d'ici un an. Présents : René Loyseau fils Denis, et Jehan Gohier³² demeurant à Tourouvre.

1651, 30 mars : Odard Lambert, manoeuvre, et Jacqueline Feillard sa femme, demeurant au lieu du haut du bourg de Tourouvre, vendent à Jean Loyseau et Marie Ruffray, sa femme, demeurant à Tourouvre, une pièce de terre de 3 boisseaux avec 4 fermes de maison, assis au haut du bourg de Tourouvre, joignant d'un côté le chemin de Tourouvre à Saint Gilles, d'autre côté le chemin de Tourouvre à la Sablonnière, d'un bout à la Sablonnière et d'autre bout au chemin tendant de Tourouvre à la Rosière. Item 4 boisseaux à côté de la terre de Laleu. Le tout pour 174 livres.

La présence d'Aubin Lambert dit Champagne³³ au Canada nous est attestée le plus anciennement par deux obligations, passées devant M^e Rageot, notaire à Québec, l'une le 17 septembre 1668 à Pierre Normand, l'autre le 26 janvier 1670 à Jean Juchereau de More.

1672, 19 juin : un échange entre Aubin Lambert et Pierre Boucher nous rend une fois de plus sensibles les bonnes relations des Percherons entre eux.

Aubin Lambert est alors marié. Son contrat avec Elisabeth Aubert, passé devant M^e Romain Becquet³⁴, est du 4 septembre 1670 et le mariage célébré à Québec le 29 septembre de la même année. De leurs dix enfants, l'aînée Françoise se maria le 23 octobre 1685, à la Pointe aux Trembles, avec un jeune Percheron du canton de Tourouvre, Michel Chastel, sur lequel un acte du notariat de Tourouvre jette quelques lueurs, tandis qu'il nous rend perplexes sur la fidélité canadienne d'un autre émigrant tourouvrain, Pierre Cochereau³⁵.

1678, 2 juin : maison de Louise Fanuel et de Michel Brunet, à Tourouvre. Fut présent en sa personne Pierre Cochereau, marchand, demeurant au village de Regnouard, paroisse de Tourouvre, au nom et comme procureur dûment fondé de Michel Chastel, fils du défunt Jean Chastel et de Julienne Moulin, à présent demeurant en la Nouvelle France,

32 — La liste des Tourouvrais canadiens du P. Godbout cite Mathurin Gohier, dit la Violette, veuf, baptisé à Tourouvre le 23 décembre 1621 fils de Jacques et neveu de Jean Gohier.

33 — *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. IV, n° 1, janvier 1950, p. 7 « le surnom de Champagne : Aubin Lambert, de Tourouvre ».

34 — Roy, *Inventaire des greffes des notaires sous le régime français*.

35 — Pierre Cochereau, baptisé à Tourouvre le 9 juin 1635, second des sept enfants de Pierre Cochereau et Marie Gasteau (P. Godbout) s'est marié à Québec, le 29 octobre 1665, avec Marie Roblin, de Paris, paroisse St Séverin (Mgr Tanguay, qui ne cite aucun enfant).

appelée Canada, par procuration arrêtée et passée devant M^e Gilles Rageot, notaire et tabellion royal en la Nouvelle France, au lieu de Québec, à nous représentée par ledit Cochereau au bas de laquelle est le certificat de l'Intendant de la Nouvelle France, le tout daté du 1^{er} novembre 1677 et signé Rageot notaire, Lesage et Duchesneau³⁶ d'une part. Et Nicolas Trouessin, serrurier, demeurant au bourg de Tourouvre, d'autre part. Lesquelles parties pour éviter procès touchant une maison acquise par ledit Trouessin de Charles Chevalier beau-père dudit Chastel, devant Debray, notaire, le 27 août 1663, pour 160 livres de laquelle somme de huit vingts livres, ledit Trouessin en a payé 95 comme il a été reconnu par ledit Cochereau et lui reste à payer 65 livres de principal et 48 livres pour les intérêts échus. Ledit Trouessin promet payer audit Cochereau 65 livres le 1^{er} mars prochain. Il lui a donné 18 livres sur les intérêts et lui donnera les 30 livres restant des intérêts dans huitaine en présence de Mathieu Fanuel, sieur de la Gaserie et de Jean Pichon, huissier.

Suit la teneur de la procuration :

Par devant M^e Gilles Rageot, en la Nouvelle France, fut présent Michel Chastel, fils de défunt Jean et de Julienne Moulin, *vivant de la paroisse d'Autheuil près Tourouvre au Perche*, lequel a constitué son procureur le sieur Pierre Cochereau habitant de ce pays, etc . . . , pour recevoir les deniers des détenteurs de son bien, leur en faire rendre compte ainsi que Nicolas Bourdier, son tuteur et curateur . . . , tant aux lieux de Tourouvre et Autheuil, que partout ailleurs, etc . . . , passé à Québec le 1^{er} novembre 1677, en présence de Louis Lesage, Nicolas Roussin³⁷, Pierre Tremblay habitant de ce pays audit lieu de Québec, de Jacques du Chesneau intendant de justice, police et finances du Canada.

De cet acte on peut conclure que Michel Chastel est plutôt d'Autheuil que de Randonnai. Pierre Cochereau³⁸ ne retourna pas au Canada et ne mérite pas l'honneur de figurer au dictionnaire de Monseigneur Tangay, ce que confirme le codicille de cet acte : « 12 avril 1680, Pierre Cochereau, manoeuvre, demeurant présentement à Paris, de présent en ce bourg, reconnaît avoir été entièrement payé du contrat fait entre lui comme procureur de Michel Chastel³⁹, et Nicolas Trouessin ».

36 — Est à l'inventaire de Me Gilles Rageot (Roy : Inventaire des greffes . . .) ainsi qu'une quittance où le sieur Michel Chastel, habitant la côte de Lauson, reconnaît avoir reçu 75 livres de Pierre Cochereau prêt « à faire le voyage au pays du Perche où il recevra tous ses droits et lui enverra le surplus ».

37 — Baptisé à Tourouvre le 10 mars 1635, gendre de Pierre Tremblay de Randonnai dont le fils Pierre, cité ici, épousa en 1685 Marie Roussin, fille de Nicolas et de sa première femme, Marie Paradis.

38 — Pierre Cochereau revenait à Tourouvre aussi et en premier lieu pour le règlement de la succession de ses parents, le 27 juin 1678; ceux-ci sont dits : fendeurs de bois, au village de Renouard. Une fille de leur fils Jean sera gouvernante des enfants d'Antoine II de la Vove, marquis de Tourouvre au début du XVIII^e siècle.

39 — Le contrat de mariage de Michel Chastel et de Françoise Marguerite Lambert passé à Québec devant Maître Rageot, notaire royal, le 25 avril 1685 (N^o 2978) dit : « Michel Chastel habitant de la Côte de Lauson, fils de défunt Jean Chastel et de Julienne Moullin, ses père et mère, vivant de la paroisse Saint Malo de Randonnai ».

Randonnai et Autheuil sont distants de 8 ou 10 kms. L'acte de baptême de Michel Chastel n'a pas été retrouvé à Randonnai où les registres sont conservés

Robert Giguère – Jean Roussin

Ces deux pionniers sont cousins germains par Madeleine Giguère femme de Jean Roussin. Ce dernier veuf, avec quatre enfants, a pris comme son jeune cousin le chemin du Canada, où tous deux se sont fixés.

Etat civil de la famille Giguère

deux frères :

Jean Giguère l'aîné

dont la succession est
réglée le 17/10/1639

marié :

1° à Marie Journal fille de Jean
Journal dont il a eu :

Simon : 13/11/1593

marraine Jeanne fille de défunt
Jean Journal; il est mort enfant.

Claude : 6/4/1595;

parrain : Jean Giguère
frère du père de l'enfant.

2° à Madeleine Viette soeur
de Perrine Viette habitant
Randonnai, dont il a eu :

Madeleine : le 25/6/1605

parrain Nicolas Huet
Marraines Marthe Doulcet, et
Michelle Femme de Jean Giguère
le jeune.

Future épouse de Jean Roussin
Canadien.

Jean Giguère le jeune

marié le 26/7/1599 à
Michelle Journal, fille de
défunt Jehan Journal.

Tous deux seront morts
avant 1630.

Ils ont eu ⁴⁰:

10 enfants de 1600 à 1620
dont le n° 8 : Robert, né le
9 mars 1616, Canadien.

Antécédents

1547, 20 février : devant M^e Gilles Choiseau, Pierre Journal ⁴¹, laboureur, demeurant à La Ventrouze, hérite de terres aux Croix Chemins, paroisse de Tourouvre, de la succession de ses parents François Journal et Louise Olivier sa femme.

depuis 1630. Ceux d'Authueil manquant pour le XVII^e siècle, il est possible que Michel Chastel ait été baptisé à Authueil.

A son contrat de mariage sont témoins les amis communs : Jean Juchereau, Sr de la Ferté, et Pierre Normand, Sr de la Brière (originaire de St Martin du Vieux Bellême, pays de Perche).

40 — Voir Père Godbout, *Origine des Familles Canadiennes Françaises*, Desclées et Brouwer, 1925, pp. 174 et 175, et dépouillement des registres paroissiaux de Tourouvre pour les baptêmes et mariages cités.

41 — Un lieu de la Ventrouze, comme nous le verrons à d'autres actes, s'appelle la Journellerie, habitat de cette famille. Un autre lieu à Tourouvre porte le nom de la Giguèrerie déformé en Giguèlerie.

1551, 12 juin : Jehan Journal, laboureur, demeurant à Tourouvre, et Henrye Durand, sa femme, vendent à Thomas Durand une cave et un héritage sis à La Ventrouze, pour raison de quoi ils étaient en procès qui demeure nul. Jean Journal signe très lisiblement.

1569, 11 septembre : Collas Giguère et Colette Gaignon, sa femme, vendent à Chardine Siquot, veuve Gaignon, et à Louis Gaignon son fils, demeurant à Malétable, 5 perches de terre à la Travaillière à Malétable, échues à ladite Colette du trépas de André Gaignon, son frère.

1603, 17 février : Nicolas Bouchigny, laboureur, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, vend à Jehan et Jehan Giguère, frères, et à Jehanne Jornel, soeur de leurs femmes, demeurant aux Boullais, la somme de 20 solz de rente foncière et hériditale que ledit Bouchigny avait droit de recevoir par chacun an sur défunt Jehan Jornel, père des femmes desdits Giguère et de ladite Jehanne Jornel leur soeur, au moyen de certain contrat devant M^e G. Chastel vivant, tabellion en la Chatellenie de La Motte d'Iversay, en date du 12 janvier 1586, de laquelle rente et arrérages ledit Bouchigny en a saisi lesdits acheteurs contre 40 livres 10 solz, rendant ledit contrat nul.

1614, 29 novembre : Jehan Journal, laboureur, demeurant au lieu de la Journellerie, paroisse de Tourouvre, etc . . .

1630, 28 juillet : « C'est la déclaration des héritages que Louis et Nicolas les Giguère, tant en leur nom qu'aux noms de Robert et Marguerite les Giguère, leur frère et soeur, et encore aux noms de Jehan, Michelle et Marie, les Giguère, leurs frères et soeurs, tous enfants et héritiers de défunts Jehan Giguère le jeune et de Michelle Journal sa femme, leurs père et mère, demeurant au lieu des Boullais, en la paroisse de Tourouvre, tiennent, avouent et confessent tenir de vous Jehan de la Vove, écuyer, seigneur de Boishibout et des Broudières . . . »

1631, 11 avril : Jehan Giguère l'aîné et Loys et Nicolas les Giguère, enfants de feu Jehan Giguère le jeune, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, et se faisant fort de leurs autres frères et soeurs, vendent à Jehan Gaignon, laboureur, demeurant à La Ventrouze, pour 24 livres les droits successifs venant de défunt Denis Roger. Les trois frères Giguère signent.

1631, 13 juillet : Honnête homme Marin Durand et Michelle Giguère sa femme ont reçu de honnêtes hommes Louis et Nicolas Giguère, frères de Michelle, se faisant fort de leurs autres frères et soeurs, héritiers de défunt Jean Giguère le jeune, et de Michelle Journal sa femme, leurs pères et mères, 80 livres pour tout ce qui devait leur revenir en bien meuble de la succession.

1632, 5 septembre : M^e François Méry, chirurgien, demeurant au bourg de Tourouvre, a vendu à honnêtes hommes Louis, Nicolas et Jean, les Giguère, demeurant au village des Boullais, paroisse de Tourouvre, un boisseau de terre, joignant Claude Giguère⁴², la terre de la Charité, le chemin Chartrain⁴³ et la sente tendant aux Touches.

42 — Leur cousin germain, frère de père de Magdelaine, femme de Jean Roussin.

43 — Chemin qui mène à Chartres, ancienne voie romaine.





Antoine Le Nain [1588-1648] — Le Bénédicité (Collection David Weil) Photo Bulloz

1644, 1er août : Aveu et hommage à Messire Robert de la Vove, seigneur de Tourouvre, du fief de Mézières à cause du décès de Robert Godin aîné du fief par son fils Robert, au nom de ses boursaux parmi lesquels Loys Giguère et *Robert Giguère son frère, absent du pays*, lequel Robert Giguère possède au fief de Mézières une pièce de terre à méteil contenant trois boisseaux, joignant d'un côté l'étang de la Fonte, d'autre côté le chemin de Mézières au gué des Barres, et un demi boisseau de pré joignant Marin Durand (son beau-frère).

Robert Giguère serait-il donc déjà parti pour le Canada ? Ou a-t-il pris le départ seulement avec Jean Roussin ? Un document canadien pourrait nous fixer de façon certaine sur ce point.

1652, 2 juillet : Robert Giguère épouse à Québec Aimée Miville dont il eut 13 enfants baptisés⁴⁴, les cinq premiers à Québec, les trois suivants à Château-Richer, et les cinq autres à Ste Anne de Beaupré, où nous avons vu en parlant de Louis Guimont qu'il l'avait pour voisin ainsi qu'un autre Tourouvrain, Julien Mercier (contractant n° 12).

* * *

Voici quelques analyses supplémentaires d'actes concernant la famille de Robert Gagnon et de quelques autres Canadiens de la Ventrouze :

1614, 11 septembre : Thomas Le Houx, tuilier, demeurant à la Ventrouze et Jacqueline Geffray sa femme, font une cession à Félix Geffray, frère de la dite femme, de biens provenant de Mathrye Rousseau, mère desdits Félix et Jacqueline Geffray.

1615, 26 avril : Félix Geffray, trésorier de l'église de la Ventrouze.

1626, 5 juin : Jehan Martheau et Jehanne LeCourt dmt à la Ventrouze vendent à Jehan Gaignon, laboureur dmt au bourg de la Ventrouze, des terres à la Ventrouze pour 81 livres, et Félix Geffray père de la femme dudit acquéreur vient certifier que son gendre paye ces terres avec son bien propre provenant d'héritages vendus en la paroisse de Malétable.

1626, 2 décembre : Guillaume Aubert, royer, et Aliénor Challine dmt à La Ventrouze vendent à Jehan Gaignon laboureur dmt à la Ventrouze des terres sises au lieu de la Brindelière paroisse de la Ventrouze joignant Félix Geffray, beau père dudit acquéreur.

1627, 15 mai : Guillaume Aubert, charron, et Aliénor Challine sa femme cèdent à Jehan Gaignon laboureur dmt paroisse de la Ventrouze 2 boisseaux de terre joignant Felix Geffray et Michel Allard à cause de Salomé Jornel sa femme.

Jean Roussin

Jean Roussin baptisé à Tourouvre le 3 octobre 1597, ayant le notaire Jean Choiseau pour parrain, est le second après une soeur Catherine, née le 21 septembre 1594. Viennent ensuite Jacqueline baptisée le 26

44 — Dictionnaire de Mgr Tanguay.

juin 1601 et enfin Thienette, tenue sur les fonts baptismaux le dernier août 1604 par Messire Etienne Le Petit, curé de Tourouvre, qui lui a donné le nom, par Jeanne Chevereau, femme de Thomas Rivard⁴⁵, et par Guyonne, fille d'Antoine Massard. Les deux dernières filles ne vivront pas. Ils sont tous fils de Pierre Roussin et de Jeanne Nieullé, son épouse. Pierre Roussin porte un nom anciennement connu à Tourouvre.

Antécédents

1546, 28 janvier : Françoise Roussin, femme de honnête homme René Doulcet, veneur du Roy, notre Sire, achète de la terre aux Boullais.

1546, 3 février : René Doulcet, dit Souldan et Françoise Roussin, sa femme, achètent une pièce de terre au Portail à Tourouvre.

1548, 5 mars : Progère Raison, veuve de défunt Marin Roussin, demeurant au bourg de Tourouvre, garde de ses enfants Ysaac, Pasquier, Jehan, Guillaume et Françoise, les Roussin, vend à Simone Maheust, veuve de Noël Chastel, une pièce de terre près de la maison de ladite veuve Chastel et de la veuve défunt Michellet Roussin.

1548, 7 juin : Collas Creste rend par voie de retrait lignager à Guillot Bantard, garde de Mathry Bantard, son fils, et de défunte Robine Roussin une pièce de terre acquise par ledit Creste, de la veuve Martin Roussin, le 17 juillet 1547, devant Messire Guillaume Pelletier, prêtre et tabellion, présents, honnête homme Jehan Poingnant, Simone Perouse et Macé Crest, témoins.

1549, 13 janvier : M. Michel Berthre, vicaire de Tourouvre, fait un échange avec Pierre Berthre, son frère, arbalétrier à Bubertré et une pièce qu'ils obtient à la Fosse, joint les hoirs feu Martin Roussin.

1552, 23 juin : Mathry Massard, laboureur, et Françoise Roussin, sa femme, plaigent Bertrand Doulcet, veneur, pour une pièce de terre vendue le 1er octobre 1549 par ledit Bertrand Doulcet à Françoise Roussin pour lors veuve de défunt René Doulcet. Même jour, Mestre Michel Berthre vend à Pierre Massard, (mari de Denise Roussin, acte 1563) au droit de sa femme, demeurant à Prepotin, et à Ysaac et Pasquier les Roussin, demeurant à Tourouvre, enfants et héritiers de défunt Marin Roussin, 2 boisseaux de terre à Tourouvre.

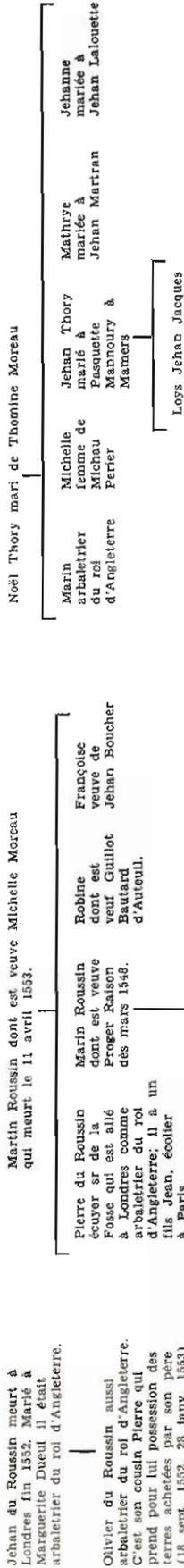
1552, 26 juin : aveu d'héritage au fief de Commeauche fait par Pierre et Jean Raison et leur soeur, Progère Raison, veuve de défunt Marin Roussin.

1552, 11 septembre : honnête homme Jehan Ernout reconnaît avoir cédé à honnête homme Jehan du Roussin⁴⁶, arbalétrier du roi d'Angleterre

45 — Grand-père et grand-mère de Nicolas et Robert Rivard, Canadiens.

46 — Un lieu s'appelle le Roussin en la paroisse de Normandel. Les Roussin et les du Roussin sont de la même famille. La seconde forme usitée pour les besoins de la cause comme « nom de guerre » car Jehan du Roussin, arbalétrier, est fils de Marin Roussin. Nous allons rencontrer trois Tourouvrais arbalétriers du roi d'Angleterre et demeurant à Londres : Jehan du Roussin, son cousin germain maternel Marin Thory, et Jehan Bignon. Il semble qu'un fils de Jehan du Roussin, Olivier Roussin, soit resté en Angleterre.

Tableau de la famille de Jean Roussin, Canadien



Françoise mariée 1^o à Jehan Doulet veneur du roi d'où un fils Bathazard Doulet 2^o à Mathry Massard qui est prévôt de La Charité le 16 février 1556 et dont elle est dite veuve le 11 décembre 1570, d'où Antoine Massard, Geneviève Massard mariée à Demis Maneust et Jehan Massard né en 1564 (acte 14 mars 1583).

CORRIGENDA : ayant lu que 1) le jeudi 23 avril 1578 Nicolas Roussin était le fils mineur de défunt Isaac Roussin et de Marguerite Rousserye, puis 2) le 8 février 1586 que Pierre Roussin, Antoine Massard et Sébastien Huét étaient dans le conseil de tutelle des enfants mineurs de feu Nicolas Roussin (les femmes de Sébastien Huét et d'Antoine Massard, Roberde et Antoinette Roussin, sœurs de Pierre) j'en avais conclu que tous étaient enfants d'Isaac Roussin. C'est faux, Nicolas seul est fils d'Isaac. Mais Roberde et Pierre Roussin sont enfants de Pasquier Roussin. J'en ai la preuve dans un acte du 16 janvier 1630 où Jean Huét, fils Bastien, parle de maisons qui lui viennent de Pasquier Roussin, son aïeul. Bien vouloir en tenir compte.

Jehan (acte 1 mars 1563) arbalétrier à Romorantin en 1573.

Nicolas † 1597 marié à Marie Le Sage (famille d'arbalétrier)

Antoinette mariée à Antoine Massard laboureur

Michelle Jehan 23 juin 1594 31 mai 1597

Pierre Roussin † 1610 marié le 4 juin 1591 à Jehanne Nyeullé fille de Marin Nyeullé et d'Adrienne Jacquet en présence de Jacques et Antoine Chastei, d'Antoine Massard et de Sébastien Huét.

Jacqueline Elienette 26 juin 1601 31 août 1604 † enfant

Jehan né le 3 oct. 1597 épouse Madeleine Giguère née le 25 juin 1605

Catherine 16 sept. 1584 épouse Liénard Broeset en février 1613 (2)

François Louise 20 septembre 1639 1642 Canadienne

Françoise Nicolas 14 décembre 1631 1635 Canadienne

(1) 2 mai 1591 mariage de Jehan Lucas et de Marguerite, veuve d'Yssac Roussin.
 (2) Un fils Jean, né le 8 février 1620.

et à Marguerite Duelz, sa femme, stipulant pour lui demeuré à Londres, en Angleterre, le lieu et appartenance de Lallier en la paroisse de Normandel.

1552, 18 septembre : dame Marguerite Dueulx, femme de honnête homme Jehan du Roussin, arbalétrier du Roy d'Angleterre, à présent demeurant en la ville de Londres en Angleterre, a constitué son procureur, noble homme Messire de Glacebourg, curé des Authieux.

1553, 27 janvier : honnête homme Marin Thory à présent à Londres en Angleterre, du métier d'arbalétrier, et ses frères et soeurs, neveux, tous enfants et héritiers de défunts Noël Thory et Thomine Morreau, sa femme, en leur vivant de la paroisse d'Autheuil, font le partage de leurs héritages sis à Autheuil et à Tourouvre le lot de Marin Thory est à Tourouvre à la Fosse Clémenson où les Roussin aussi sont propriétaires (cela doit venir de leurs mères qui sont soeurs). A cet acte, Pierre Roussin et Pasquier Roussin sont témoins.

1553, 27 janvier : Transaction entre Jehan du Roussin, étudiant en l'Université de Paris, représenté par Pierre du Roussin, Sieur de la Fosse, son père, et Louis Thory au nom de ses frères au sujet d'un terrain à la Fosse Clémenson acquis par Pierre du Roussin de Marin Thory, oncle desdits Thory. Témoin Pasquier Roussin.

1553, 31 janvier : Marin Thory, arbalétrier, demeurant à Londres, vend à Pierre du Roussin, écuyer demeurant à Tourouvre, une pièce de terre louée pour dix ans à Jehan Bignon. L'acquéreur donne deux ducats à la croix et remet une cédule de 3 écus au vendeur que celui-ci lui avait faite à Londres. Pasquier Roussin témoin.

1553, 28 février : Pierre Roussin est témoin de la location que fait Marin Thory, arbalétrier demeurant à présent à Londres en Angleterre, d'une pièce de terre à la Fosse Clémenson, à Jehan Bignon, fils de Toussaint Bignon⁴⁷, demeurant audit Londres en Angleterre pour 10 ans et 10 écus, pour les 10 ans payables un mois après qu'ils seront rendus en la ville de Londres.

1553, même jour : Pierre du Roussin, demeurant à Tourouvre, et Jehan Bignon, demeurant à Londres, procureurs d'Olivier Roussin, fils aîné de feu Jehan Roussin, en son vivant demeurant à Londres, suivant procuration passée devant Thomas Gaultier, notaire et tabellion royal établi en la ville et cité de Londres, le 31 décembre 1552, appréhendent au nom dudit Olivier Roussin la possession réelle et actuelle des terres de Lallier en la paroisse de Normandel et les baillent à ferme à Claude Moulle. Pasquier Roussin témoin.

1553, 3 mars : Pasquier Roussin est témoin de la promesse que fait Bertrand Doulchet, veneur du Roy, à Jullien Normand, demeurant à Tainville près Sais, de demander au Roy notre Sire, au nom dudit Normand, l'office de sergent et garde des bois et forêts d'Ecouves ou d'Ouche.

1553, 4 mars : Michelle Moreau, veuve de défunt Martin Roussin, demeurant à Tourouvre, conduite par Pierre du Roussin, écuyer, Sr de

⁴⁷ — Un acte d'12 avril 1548 parle d'un bali passé devant Toussaint Bignon, tabellion en la Chatellenie de Mortagne, le 15 décembre 1541.

la Fosse, son fils, loue tous les héritages qui lui appartiennent au lieu de la Fosse, à Denis Chastel pour 9 ans.

1553, *même jour* : Pierre du Roussin transporte à Simone Maheust, veuve de Noël Chastel, les droits de commune que ledit Roussin a sur les maisons dudit Chastel à la charge de la veuve Noël Chastel de payer les rentes dues par ces communes au curé de Bubertré. Signature informe de « du Roucin ».

1553, *même jour* : ladite veuve Moreau cède l'herbe de son pré de la Nouecte ⁴⁸ au notaire.

1553, 9 avril : Michelle Moreau, veuve Martin Roussin, fait son testament et y déclare que pour décharger sa conscience elle annule certain contrat autrefois passé entre elle et défunt Marin Roussin, son fils. Son exécuteur testamentaire est noble homme Jehan de Glavebourg, curé des Authieux.

1553, 11 avril : Inventaire des meubles de la succession de défunte Michelle Moreau, veuve Martin Roussin, à la requête de Pierre du Roussin, fils et héritier de la défunte. En présence de Pierre Massard, de la veuve Marin Roussin et de ses enfants.

1553, *même jour* : Françoise Roussin, veuve défunt Jehan Boucher, reçoit divers objets de la succession de sa mère et quitte son frère Pierre du Roussin des services qu'elle a faits à la défunte sa mère, de tout le temps passé jusqu'à ce jourd'hui.

1558, 16 février : Mathry Massard (mari de Françoise Roussin) est Prévost de la Charité.

1558, 9 septembre : Guillaume Roussin, fils de défunt Marin Roussin, achète un cheval appartenant au vicaire de Bivilliers.

1563, 31 janvier : Marin Nyeulle, tissier en toiles et Adrienne, son épouse, vendent à François Breton une pièce de terre à la Poterie et achètent une maison en haut du Bourg de Tourouvre contre une pièce de terre à Normandel joignant ledit Nyeulle.

1563, 1er mars : Honnête homme Jehan Roussin, arbalétrier, demeurant à Romorantin, diocèse d'Orléans, vend à honnête homme Pasquier Roussin, demeurant à Tourouvre, $\frac{3}{4}$ de boisseau de terre à la Noé Souris, juxte son partage en la succession de défunte ses père et mère joignant Denise Roussin, veuve Massard.

1567, 27 janvier : Ysaac Roussin, laboureur, demeurant à Tourouvre, rend à Pasquier Roussin, son frère, tel droit qu'il avait sur une étable acquise par lui dudit Pasquier par contrat du 18 janvier 1565, contre 8 solz.

1567, *même jour* : Ysaac Roussin vend à Pasquier Roussin, son frère, tel droit qui peut lui appartenir en une étable sise au bourg de Tourouvre, joignant d'un côté ledit acquéreur, d'autre côté la commune du lieu des maisons des Roussin. Le retrait baillé par ledit Pasquier Roussin au nom de sa fille audit Ysaac demeure nul. Les parties ne savent signer.

48 — Une branche des Rivard s'appellera Rivard de la Nouette au Canada.

1569, 14 mai : François Mery, barbier et chirurgien, remet à Marin Nyeullé $\frac{1}{2}$ journal de terre. M. Nyeullé est tisserand.

1570, 11 décembre : Françoise Roussin, veuve Mathry Massard, au nom et comme garde de ses enfants fait une vente à Marin Lambert et Jehan Guyot l'aîné.

1576, 9 mars : Marin Nyeullé, soldard de guerre, demeurant à Tourouvre, vend 14 livres une jument à poil gris.

1589, 14 mars : Contrat de séparation de biens entre Françoise Roussin, veuve de Mathry Massard et ses enfants : Balthazard Doulcet, Antoine Massard, Geneviève Massard, femme de Denis Maheust, et Jehan Massard, âgé de 25 ans (donc né en 1564).

1589, 9 novembre : Balthazard, fils de Marin Nyeullé est parrain de Robert Rousseau. (Registres paroissiaux de Tourouvre).

1591, 2 mai : Mariage de Jean Lucas et de Marguerite, veuve d'Ysaac Roussin. (Registres paroissiaux de Tourouvre).

1591, 4 juin : « Anne ut supra die martis IIII mensis junni celebratum est matrimonium inter Petrum Roussin et Johannam filiam Marini Nyeullé post proclamationem unius banni dispensationem duorum aliorum bannarum dominici officialis Marcheville signatam Costier, II ejusdem mensis anno supradicto; presentibus : patre ejus filiae, Jacobo et Anthonio les Chastels, Anthonio Massard, Sebastianno Huet et Johanne Durant cum multis aliis fide dignis ». (Registres paroissiaux de Tourouvre).

1594, 26 septembre : Baptême de Catherine Roussin, fille de Pierre et de Jeanne Nyeullé, parrain : ; marraine : Mathurine, femme de Jean Morel. (Registres paroissiaux de Tourouvre).

1595, 4 mai : Nicolas Roussin vend à Antoine Massard 3 lots de terre joignant les héritiers Etienne Le Veau, la veuve de Noël Pinguet et Pierre Roussin.

1598, 1er avril : Bastien Huet se portant fort de Roberde Roussin, sa femme, à cause de son acquet de Antoine Massard et Thoinette Roussin, sa femme, et Pierre Roussin permettent à Jehan Morel d'élargir sa maison, cour des Roussin.

1598, 3 avril : Roberde Roussin, femme de Bastien Huet, demeurant à Tourouvre, ratifie un contrat que ledit Huet et Pierre Roussin, son frère, ont fait avec Jean Morel.

1598, 11 juin : Vente faite par Pierre Roussin et Jeanne Nyeullé, sa femme, pour 12 sous de rente foncière annuelle et perpétuelle d'un lothereau de terre au bourg de Tourouvre, venant de la succession de Marin Nyeullé, son père, et joignant François Nyeullé, frère de ladite femme.

1598, 11 juin : Jacques Challyne, curateur des enfants mineurs de défunt Nicolas Roussin et Marie Le Sage, sa femme, loue à Pierre Roussin tout ce qui leur appartient en terres sises à La Chauvelière et à La Fosse, paroisse de Tourouvre, pour 13 écus $\frac{1}{3}$, 4 chapons, un couple de poulets par an pour lesdits mineurs; 6 écus $\frac{1}{3}$, un couple de chapons pour le bailleur; 5 écus, 2 chapons, un couple de poulets pour ladite femme.

Pierre Roussin est frère de Nicolas Roussin; le 8 février 1606, il est cité avec Denis le Saige, oncle maternel, au conseil de tutelle des enfants mineurs dudit défunt Nicolas et de défunte Marie le Saige, sa femme, sous l'égide de Messire Etienne le Petit, Curé de Tourouvre. D'autre part, à une vente faite précédemment, le 4 mai 1595, par Nicolas Roussin, on voit leurs possessions limitrophes. Nicolas est dit fils de Isaac Roussin et de Marie Rousserye (Isaac Roussin, mort avant le 23 avril 1578).

1603, 26 juin : Pierre Roussin, laboureur, demeurant au bourg et paroisse de Tourouvre, et Jeanne Nyeullé sa femme, vendent à Damoysselle Marie Rahier, veuve de noble homme Philibert de Glacebourg, seigneur de la Rozière, demeurant au bourg de Tourouvre, un boisseau de terre joignant à ladite acquéreuse pour 24 livres, en présence de François Goddin et de Jean Belleuvre, cleric. Pierre Roussin signe en homme instruit. Mais il disparaît trop vite et les épreuves commencent à marquer la vie de sa famille⁴⁹. Heureusement son aînée, Catherine, se marie en février 1613 avec Léonard Brosset, fils de Jean et de Perrine Gesbert qui est né à Tourouvre le 3 mai 1589.

1614, 1 juin : procès entre Balthazard Nyeullé et la veuve et les héritiers Pierre Roussin, défendeurs, à la cour du Parlement de Paris au sujet d'une grange, sise au bourg de Tourouvre, que ledit Nyeullé et son frère François avaient vendu au défunt Pierre Roussin 26 écus $\frac{2}{3}$ avec un écu de vin de marché le 8 mars 1599 devant ledit notaire. On arrive à une transaction : Jehanne Nyeullé, veuve Pierre Roussin, se faisant fort de Jean Roussin, son fils, et de Liénard Brosset époux de Catherine Roussin sa fille remet es mains de Balthazard Nyeullé, cordonnier et Loyse Joy sa femme, tous droits sur ladite grange contre 60 livres qu'elle promet ré-employer en fond d'héritages, promesse que fait également Liénard Brosset vis-à-vis de Catherine Roussin, sa femme.

Jean Roussin n'est pas loin de se marier avec Magdelaine Giguère née en 1605, dont nous avons vu l'entourage familial⁵⁰. Voici les documents qui nous ont permis de le préciser :

1610, 24 février : Guillaume Martheau, laboureur, demeurant à l'Ecotey paroisse de Tourouvre, baille par échange à Jehan Giguère l'aîné, tissier en drap, demeurant au lieu des Boullais en la paroisse de Tourouvre, un demi boisseau de terre, au lieu des Boullais et en contréchange ledit Giguère se faisant fort de Magdelaine Viette⁵¹, sa femme, cède une pièce de terre aux Larris, seigneurie de la Rozière. Jehan Giguère l'aîné et Jehan Giguère le jeune signent tous deux très correctement, mais le père de Ro-

49 — La pauvre Jeanne Nyeullé ne sut se défendre de consolations peu désintéressées et le 12 octobre 1611, à la requête de Me Odard Laigneau, procureur fiscal, fut baptisé Jean, fils illégitime de Jehanne Nyeullé veuve de Pierre Roussin. Du moins sut-elle élever ce fils qui devint tisserand, membre de la Charité dont il était crieur quand il mourut le 17 janvier 1681.

50 — En parlant de Robert Giguère, Canadien, son cousin, page 123.

51 — Ce n'est pas par erreur que le vicaire a écrit à l'acte de baptême de Magdelaine Giguère, fille de Jehan Giguère et de Magdelaine sa femme : Marie Jornel première femme de Jehan Giguère est morte; Magdelaine Giguère est issue du second mariage. Voir tableau de la famille Giguère.

bert, Jean Giguère le jeune (en particulier le 2 janvier 1611) orthographe : Gigaire.

1614, 7 juillet : Gilles Patard, sabotier aux Boullais, paroisse de Tourouvre prend à titre de ferme et moisson de beurre, une vache à lait sous poil rouge et blanc appartenant à Perrine Viette, demeurant à Randonnai, stipulée par Jehan Giguère l'aîné « à garder et herbager et rembourser 15 livres s'il lui arrive fortune ». Ce bail fait moyennant 7 livres de beurre net par an.

Jean Roussin et Magdelaine Giguère se sont mariés vers 1622, à la majorité de Jean Roussin qui est alors atteinte.

1623, 27 février : Ollivier Plessis, manoeuvre, demeurant aux Boullais, paroisse de Tourouvre, vend à Jehan Roussin, fils défunt Pierre, deux pièces de terre sises aux Boullais, joignant Noël Legrand⁵².

1623, 5 novembre : Magdelaine, fille de Jean Roussin et de Magdelaine Giguère sa femme, fut baptisée. Son parrain : Claude Giguère; sa marraine : Catherine Roussin femme de Liénard Brosset. (Registres paroissiaux de Tourouvre).

1627, 24 février : Partage entre Jeanne Niellé et Balthazar Niellé son frère d'une pièce de terre provenant de la succession d'Adrienne Jacquet leur mère.

1627, 18 octobre : Jehan Roussin, fils de feu Pierre Roussin, demeurant au lieu des Boullais, loue pour trois ans à honnête homme François Dangereux, marchand, une pièce de terre au lieu de la Noë Souriz, paroisse de Tourouvre, pour 18 livres pour les trois ans. (Jean Roussin ne sait pas signer).

1636, 1er avril : A la suite de « jugements exécutoires et procédures » etc . . . Jeanne Nyeullé, veuve défunt Pierre Roussin, a dû rendre des comptes à son fils Jehan Roussin, le 19 février 1631, devant Mr le Bailly de Tourouvre et semble très procédurière (voir déjà le 1er juin 1614 ses difficultés avec son frère) : on arrive à l'accord suivant : elle vend à Jean Roussin une pièce de terre sise à la Fosse, paroisse de Tourouvre, joignant à Antoine Lousche, audit Jehan Roussin et au Chemin tendant de Tourouvre à Autheuil, une autre pièce de trois quarts ou environ, aux champs de la Noë, paroisse de Tourouvre, une ferme de maison en buron, au bourg de Tourouvre, avec la moitié d'une aire de grange, joignant la veuve Balthazard Nyeullé et d'un autre côté la rue du Portail. Et elle le quitte de tout droit de douaire sur les choses vendues. Pas d'indication de prix à cet accord fait en présence de Maître Robert Godin et Gilles Le Court, praticiens⁵³, demeurant à Tourouvre.

Du même jour : Jean Roussin, laboureur⁵⁴, demeurant aux Boullais, cède à Jean Nieullé, tissier en toiles, demeurant au bourg de Tourouvre, une ferme de maison en buron avec une aire de grange joignant la rue du Portail au bourg de Tourouvre, moyennant 50 livres que Jean Roussin déclare avoir reçues ce jourd'hui dudit Nieullé et il est accordé que ledit

52 — Grand-père de Jean Creste (contrat n° 35).

53 — Hommes de loi, Gilles Le Court est oncle d'Antoine Le Court, Canadien.

54 — Laboureur : propriétaire foncier.

Nieullé acquéreur est tenu loger Jeanne Nieullé, leur mère, dans ladite maison, sa vie durant, « sans en être par elle payé d'aucune chose ». Présents : honnêtes hommes, M^e Robert Godin, praticien, et Jean Huet, fils Bastien, marchand.

1639. 15 octobre : Claude Giguère, laboureur, et Jean Roussin au nom de Magdelaine Giguère sa femme, règlent la succession de défunt Jehan Giguère l'aîné, père dudit Claude et de ladite femme Roussin. Ledit Claude Giguère (marié à Magdelaine Bouchigny) laisse tous les meubles audit Roussin à condition que celui-ci règle toutes les dettes laissées par le défunt Jean Giguère l'aîné. Suit la minute du partage des immeubles entre les deux beaux-frères, reproduite *in extenso*.

1639 : Premier lot et partage des héritages de la succession feu Jean Giguère l'aîné.

Pris et choisi par ledit Claude Giguère :

Le premier lot et partage aura premièrement deux boisseaux de terre labourable assis en la vallée de la Garenne, joignant d'un côté à la veuve Jean Bouchigny, d'autre côté à la Charité, d'un bout à la terre de la Garenne, d'autre bout au chemin des Boullais à la Garenne. Item un boisseau assis aux Grouas, joignant d'un côté à Jean Pinguet, d'autre côté à Jean Legrand, d'un bout à la terre des Touches, d'autre bout à l'héritage en après déclaré.

Item un quart et demi de terre assis aux Boullais, joignant d'un côté la veuve Olivier Plessis, d'autre côté Claude Giguère, d'un bout Jean Guiot, d'autre bout au Grand Chemin Chartrain.

Item un boisseau de terre assis à Mésières, joignant d'un côté à Maistre Jean Chouet, d'autre côté à Charles Charpentier, d'un bout à la veuve Guillaume Le Court, d'autre bout au chemin de Tourouvre à Longny.

Item la moitié de 4 boisseaux de terre assis à la pièce, la rive vers la veuve et héritiers Simon Roger, joignant d'un bout à l'enfant Guillaume Doulcet, d'autre bout au chemin Chartrain, à autre côté le reste de la pièce. Item un lothereau de pré à prendre le bout qui va vers l'étang de la Fonte qui est en pointe à séparer par le coin du fossé qui est en haut à aller au coin de la rivière, d'autre côté à l'étang de la Fonte, d'autre côté à Nicolas Charron, d'un bout au surplus du pré.

Item sera tenu ce partage de payer 6 solz 9 deniers de rente que lesdits héritages sont tenus faire et payer à la basse-métairie des Boullais avec la monnaie de cinq cents de rente et un double de cens payables à la seigneurie de Tourouvre au jour et fête Saint Rémy.

Item sera tenu payer 40 solz pour la façon des partages.

Pris et accepté par ledit Jean Roussin et sa femme :

Le second lot et partage aura premièrement deux boisseaux de terre labourable assis aux Grouas, joignant d'un côté et bout Marin Lousche,

d'autre côté à Jacques Patard et plusieurs autres, d'autre côté à Jean Giguère et Anthoine Creste.

Item 20 perches de terre labourable assise aux Boullais, joignant d'un côté à Jacques Patard, d'autre côté à Jean Giguère, d'un bout du chemin qui va des Boullais à la Garenne.

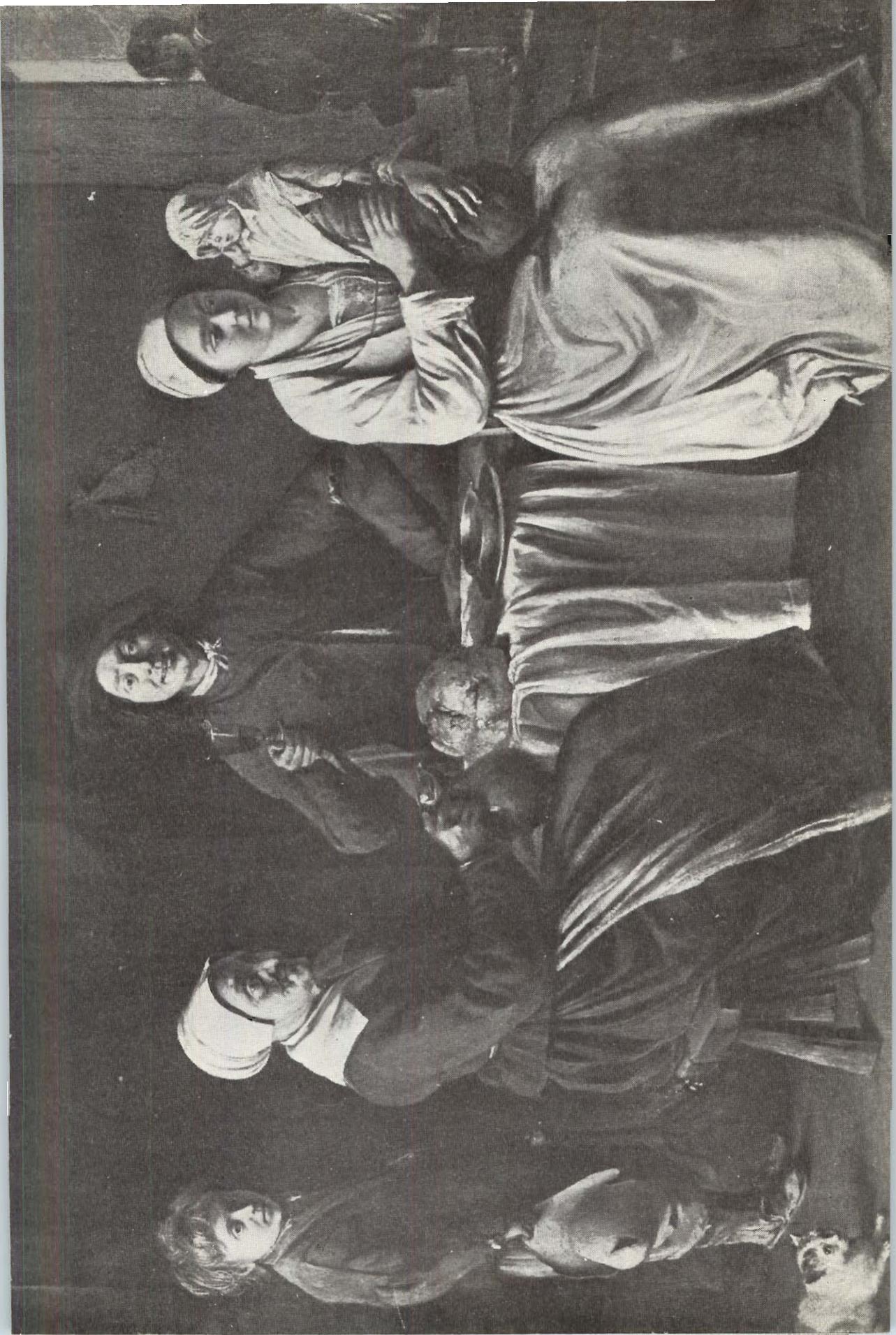
Item 20 perches de terre labourable assise aux Boullais, joignant gnant à Claude Petit et autres, d'autre côté à Claude Giguère, d'un bout à Jacques Docaigne.

Item demi boisseau de terre assis aux Orgerues, joignant d'un côté et bout à Mestre Jean Mery, et d'autre bout aux représentants Nicolas Bourdier et sa femme.

Item un quart de terre labourable, assis aux Boullais, joignant à Antoine Pichon d'un côté, d'autre côté à Mathurin Allard, d'un bout à Jean Guiot, d'autre bout à Claude Giguère. Item un autre quart de terre assis à Festout, joignant d'un côté à Pierre Rotrou, d'autre côté à la rue dudit Festout, d'un bout à la mare dudit lieu. Item la moitié de 4 boisseaux de terre assis à la pièce, à prendre la rive vers les Croix Chemins, joignant d'un côté à Anthoine Creste à cause de ses enfants, d'un bout à l'enfant Guillaume Doulcet et d'autre bout au grand chemin Chartrain. Item un lothereau de terre assis à la Fonte à départir par le coin du fossé qui est en haut et à aller au coin de la rivière qui est en bas, joignant d'un côté à Claude Giguère, d'un bout à Jean Chouet, d'autre bout à la rivière. Item sera tenu payer la moitié de 5 solz de rente et un double de cens à la seigneurie de Tourouvre, 3 deniers de rente payables à la moyenne métairie des Boullais ainsi que deux solz à la basse métairie que lesdits héritages sont tenus faire et payer au jour Saint Rémy.

1639, le 20e jour d'octobre : maison de notaire à Tourouvre. Furent présents en leurs personnes Claude Giguère, laboureur, Jean Roussin fils Pierre, laboureur, et Magdelaine Giguère sa femme, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, lesquels volontairement ont mis en deux lots et partages les héritages à eux venus et échus de la succession de défunt Jean Giguère l'aîné, père desdits Claude Giguère et femme Roussin et procédé à la choisie d'iceux ainsi qu'il ensuit par ainsi que le premier desdits lots et partages a été pris et choisi par ledit Claude Giguère et le deuxième par ledit Roussin et sa femme aux droits de celle-ci, comme non choisi, et y contreviendront lesdits partageants les uns par dessus les autres faisant le moins de dommage que faire se pourra et suivront le fruit de leurs arbres où ils tomberont et toutes les pièces justes qu'elles se poursuivent et comportent car ainsi etc... promettant lesdits partageants entretenir etc... obligeant, etc... présent ad ce Denys Loiseau, laboureur, et Loys Giguère, tissier en drap, demeurant en la paroisse de Tourouvre, témoins qui vont avec nous, notaire, signé, lesdites parties ont déclaré ne savoir signer, de ce interpellé par nous notaire qui a (sic) averti les parties de faire si besoin est notifier ces présentes au greffe des notifications de la Chatellenie de Mortagne dans quinzaine suivant l'édit du Roy.

1642, 28 janvier : Claude Giguère, laboureur, et Jean Roussin, fils Pierre, aussi laboureur, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, ratifient l'obligation pour eux de payer cinq solz de rente



Louis Le Nain [1593-1648] — Le retour du baptême (Collection Gamot). (Ecuelle et assiette d'étain; intérieur paysan comme maintenant encore dans bien des fermes de France; place d'Honneur pour l'homme) Photo Bulloz.

seigneuriale à la Saint Rémy à la recette de la Seigneurie de Tourouvre, et 4 deniers de cens au lieu de feu Nicolas Gravelle et de Michel Gagnon comme détenteurs de cinq quarts de terre entre Mesières et le Gué des Barres, joignant aux représentants de Jean Giguère le jeune et d'autre côté l'étang de la Fonte. Le tout dû, chacun an, à Messire Robert de la Vove, chevalier seigneur de Tourouvre le Plessis, la Guimandière, la châtellenie de la Motte d'Iversay et autres lieux.

1649, le vendredi 30 juillet : Jean Roussin fils Pierre, laboureur, vend à Jean Le Bailly une pièce de terre sise à la Fosse, une autre au Champ de la Noë, en la paroisse de Tourouvre, pour 177 livres.

1650, le 3 avril : fut présent Jean Roussin fils Pierre, demeurant au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, lequel a fait et constitué son procureur général et spécial Jean Huet fils Bastien, ad ce présent, ce acceptant demeurant à Tourouvre, auquel il a donné pouvoir de bailler le bien à lui et à ses enfants appartenant, en quelque lieu qu'il soit, à moitié ou à ferme à telles personnes, prix et conditions que ledit Huet verra bon être, en passer contrat, en recevoir denier, en bailler acquis, même en distribuer le revenu aux enfants dudit Roussin en cas qu'ils en aient besoin. A aussi donné pouvoir audit Huet de faire la collecte des grains qui sont ensemencés sur partie desdits héritages en l'août prochain et les distribuer même aux dits enfants, promettant avoir le tout pour agréable, etc. . . .

Nous avons transcrit cet acte en entier parce qu'il est significatif d'un imminent départ: il n'est pas encore résolu à emmener ses quatre enfants : Magdelaine (5 nov. 1623), Françoise (14 déc. 1631), Nicolas (10 mars 1635) et Louise (11 mars 1642), ne pouvait-il assumer cette dépense ? Le dernier contrat que nous avons transcrit nous prouve que son fils et sa seconde fille partirent l'année suivante aux frais de Jean Juchereau. Sans présomption on peut penser qu'il est parti avec sa fille aînée et la petite Louise qui avait alors huit ans dès l'été 1650. C'est assez probable si nous en croyons le dictionnaire de Mgr Tanguay datant le mariage de l'aînée, Magdelaine, à Québec du 27 novembre 1651, où elle épouse Michel Hupé dit La Croix, chapelier, né à Alençon⁵⁵, tôt suivi le 8 octobre 1652 de celui de sa cadette, Françoise, avec Pierre Alognon (contrat n° 13). Louise épouse à Château Richer, le Rouennais Jacques Asselin, dix ans après, le 29 juillet 1662. Quant à Nicolas, veuf avec une petite fille de Magdelaine Paradis⁵⁶, il se remarie avec Magdelaine Tremblay, fille de Pierre (contrat n° 21), le 25 novembre 1671, à l'Ange Gardien, et en eut une postérité répandue aujourd'hui non seulement au Canada mais aux Etats-Unis, où est aussi gardé le souvenir de la petite patrie percheronne^{56 bis}.

55 — Le greffe de Me Vachon, notaire à Québec, conserve leur contrat en date du 25 janvier 1659 . . .

56 — Madame Jeanne Grégoire *La source et le filon*, Montréal (Beauchemin) 1961 a consacré un petit livre très documenté à la famille Paradis. L'intéressante préface, page 9, nous rappelle l'apport percheron de 1634 et, p. 89, précise que Magdelaine, 9e enfant de Pierre Paradis, et Barbé Guyon, née le 3 juillet 1653, dont le contrat de mariage avec Nicolas Roussin chez Me Vachon est du 28 novembre 1667, fut inhumée le 20 novembre 1669 à Château-Richer.

56 bis — *The Roussin Family of Missouri*, dont l'activité se signale par des réunions et des publications; la plus récente est « *Joseph Roussin : his ancestors and descendants* » compiled by David C. Eisenlohr, Alhambra, California 1964.

Jean Roussin qui, pour élever ses enfants et pour prendre cette grande résolution de les expatrier avec lui n'eut à compter que sur lui-même, se serait, d'après les inventaires des greffes de Québec, remarié en 1664 avec Marie Lessard⁵⁷ et il dut mourir⁵⁸ en juillet 1678. Le 6 avril 1682, Nicolas Roussin constitue une rente à Marie Lessard, veuve de Jean Roussin⁵⁹. Nous l'avions vu à Tourouvre propriétaire terrien. En 1649, déjà résolu au départ, il avait vendu la pièce de terre de la Fosse qui lui avait été attribuée le 1er avril 1636 sur la succession de son père. Mais ses enfants étant mineurs, il avait conservé tout ce qui pouvait rester de l'héritage de leur mère. Nous en avons la preuve en l'acte suivant passé au château de Tourouvre quelques années après sa mort.

1683, 29 mars : fut présent en sa personne Abel Sagot⁶⁰, marchand taillandier, demeurant à Québec en la Nouvelle France, étant de présent en ce lieu, lequel se soumettant au pouvoir de cette juridiction pour l'effet des présentes, a volontairement vendu, quitté, cédé et transporté... à haut et puissant seigneur messire Anthoine de la Vove, chevalier, seigneur de Tourouvre présent et acquéreur, c'est assavoir un lothereau de terre en herbage, d'un boisseau, assis au village de Mésières en cette paroisse, joignant ledit seigneur de tous côtés, comme il l'a eu et acquis de Nicolas Roussin et Magdelaine Tremblay sa femme, par contrat passé par devant M^e Rageot notaire, le 12 novembre 1681, rectifié le 18 mars 1682 et encore de Michel Hupé, dit la Grouas, et Magdelaine Roussin sa femme, de Pierre Lognon⁶¹ et Françoise Roussin, sa femme, et de Jacques Asseline et Louise Roussin, sa femme, par contrat du 27 octobre 1681, passé devant ledit Gilles Rageot notaire gardenottes en la province de Québec, en la Nouvelle France, comme il est certifié par le sieur Lefebvre de la Barre, gouverneur de la Nouvelle France et de Marville sergent... lequel héritage ledit vendeur s'en est démis, dévêtu et dessaisi et en a vêtu et saisi ledit seigneur acquéreur pour le prix et somme de 20 livres présentement payées audit vendeur par ledit seigneur acquéreur en présence de François Poisson, marchand, demeurant au bourg de Tourouvre, de François de Glapion, écuyer, demeurant audit bourg et de M^e François Méchin, prêtre, demeurant à Sanse, pays du Maine⁶², témoins qui ont avec le seigneur acquéreur et nous notaire signé, lesdits Sagot et Poisson ont déclaré ne savoir signer.

57 — Contrat devant Me Vachon le 23 juillet 1664.

58 — Inventaire des biens de Jean Roussin par Me Vachon.

59 — Greffe de Me Vachon.

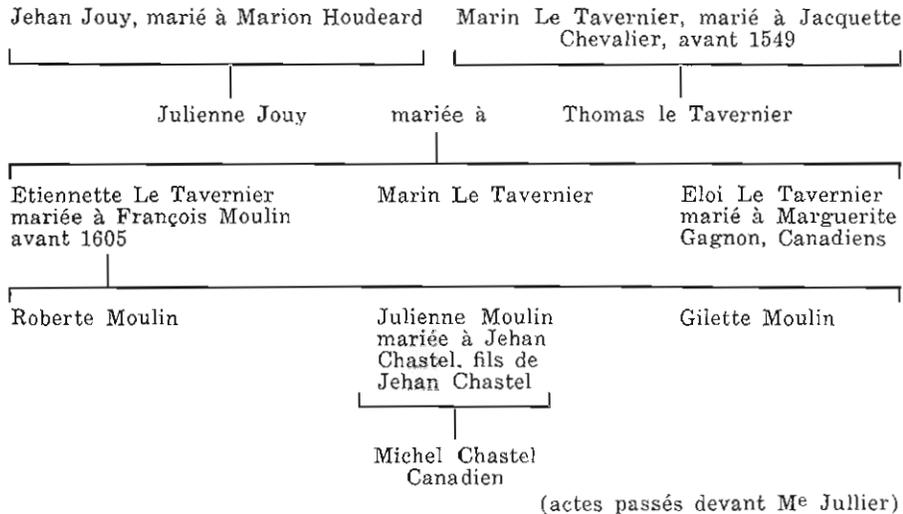
60 — Abel Sagot avait acheté tous les biens des enfants Roussin et même quelques autres et dans les « Documents sur la province du Perche, l'émigration percheronne au XVII^e S. », M. J. Besnard a fait connaître le curieux contrat de vente passé par lui, à Mortagne le 17 avril 1683, quinze jours après l'acte rapporté ici, avec François Poisson (témoins à l'acte du 29 mars) quincailler à Tourouvre et Toussaint Fromentin de Mortagne à qui Abel Sagot cède ces biens moyennant 200 faucilles et des socs de charrue livrables à la Rochelle et qui ne seront livrés que le 2 mai 1695 !

61 — Lognon (ou Alognon), originaire de La Ventrouze (contrat n^o 13).

62 — Le dictionnaire de Mgr Tanguay nous dit qu'Abel Sagot, dit Laforge, était originaire de Chanformon, au pays du Maine, et aussi qu'il épousa en 1665 à Québec Claire Turgeon, dont le P. Godbout nous apprend qu'elle fut baptisée à Saint Jean de Mortagne le 29 septembre 1651. Il était quincailler comme François Poisson.

Michel Chastel

Nous avons donné quelques notes sur ce Canadien en pages 119 et suivantes. Or, un examen attentif d'autres registres conservés au minutier de M^e Pierre Debray m'a permis d'établir le tableau généalogique suivant :



Michel Chastel, le Canadien, épouse Françoise-Marguerite Lambert le 23 octobre 1685 à la Pointe-aux-Trembles de Québec, aujourd'hui Neuville, comté de Portneuf, après contrat passé le 25 août précédent devant le notaire Gilles Rageot. La mariée était la fille d'Aubin Lambert et d'Elisabeth Aubert, et petite-fille d'Audax Lambert et de Jacqueline Feuillard, de St-Aubin de Tourouvre, et dont nous avons parlé aux pages 119 et suivantes. La descendance de Michel Chastel au Canada a été assurée jusqu'à nos jours par ses filles.

François Provost

« Elisée Reclus, dans sa Géographie, indique le chiffre de quatre-vingt familles qui, parties de Tourouvre pour le Canada, y compteraient aujourd'hui trois cent mille descendants. »⁶³

La liste établie par le P. Godbout et Mr Durand, vice-président de

⁶³ — Abbé Dumaine : *Tourouvre et ses souvenirs*, la Chapelle Montligeon. 1912 chapitre VI, page 138.

Perche-Canada⁶⁴, diminue ce chiffre de moitié environ pour tout le canton. Mais elle ne tient compte que des vrais colons et non des « trente-six mois », comme on les appelait communément, qui revinrent au pays, l'engagement fini. Neuf fois sur dix, c'est un heureux mariage qui transforme l'engagé en colon. Le manque d'épouse ramène nostalgiquement l'émigrant au pays natal et fait de ce grand départ un épisode presque sans portée⁶⁵.

Parmi les colons, nous n'avons rien trouvé d'inédit sur Michel Aubin ni sur Thomine Chastel, veuve Jean Bigot, ni sur Gabriel Rouleau dit Sansouci, ni sur Nicolas Delaunay, pour ne parler que de ceux de la paroisse de Tourouvre.

Le regretté P. Godbout, au volume V, n° 1, des *Mémoires de la Société Généalogique Canadienne-française*, a consacré une courte notice à François Provost, fils de Marin Provost et de Catherine Cornilleau, baptisé à Tourouvre le 27 août 1637 et mort à Québec le 6 avril 1670, après s'être marié le 26 juillet 1664 à Marguerite Gaillard, née à Boulogne et veuve d'un capitaine d'infanterie (contrat devant Me Duquet le 19 juillet 1664) dont il eut deux enfants.

Le R. P. Godbout avait déjà donné son nom dans son ouvrage *Origine des familles canadiennes* parce qu'il est au manuscrit 9279 de la collection Margry (Bibl. Nationale), au recensement canadien de 1667 et au dictionnaire Tanguay qui nous révèle que son fils François Michel Provost, né le 6 janvier 1669 et marié en 1699 à Catherine Bonhomme, n'a pas eu moins de onze enfants. Les documents groupés avec le contrat n° 2, (p. 32) nous montrent les Provost alliés aux Gagnon et habitant la Gagnonnière. François Provost, par sa mère, est parent des Mercier. Jusqu'ici nous n'avons pas trouvé d'actes le concernant aux archives du notaire de Tourouvre, par contre, les registres paroissiaux nous apprennent les noms de ses frères et soeurs, par les actes de baptême suivants :

1636, 1er avril : Jeanne, fille de Marin Provost et de Catherine Cornilleau, parrain : Michel Loyseau, marraine : Christine Pinguet.

1637, 27 août : François etc... parrain : François Mabeux, marraine : Jeanne Choisine.

1640, 31 mars : Charles, parrain : Charles Hubert, marraine : Marguerite Chastel.

1642, 25 juillet : Antoinette, parrain : Jean Cornilleau, marraine : Antoinette Guiot.

1650, 6 mars : Jacques, parrain : Jacques Cornilleau, marraine : Marguerite Hubert veuve Pantaléon Pinguet.

1655, 24 juin : Marie, parrain : Jacques Pinguet, marraine : Marie Gadois.

64 — Qui me l'a obligeamment communiqué.

65 — Si ce n'est démontrer que les jeunes Français du XVII^e siècle avaient le goût de l'aventure et des voyages.

Antoine Le Fort

Antoine Le Fort appartient à une famille instruite, son père signe très bien. Nous l'avons vu le 4 avril 1616, témoin de Me Nicolas Pinguet, principal du collège de Mortagne. Son oncle, Gilles Le Fort, est avocat et procureur fiscal, et son frère Gilles n'est-il pas le notaire qui entre 1660 et 1675 a fait l'intérim en même temps que Jean Debray, en l'étude de Tourouvre . . . ?

Son grand-père paternel Jacques Le Fort, mari de Jeanne Queuru⁶⁶ a eu quatre fils :

Jean, baptisé le 1er décembre 1597.

Ambroise, baptisé le 1er janvier 1600.

François, baptisé le 3 novembre 1603.

Gilles, baptisé le 2 mars 1607.

Son grand-père maternel, Denis Gravelle, marchand, qui habite Authueil, sait également très bien signer; le 13 mars 1576, il a acheté à Henry Pinguet une pièce de terre aux Routiz, et l'acte de vente porte sa signature.

De sa femme Marye Martbeau (acte du 15 avril 1615) il a eu au moins quatre enfants : Perrine, Henry, Anne et François.

Vers les années 1622 ou 1623, Jean Le Fort le jeune (il a un oncle appelé Jean l'ainé) a épousé, en l'église d'Authueil, ou en celle de Moulicent, paroisse de sa femme, Perrine Gravelle. Leurs six enfants sont baptisés à Tourouvre.

1624, 31 mars : Gilles, fils de Jean Le Fort le jeune et de Perrine Gravelle sa femme, parrain : Gilles Le Fort, frère dudit Jehan, marraine : Marye Gravelle (sic) mère de ladite Perrine.

1625, 30 novembre : Henry; parrain : Henry Gravelle, marraine : Adrienne Le Fort.

1632, 17 juin : Renée; parrain : François Loyseau, marraine : Jacqueline Chastel, femme de Gilles Le Fort.

1638, 20 août : Charles; parrain : Charles de la Vove, fils de Robert de la Vove chevalier seigneur de Bellegarde, marraine : Emerentienne Duteil, femme de Galeran Pichon.

1641, 15 février : Anthoine; parrain : Anthoine Pichon, marraine : Anne Gravelle.

1644, 19 août : François; parrain : Jehan Le Fort, fils de Jehan (et de Françoise Creste et baptisé le 20 décembre 1620), marraine : Françoise Chastel, femme de Jean Belleuvre. (Reg. parois.).

⁶⁶ — 1612 le 6 avril, Jacques Le Fort, marchand et Jeanne Queuru, sa femme, demeurant au bourg de Tourouvre, viennent certifier la mort d'un enfant de la chapelle Montligeon.

1627, 22 avril après-midi, maison du notaire à Tourouvre : Furent présents en leurs personnes Jean Le Fort, marchand, et Perrine Gravelle sa femme, lesquels ont volontairement vendu à Henry Gravelle, frère de ladite femme, demeurant au lieu de Champrond en la paroisse de Moullicent, deux pièces de terre dont l'une joint François Gravelle, le tout ainsi qu'il est échu à ladite femme de la succession de feu Denis Gravelle, son père, le tout assis en la paroisse de Tourouvre, au Buisson Bouschet, seigneurie de Bellegarde, pour la somme de 40 livres. Signatures de Jean Le Fort et d'Henry Gravelle.

Le greffe de M^e Gilles Rageot⁶⁷, notaire à Québec, contient en date du 10 mars 1668, une vente de concession par Anthoine Le Fort à Thomas Touchet ce qui semble indiquer qu'il était déjà depuis plusieurs années au Canada, où à Chateau Richer, le 9 février 1666 il avait épousé Marie Doyon, petite fille de Mathurin Gagnon⁶⁸.

Il mourut à Saint-Laurent, Ile d'Orléans, le 3 octobre 1699.

Le recensement de la population fait en 1666 au Canada nous apprend que Michel Aubin, âgé de 22 ans, est né à Tourouvre. (On n'y a pas trouvé son acte de baptême). Il est domestique de Maître Vachon, notaire. Le 11 juin 1670, à Ste Famille, il épouse Marie Prévost, fille de Martin (voir Cambrai : Giffard, p. 158). Le dictionnaire de Tanguay, nous apprend que leur fils Pierre épousa en 1698 Marie Paradis, petite-fille de Pierre et de Barbe Guyon, de Mortagne.

*
* *
*

ÉPILOGUE

Lorsque les premiers Percherons arrivèrent à Québec en 1634, tout était à faire . . . Seize ans après ils étaient cinq à six cents. Ce n'est pas l'émigration percheronne qui explique le fait si remarquable de l'existence d'un Canada français, toutes les provinces de France y ont contribué. Mais les débuts sont constitués d'une majorité percheronne d'hommes dont nous nous sommes efforcés d'indiquer les antécédents très honorables mais dans l'ensemble, modestes. Nous savons que le peuple français était encadré au XVII^e siècle d'une façon qui répugne à nos individualismes. Nous sommes amenés à conclure qu'il y avait en eux des âmes de chefs qui ont donné leur mesure au contact permanent des immenses difficultés de l'aventure canadienne.

67 — Roy : *Inventaire des Greffes des Notaires*. Bien que par sa naissance, le 14 novembre 1642, et sa famille paternelle, Gilles Rageot soit de L'Aigle, sa mère, Louise Duret, est née à Tourouvre le 29 octobre 1614, de Pierre Duret, tailleur d'habits, et de Michelle Allard, sa femme, et son oncle, François Duret, devint l'époux de Louise Savage, soeur de Mathurine Savage, mère du Canadien Toussaint Goyer.

68 — Tanguay : *Dictionnaire généalogique*.

L'abbé Dumaine, dans *Tourouvre et ses souvenirs* (La Chapelle Montligeon 1912) écrit :

« Le flot de l'émigration percheronne coula de 1635 à 1666. Il paraît avoir cessé à ce moment. C'est Tourouvre qui a encore envoyé le dernier colon en 1730 : son nom nous échappe ».

En dépouillant les actes passés chez le notaire de Tourouvre pour l'année 1749 je trouve en date du 26 février le partage de la succession de Jacques Gagnon et de Jeanne LeTondeur son épouse entre leurs enfants: Louis Jacques Gagnon, marchand demeurant à Bivilliers, Jacques Gagnon aussi marchand demeurant *en la ville de Québec en Canada* et Madeleine Françoise Gagnon épouse de Louis Villette demeurant à Bonsmoulins.

Il m'est facile de retracer le tableau familial de ce Jacques Gagnon né en 1713, dont le grand-père maternel Pierre LeTondeur, sieur de la Cibotière, est le fils naturel et reconnu d'André Guéroust, écuyer, sieur d'Eryennes, cadet des Seigneurs de la Gohière, en Saint-Mard de Réno.

Bien qu'il semble ne pas avoir eu de descendants au Canada, monsieur Raoul Raymond, généalogiste de Montréal, a bien voulu s'intéresser à notre Jacques Gagnon, et sa connaissance parfaite de tout ce qui concerne les vieilles familles de Chambly lui a fait retrouver notre dernier émigrant percheron à Chambly où il contracta mariage :

Jacques Gagnon, de la paroisse de Saint-Aubin, diocèse de Chartres en Beauce, soldat du détachement de la marine, en garnison, au fort Chambly, passe un contrat de mariage le 26 octobre 1741 devant le notaire Hodiesne, à Chambly, avec Marie-Anne Vergette dit Prénouveau, de la paroisse de Québec, « actuellement au dit Chambly ».

Jacques Gagnon dit St-Jean, soldat de la compagnie de M. de Noyelles, fils de Jacques Gagnon et de Madeleine Sibotière, de la paroisse Saint-Aubin de l'évêché de Chartres, épousa à Chambly le 27 octobre 1741, Marie-Anne Verjatte, fille de Jean-Baptiste Verjatte, sergent dans les troupes, et de Marie Boisselle, ses père et mère de Notre-Dame de Québec. Tanguay ne mentionne pas ce mariage.

Le couple n'a pas laissé de descendants à Chambly. Par contre, le généalogiste canadien⁶⁹ cite le mariage de Jean Vergeat dit Prénouveau avec Jeanne Boisselle, à Québec, le 25 octobre 1683.



69 — Tanguay : *Dictionnaire...* tome I, page 583.

Origine de Robert Giffard

A force de lire et relire les documents cités au chapitre concernant Henry Pinguet et ses cousins Nicolas Pinguet, Masurier, Pellicot, Jehan Pinguet, à force de parcourir en tous sens les documents concernant leurs familles et de n'y *jamais* trouver mention des noms que Ferland, dans son *Histoire du Canada* (tome I, page 266) donne comme ceux des parents de Robert Giffard, je commençais d'avoir quelques doutes à ce sujet.

Si le lecteur veut bien relire, au chapitre cité, (pages 87 et suiv. de ce livre) le document du 1 août 1606, la note du 25 février 1594; si je lui mets sous les yeux le résumé des quelques documents suivants :

1608, 19 juin

M^e Nicolas Pinguet prêtre demeurant à Tourouvre, représentant la succession de défunt M^e Jean Pinguet son père, fait un arrangement avec les héritiers de défunt Jehan Creste de Lhôme (parmi lesquels Jean Juchereau père de Jean et Noël) au sujet d'une obligation souscrite par le dit défunt Jehan Pinguet, il se fait fort de ses cohéritiers en la dite succession dudit défunt son père « et aussi pour le dû que Louise Viron sa mère eut pu devoir de ladite obligation ».

1591, 11 et 17 février « Guillaume Giffard et Louise Viron sa femme, demeurant à Autheuil »

n'est-on pas amené à conclure que Robert Giffard, pour être le frère de Nicolas Pinguet, l'oncle de M^e Henri Pellicot prêtre (v. son contrat de mariage), est forcément le fils de Guillaume Giffard et de Louise Pellicot qui ont justement un fils appelé Robert (1 août 1606) ?

Enfin, si nous lisons à Mortagne, paroisse Notre-Dame, l'acte de baptême du deuxième enfant Giffard-Renouard, nous voyons que le vicaire s'est trompé, et au lieu d'appeler le père Robert, il l'a appelé Guillaume justement. Je serai bien contente d'avoir des avis autorisés à ce sujet.

CHAPITRE CINQUIÈME

Essai de chronologie des Juchereau

- 1565, 26 mars Honnête femme Roberte Aubin, femme de honnête homme Jehan Creste¹⁶², demeurant paroisse d'Authueil, ratifie une transaction faite entre son mari et vénérable personne François Aubin, prêtre, en son nom et comme procureur de son frère Guillaume Aubin le 19 mars 1565, par laquelle elle leur abandonne sa part en la succession de défunte Louise Aubin, leur sœur, contre 446 livres payées au moyen de 30 doubles ducats à 115 solz pièce, 15 angelots à 4 livres 6 solz pièce, le reste en écus pistolets, testons, royales, douzains et autres monnaies.
- 1565, 26 mars Guillaume Aubin¹⁶³ cède à Jehan Creste et Roberte Aubin, sa femme, 4 boisseaux de terre à Lhôme joignant le chemin chartrain et les hoirs feu Guillaume Aubin.
- 1567, 10 février M^e François Aubin¹⁶⁴, prieur du prieuré et curé de Saint-Martin de Longny, official de Marchainville, loue pour trois ans le prieuré de Longny à M^e Michel Berthre, prêtre, qui s'engage à bien et dûment administrer les sacrements.
- 1573, 10 janvier Vénérable et discrète personne M^e François Aubin¹⁶⁴, prêtre prieur de Saint-Martin de Longny habite son prieuré de nouveau.
- 1573, 1er juin François Guymond, dmt paroisse de Lignerolles, gage à hble. h. Christofle Juchereau, marchand

162 — Grand-mère et grand-père maternels de Jean et Noël Juchereau.

163 — Grands-oncles des mêmes.

164 — Vénérable et discrète personne Messire François Aubin est dit « âgé de trente-cinq ans » le premier juin 1568.

- dmt en la ville de Mortagne, 49 s. tournois pour vendition de drap de laine.
- 1573, 6 juillet Christofle Juchereau¹⁶⁵, marchand dmt à Mortagne, est témoin à Tourouvre d'un gage que fait Jean Joy de Randonnay à hble h. Michel Chauvin, verdier des forêts du Perche et Reno dmt à Mortagne.
- 1573, 18 mai Contrat de mariage de Madelaine Pinguet¹⁶⁶ ad ce hon. h. Jehan Creste, marchand, dmt à Lhôme¹⁶⁷.
- 1578, 3 novembre Jehan Creste, marchand, dmt à Lhôme, est témoin d'un échange de pièces de terre que fait Jehan Thory au nom de Loyse Creste, sa femme, (épouse en lères noces de Jahan Pinguet et mère de Jehan, Noël et Madeleine Pinguet) contre une maison au haut du bourg de Tourouvre appartenant à Noël Olyvier par la succession de défunte Jehanne Pinguet, sa mère.
- 1579, 16 février Jehan Creste, dmt à Lhôme, est témoin d'une vente de terrain par Jehan Piquart à François Gaudon à Lignerolles.
- 1579, 2 mars hble h. Jehan Creste, marchand, dmt en la paroisse Saint-Martin de Lhôme achète 35 francs de rente annuelle à recevoir de Jehan Pinguet, marchand, dmt à Autheuil.
- 1579, 11 mai François Serron, dmt à la Ventrouze s'engage à payer à hon. h. Christofle Juchereau, marchand drapier, dmt à Mortagne et bourgeois du lieu, la somme d'un écu $\frac{1}{3}$ pour vendition de drap bureau et fraise noire.
- 1579, 11 mai Christofle Juchereau est témoin d'un gage que font les frères Maïgnen et Marin Lesné, cloutiers, dmt à Tourouvre à hon. homme Marcel Besnard, marchand bourgeois de Mortagne qui leur a vendu une charge de fer.
- 1579, 17 octobre Hble h. Christofle Juchereau est témoin d'un gage fait par Julien Gentilhomme de Moulicent au même Besnard.

165 — Les registres paroissiaux de Notre-Dame de Mortagne citent le premier janvier 1589 Jehanne Cochon, veuve de Loys Juchereau, et le 3 avril 1605 Marie Cochon, veuve de Christophe Juchereau.

166 — Soeur du père d'Henry et du père de Nicolas. Quelques analyses concernant Henry Pinguet ont été publiées ci-avant, pp. 87 ss. Henry Pinguet, apparenté aux Juchereau et allié à Robert Giffard, émigre au Canada en 1634. Voir *Diverses Familles* de P.-G. Roy : le 15 septembre 1634 acte du sieur Duchesne, greffier de la Juridiction de Québec l'indiquant comme expert.

167 — Sa signature le fait distinguer aisément de son contemporain Jean Creste de la Garenne, discrimination déjà faite par le P. Godbout : *Origine des familles canadiennes-françaises*, p. 177, familles se rattachant à Jehan Creste « de Ulmo ».

- 1579, 16 novembre Christoffe Juchereau est témoin d'un gage fait par les susdits frères Maignen audit Besnard.
- 1591, 20 février En la maison de Jehan Thory à Tourouvre, Jehan Juchereau, marchand, dmt de présent à Tourouvre, loue 55 boisseaux de terre¹⁶⁸ assis sur la paroisse de Tourouvre qui, ci-devant, ont appartenu à défunt Jehan Creste, beau-père dudit Juchereau.
- 1591, 23 mars En la maison de Gabriel Vauguyon à Tourouvre, hon. h. Jehan Juchereau, marchand, dmt à Tourouvre, comme tuteur provisionnel des enfants en bas âge de défunt Pasquier Bezard, sieur des Guez, baille à toutes moitiés à hon. h. Etienne Allard, marchand dmt au lieu des Guez, paroisse de Boissy-le-Sec, le lieu, terre et métairie des Guez.
- 1591, 28 novembre En la maison de Guillaume Lambert à Tourouvre, vente par J. Juchereau à Bertrand Hervard d'un cheval blanc pour 22 écus d'or.
- 1591, 2 décembre En la maison de Guillaume Lambert à Tourouvre, Jehan Mercier¹⁶⁹, manoeuvre, dmt en la paroisse de Tourouvre, vend à hon. h. Jehan Juchereau, marchand, la moitié indivise « d'une chambre de maison », avec la moitié de la cave étant dessous, assise au bourg de Tourouvre joignant la Grande Rue d'un côté et d'un bout à Jean, Damien et Toussaint Bourdoys.
- 1591, 28 décembre En la maison de Guillaume Lambert à Tourouvre, Damien, Jehan et Toussaint Bourdoys vendent à hon. h. Jehan Juchereau, marchand, dmt à Tourouvre l'autre moitié de maison et cave qu'il a ci-devant acquise de Jehan Mercier.
1592. 31 mars Jean, fils de Jehan Juchereau et de Jehanne Creste, son épouse, fut baptisé le mardi, dernier jour de mars¹⁷⁰. Ses parrains furent Henry Thory et Robert Creste, sa marraine Marguerite de la Vove, fille de noble homme Alexandre de la Vove seigneur temporel de Tourouvre, qui a donné le nom (registres paroissiaux de Tourouvre. original en latin).
1592. 19 août Jehan Juchereau est parrain d'une fille de Pierre de La Lune (registres paroissiaux de Tourouvre. original en latin).

168 — Le boisseau du Perche valant approximativement 15 ares, cette terre était de 8 ha 25 environ.

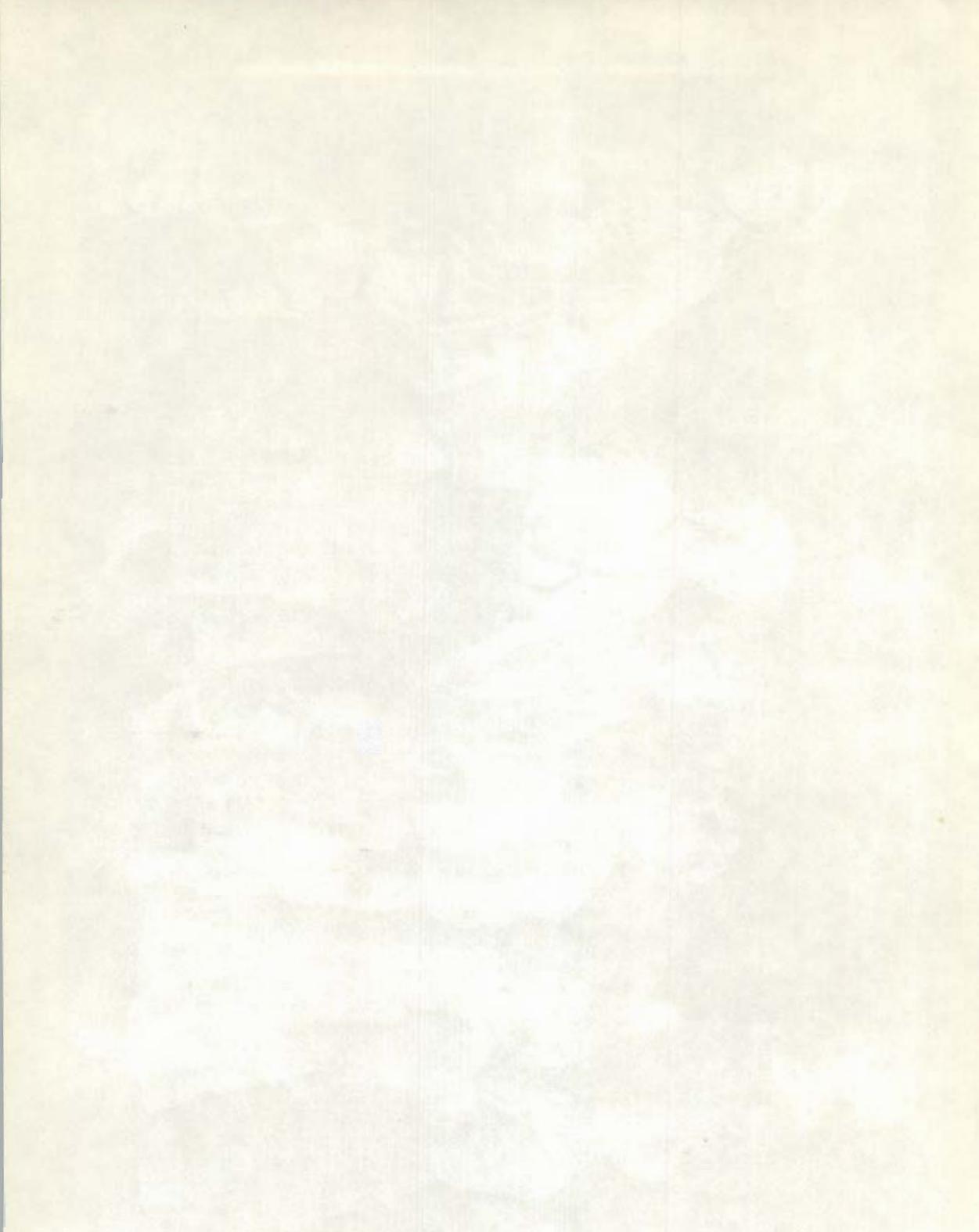
169 — Frère aîné de François Mercier dont le fils Julien partira pour le Canada en 1647.

170 — Par l'abbé Beurrier, curé de Tourouvre de 1583 à fin septembre 1597, (succède à M^e François de Glacebourg et précède M^e Etienne Lepetit).

- 1593, 14 février Jehanne Creste, femme de Jehan Juchereau est marraine de Jehan Pelletier, fils de Jacques (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1593, 30 août Noël, fils de Jehan Juchereau et de Jehanne Creste, son épouse, fut baptisé par Boucher, prêtre, l'avant dernier jour du mois d'août. Ses parrains furent : Jehan Thory, qui a donné le nom et Noël Lange. Sa marraine Françoise, fille de défunt Jehan Creste (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1593, mardi 15 oct. Fut célébré le mariage entre Edouard Lande et Michelle Gagnon, fille de Toussaint, en présence de M^e Nicolas Giguère, prêtre, du père de ladite Michelle, de Jehan Juchereau, Bonaventure Paigne, Jehan Crestot et beaucoup d'autres dignes de foi (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1594, 4 septembre Jehanne Creste, femme de Jehan Juchereau, est marraine de Jehan Aury (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1594, 1^{er} novembre Jehan Juchereau est parrain de Jehan Roger, fils de Jacques Roger. Autre parrain François Mery de Tourouvre (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1595, 8 janvier Jehanne Creste, femme de Jehan Juchereau, est marraine de Louise Le Bailly (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1595, 8 mai En la maison de Guillaume Lambert à Tourouvre, hon. homme Guillaume Lambert et Loys Tremond, marchands, reconnaissent devoir à hble homme Jehan Juchereau, marchand dmt au bourg de Marchainville ¹⁷¹ 100 écus, pour vendition et livraison de 100 minots de blé.
- 1597, lundi 11 août Au lieu seigneurial de Tourouvre, Jean Juchereau, homme aîné au droit de Jeanne Creste sa femme des fiefs et hommages de la Hertousdière et de la Trepinière (ces fiefs dont l'aîné était alors Jean Creste se retrouvent dans l'aveu au Roi, d'Alexandre de La Vove, qui est aux archives nationales à Paris) vient en faire hommage, aveu, rachat de cheval de service à Claude de La Vove de Bellegarde à cause de la mort de Robert Creste (parrain le 31 mai 1592 de Jehan, fils de Jehan Juchereau et de Jeanne Creste).
- 1598, lundi 20 avril Maison du juré à Tourouvre : 1^o Honorable homme Jehan Juchereau sieur de More demeurant à Marchainville stipulé par Roberde Aubin sa belle-mère reçoit de Michel Fourbet 36 écus paya-

171 — Les registres paroissiaux de Marchainville commencent en 1700 seulement.





Antoine Le Nain [1588-1648] — Danse d'enfants (Collection Cte de Lousclalle). Photo Bulloz.

- bles à la saint Jean-Baptiste et quatre milliers de bardeaux pour livraison de blé.
- 2° Honorable homme maître Jehan Juchereau représenté par Roberde Aubin veuve de Jehan Creste reçoit, pour du blé également, un gage de 136 livres payables à la Pentecôte et à la saint Jean-Baptiste par Marin Vaux et Jacques Tremblay, marchands demeurant à Tourouvre.
- 1598, 6 août Jehan Thory et Roberde Aubin, veuve de Jehan Creste, sont parrain et marraine de Jehanne Héry (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1603, 1er septembre En la maison de Nicolas Goddin à Tourouvre, hble homme Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au bourg et château de Marchainville¹⁷², vend à hon. homme Jehan Vaux, marchand, une maison manable, sise au bourg de Tourouvre.
- 1605, 2 mai Jehan Lousche, marchand, et Jehanne Lemoyne, sa femme¹⁷³, dmt au bourg et paroisse de Tourouvre, s'obligeant à payer 59 livres tournois à hble homme Jehan Juchereau, sieur de More, dmt à Marchainville, greffier hérédital au bailliage du Perche, pour vente et livraison de vin.
- 1605, 20 octobre Loys Juchereau, sieur de Monhinet, dmt à Mortagne, paroisse de Loisé, reçoit une obligation de 45 livres tournois, de Mathry Joy pour lui et pour Jehan Bigot de Randonnay.
- 1607, 7 mai En la maison de Jehan Lousche à Tourouvre, hble h. Jehan Juchereau, sieur de More, greffier hérédital au bailliage du Perche, dmt au lieu seigneurial de Blavou, paroisse de Saint-Denis-sur-Huisne, vend à hon. homme Marguerin Lemoyne une grange à lui appartenant en la paroisse de Lhôme.
- 1608, 16 août Jeanne Pineau, femme de Jean Juchereau est marraine de Galeran, fils de Loys Juchereau, sieur de Monhinet, et de Marguerite Gobillon, sa femme (*Registres paroissiaux de Notre-Dame de Mortagne*).
- 1611, 3 janvier En la maison de François Goddin, hble h. Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au bourg et paroisse de Feings, est témoin à une location faite par M^e Jehan Thory, licencié en droit, à hble h.

172.—Il reste des ruines d'un château à Marchainville qui devait déjà être en ruines dès le XV^e siècle...

173.—Le 22 janvier 1589 fut baptisée Louise Lousche, fille de Jehan Lousche et de Jehanne sa femme; voir chapitre *Henri Pinguet*. (*Registres paroissiaux de Tourouvre*).

- François Goddin, marchand, de qui lui vient de la succession de défunt M^e Jehan Thory, son aïeul.
- 1613, 20 janvier Hble h. Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au bourg et paroisse de La Lande, garde des enfants issus de lui et de défunte hble femme Jehanne Creste, vivante sa femme loue à hon. h. François Goddin ¹⁷⁴, marchand, toutes terres labourables, prés et pâtures, qui audit Juchereau peuvent appartenir comme garde de ses enfants, en la paroisse de Tourouvre, et il est accordé que ledit Goddin les logera lui et son fils quand ils viendront.
- 1613, 16 juin En la maison du notaire de Tourouvre, hble h. M^e Jehan Juchereau, dmt à La Lande, et M^e Odard Laigneau, procureur fiscal au baillage de Tourouvre ¹⁷⁵ sont témoins de la vente d'un boisseau de terre à Bubertré par Jean Lange, tissier en toiles, dmt à Lignerolles, à hon. h. Jehan Thory, dmt aux Maisons Neuves à Bubertré.
- 1614, 28 novembre D^e Jeanne Pineau femme de hble h. M^e Jehan Juchereau S^r de More est marraine de Jehanne Aulfrais (reg. paroisse de La Lande sur Eure).
- 1615, 11 mai Hble h., M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au lieu et paroisse de La Lande, garde des enfants issus de lui et de défunte dame Jehanne Creste, sa femme, baille à Marin Le Sage, faiseur d'oeuvres blanches ¹⁷⁶, une maison appelée le Fournil, assise au bourg de Tourouvre.
- 1615, 25 novembre En la maison de François Goddin à Tourouvre, Ysaac Bellot, cloutier, dmt au lieu des Chastellées en la paroisse de Lhôme ¹⁷⁷, vend à hble h. M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt de présent au bourg et paroisse de Tourouvre, une ferme de maison manable avec l'héritage où elle est assise joignant d'un côté et bout aux enfants dudit Juchereau à cause de défunte leur mère, pour 33 livres 33 s.

174—François Goddin, marchand voiturier « par terre ». Acte du 15 mars 1612 : il a un procès avec une hôtelière parisienne Marguerite le Loutré, dmt rue de Montmartre à Paris, dont le serviteur lui a fait perdre trois chevaux noyés. Acte du 27 novembre 1615 : il commande à un charpentier des barrières pour les rues « étant et dépendant du bourg de Tourouvre ». Ces barrières ont-elles un rapport avec les événements politiques d'alors ?

175—Mari de Jeanne de La Forge, petite-fille de Jean de la Vove, Sgr de Villiers; leur fils Toussaint Laigneau épouse à Tourouvre le 3 mai 1650, Roberde Pinguet, nièce et filleule de Robert Giffard.

176—Travail de l'acier.

177—La métairie des Chastellées appartenait à Jehan Creste et sera le partage de Noël Juchereau — l'orthographe moderne est *Chatelets*.

- 1616, février Jeanne Pineau femme de Jean Juchereau est marraine de Françoise, fille de Martin Aufray et de Cécile sa femme (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1616, 8 avril M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt à Tourouvre, est témoin de la vente à M^e Anthoyne Pellisson, sergent et garde de la forêt du Perche de l'herbe du pré dit étang de la Roncière, en la paroisse de Bubertré, appartenant à dame Françoise de Bubertré, veuve de Philibert Gruel, seigneur de Touvois, dmt au lieu seigneurial de la Pelletrie, paroisse de Bivilliers.
- 1616, 13 juin Hble h., Hercule Pineau, sieur de Mallard, dmt au bourg et paroisse de Feings, vend 3 boisseaux de terre près du moulin des Moulineaux à Feings. à hble h., M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au bourg de Tourouvre et au profit de dame Jehanne Pineau sa femme, pour 53 livres.
- 1616, 27 septembre Hble h., M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt à Tourouvre, est témoin de la vente d'un cheval à poil noir faite par Philibert de la Roche, garde de la forêt du Perche à Claude Fanuel, marchand.
- 1617, 7 avril Jehan Juchereau, fils de Jehan est parrain de Marie, fille de Jean de Vaux (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1617, 9 juillet « Le 9 du mois de juillet fut baptisée par moi, curé soussigné, Marguerite, fille d'honorable homme Jehan Juchereau, sieur de More et de Jehanne Pineau sa femme. Le parrain, maître Jehan Bonnet, la marraine Marguerite Creste, de la paroisse de Lhôme, ce que je certifie vrai ». M^e Jehan Marges, curé de La Lande (registres paroissiaux de La Lande).
- 1617, 27 octobre Devant M^e Nicolas Lesney, tabellion, en la baronnie de Longny, Jehan Juchereau, l'ainé, Jean et Noël Juchereau, ses fils, vendent à hble femme Marie de la Forge, épouse de M^e Odard Laigneau¹⁷⁸, des maisons sises au bourg de Tourouvre, joignant les Fortes Maisons et la Grande Rue¹⁷⁹.
- 1619, 8 mai Françoise, fille de M^e Jehan Juchereau S^r de More de cette paroisse, est marraine de Françoise Bonnenfant, fille de M^e Pierre Bonnenfant (registres paroissiaux de La Lande).

178— M^e Odard Laigneau, procureur fiscal au baillage de Tourouvre.

179— Acte cité aux registres du notariat de Tourouvre, le 24 janvier 1638. Les minutes notariales de Longny ne sont conservées qu'à partir de 1800.

- 1619, 20 septembre M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au bourg de La Lande, procureur de Loyse Clossier, sa belle-mère, et de Jeanne Pineau, sa femme, échange avec Alexandre Rousseau le moulin de Brelandière à Feings, leur appartenant, contre les biens provenant de la succession de René d'Orville à St-Maurice, la Trinité, et Normandel, échus aux enfants dudit Rousseau, petits-enfants dudit d'Orville.
- 1619 Devant M^e Sébastien Roussel, notaire à Mortagne, contrat de mariage de J. Juchereau fils d'hble homme Louis Juchereau, S^r de Monhinet et de De. Marguerite Gobillon sa femme, assisté de ses oncles Thomas Juchereau et Alexandre Juchereau, receveur à Mamers, — et de Catherine Thibault, fille de hble homme Jean Thibault, S^r de la Boullaye et de Jeanne De Catinat (archives de l'Orne, notes de J. Besnard).
- 1619, 20 septembre M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt au bourg et paroisse de la Lande, après procuration passée devant M^e Lesney, tabellion à Longny, vend à M^e Jacques Loche, maître des grosses forges à fer de Randonnay, les biens successifs de Alexandre et Renée Rousseau pour 400 livres.
- 1619, 12 octobre Sébastien Legrand ¹⁸⁰ signe à M^e Jehan Juchereau de More, dmt au bourg et paroisse de La Lande, une obligation de 52 livres.
- 1621, 22 avril Pierre Garnier a pour parrain Pierre Juchereau (registres paroissiaux de La Lande).
- 1621, 1er juin Furent baptisés par moi, curé soussigné, Henri et Jehan ¹⁸¹, fils et enfants d'honorable homme Jehan Juchereau, Sieur de More, et de Jehanne Pineau sa femme. Le parrain hble homme Henri Lefebvre de Marchainville, la marraine Thiénette. Le parrain hble homme Noël Juchereau, qui a donné le nom de Jean, la marraine Dame Marie Langlois, femme de M^e Jehan Juchereau le jeune (registres paroissiaux de La Lande).
- 1621, 9 novembre En la maison de Macé Pichon à Tourouvre, hble h., M^e Noël Juchereau licencié ès-droits, sieur des Chastellées, dmt au bourg et paroisse de La Lande, vend volontairement à Jacques Docquaing, mar-

180 — Oncle de Sébastien Legrand né en 1595, qui ira au Canada, et grand oncle de Jehan Creste, né en 1626, qui s'y établira en 1649.

181 — S'il n'y a trace par la suite d'Henri, Jean a dû vivre jusqu'après la mort de son père car, le 2 juillet 1640, devant le notaire de Tourouvre, Pierre Juchereau, S^r des Moulineaux, cessionnaire de Dame Louise Closier son afeule, renonce au droit d'hypothèque que celle-ci avait comme héritière de défunt Jehan Juchereau, frère dudit Pierre.

- chand, dmt à Tourouvre *ad ce* présent 1°/17 boisseaux $\frac{3}{4}$ de terre — 2°/2 boisseaux et demi 6 perches ou environ sis au lieu de Maupertuis, près du chemin des Boullais, venant de la succession de sa mère, en la paroisse de Tourouvre pour 1,000 livres, dont comptant 340 livres.
- 1621, 16 novembre Docquaigne paye 336 livres des 660 qui restent à payer.
- 1621, 27 décembre Hble h., M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt au bourg et paroisse de La Lande, vend à hon. h. Claude Creste, marchand, dmt au bourg de Tourouvre, 3 boisseaux de terre sis à la Bretonnière, paroisse de Tourouvre.
- 1622, 14 février Hble h. M^e Noël Juchereau sieur des Chastellées, dmt à La Lande vend à hon. homme Marin Lousche¹⁸², marchand à Tourouvre, 2 boisseau de terre pour 83 livres.
- 1622, 14 février Hbles hommes, M^e Jehan Juchereau¹⁸³, sieur de More et M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées vendent à hon. h. Henry Pinguet, marchand, dmt à Tourouvre, 2 boisseaux et demi de terre, venue audit Noël Juchereau de la succession de défunte hble femme Jehanne Creste, sa mère.
- 1622, dernier février Accord concernant le droit à une chapelle dans l'église Notre-Dame de Mortagne signé de plusieurs membres de la famille Juchereau (archives de l'Orne, notes prises par M^r Joseph Besnard, minutes M^e Farce).
- 1622, 14 mars Hble h., M^e Noël Juchereau reçoit : 1°/ le complément de ce que lui devait Docquaigne pour le marché du 9.11.1621 — 2°/ de Loyse Lousche, femme de Henry Pinguet, 67 livres qu'il restait à payer du marché du 14.2.1622.
- 1622, 4 avril Hble h., M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à La Lande vend à hon. h. Henry Pinguet, marchand, dmt à Tourouvre, 2 boisseaux et demi de terre à la Bretonnière, paroisse de Tourouvre, pour 100 livres dont 6 comptant.
- 1622, 2 mai Hble h., M^e Noël Juchereau reçoit de Henry Pinguet le complément du précédent marché, soit 94 livres.

182 — Marin Lousche, parrain de Marie, fille de Henry Pinguet et de Louise Lousche, et grand-père de Jacques Gagnon, dernier Tourouvrain devenu Canadien vers 1740.

183 — Le père et le fils sont associés.

- 1622, 13 juin Hble h., M^e Noël Juchereau, maître des grosses forges, dmt à Echaumesnil en Normandie ¹⁸⁴, vend à hon. h. Jehan Roger, laboureur à Tourouvre, 2 boisseaux et demi de terre sis aux Vieilles Souches près du Buisson, paroisse de Tourouvre, échus au vendeur de la succession de défunte Jehanne Creste, sa mère, pour la somme de 75 livres.
- 1622, 8 juillet Hble h., M^e Jehan Juchereau, sieur de More, dmt en la paroisse d'Echaumesnil, au nom de noble femme Jehanne Pineau, sa femme, vend à hble h. Hercule Pineau, sieur de Mallard, dmt à Feings, un demi arpent de terre, sis au Grand Pré de Feings, pour 120 livres, *ad ce* furent présents hon. hommes Henry Pinguet, marchand et François Chouaiseau, greffier.
- 1622, 11 juillet Hbles hommes M^e Jehan Juchereau, sieur de More et M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Echaumesnil, vendent à hon. h. Henry Pinguet, marchand à Tourouvre, 4 boisseau $\frac{2}{3}$ de terre sur la paroisse de Tourouvre, joignant le S^{gr} de Bellegarde ¹⁸⁵, M^e Jehan Chouaiseau, René Doulcet et Jacques Docquaigne, pour la somme de 168 livres dont 90 comptant.
- 1622, 3 octobre Hble h., M^e Noël Juchereau reconnaît avoir reçu les 78 livres restées dues pour le précédent contrat.
- 1622, 5 août Hble h., M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt en la paroisse d'Echaumesnil, vend à Thomas Huet, maréchal, une pièce de terre provenant de la succession de défunte honorable femme Jehanne Creste, sa mère, contenant 40 perches, joignant le S^{gr} de Bellegarde, Jehan Giguère, le jeune, et Henry Pinguet, à cause de son acquêt.
- 1623, 29 mai Fut baptisée par moi, curé soussigné, Marguerite fille de Jean Buchet et d'Alliette sa femme, son parrain Etienne Mabile, sa marraine hble femme Marie Langlois, femme de M^e Jehan Juchereau le jeune, de la paroisse de La Madeleine-Bouvet et de cette paroisse (registres paroissiaux de La Lande).
- 1623, 5 novembre Ce dimanche, cinquième jour de novembre, lecture et publication d'un contrat d'une pièce de terre en nature de pré nommée Fondue assise en

184—Echaumesnil, réuni à Saint-Pierre des Loges, commune du Canton de Moulins la Marche.

185—Cadet de la Vove de Tourouvre. Leur château de Bellegarde, qui existe toujours, fait partie de la paroisse de Tourouvre et non de celle d'Autheuil dont l'église est cependant plus proche.

- la paroisse d'Echaumesnil, sieurie dudit lieu et aïnesse de la Bouteraye a été faite par moi Guillaume Jary prêtre, curé de saint Martin d'Echaumenil, issue de grand messe paroissial. La vente faite pour le prix et somme de 70 livres de principal. Le contrat en date du 7 avril 1623. Ladite publication signée Noël Juchereau maître de forge, Pierre Thiboust, Mathry Bigot, Denis Pommaire et Hilaire Bigot témoins (registres paroissiaux de saint Martin d'Echaumenil conservés à la mairie de S^t Pierre des Loges).
- 1623, 22 décembre Jehanne Dupont, fille Jehan et Renée de la paroisse de La Lande fut baptisée le 22^e jour dudit mois et an que dessus. Son parrain Noël Juchereau, sa marraine Françoise Juchereau (registres paroiss. d'Echaumenil).
- 1623, 31 décembre Ce dimanche 31 dudit mois et an que dessus lecture et publication d'une pièce de terre en nature de pré nommée Sous-le-clos en la paroisse d'Echaumenil sieurie du lieu, aïnesse de la Bouteraye a été faite par moi, Pierre Hamelin la vente faite pour 80 livres en date du 13 décembre signée Jehan Hamelin, Noël Juchereau, Denis Poumaire, Gilles Gallien (registres paroissiaux d'Echaumenil).
- 1625, 13 février Noël Thiboust fils de Pierre et de Marguerite Thiboust baptisé ce treizième jour dudit mois et an que dessus. Son parrain Noël Juchereau maître de forge; sa marraine Barbe de la Rue, de Sainte-Colombe. (Les parents se sont mariés le 11 février 1620; le mari est dit Pierre Thiboust fils Pierre, la femme Marguerite Pen fille Mathieu, de la paroisse de Sainte-Colombe). (Registres paroissiaux d'Echaumenil conservés à la mairie de Saint-Pierre des Loges, Orne).
- 1627, 13 juillet Contrat de mariage entre Louis Bermen, avocat au Parlement, sieur de la Martinière¹⁸⁶, et Françoise Juchereau, fille de Jehan Juchereau.
- 1627, 18 octobre Mariage, à La Ventrouze, de Françoise Juchereau, fille de Jehan et soeur de Jehan, Noël, Pierre et Marguerite, devant le curé, M^e Simon Le Roux, extrait tiré et certifié par M^e Jehan Trousse, curé de ladite paroisse, le 22 décembre 1661, conservé au Canada.
- 1627, 31 octobre Françoise Juchereau est marraine à S^t Nicolas de La Ferté (registres paroissiaux de La Ferté Vidame

¹⁸⁶—Le contrat est aux lettres de noblesse des Bermen de la Martinière. Voir Roy : *Lettres de noblesse*, Beauceville 1920.

- conservés aux Archives départementales d'Eure-et-Loire).
- 1628, 18 octobre Baptême en l'église de La Ferté de Louis, fils de Louis Bermen et de Françoise Juchereau; marraine Marie Langlois qui signe (registres de La Ferté).
- 1628, 23 octobre Noël Juchereau, sieur des Chastellées, maître des grosses forges, dmt à La Ventrouze, vend à M^e Pierre Chastel, procureur à Lhôme, plusieurs pièces de terre sises à Lhôme et Moulicent venant de la succession de son père et acquises durant leur société.
- 1629, 17 février Baptême en l'église de La Ferté de Louis Juchereau, fils de Jehan, sieur de More, et de Marie Langlois; parrain M^e Jehan Serreau, bailli de La Ferté, marraine Anthoinette Juchereau ¹⁸⁷.
- 1630, 15 avril Hble h., M^e Noël Juchereau s^r des Chastellées, dmt au lieu et paroisse de La Ventrouze plaige et cautionne l'achat que fait Michel Allard, marchand, dmt à Tourouvre de 300 cordes de bois ou plus, à prendre en une vente de la forêt du Perche, appelée la Petite Rousse près le Vau Hermet (aujourd'hui Sainte-Nicole) adjudgée à hon. h. Jacques Pignard, sieur de la Talboissière, dmt à Authueil par Monsieur de Fleury, grand-maître des eaux et forêts de France le 26 novembre 1629, pour transformer ledit bois en charbon à raison de 104 livres par centaine de cordes.
- 1630, 6 mai Devant M^e Roussel, notaire à Mortagne, M^e Jean Juchereau, sieur de La Billardière, règle les honoraires des médecins qui ont fait l'autopsie du corps du jeune Michel Gobillon, parmi lesquels sont Robert Giffard, médecin à Mortagne, et Jehan Méry, apothicaire à Tourouvre (minutes de M^e Farce, notaire à Mortagne) ¹⁸⁸.
- 1630, 26 juin Hbles hommes M^e Noël Juchereau sieur des Chastellées, dmt à La Ventrouze, Macé Guyot et Anthoine Pichon marchands, dmt au bourg de Tourouvre, s'obligent solidairement à s'acquitter envers le Receveur du Domaine du Perche, hon. homme Jacques Loridé, marchand, dmt à Mortagne, d'une adjudication de bois de haute futaie.

187 — Le baptisé est le premier enfant de Jehan Juchereau, inscrit aux registres de La Ferté. Les trois Canadiens : Jean, Nicolas et Noël ne s'y trouvent pas, bien qu'ils soient dits de cette paroisse par les auteurs canadiens. Je n'ai pu encore trouver les registres de La Ventrouze où leurs parents ont dû résider et où ils sont peut-être nés.

188 — Cité par J. Besnard et Alfred Cambray.

- en la forêt du Perche adjudgée l'année dernière audit Loridé par Monsieur de Fleury, Grand Maître, sise au triage de l'Homme mort, et faire en sorte que ledit Loridé n'en recevra aucune perte.
- 1630, 29 novembre M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à La Ventrouze, achète à Jehan Ernou, tailleur d'habits, dmt à Mortagne, la moitié d'une chambre basse, un fournil, le grenier dessus et un jardin, à La Ventrouze, joignant Simone Ernou, Pierre Gagnon et le chemin tendant de La Ventrouze aux Herbes Blanches, pour 135 livres dont 35 livres payables à Noël et 100 livres à la Chandeleur, témoin Mathurin Landry tailleur d'habits dmt à La Venrtouze (mari de Damiane Desavis, père et mère de Guillaume Landry, Canadien, témoin le 1er octobre 1656 à Québec au contrat de Robert Gagnon).
- 1631, 26 mars Hble h., M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à La Ventrouze, s'engage à payer pour vendition et livraison de charbon en la forêt du Perche ou de bois à faire charbon en la forêt de Reno, à M^e Jehan Mery, apothicaire à Tourouvre, 964 livres 10 s., dont 300 livres à donner à M^e Mathurin Mauduit, receveur du Domaine du Perche à Mortagne¹⁸⁹ et 664 livres 10 s. à la première requête et volonté dudit Mery. *In fine*, de la main de Méry : « j'ai reçu du cousin Juchereau la somme de $13 \times 20 + 7$ livres à rabattre sur le contenu des comptes, payé le 29 mars 1631 ». Témoin Robert Geffroy.
- 1631, 29 juillet Hble h., M^e Noël Juchereau, marchand, dmt au bourg et paroisse de La Ventrouze, s'oblige à payer à hon. hommes Macé Guyot et Anthoine Pichon 1,130 livres pour vendition de 300 cordes de bois à charbon faites ce jourd'hui, payables moitié à Pâques, moitié à la Madeleine.
- 1631, 20 décembre Devant M^e Nicolas Roussel, notaire à Mortagne, Jean Juchereau, marchand, dmt à la Ferté Arnault, pays du Perche, et la veuve de Alexandre Fousteau¹⁹⁰ constituent leur procureur Simon Jou-

189 — Parent de la femme de Giffard, est témoin à leur contrat de mariage du 12 février 1628, dont une grosse sur parchemin est conservée au Canada.

190 — Guillemine Deniset, mariée le premier mars 1612 à Alexandre Fousteau, procureur, en l'église Saint-Jean de Mortagne, est fille très probablement de M^e Etienne Deniset, et de Jeanne Creste, son épouse, d'où parenté avec les Juchereau — Voir au dossier Henry Pinguet, (cf. page 94) acte du 3 juin 1613, où Etienne Deniset et Jeanne Creste ont pris comme procureur Alexandre Fousteau dans un procès de retrait lignage avec M^e Nicolas Pinguet, prêtre (frère de Giffard). Registre de la noblesse de France de d'Hozier, tome V, cité dans *Généalogie d'Escorches*, le fils d'Alex-

- vet, bourgeois de Paris, y demeurant rue du Foing (minute conservée avec l'acte qui suit).
- 1632, 5 janvier Simon Juvet, aux dits noms, emprunte 1,600 livres devant M^e Poictevin, notaire au Châtelet à Paris ¹⁹¹ à Jean Baptiste Lefebvre ¹⁹², sieur de Vaugermain, banquier expéditionnaire pour cour de Rome, dmt rue du Foing à Paris, sur les biens de la dame Fousteau à Bazoches et La Mesnière, et sur ceux de Juchereau à Morvilliers près la Ferté-Vidame (ou Ferté Arnault).
- 1632, 30 avril En la maison de M^e Noël Juchereau à La Ventrouze, hble homme, M^e Noël Juchereau s'engage à payer à hon. homme Anthoine Pichon, marchand, dmt à Tourouvre, 1,600 livres, soit 680 livres de la part dudit Pichon en l'obligation passée le 29 juillet 1631 et la somme de 909 livres portée en un compte fait sous leur seing privé le 4 novembre 1631.
- 1632, 25 mai Baptême à La Ferté de Jean Bermen fils de Louis Bermen et de Françoise Juchereau, marraine Marguerite Juchereau.
- 1632, 25 juillet Baptême, en l'église Saint-Nicolas de La Ferté-Vidame, de Geneviève Juchereau, fille de M^e Jehan Juchereau et de Marie Langlois, parrain Louis Bermen, marraine Guillemine Denisot (signatures des parrain et marraine).
- 1632, 1er septembre Hble homme, M^e Noël Juchereau, sieur des Castellées, trésorier du Trésor et fabrique de l'église la Madeleine de La Ventrouze, loue des terres sises à Tourouvre, audit Trésor appartenant, à Nicolas Gaultier ¹⁹³, laboureur, dmt au Grand

andre Fousteau et de Guillemine Denisot, qui se nomme Alexandre Fousteau, épouse Marguerite d'Escorches, fille de Charlotte Abot (Champs) et petite-fille de Marie de La Vove. Le 14 juillet 1544, Jacques Denisot, sieur de Chiray, est témoin à un règlement de succession des Gillain de Boisguillaume (cousin des La Vove de Tourouvre).

191 — (Paris, *Archives Nationales*, Minutier Central, étude XLIII, liasse 10).

192 — Jean-Baptiste Lefebvre, banquier en cour de Rome, achète un certain nombre de rentes; par devant M^e Poictevin, dame Guillemine Denisot lui en a constitué, une de 62 livres, 10 sols déjà le 28 octobre 1630. Au répertoire de M. Poictevin, parmi les « clients » de J.-B. Lefebvre, nous relevons aussi le nom de quatre Mortagnais de la paroisse St-Germain de Loisé: François Vallée, receveur du taillon de l'élection de Mortagne et Françoise Flottey, sa femme, nble h. Guillaume du Pasty, conseiller et procureur du Roy au Comté du Perche et Agnès Vallée, sa femme qui, le 14 juin 1633 et le dernier février 1635, lui ont constitué plusieurs rentes; la dernière est rachetable pour 1600 livres.

193 — Nicolas Gaultier épousera Jeanne Mercier, née le 14 mars 1615, soeur de Julien Mercier, canadien (voir partage 30 septembre 1641, au dossier Mercier).

- Pré, paroisse de Tourouvre, pour 25 livres, 2 sols, 6 deniers à payer audit Trésor tous les 6 mars.
- 1632, 7 septembre Par devant Jean Choiseau, notaire à Tourouvre, Noël Desavis cautionne M^e Noël Juchereau pour l'exécution du jugement de provision donné entre M^e Jean Chouet et Noël Juchereau par M. le maître particulier des eaux et forêts du Perche et Resno, pour raison de délivrance de charbons.
- 1632, 29 novembre En la maison de Macé Pichon à Tourouvre, François Tesson, dmt à La Ventrouze, cède à Noël Juchereau cent pipes de charbon à prendre sur Jean Maunoury¹⁹³.
- 1633, 16 février Devant M^e Noël Villette, notaire à La Ferté-Vidame, pays du Perche, Jean Juchereau, marchand, constitue son procureur général et spécial Noël Juchereau, son frère. Jean Bermen, gendarme des ordonnances du roy, et Louis Bermen, avocat au parlement¹⁹⁴, font de même. (La grosse conservée avec l'acte suivant).
- 1633, 30 mars Noël Juchereau, muni des procurations ci-dessus, dmt à La Ventrouze pays du Perche, de présent à Paris rue du Foing dans la maison où est pour enseigne le Laurier, et dame Guillemine Denisot, veuve de feu M^e Alexandre Fousteau, vivant procureur du Roy au siège de Mortagne, constituent 100 livres tournois de rente à hble homme Jean Baptiste Lefebvre S^r de Vaugermain, avocat au Parlement, banquier expéditionnaire pour cour de Rome, assise sur la terre des Chastellées en la paroisse de Lhôme, sur La Martinière, paroisse de Robaire, sur La Vallée, paroisse de Lamblore, et sur les biens de la dame Denisot et de Jean Juchereau. Cette vente faite pour 1.600 livres tournois¹⁹⁵.
- 1633, 24 novembre Jean Maunoury, marchand charbonnier, dmt au lieu des Maisons Neuves à Tourouvre, vend à Denys Gorge, un clos à chenervièrès pour 60 livres dont ledit Gorge paie 36 livres audit Maunoury et s'engage à payer 24 livres à M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées à qui elles sont dues par ledit Maunoury; témoins : M^e Jehan Méry, apothicaire et Robert Fanuel, marchand.

193 — Jean Maunoury, charbonnier, associé de Guillaume Pelletier, partira également pour le Canada avec Jean Juchereau, mais reviendra. (Voir acte cité à cette chronologie le 9. 3. 1643 et les documents concernant les Pelletier).

194 — Premier mari de Françoise Juchereau.

195 — *Archives Nationales*, Minutier Central, étude XLIII, liasse 12

- 1633, 10 novembre En la maison de la Veuve Pierre Gagnon¹⁹⁶ à La Ventrouze, hble h. M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, est témoin à 2 actes : 1^o/ Etienne Roussel et Perrine Lecourt vendent à Louis Gagnon une maison manable avec l'héritage où elle est assise, joignant la Vve Pierre Gagnon et le chemin tendant des Herbes Blanches à La Ventrouze d'un bout le S^{er} de La Ventrouze de l'autre à Jehan Gagnon¹⁹⁷, pour 94 livres. 2^o/ Les mêmes vendent au même une autre maison et deux lothereaux en jardin pour 90 livres.
- 1634, 15 janvier Robert Giffard reçoit la seigneurie de Beauport au Canada, par acte passé à Paris en l'hôtel du Président de Lauzon, surintendant de la Compagnie de la Nouvelle France. (R. Cambray : Robert Giffard, pp. 19 et 20).
- 1634, 28 mars Baptême en l'église de La Ferté, de François, fils de M^e Jehan Juchereau et de Marie Langlois, parrain Jehan Bermen, fils Jehan, marraine Françoise Juchereau, femme de Louis Bermen.
- 1634, 16 avril Baptême d'Anne Bermen, fille de Louis Bermen et de Françoise Juchereau, parrain Pierre Juchereau.
- 1634, fin mars au 31 mai Voyage de Robert Giffard avec sa famille, celles de Guyon, de Cloutier, de Bouchard, le Gardeur, Henry Pinguet et avec Noël Juchereau pour le Canada. (Relation des Jésuites citée dans le livre de Cambray, pp. 41 à 53).
- 1634, 9 juillet Dev^t M^e Sébastien Roussel, notaire à Mortagne, contrat de mariage de Pierre Juchereau, s^r des Moulineaux et de Marie Ailleboust, née le 24 décembre 1615 (notes prises par J. Besnard, conservées aux *Archives départementales de l'Orne*).
- 1634, 25 juillet Noël Juchereau est témoin avec Robert Giffard au mariage de Noël Langlois et de Françoise Grenier à Québec (registres paroissiaux de Québec)¹⁹⁸.
- 1634, 27 août Contrat d'échange entre Jean et Noël Juchereau, d'une part, et Jehan Bourdon, d'autre part, signé Tronquet. [Inventaire de la succession de Noël

196 — Renée Roger, mère des trois frères canadiens, Mathurin, Jean et Pierre Gagnon, qui partit aussi pour le Canada. (Voir livre du tricentenaire des Gagnon 1640-1940).

197 — Jehan Gagnon, père présumé de Robert Gagnon, baptisé à La Ventrouze le 1er mars 1628 et qui partit pour le Canada une vingtaine d'années après ses homonymes. (Cf. *Mémoires de la Sté Généalogique Canadienne Française*, Vol. III, n^o 3, janvier 1949, page 175).

198 — Cité par Cambray : *Robert Giffard*, page 60.

- Juchereau, 7 oct. 1649, devant M^e Audouart, notaire à Québec].
- 1635, 15 janvier Les deux frères Jean Juchereau et Noël Juchereau reçoivent une concession entre le Cap aux Diamants et le Vallon du Cap Rouge. Noël Juchereau, sieur des Chastellées à cause de ses connaissances juridiques et financières et de ses capacités, est choisi par la Compagnie des Habitants qui remplace la Compagnie des Cent Associés, comme son délégué avec pleins pouvoirs sous le nom de Commis Général. (P.-G. Roy, *La famille Juchereau*, 1902).
- 1635, 26 février En la maison de Noël Desavis¹⁹⁹ à La Ventrouze, Noël Juchereau et Marie Langlois, autorisée de Jean Juchereau son mari, devant M^e Anthoine Lullier, notaire en la Châtellenie de Mortagne, résidant à Brezolettes, reconnaissent que dame Guillemine Denizot ne s'est engagée que pour leur faire plaisir devant J. B. Lefebvre, banquier, le 5 janvier 1632.
- 1635, 4 mai En la maison de Jehan Aleaume à La Ventrouze, Jean et Noël Juchereau et Marie Langlois (témoin messire Richard Juchereau, prêtre dmt à Mortagne) s'obligent payer à la Toussaint prochaine à Simon et Robert Debray²⁰⁰, marchands, dmt à La Ventrouze, 100 livres tournois que leur devait Noël Juchereau. (Cet acte passé devant M^e Anthoine Lullier est également conservé aux minutes de Tourouvre).
- 1636, 9 septembre Noël Juchereau est témoin à Québec au mariage de Jean Bourdon et de Jacqueline Potel (registres paroissiaux de Notre-Dame de Québec).
- 1637, 7 octobre Noël Juchereau est témoin au mariage de Jean Nicolet et de Marguerite Couillard à Québec (idem).
- 1637, 3 novembre Noël Juchereau est témoin au mariage d'Olivier Le Tardif et de Louise Couillard, à Québec (idem).
- 1638, 13 mai Noël Juchereau est témoin au mariage de Denys Duquet et Catherine Gauthier à Québec (idem).
- 1638 Naissance à La Ferté-Vidame de Claude Bermen,

199 — Noël Desavis, dont la femme Madeleine Loche est marraine du Canadien Robert Gagnon, à La Ventrouze, et la soeur Damiane Desavis, femme de Mathurin Landry, est la mère de Guillaume Landry, Canadien.

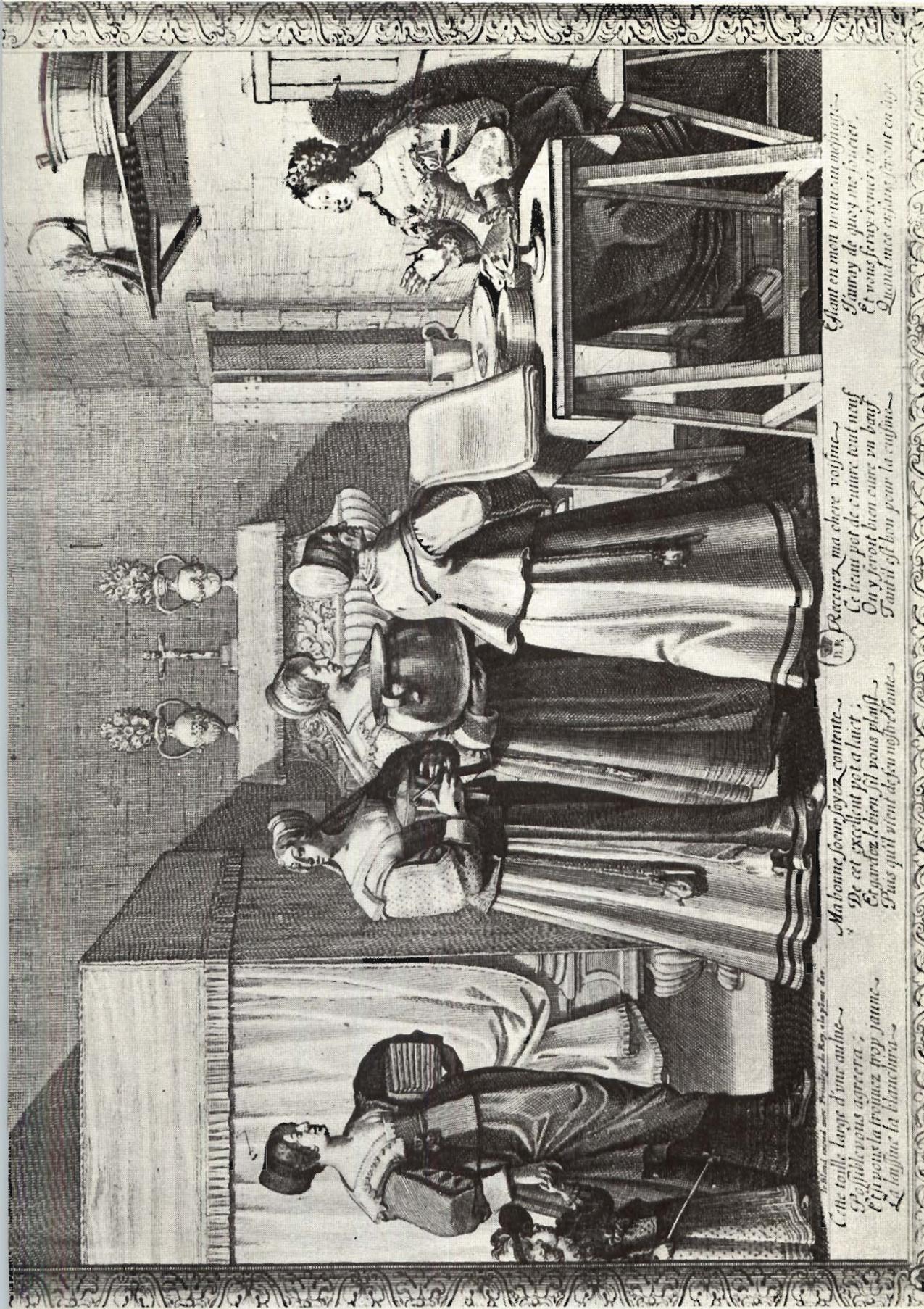
200 — Robert Debray, parrain le 1er mars 1628, à La Ventrouze, de Robert Gagnon, Canadien.

- Canadien, fils de Louis et de Françoise Juchereau — date donnée par Monseigneur Tanguay.
- 1639, 1er janvier Devant M^e François Choiseau, notaire à Tourouvre, Anthoyne Pichon, marchand à Tourouvre, constitue procureur pour s'opposer à la saisie des biens de Noël Juchereau à La Ventrouze, réitérant ce qu'il a déjà fait le 2 juin 1638, devant le bailli de la Motte d'Yversay²⁰¹, qui a un acquit payé du bail judiciaire fait desdits biens le 27 juillet
- 1639, 28 septembre Acte de réception des Ursulines, [Mère Marie de l'Incarnation et ses compagnes], arrivées de France. « *Les prières finies, nous menâmes lesdites Révérendes Mères religieuses Ursulines et la Dame de la Peltrie, en un corps de logis appartenant à M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées et ses associés* »²⁰².
- 1640, 2 juillet Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, rétrocède à Anthoyne Pichon 1,600 livres à prendre sur Noël Juchereau, sieur des Chastellées. En marge de cet acte : 1^o/ le 12 décembre 1640 Pierre Juchereau a reçu de Anthoyne Pichon 300 livres et 2^o/ le 19 avril 1642 Pierre Juchereau a reçu de Anthoyne Pichon 400 livres.
- 1640, 29 juillet Noël Juchereau est témoin à Beaupré au mariage de Jean Gagnon et de Marguerite Cochon (registres paroissiaux de Sainte-Anne de Beaupré).
- 1641, 21 janvier Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, demeure à La Ventrouze où il veille aux intérêts de ses frères Jean et Noël. (Minutier de Tourouvre).
- Année 1641 et suivantes Aux minutes de M^e Teuleron, notaire à la Rochelle, lieu des embarquements et des engagements, des actes nous indiquent pendant les années 1641 à 1648 que les directeurs d'embarquement sont Antoine Cheffault, le Gardeur de Repentigny et Noël Juchereau²⁰³.
- 1643, 9 mars Devant M^e François Choiseau, notaire à Tourouvre, Jean Rousseau, dmt à La Gaserie, paroisse de Tourouvre, reconnaît avoir reçu de Mathurin Gagnon, dmt à La Ventrouze, 45 livres qu'il avait charge de lui payer de la part de Guillaume Pelle-

201 — Les archives du baillage de La Motte d'Yversay sont aux archives départementales de l'Orne mais non classées et non communiquées. (1961)

202 — *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Tome 1, p. 22.

203 — *Revue d'Histoire de l'Amérique Française* publiée à Montréal, Vol. IV, n° 4, page 476.



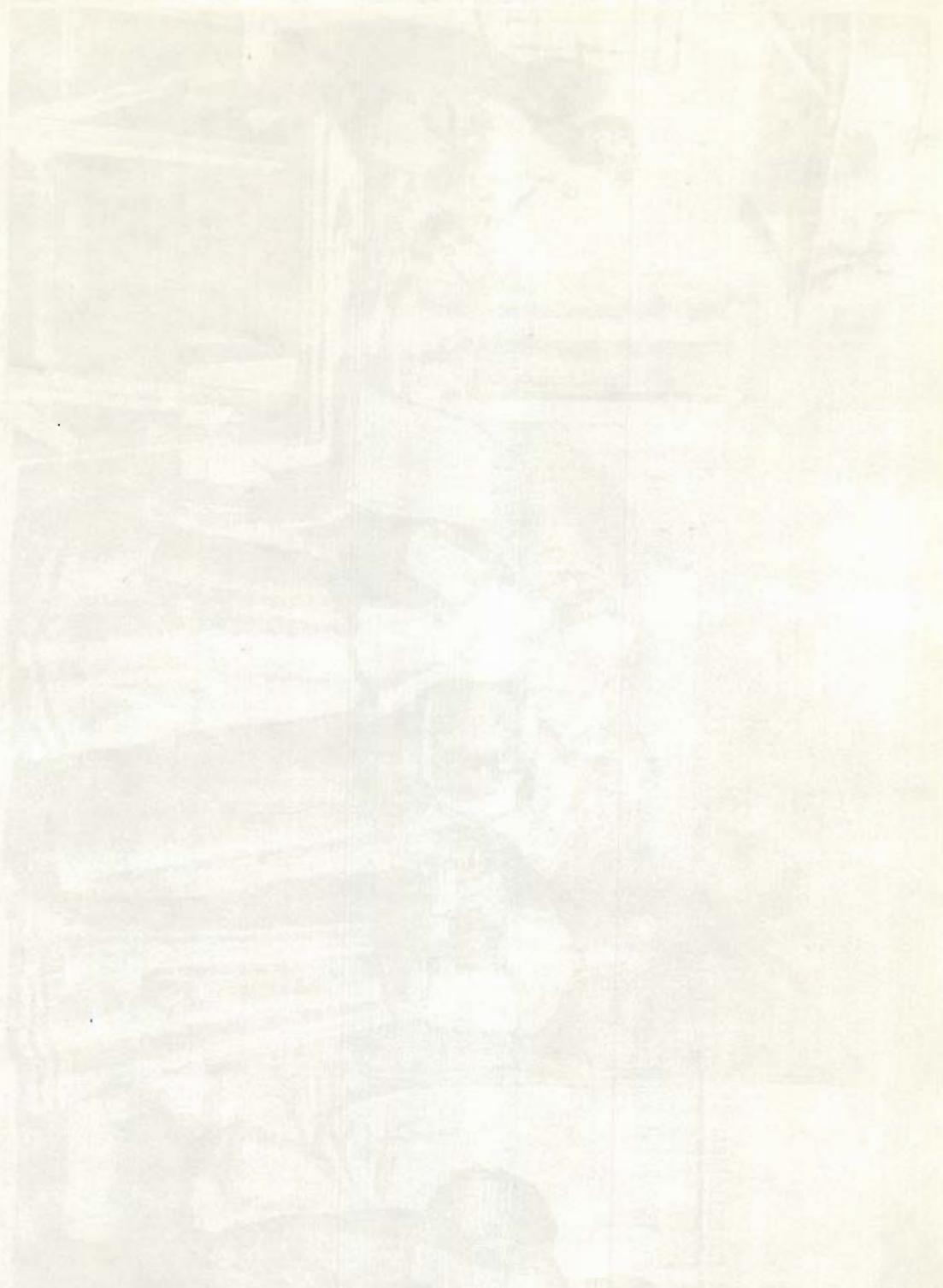
*Cette toile linge d'une aubaine
 Possible vous agréera
 Et si vous la trouvez trop jaune
 La laissez la blanchir.*

*Ma bonne sœur soyez contente
 De cet excellent pot à lait,
 Égarez le bien, si vous plait,
 Plus qu'il vient de feu nous l'aurons.*

*Recevez ma chère voisine
 Ce beau pot de cuire tout neuf
 On y ferait bien cuire un bœuf
 Tant il est bon pour la cuisine.*

*Quant en mon ne me va ni plus,
 L'auray de quoy me boucler,
 Et vous feray venir, car
 Quand mes enfants seront en âge.*

L'Éditeur avertis avec Privilège du Roy, et la plume de



Les cadeaux de mariage. A. Bosse pinxit, 1633 (Photo Bulloz).

- tier ²⁰⁴ de présent au Canada suivant la lettre que celui-ci avait envoyée à Jean Rousseau le 5 octobre 1642. Cet acte est passé en présence de M^e Jean Juchereau, dmt à La Ventrouze.
- 1643, 9 mars Charles Pierre, dmt au bourg et paroisse de Lhôme, reconnaît avoir reçu de M^e Jean Juchereau, sieur de More, dmt en la paroisse de La Ventrouze, le salaire dudit Pierre pour avoir servi M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, en la Nouvelle France à raison de 75 livres pour chacune des deux années.
- 1643, 9 mars Jean Maunoury, dmt au lieu de Regnouard en la paroisse de Tourouvre, reconnaît avoir été payé auparavant ce jour de M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, par les mains de M^e Jean Juchereau, sieur de More, son frère, dmt à La Ventrouze, de ses gages pour trois années de service par lui fait en la Nouvelle France envers M^e Noël Juchereau, dont il se tient content.
- 1644, 15 février Les deniers provenant de la vente de la terre de la Hyocherie à Marchainville, vendue par décret sur M^e Jean Juchereau, sieur de More, sont mis es mains de Pierre Juchereau et de sa femme, avec la permission de Pierre Chastel, greffier à la Motte d'Yversay.
- 1644, 1er mai Noël Juchereau témoin au mariage de Macé Gravelle et de Marguerite Le Tavernier, au Canada (registres paroissiaux de Québec).
- 1646, 1er janvier A propos des étrennes envoyées par le Père Lallemand, supérieur des Jésuites : « On donna à Monsieur Giffard un livre du Père Bonnet : *De la vie de Notre Seigneur* et à Monsieur des Chastellées un des petits tomes de Drexellius *De Aeternitate* » ²⁰⁵.
- 1646, 29 janvier Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, dmt à Feings et son neveu, Nicolas Juchereau, sieur de St-Denys ²⁰⁶, engagent pour 3 ans Anthoine Méry, manoeuvre, dmt au village de la Gaserie à Tourouvre, d'aller servir à la Nouvelle France M^e Jean Juchereau, sieur de More, père dudit Nicolas, pour 105 livres par mois ²⁰⁷.

204 — Guillaume Pelletier et Jean Rousseau sont beaux-frères par leurs femmes.

205 — *Journal des Jésuites*, cité par P. G. Roy — Les Juchereau — 1903.

206 — Second fils de Jean, sieur de More, anobli par Louis XIV en 1692 et de qui descendent tous les Juchereau du Canada, dits du Chesnay, de St-Denis, etc.

207 — Ce contrat fut annulé le 16 avril 1646.

- 1646, 5 février Mathurin Provost, manoeuvre, du village de la Gagnonnière, paroisse de Tourouvre, s'oblige d'aller servir de son état de manoeuvre en la Nouvelle France, Jehan Juchereau, sieur de More, stipulé par M^e Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, dmt à Feings, et Nicolas Juchereau, sieur de St-Denis, dmt en la Nouvelle France à Québec, pour 3 ans commençant du 1^{er} mai prochain. Jean Juchereau le fera passer et repasser par la Rochelle, le nourrira et payera six vingt livres par an.
- 1646, 14 février « M. des Chastellées, commis général, fournit en vivres à son magasin les Hurons qui partaient en expédition » (journal des Jésuites).
- 1646, 19 mars François Mabile, dmt au village de la Bretonnière, paroisse de Tourouvre, s'oblige d'aller servir hble h. Jehan Juchereau, sieur de More, dmt à Québec en la Nouvelle France pour cinq ans, pour 90 livres par an que hble h. Pierre Juchereau, représentant son frère, s'engage à payer à lui ou à telle autre personne suivant l'ordre qui lui sera envoyé.
- 1646, 5 avril Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, dmt à Feings, au moyen d'une procuration de son frère Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec pays de la Nouvelle France, passée devant M^e Guillaume Tronquet, tabellion au fort St-Louis de Québec en date du 8 septembre 1644, vend à Anthoine Pichon, dmt à Tourouvre, le lieu terre et métairie des Chastellées, sis en la paroisse de Lhôme, item les maison et héritages du bourg de La Ventrouze appartenant audit Noël Juchereau et à son frère Jean Juchereau, sieur de More, pour 2,150 livres, soit : 400 livres pour les maisons et héritages de La Ventrouze et 1,750 livres pour la métairie des Chastellées, le tout pour être quitte de pareille somme envers ledit Anthoyne Pichon.
- 1646, Jeudi Saint « Il y eut lavement de pieds à l'hôpital (de Québec) où assistait le P. Vimont. M^r des Chastelets et autres y lavèrent les pieds à dix huit Sauvages ». [Les Jésuites nous montrent Giffard prodiguant ses soins aux Indigènes, luttant en particulier pour sauver un petit malade. « Sa femme allaitait le pauvre petit et en avait soin comme s'il eut été son propre enfant. »] *Relations des Jésuites*, et Cambray, *Op. cit.*
- Automne 1646 M. des Chastellées fut nommé commis général sur les vaisseaux pour tous les achats ²⁰⁸.

208 — *Relations des Jésuites*, tome XXVIII, p. 234.

- 1647, 12 février Jacques Le Roy de la paroisse de Sonchamp²⁰⁹ étant de présent à Tourouvre, s'oblige pour 3 ans à servir M^e Noël Juchereau, seigneur des Chastellées, dmt en la Nouvelle France, stipulé par Pierre Juchereau, son frère, pour 100 livres par an.
- 1647, 17 février Jacques Poupar, laboureur, dmt au bourg de Longny, s'oblige à servir M^e Noël Juchereau en la Nouvelle France pour 3 ans pour 90 livres par an.
- 1647, 18 février Jean Malenfant, dmt au lieu de Riant, paroisse de Tourouvre et Louis Guimond, au lieu de la Muloitière, paroisse de Tourouvre, s'obligent envers M^e Jean Juchereau, sieur de More, commis général des Magasins de la Nouvelle France, stipulé par son fils Nicolas, à servir ledit Jean Juchereau pour Malenfant : 5 ans, 55 livres par an et une paire de souliers — Guimont, 6 ans, 40 livres par an et une paire de souliers et un habit de serge de laine.
- 1647, 18 février Contrat de René Duteil, manoeuvre, dmt à la Couldrays, paroisse de Bubertré, pour servir M^e Jean Juchereau, stipulé par Nicolas Juchereau, sieur de St-Denis, son fils, pour 3 ans et 100 livres par an.
Pierre Piau, René Visage et Daniel Trémond, dmt au bourg de Tourouvre, s'obligent à servir M^e Jean Juchereau, sieur de More, dmt au pays de la Nouvelle France, acceptant pour lui Nicolas Juchereau, sieur de St-Denis, dmt aussi en la Nouvelle France, de présent à Tourouvre, pendant 3 ans du jour de l'embarquement à La Rochelle moyennant par an 60 livres audit Piau, 50 livres audit Visage, 55 livres audit Trémond, avec une paire de souliers audit Visage et un habit audit Piau.
- 1647, 26 février Julien Mercier, manoeuvre, dmt au lieu de la Grandinière, paroisse de Tourouvre, s'oblige de servir M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec, en la Nouvelle France, stipulant pour lui, Pierre Juchereau, son frère, dmt à Tourouvre, pendant 3 ans, 75 livres par an et une paire de souliers déjà payée par 60 s.
- 1647, 4 mars Pierre Alognon, manoeuvre, dmt à La Ventrouze, s'oblige à servir M^e Noël Juchereau, dmt en la Nouvelle France, stipulant pour lui M^e Pierre Juchereau, son frère, dmt à Tourouvre, pendant 5 ans pour 60 livres par an.

209 — Près Rochefort en Yveline (Seine-et-Oise).

- 1647, 11 mars René Vigneron, laboureur, dmt au lieu de Chamondot, paroisse de Lhôme, promet servir M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec en la Nouvelle France, pour 3 ans à raison de 63 livres par an.
- 1647, 19 mars Philibert Chaudon, manoeuvre, dmt au lieu du Grand Pré, paroisse de Tourouvre, s'oblige envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec, stipulant pour lui Pierre Juchereau, son frère, dmt à Tourouvre, de le servir 3 ans pour 90 livres par an, plus un manteau de bure de 9 livres, présentement payé.
- 1647, 19 mars Pierre Lande, manoeuvre, dmt au lieu de Boissey, paroisse de Sainte-Céronne, s'oblige envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec en la Nouvelle France, stipulant pour lui son frère Pierre Juchereau, dmt à Tourouvre, d'aller audit pays de la Nouvelle France, servir ledit Juchereau pendant 3 ans à raison de 78 livres par an.
- 1647, 21 mars Hble h. Noël Juchereau, sieur des Chastellées, en son nom et en celui de hble h. Jean Juchereau, sieur de More, son frère, achète de Pierre de Puisseau, écuyer, seigneur de Ste-Foy, le lieu, terre et métairie de Saint-Michel, venu audit de Puisseau en conséquence de la concession à lui faite le 7 février 1637, par Messieurs de la Grande Compagnie de la Nouvelle France confrontée entre le grand fleuve Saint-Laurent, la route et la terre de Silbery, appartenant aux Révérends Pères Jésuites, pour 6,500 livres dont 3,500 livres comptant, et 3,112 livres 10 s. le 29 décembre 1647. Devant M^e Teuleron, notaire à La Rochelle²¹⁰. S'engagent envers M^e Noël Juchereau, procureur général des habitants de la Nouvelle France :
- 1647, 9 mars Mathurin Trut, laboureur de Cognac (Charente) 65 livres par an;
- 1647, 1er avril Adam Delzandy, capitaine de navire de St-Jean-de-Luz, de présent à la Rochelle, 200 livres par an;
- 1647, 5 mai Jean Margat, scieur au long de Sigogne, paroisse du Thou en Aunis, 60 livres par an, dont 50 livres d'avance;

²¹⁰ — Publié dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. V, n^o 1, p. 123.

- 1647, 5 mai Jacques Drouet, de la Jarne, aux mêmes conditions.
Devant M^e Teuleron ²¹¹.
- 1647, 7 avril Jacques Loyseau, fils de François, manoeuvre, dmt au bourg de Tourouvre, s'oblige envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec en la Nouvelle France, stipulant pour lui Anthoïne Pichon, dmt à Tourouvre, d'aller servir ledit sieur des Chastellées pendant 3 ans pour 70 livres par an à la charge de le faire passer et repasser et même de le conduire de ce lieu à la Rochelle.
- 1647, 8 avril Pierre de Montchevreul, sergetier, dmt au lieu des Bartes, paroisse de Courchehous ²¹², s'est obligé envers M^e Noël Juchereau, dmt à Québec, stipulant pour lui Pierre Juchereau, son frère, d'aller le servir 3 ans, au pays de la Nouvelle France pour 80 livres par an.
- 1647, 9 avril Contrat de Jean Mercier, de la Gohière, en Saint-Mard de Resno, pour aller servir Zacharie Cloutier au pays de la Nouvelle France, stipulant pour lui Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, pour 3 ans à raison de 55 livres par an.
- 1647, 9 avril Martin Huan, serrurier, dmt au lieu du Breuil, paroisse de Beaulieu, près Chennebrun, et Pierre Tremblay, fils de Philebert, laboureur, dmt au lieu de la Filonnière, paroisse de Randonnay, s'obligent par corps et biens à et envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, de le servir 3 ans à partir du moment où ils mettront pied à terre à charge dudit sieur des Chastellées de les faire passer et repasser et de leur donner, savoir 90 livres par an audit Huan et 75 livres audit Tremblay.
- 1647, 10 avril Raoullin Frondière, dmt à Tourouvre, s'oblige envers M^e Noël Juchereau, stipulant pour lui Pierre Juchereau, son frère, d'aller le servir 3 ans en la Nouvelle France pour 90 livres par an et une paire de souliers pour tout le terme.

²¹¹ — Publié dans la *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. VI, n° 3, p. 378. Recherches faites par Monsieur G. Debien qui les a réunies dans un tiré à part *Engagés pour le Canada au XVII^e siècle*, que nous tenons de sa courtoisie. Parmi les huit cent trente-trois contrats qu'il a découverts figurent plusieurs Percherons et même un Tourouvrain, Mathieu Fanuel, parti en 1643 comme soldat et qui témoigne à Tourouvre le 2 juin 1678 pour Pierre Cochereau (voir page 121). M^r Debien cite également Juchereau Duchesnay, petit-fils de Jean Juchereau qui, en 1714 devant Rivière et Soulard, notaires à La Rochelle, engage un garçon des environs de Cancale pour le servir au Canada.

²¹² — Vraisemblablement Courgeoût, commune du canton de Bazoche-sur-Hoesne (Orne), mais je n'ai rien trouvé aux vieux registres paroissiaux.

- 1647, 11 avril A. Pichon vend à M^e J. Chouet un corps de logis contenant deux chambres basses, deux chambres hautes, un cellier au bout, une grange et une étable à l'autre bout avec cours, jardin, enclos, tels que M^{rs} Noël et Jean Juchereau, et ledit vendeur en ont joui, acquis desdits Juchereau, sis à la Ventrouze en la prise de Robert Ernou, moyennant 422 livres et 10 sols. (Minutier de M^e Debray, à Tourouvre).
- 1647, 6 juin Le Gardeur et Noël Juchereau arment « La Marguerite de la Rochelle » à destination de Québec ²¹³.
- 1647, 18 septembre M^e Noël Juchereau obtient de M. de Montmagny la concession d'un fief sur la rive nord du fleuve ²¹³.
- 1647, 19 septembre M^e Noël Juchereau est témoin au mariage Charles Guillebourg et de Françoise Bigot, paroisse de Québec (registres paroissiaux de Québec).
- 1647, 18 octobre M^e Noël Juchereau prend la mer pour la France en compagnie de M. d'Ailleboust, gouverneur du Canada ²¹³.
- 1648, 1er mars Jean Chemin, forgeron, dmt au bourg de Randonnai, s'oblige par corps et biens envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec, en la Nouvelle France, d'aller le servir au lieu de la Nouvelle France dit Canada pendant 3 ans, à raison de 66 livres par an à la charge de passer et repasser ledit Chemin et de le nourrir les 3 ans.
- 1648, 1er mars Pierre Pitot, fondeur, dmt au bourg de Randonnai, s'oblige envers M^e Noël Juchereau d'aller le servir pendant 3 ans, à raison de 66 livres par an.
- 1648, 2 mars Jehan Trehard, sergetier, dmt à Randonnai, s'engage envers M^e Noël Juchereau, stipulé comme aux précédents contrats par son frère Pierre, dmt à Tourouvre, à servir ledit sieur des Chastellées en la Nouvelle France pendant 3 ans, à raison de 60 livres par an.
- 1648, 2 mars Martin Cosnard, chargeur de fourneau, dmt au lieu des Gènehaudières, paroisse de Randonnai, s'engage envers M^e Noël Juchereau pendant 3 ans, à raison de 60 livres par an.
- 1648, 2 mars Pierre Enjouis, dmt en la paroisse de Charensey au lieu de la Brosse ²¹⁴, s'oblige d'aller servir M^e

²¹³ — Minutes de M^e Teuleron à la Rochelle, *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, mars 1951, p. 491.

²¹⁴ — Paroisse réunie à St-Maurice-les-Charensey.

- Noël Juchereau au pays de la Nouvelle France pendant 3 ans, à raison de 66 livres par an.
- 1648, 2 mars Fut présent Louis Potier, dmt au lieu du But, paroisse d'Authueil, lequel s'est obligé envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt à Québec, en la Nouvelle France, absent, stipulant et acceptant pour lui Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, son frère, d'aller par ledit Potier, servir ledit sieur des Chastellées au pays de la Nouvelle France, autrement dit Canada, pendant 3 ans à raison de 60 livres par an.
- 1648, 2 mars François Dutartre, laboureur, dmt au lieu de la Ville Dieu, paroisse de Cherencey, s'oblige envers M^e Noël Juchereau d'aller le servir au pays de la Nouvelle France, pendant 3 ans, à raison de 60 livres par an.
- 1648, 5 mars Gervaize Ribault, laboureur, dmt au lieu de Montyon, paroisse d'Aulnou, près Sées, en Normandie, s'oblige envers M^e Noël Juchereau représenté par son frère, Pierre, sieur des Moulineaux, d'aller servir ledit M^e Noël Juchereau en la Nouvelle France pendant 3 ans pour 66 livres par an.
- 1648, 6 mars Nicolas Rivard, dmt à Tourouvre, a promis et s'est obligé par corps et biens envers M^e Noël Juchereau d'aller le servir au Canada pour 3 ans, moyennant 66 livres par an dont il a reçu d'avance 15 livres.
- 1648, 8 mars Marin Chauvin, manoeuvre, dmt au lieu du Mesnil paroisse de St-Mard-de-Réno, s'est obligé envers M^e Noël Juchereau d'aller le servir 3 ans au Canada pour 40 livres par an.
- 1648, 17 mars Jean Dubois, dmt en la paroisse de Senonches ²¹⁵ s'oblige d'aller servir M^e Noël Juchereau au Canada, trois ans pour 66 livres par an.
- 1648, 17 mars Jacques Le Veau, natif de Chartres, comme il a dit et dmt présentement à Tourouvre, s'oblige envers M^e Noël Juchereau, sieur des Chastellées, dmt en la Nouvelle France, d'aller le servir 3 ans à raison de 66 livres par an.
- 1648, 5 juin Noël Juchereau, commissaire général des habitants de la Nouvelle France, arme le Saint-Georges de 70 tonneaux en direction de Tadoussac.
M^e Teuleron, notaire à la Rochelle ²¹⁶.

²¹⁵ — Eure-et-Loir.

²¹⁶ — *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, mars 1951, vol. IV, p. 491.

- 1648, 1er juillet Noël Juchereau, commissaire général des habitants de la Nouvelle France, affrète à la Rochelle le *Grand Cardinal*, le *Notre-Dame* et le *Saint-Sauveur*, tous trois en direction de Québec.
(Devant M^e Michelon, notaire à la Rochelle, ut supra).
- 1648, juillet Noël Juchereau souscrit une obligation simple de 21,800 livres au banquier Auger-Duchanin; d'autres créanciers, à la fin de 1648, font saisir des castors vendus à Jacques Pépin ²¹⁷.
- 1648, fin juillet M^e Noël Juchereau meurt à Orléans étant en compagnie du sieur Labaleine, marchand de la Rochelle et est enterré aux Jésuites d'Orléans — (mémoires de Péronne Dumesnil ²¹⁸, dans *Le Bulletin des Recherches Historiques*).
- 1649, 18 mars Jean Creste, charron, dmt au lieu des Boullais, paroisse de Tourouvre, s'oblige envers le sieur Hérisson, dmt aux Trois-Rivières en la Nouvelle France, stipulant pour lui Antoine Mery, dmt à Tourouvre, d'aller le servir pendant 3 ans à raison de 80 livres par an.
- 1649, juillet Trente Abénaquis apportent à Québec des lettres venant de France et passées par la Nouvelle Angleterre, parmi elles une de Madame Le Gardeur de Repentigny, à son mari, annonçant la mort de Noël Juchereau, sieur des Chastellées, est datée du 31 juillet 1648.
- 1649, 29 septembre En la maison du notaire à Tourouvre, Pierre Juchereau, S^r des Moulineaux achète de Charlotte Chevalier, veuve de feu Jacques Gaudry, demeurant à Feings, 2 ½ boisseaux de terre pour 40 livres. (Voir note 221).
- 1649, 7 octobre A Québec, dev^t M^e Audouart, inventaire de la succession de Noël Juchereau. Parmi ses serviteurs désignés, Louis Houde, de Manou au Perche.
- 1649, 23 novembre Contrat de mariage devant le notaire de Tourouvre de Marguerite Juchereau, veuve de M. Jean Martheau, avocat au Parlement, procureur fiscal

217—Devant M^e Michelon le 1er juillet 1648 et M^e Cherbonnier le 10 décembre 1648 : *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, mars 1951, vol. VI.

218—Péronne Dumesnil envoyé par la Compagnie des Cent Associés en Nouvelle France, en septembre 1660, pour lui procurer des fonds, accusa de détournements Mgr de Laval, le P. Ragueneau, P. le Gardeur de Repentigny, Noël Juchereau, etc.... etc.... Des quittances et autres écrits firent justice de ces calomnies. (R. Cambrey, *Giffard*).

au baillage de la Motte d'Yversay, et de Christophe de Moucheron²¹⁹, seigneur de Chanthierry, dmt en la paroisse de Charencey²²⁰ audit lieu de Chanthierry. A son contrat sont présents M^e Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, son frère et dame Françoise Juchereau, vve de M^e Louis Berment, sieur de la Martinière, avocat au Parlement, bailli de la Ferté-Vidame (qui se remariera avec Anthoine Pichon)²²¹, sa soeur.

1650, 28 février

En la maison de M^e Pierre Juchereau à Tourouvre « Nicolas Juchereau²²², sieur de Saint-Denis, dmt en la Nouvelle France, au lieu de Québec et étant de présent en ce lieu de Tourouvre », signe à un contrat de vente de Martin Troussin à M^e Jean Ailleboust, avocat à Mortagne, y dmt paroisse Notre-Dame, beau-frère de Pierre Juchereau.

1650, 16 mars

Nble homme Robert Giffard²²³, Conseiller du Roy, médecin ordinaire de Sa Majesté, et l'un des conseillers établis par sadite majesté au pays de la Nouvelle France, seigneur de Beauport, dmt audit Beauport en la Nouvelle France et étant de présent en ce lieu de Tourouvre en vertu de la procuration à lui donnée par demoiselle Marie Regnouard, sa femme, passée devant Laurent Berment, notaire royal à Québec en la Nouvelle France, datée du 16 octobre 1649 a substitué et par ces présentes substitue et constitue son procureur, même de ladite demoiselle sa femme, général et spécial, M^e Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, ladite procuration mise ès mains dudit Juchereau en sa force et vertu, présence de Maîtres Anthoine Pichon et Guillaume Audollent, dmt audit Tou-

219 — Christophe de Moucheron, né en 1589, avait épousé en 1618 Hélène de Conches. Il fut inhumé dans l'église de Charencey le 9 mai 1650, avant de s'être remarié, semble-t-il. (*Généalogie de Moucheron*, communiquée aimablement par la marquise de Moucheron, au château de Maisons Mangis). Les registres paroissiaux de Charencey contiennent le testament de Marguerite Juchereau du 27 mars 1650 : elle lègue au Sr de Chanthierry le soin de faire pour elle deux pèlerinages, l'un à N.-Dame de Chartres, l'autre à N.-Dame des Puys. Les Registres paroissiaux de la Poterie contiennent son acte d'inhumation le 31 mars 1650. Elle était âgée de trente-deux ans. Elle laissait une fille, Marie Martheau qui se maria trois ans après à Charles Legrand, Sr de Boislandry.

220 — Saint-Maurice de Charencey (Orne).

221 — L'autre témoin est Nicolas Gauldry, de Feings. Avec son frère Jacques et leur mère, Charlotte Chevalier, ils se fixeront aussi au Canada. (Voir P. Godbout, *Origine des familles canadiennes françaises* Ed. Lille, 1925).

222 — Nicolas Juchereau ayant épousé Marie-Thérèse Giffard, le 22 septembre 1649 à Québec est parti au lendemain de son mariage. A-t-il emmené sa jeune épouse à Tourouvre ?

223 — Giffard est mort à Beauport le 14 avril 1668 « fort chrestienement assisté du P. Carheil tout le temps de sa maladie » *Journal des Jésuites*.

- rouvre, qui ont avec lesdits Giffard et Juchereau et nous notaires signé.
- 1651, 23 mai Contrats d'engagement pour le Canada de Nicolas Hublin, Pierre Maheux et Jacques Noury, demeurant à Feings, pour servir Jean Juchereau S^r de More représenté par son frère Pierre Juchereau, pour 5 ans, moyennant 45 livres par an pour les deux premiers, et 50 livres pour le troisième, et pour chacun une paire de souliers pour les cinq ans.
- 1651, le même jour Contrats de Nicolas et Françoise Roussin, enfants de Jean Roussin, demeurant à Tourouvre et de Françoise Le Houx, fille de Jacques Le Houx, demeurant à la Ventrouze, pour servir Jean Juchereau, S^r de More aux conditions ordinaires de 130 livres par an pendant cinq ans, et une paire de souliers sur tout le terme.
- 1651, 15 décembre Charlotte Chevalier, veuve de Jacques Gaudry demeurant au bourg de Feings, vend à M^e Pierre Juchereau, sieur de Moulineaux, 3 ½ boisseaux de terre assise au Vaux du Roulet, paroisse de Feings, contre 30 livres déjà payées.
- 1653, 11 juin Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, loue à Claude Gruel, seigneur de Touvois, les lieu, terre, maison, cours, jardin de la Pelleterye ²²⁴ Fors qu'il est fait retenue de la chambre et cabinet dudit seigneur.
- 1652, 21 mai Jean Berment, sieur de la Petite-Noë, dmt au bourg de la Ferté Arnault ²²⁵ fils de feu Loys Berment, bailli de la Ferté Arnault et de Françoise Juchereau, rompt pour cause de parenté ses fiancailles avec Marie Bellanger, jeune fille de Tourouvre.
- 1653, 7 juillet Anthoine Pichon revend la terre des Chastellées à hble homme François Bonnet ²²⁶.
- 1656 « Ce jourd'hui 9 octobre 1656 a été délivré le certificat de bans du mariage de M^e Anthoine Pichon, de cette paroisse, et de Françoise Juchereau, de la paroisse de La Ferté ». (Registres paroissiaux de Tourouvre).

²²⁴— On avait habité Mme de la Feftrie entre 1621 et 1628. M. Roy nous dit que Laurent Berment, notaire, n'a aucune parenté avec Claude Berment, fils de Loys Berment, bailli de la Ferté Arnault et de Françoise Juchereau, sa femme, qui vint au Canada se fixer avec ses cousins et qui y fut annobl. (Voir Roy, *Lettres de Noblesse*, et Roy, *Inventaire des greffes des notaires*).

²²⁵— Vieux nom de la Ferté-Vidame.

²²⁶— En 1678, les de Lannoy sont dit sieurs de Chastellets, dmt à Lhôme.

- 1658, 24 avril Loys de Berment, sieur du Boullay, et demoiselle Louise du Mouschet, sa femme, cèdent à demoiselle Anne de Berment, dmt à Tourouvre, la quatrième partie à quatre faisant le tout de la succession de défunt hble h. Loys de Berment, vivant licencié en droit, bailli de La Ferté Arnault, père dudit sieur du Boullay et de la Demoiselle acquéreur par le moyen de ladite acquéreur paiera 12 livres, 10 solz, 4 deniers sur leur portion du douaire de dame Françoise Juchereau, leur mère, tant que douaire aura lieu.
- 1663, 17 janvier Dame Françoise Juchereau, femme de Monsieur de la Charmoise²²⁷, est marraine de Marie Picard (registres paroissiaux de Tourouvre).
- 1678, 11 février Devant M^e Thibault, au lieu de La Burardière, paroisse de la Trinité-sur-Avre (annexée à Beau-lieu), Charlotte Juchereau, fille de Louis Juchereau, sieur de la Billardière, et de dame Anne Thibault, dmt paroisse Saint-Jean de Mortagne, et Jacques Le Court, sieur de Montguyon, dmt à Mortagne, se promettent le mariage et en établissent le contrat.
- 1690, 19 avril Cession de Jacques Bourgoïn, portemanteau de feu M^r le Prince de Condé, dmt à Iray, à Vincent Le Roux, dmt à Randonnai, se faisant fort de Dame Anne Thibault veuve de Louis Juchereau, sieur de la Fontaine, maître de grosses forges, en présence de Louis Chalumel, gendre d'Antoine Pichon, fils de Macé.
- 1690, 30 avril Maison de Maître Antoine Méry à Tourouvre. Contrat de mariage de Nicolas Saillard, marchand dmt à Tourouvre, fils de feu Nicolas Saillard et de Dame Suzanne Juchereau, assisté de sa mère d'Alexandre Saillard son frère, de Thomas Bocher son beau-frère et d'Alexandre Saillard son oncle d'une part, et de Demoiselle Marguerite Bonnenfant, fille de M^e Nicolas Bonnenfant et de Dame Jeanne Jouvét, dmt au moulin de la Ville, paroisse de Tourouvre, assistée de sa mère, de M^e Antoine Méry et Dame Françoise Jouvét, ses oncle et tante et Jacques Leclerc, sieur de la Boussardière, cousin maternel d'autre part.

²²⁷ — La vente de la Charmoise était en la forêt du Perche.

²²⁷ — Antoine Pichon se faisait appeler « Sieur de la Charmoise ». La vente de la Charmoise était en la forêt du Perche.

1692, 27 juillet

Transaction — Jean Provost Sr de la Saradinière et Anne Bonnet ²²⁸ sa femme, dmt à Bivilliers, Anne-Marie Juchereau femme d'Alexandre Saillard, dmt à Senonches, Suzanne Juchereau veuve de Nicolas Saillard, dmt au Bois-Arnaud, Antoinette Juchereau femme de Jean Josset dmt à la Béhardière, lesdites Juchereau enfants et héritières de Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, et François Tusselin, chevalier, Seigneur du Jarossay, touchent de Jean du Rocher et Marie Rotrou, son épouse, 340 livres à l'acquit d'Antoinette du Chastel.

1696, 1er mars

Avant midi à Tourouvre, Marie Juchereau ²²⁹, vve de défunt Alexandre Saillard, dmt au Mesnil Thomas en Normandie, Suzanne Juchereau veuve de défunt Nicolas Saillard, dmt à Feings, et Anthoïnette Juchereau, femme de Jean Josset, dmt à la Béhardière, achètent ensemble une maison à Tourouvre qui avait appartenue à défunt M^e Anthoine Pichon et appartenait à Dame Anthoïnette du Chastel pour 255 livres, que défunt son père devait à défunt Pierre Juchereau, sieur des Moulineaux, père desdites acquéreures.



²²⁸ — Anne Bonnet, fille de François, (voir page 178, le 7 juillet 1653) reste en relation avec les Juchereau comme on le constate ici.

²²⁹ — Marie Juchereau baptisée à Notre-Dame de Mortagne le 12 février 1637; Suzanne Juchereau baptisée à Notre-Dame de Mortagne le 7 septembre 1644; Antoinette Juchereau, née probablement à Feings où ses parents habitent en 1646.

Renseignements géographiques sur les noms de communes cités dans ce travail

Les nombres d'habitants donnés ici sont ceux du recensement de 1954. Quand il y a un second nombre, celui-ci est mis entre parenthèses et se réfère aux données rapportées par Pitard, *Fragments historiques sur le Perche*, Mortagne 1866. Les distances sont relatives au chef-lieu de canton, quand elles ne sont pas suivies de l'indication de la ville; T (Tourouvre), M (Mortagne) indiquent les distances relatives à ces villes; les directions qui suivent les distances, comptées en kilomètres, partent du chef-lieu ou de la ville vers la commune intéressée. Les chefs-lieux sont en caractères gras.

A. Canton de Tourouvre. (14 communes)			Habitants	
			en 1954	en 1866
Autheuil	3 km.	E	194	(359)
Beaulieu	13	N-NE	260	(358)
Bivilliers	3	SO	128	(184)
Bresolettes	6	N	63	(192)
Bubertré	4	O	187	(400)
Champs	8	O	165	(295)
Lignerolles	6	O	239	(371)
La Ventrouze	6	NE	128	(229)
Moussonvilliers	14	NE	329	(563)
Normandel	8	N-NE	158	(314)
Prépotin	7	NO	121	(335)
La Poterie au Perche	8	NE	123	(204)
Randonnai	7	N-NE	583	(630)
Tourouvre	136 (Paris)	O-SO	1445	(1902)
Saint-Maurice lès Cherency	11	NE	429 (en 1946)	(700)
 B. Autres cantons.				
Mortagne	148 (Paris)			(500)
Feings	T:6		365	(682)
Saint-Denis sur Huisné	6	S	109	(228)
Longny au Perche	T:13	E	1450	(2625)
La Lande sur Eure	T:18	E-NE	204	(546)
Lhome-Chamandot	T:7	NE	310	(617)
Marchainville	M:22		340	(617)
Le Mage	M:20		409	(962)
La Ferté Vidame (autrefois La Ferté Arnaud), à 16 km SE de Verneuil.				
	T:16		778	(822)
Morvilliers	5	NE		
Bellême	T:28	S		
St-Martin du Vieux Bellême	2	O		

Bazoches sur Hoène				
La Mesnière	M:10	O	357	(684)
Moulins La Marche	T:16	O		(1100)
Echaumesnil (réunie depuis 1853 à la commune de Saint-Pierre des Loges)	T:22	O	275	(492)
Les Aspres (réunion de deux agglomérations voisines:)	T:15	NO		
Saint-Martin d'Aspres			392	(605)
Notre-Dame d'Aspres			298	(478)

Remarque sur la carte de Tourouvre (1834). Cette carte est tirée du tableau du plan d'assemblage du plan cadastral. Son échelle n'est pas un nombre simple. En ligne droite, la distance qui sépare l'Etoile de Monsieur du Moulin neuf est exactement de cinq kilomètres. On ne sera pas sans remarquer la très grande différence avec la carte beaucoup plus récente du canton. Des routes ont été tracées depuis 1834, certaines entièrement nouvelles (la route de Sainte-Anne à Moulins La Marche, D.32), d'autres rectifiant ou suivant exactement le tracé des anciens chemins, qui sont ainsi devenus carrossables. Par contre, certains chemins, devenus absolument inutilisés, sont disparus. De loin en loin un vestige demeure, enclavé entre deux terres. Pour les promenades on se fierait donc à la carte du canton ou à des cartes plus récentes et à plus grande échelle (carte d'état-major au 1/50,000). Mais, pour suivre les partages faits aux 16^e et 17^e siècles, le relevé du plan cadastral de 1834 présente les chemins à peu près tels qu'ils étaient sous l'Ancien régime. De même les chiffres concernant le nombre des habitants de chaque localité, mis entre parenthèses, doit être proche de ceux du passé.



Sources manuscrites**a) Minutes de M^e Pierre Debray, notaire à Tourouvre**

1544 à environ 1550; M^e Gilles Chouaiseau, tabellion en la chatellenie de la Motte d'Iversay (Lhôme).

1550 à 1589; le même, tabellion en la chatellenie de Mortagne.

1589 à 1633; M^e Jean Choiseau.

1633 à 1656; M^e François Choiseau.

1656 à 1675; rares actes de M^e Gilles Le Fort (frère du Canadien Antoine Le Fort) et de M^e Jean Debray.

1675 à 1699; M^e Nicolas Choiseau (M^e Jean Debray signe avec lui de temps en temps).

1701 à 1756; M^e Louis Choiseau.

1756 à 1763; M^e Nicolas Choiseau.

1763 à 1795; M^e Noël Joseph Sébastien Roger, époux de Marianne Choiseau.

1795 à 1811; M^e Pierre Philippe Roger, leur fils, dernier de la dynastie.

b) Autres actes conservés au minutier de M^e Pierre Debray, pour le 17^e siècle; très incomplets, mais précieux

M^e Gaschet, demeurant à Randonnay.

M^e Lullier, demeurant à Bresollettes.

M^e Thibault, demeurant à La Trinité sur Avre (Beaulieu).

Tous les documents cités, dont la provenance n'est pas indiquée (et ce sont les plus nombreux) viennent de ce minutier de M^e Pierre Debray.

c) Archives nationales, à Paris

Minutier Central des notaires. étude XLIII, liasses 10 et 12.

d) Registres paroissiaux

Registres de Tourouvre, 1588.
(Mairie de Tourouvre).

Registres de La Ferté, 1613.

(Archives départementales d'Eure-et-Loire, Chartres).

Registres de Saint-Martin d'Echaumesnil, 1617.

(Mairie de Saint-Pierre des Loges, Orne).

Registres de La Lande sur Eure, 1614.

(Mairie de La Lande).

Registres de Saint-Mard de Reno, 1590.

(Mairie de Saint-Mard).

Registres de Normandel; quelques actes épars du début du 17^e siècle.

(Mairie de Normandel).

Les registres d'Autheuil, de Feings, de Lhôme, de Marchainville ne conservent plus les actes de la première moitié du 17^e siècle.

Les registres de la Ventrouze, qui auraient été si utiles, ont disparu depuis plusieurs années. Avec le concours de M. Roland-J. Auger, généalogiste aux *Archives du Québec*, nous avons pu consulter les relevés faits dans ces registres par le regretté Père Archange Godbout, o.f.m.

Registres de la Chapelle Montligeon, 1598.

(Mairie de la Chapelle Montligeon).

Registres de Moulicent, 1680. (Un premier registre avait déjà disparu dès 1928).

(Mairie de Moulicent).

Registres de Charencey, 1628.

(Mairie de St-Maurice les Charencey).

Registres de Saint-Maurice, 1690.

(Mairie de St-Maurice les Charencey).

Registres de la Poterie au Perche, 1609.

(Mairie de la Poterie).

Registres de Notre-Dame de Mortagne, 1588.

(Mairie de Mortagne).

Registres de St-Jean de Mortagne, 1600.

(Mairie de Mortagne).

Index onomastique

L'index qui suit n'est malheureusement pas complet. En règle générale, nous n'avons tenu compte que des noms des Canadiens et de ceux de leurs ascendants. Les chapitres sur Henry Pinguet et la chronologie des Juchereau auraient été très intéressants à indexer en entier, mais le temps nous a fait défaut. Nous recommandons aux chercheurs, aux biographes, aux généalogistes et aux étudiants qui préparent une thèse, une biographie, ou une étude sur la première moitié du 17^e siècle en Nouvelle-France, de se référer au livre lui-même plutôt qu'à cet index.

- AILLEBOUST, *Jean d'*, avocat à Mortagne, p. 10; *Marie*, femme de Pierre Juchereau, p. 10.
- ALLARD, *Mathurin*, laboureur aux Bouillais (1639) p. 136; *Michel* (1627) p. 127.
- ALOGNON, *Pierre*, contrat d'engagement, pp. 51-52; son mariage, pp. 139 s. 171.
- ASSELIN, *Jacques*, son mariage en 1662, p. 139.
- AUBERT, *Guillaume*, royer demeurant à La Ventrouze (1626), p. 127; *Marguerite*, p. 107.
- AUBIN, *Guillaume*, de Lhôme (1562 et 1573) pp. 90-91.
- AUGER-DUCHANIN, banquier de Paris (1648) p. 176.
- AUGER, *Roland-J.*, généalogiste canadien, pp. 52, 184.
- BAUDRY, *P. R. René*, des Archives Publiques du Canada, à Paris, pp. 2, 79.
- BELLANGER, *Marie*, fiancée de Jean Berment, (1652) p. 178.
- BERMEN, *Anne*, fille de Louis, née en 1634, p. 164; *Claude*, sa naissance à LaFerté-Vidame en 1638, p. 165; *Jean*, gendarme des ordonnances du Roy, pp. 163, 178; *Louis*, avocat au Parlement, pp. 12, 15, 163.
- BESNARD, *Joseph*, chercheur émérite, pp. 1, 13.
- BIGOT, *Michel*, sa veuve (1634), p. 14.
- BITOUSET, *Jeanne*, épouse de Louis Guimont, pp. 39-40.
- BONENFANT, *Marguerite*, p. 179; *Pierre*, p. 155.
- BONNET, *Anne*, p. 180; *François*, p. 178.
- BONTEMPS, capitaine de flotille, p. 14.
- BOUCHART, *Claude*, p. 40.
- BOUCHER, *famille*, sa venue au Canada, p. 13.
- BOUCHER, *messire Pierre* (1613), p. 94.
- BOURDON, *Jehan*, pp. 164-165.
- BOUYER de ST-LOUIS, *Pierre* (le) lt.-général au baillage du Perche, pp. 13-14.
- BRIERE, *Pierre* (1632), p. 106.
- BRUNET, *Michel*, de Tourouvre (1678), p. 121.
- CAEN, *Guillaume de*, p. 2.
- CAMBRAY, *Alfred*, généalogiste canadien et auteur émérite, pp. 3, 11, 13, 57, 84, 107, 160, 164, 176.
- CENT-ASSOCIES, *la compagnie des*, pp. 11-13.
- CHASTEAU, *Robert*, pp. 23-24.
- CHASTEL, *Antoine*, hôte du Cheval-Blanc à Tourouvre (16^e siècle), p. 25; *Denis*, trésorier de la fabrique de Tourouvre (1639), p. 28; *Guillaume*, tabellion de LaMothe d'Iversay (1573) p. 91; *Michel*, le Canadien, pp. 119, 121s, 141; *Noël*, hôte du Cheval-Blanc (16^e siècle) p. 25; *Pierre*, procureur à Lhôme (1628) p. 160.
- CHAUDON, *Philibert*, contrat d'engagement, pp. 52 s; 172.
- CHAUVIN, *Marin*, contrat d'engagement, pp. 75 s. 175.
- CHEFFAULT, *Antoine*, p. 166; la compagnie Cheffault-Rosée, p. 14.
- CHEMIN, *Jean*, contrat d'engagement, pp. 65, 174.
- CHEVALIER, *Charlotte*, p. 178.

- CHOISEAU, *François*, trésorier de la fabrique de Tourouvre, p. 106; *maître*, notaire à Tourouvre, p. 1.
- CHRESTIEN, *Pierre* (1632) p. 106.
- CLOUTIER, *Anne*, p. 23; *Zacharie*, p. 10; sa venue au Canada, p. 13.
- COCHEREAU, *Pierre*, pp. 119, 121 s.
- COSNARD, *Martin*, contrat d'engagement, pp. 66-67; 174.
- CRESTE, *Françoise*, fille de Jean, p. 87; *Jean*, marchand à Tourouvre; son engagement, pp. 74-84, 109; *Jehan*, sieur de Lhôme, pp. 4, 148, 176; *Jehanne*, fille et héritière de Jean, pp. 5-6; *Robert*, beau-frère de Jehan Juchereau, p. 6.
- DELAUNAY, *Pierre*, p. 107.
- DENIZOT, *Guillemine*, veuve d'Alexandre Fousteau, pp. 12-14.
- DESILETS, *Jeanne*, archiviste et paléographe canadienne, p. 62.
- DOUCET, *Guillaume*, laboureur aux Boullais (1639) p. 136; *René*, veneur du Roy (1546) p. 128.
- DROUET, *Jacques*, p. 173.
- DROUIN, *Robert*, p. 23.
- DUBOIS, *Jean*, pp. 76, 175.
- DU HAMEL, *Jacques*, p. 14.
- DU PLESSIS - BOSCHARD, commandant de flotille (1634) p. 14.
- DUTARTRE, *François*, contrat d'engagement, pp. 68-69, 175.
- DUTEIL, *René*, contrat d'engagement, pp. 41 s., 171.
- EISENLOHR, *David-C.*, auteur (1964) p. 139.
- ENJOUIS, *Pierre*, engagement, pp. 67-68, 174.
- ESCORCHES, *généalogie des d'*, p. 12.
- ESNAULT, famille, p. 90.
- FANUEL, *Denis*, p. 31; *Mathieu*, parti en 1643, p. 173.
- FLEURY, *Mademoiselle*, conservateur du Minutier Central des Notaires, à Paris, p. 12.
- FOUSTEAU, *Alexandre*, époux de Guillemine Denizot, pp. 12, 94; blason des, p. 12.
- FROGER, *Jehan*, p. 21.
- FRONDIÈRE, *Raoulin*, contrat d'engagement, pp. 64, 173.
- GAGNON, *Jacques*, le Canadien (1749) p. 145; *Jean*, pp. 15, 110, 113-115, 127; *Jehan*, ép. de Roulline Chastel, pp. 25, 164; *Louis*, pp. 13, 164; *Marguerite*, pp. 110, 113-115; *Mathurin*, pp. 31, 110, 113-115; *Pierre*, père des trois Canadiens, pp. 13, 23, 110, 113-115, 164; *Robert*, de la Ventrouze, p. 127.
- GARNIER, *Françoise*, épouse de Noël Langlois, p. 14; *Louis*, p. 40; *Pierre*, pp. 6, 156.
- GASTINEAU, *Pierre*, aïeul de Pierre Cochereau, p. 95.
- GAUDRY, *Jacques*, p. 178.
- GEFFRAY, *Jean*, époux de Louise Pinguet, p. 3.
- GIFFARD, *Françoise*, p. 107; *Guillaume*, père de Robert, p. 3; *Joseph*, seigneur de Beauport, p. 108; *Robert*, pp. 1-16, 25, 31 ss; ses demi-frères, soeurs et neveux Pinguet pp. 87 ss; reçoit la seigneurie de Beauport (1634) p. 164; achète un cheval (1615) p. 94; son origine, p. 146; *Thérèse*, femme de Nicolas Juchereau, p. 15.
- GIGUERE, *Claude*, laboureur, p. 135; *Jean*, l'aîné (1639) p. 95; partage de sa succession, pp. 135 ss; *Jehan*, (1610) p. 133; *Magdeleine*, p. 133; *Robert*, pp. 40, 94; sa généalogie, p. 123; antécédents de la famille, pp. 123-127.
- GODEBOUT, *R. P. Archange*, o.f.m., généalogiste et auteur canadien émérite, pp. 5, 68, 79, 83, 87, 105, 111, 113, 120 s., 123, 148, 177.
- GODDIN, *François*, de Tourouvre, pp. 6, 94, 153 s; *Nicolas*, p. 153; *Robert*, trésorier de la fabrique de Tourouvre (1632) p. 106.
- GOULET, *Jacques*, p. 35.
- GOYER, *Toussaint*, p. 144.
- GRAVELLE, *Denis*, aïeul d'Antoine LeFort, d'Auteuil (1576), pp. 95, 143.
- GREGOIRE, *Jeanne*, généalogiste et auteur émérite, p. 139.
- GROUVEL, *Martin* (1635), p. 107.
- GUILLEBOURG, *Charles*, pp. 110, 115.
- GUIMOND, *François*, (1573) p. 147; *abbé Gaétan*, auteur canadien, p. 39; *Louis*, contrat d'engagement, pp. 36 ss; sa tragique destinée, pp. 39 ss; *Loys*, marchand de Tourouvre, p. 93.
- GUYON, *Jean*, p. 10; sa venue en Nouvelle-France, p. 13; maçonne la tour du clocher de Tourouvre, pp. 21 s; rédige le contrat de mariage de Robert Drouin, p. 23; *Louis*, généalogiste émérite, p. 23; *Michel*, né en 1634, fils de Jean, p. 10.

- HAMELIN, *Jehan* (1623) p. 159.
 HERTEL, *Jean-François*, p. 40.
 HOUDE, *Louis*, (1649), p. 176.
 HUAN, *Martin*, contrat d'engagement, pp. 57-60, 173.
 HUBLIN, *Nicolas*, contrat d'engagement, pp. 84, 178.
 HUJET, *Thomas*, maréchal, pp. 94, 158.
 HUPPE dit LACROIX, *Michel*, pp. 139 s.
- JOUSSE, *Fleurend*, sculpteur mortuaire, p. 21.
 JOUSSIER, famille, p. 3.
 JOUVET, *Simon*, bourgeois de Paris, p. 12.
 JUCHEREAU, *Christofle*, p. 148; essai de chronologie sur les, pp. 147-180; *Françoise*, ép. de Louis Bermen, puis d'Antoine Pichon, pp. 9, 12, 15; *Jean*, sr de Saint-Denis, anobli en 1692, p. 6; *Jehan*, pp. 1, 4-6, 9, 12; *Jeanne-Françoise*, Mère de St-Ignace, p. 15; *Nicolas*, ép. de Thérèse Giffard, pp. 15, 31 ss, 110; *Noël*, pp. 1-2; sa naissance, p. 5, 10; son premier voyage au Canada, pp. 11-15; origine des, pp. 4 ss.; *Pierre*, ép. de Marie Ailleboust, pp. 10, 31 ss; *messire Richard* (1632) p. 14.
- LA FORCE, *Marie de*, ép. de Me Odard Laigneau, p. 3.
 LAIGNEAU, *Me Odard*, père de Toussaint, p. 3; *Toussaint*, ép. de Roberde Pinguet, p. 3.
 LAMBERT, *Aubin*, sa famille, pp. 119-122; *Françoise-Marguerite*, ép. de Michel Lambert, p. 141; *Guillaume*, p. 149; *Messire Jean*, p. 29; *Marie*, fe. de Loys Guimond, p. 93.
 LANDE, *Pierre*, contrat d'engagement, pp. 54, 172.
 LANGLOIS, *Marie*, ép. de Jean Juchereau, pp. 10, 110; *Noël*, ép. de Françoise Garnier, p. 14.
 LA VOVE, *Alexandre de*, seigneur de Tourouvre, p. 9; *famille de*, pp. 6, 12, 17, 21, 25 ss.
 LECLERC, *Marin*, de Tourouvre (1650) p. 114.
 LEFEBVRE, *Jean-Baptiste*, banquier pour la cour de Rome (1652) pp. 12, 14, 162.
 LEFORT, *Antoine*, p. 143.
 LEHOUX, *Françoise*, contrat d'engagement, pp. 85 ss; *Thomas*, tuilier de La Ventrouze, p. 127.
- LEMOYNE, *Jehanne*, ép. de Jehan Lousche, p. 9; *Pierre*, p. 15.
 LE ROY, *Jacques*, contrat d'engagement, pp. 35 s; 171.
 LESSART, *Etienne*, p. 40.
 LE SUEUR, *abbé Jean*, p. 14.
 LE TAVERNIER, voir Tavernier.
 LEVEAU, *Jacques*, contrat d'engagement, pp. 79, 175.
 LOCHE, *Jehanne*, veuve Michel Bigot, p. 14.
 LOIGNON, voir Alognon.
 LOISEAU, *Damien*, de la charité de Tourouvre (1573), pp. 27 s; *Jacques*, contrat d'engagement, pp. 54-56, 173; *Pantaléon*, de la charité de Tourouvre (1573) pp. 27 s.
 LORMEL, *le sr de*, capitaine de flotille, p. 14.
 LOUSCHE, *Antoine*, pp. 94, 120; *François*, p. 29; *Jehan*, ép. de Jeanne Lemoynne, p. 9; *Louise*, ép. d'Henry Pinguet, pp. 9, 88; *Marin*, (1618) p. 95.
- MABILLE, *tableau généalogique des*, p. 111; *François*, contrat d'engagement, pp. 33 ss, 170; *Gilles*, (1630) p. 105; *Michelle*, ép. de Guillaume Pelletier, pp. 110 ss.
 MAHEUX, *Pierre*, contrat d'engagement, pp. 23, 84 s, 178; *Simone*, p. 25.
 MALENFANT, *Jean*, contrat d'engagement, pp. 36 ss., 171; *Michel*, p. 32.
 MANOUELY de REVILLE, *Genèriève de*, p. 105.
 MASURIER, *Jean*, le jeune (1623), p. 96.
 MAUDUIT, *Mathurin*, receveur du domaine du Perche, pp. 94-95, 106.
 MAUNOURY, *Jean*, marchand charbonnier, pp. 13, 15, 31, 163, 169.
 MERCIER, *Jean*, contrat d'engagement, pp. 57, 173; *Julien*, pp. 36, contrat d'engagement, 45, 51, 171.
 MERY, *François*, p. 29; *Jean*, contrat d'engagement, p. 31.
 MICHON, *Macé*, pp. 21, 24-25.
 MIVILLE, *Aimée*, ép. de Robert Giguère, p. 127.
 MONCHEVREUL, *Pierre de*, contrat d'engagement, pp. 56 s., 173.
 MONTMORENCY, *compagnie de*, p. 11.
 MULLARD, *Jeanne*, mère des deux Rivard Canadiens, p. 120.
 NESLE, *le sr de*, capitaine de flotille, p. 14.

- NOURY, *Jacques*, contrat d'engagement, pp. 84, 178.
- OLIVIER, *Noël*, p. 92.
- PAQUETTE, *Mme Jeannette*, généalogiste canadienne, p. 69.
- PARADIS, *Magdeleine*, ép. de Nicolas Roussin, p. 139; *Pierre*, p. 23.
- PATENAUDE, *Mme Jeanne*, généalogiste canadienne, pp. 69 s.
- PELLETIER, *Guillaume*, ép. de Michelle Mabilie, pp. 15, 31, 33, 110 ss, 166, 169.
- PELLICOT, *Henry*, neveu de Robert Giffard, p. 3.
- PELTRIE, *Madame de la*, pp. 30, 32, 178.
- PEPIN, *Jacques*, p. 176.
- PIAU, *Pierre*, contrat d'engagement, p. 42.
- PICHON, *Antoine*, pp. 15, 108, 136; *Macé*, verdier des eaux et forêt du Perche, pp. 5, 9, 96, 105.
- PIERRE, *Charles*, pp. 15, 169.
- PINGUET, *famille*, pp. 87 ss; *tableau généalogique*, p. 89; *Henry*, pp. 4, 9-11; se venue au Canada, pp. 13 et 106 ss; 24, 29, 87 ss, 158; *Jean*, frère de Nicolas, pp. 2-3; *Loyse*, p. 3; *Magdeleine*, (1573) p. 148; messire *Nicolas*, pp. 2-4, 25; *Roberde*, nièce de Nicolas, pp. 3, 25.
- PITOT, *Pierre*, contrat d'engagement, pp. 65, 174.
- PLESSIS, *Olivier*, manoeuvre (1623) p. 134.
- POIRIER, *Vincent*, p. 107.
- POISSON, *François*, marchand de Tourouvre, p. 140; *Jean*, chaudiernier (1630) p. 105.
- POLLET de la COMBE POCATIERE, *Thérèse*, p. 15.
- POTIER, *Louis*, contrat d'engagement, pp. 68, 175.
- POUPARD, *Jacques*, contrat d'engagement, p. 36, 171.
- PROVOST, *Alexandre*, me brodeur (1573) p. 27; *François*, pp. 141-142; *Mathurin*, contrat d'engagement, pp. 32 ss, 170.
- RAGEOT, *Gilles*, le notaire canadien, p. 144.
- RAYMOND, *Raoul*, généalogiste canadien, p. 145.
- RENOUARD, *Marie*, ép. de Robert Giffard, pp. 3, 177.
- RIBAUT, *Gervaise*, contrat d'engagement, pp. 69, 175.
- RIVARD, *Marie*, p. 73; *Michel*, pp. 28, 73 s; *Nicolas*, contrat d'engagement, pp. 69-75, 175; *tableau généalogique*, p. 70; *Pierre*, père des deux Canadiens, pp. 17, 73 ss, 95, 120; *Robert*, pp. 69 ss; *tableau généalogique*, p. 70; *Thomas*, p. 73.
- ROGER, *René*, pp. 23, 164.
- ROMET, *Suzanne*, p. 10.
- ROSEE, *Jean*, p. 14.
- ROUSSEAU, *Jean*, pp. 31, 166, 169.
- ROUSSIN, *Françoise*, contrat d'engagement, pp. 85 s, 178; *Jean*, pp. 123, 127, 178; ses antécédents, 128-140; *tableau généalogique*, p. 129; *Nicolas*, contrat d'engagement, pp. 85 s, 178; *Pierre*, (1603) père de Jean, pp. 133 ss.
- ROY, *Pierre-Georges*, archiviste, généalogiste et auteur canadien émérite, pp. 16, 35, 107, 110, 121, 144, 159, 178.
- SAGOT, *Abel*, (1683) p. 140.
- SICOTIERE, *Léon de la*, p. 1.
- TAVERNIER, *Eloi (le)*, p. 110 ss.
- THIBAUT, *Mathieu*, p. 92.
- THIERRY, *Pierre*, marchand de Tourouvre, pp. 96, 106.
- THORY, *Jehan*, (1611) p. 6.
- TREHARD, *Jehan*, p. 1; contrat d'engagement, pp. 65-66, 174.
- TREMBLAY, *Jacques*, marchand à Tourouvre (1598) p. 6; *Magdeleine*, fille de Pierre, p. 139; *Pierre*, p. 1; contrat d'engagement, pp. 57-64.
- TREMOND, *Daniel*, contrat d'engagement, pp. 42, 45.
- TROUËSSIN, *Nicolas*, p. 122.
- TROUSSE, messire *Jehan*, p. 29.
- TROUSSIN, *Martin*, (1650) p. 177.
- TRUT, *Mathurin*, p. 172.
- TURGEON, *Claire*, p. 140.
- VALLEE, *François*, p. 14.
- VERGEAT (et VERGETTE) dit PRENOUVEAU, *Anne*, p. 145.
- VIGNERON, *René*, contrat d'engagement, pp. 52, 172.
- VISAGE, *Jean*, p. 31; *René*, contrat d'engagement, pp. 42, 45.

Gravures et illustrations

Tourouvre, bas du bourg	7
Tourouvre, haut du bourg	8
Tourouvre, le rétable du maître-autel	19
Tourouvre, la montée au clocher (de Jean Guyon)	22
Tourouvre, Hôtel du Cheval-Blanc	24
Tourouvre, vitrail de l'église	26
Cadran solaire du Manoir de la Pelleterie	30
Engagement de Jean Malenfant et de Louis Guimont	37
Engagement de Julien Mercier	43
Engagement de Martin Huan et de Pierre Tremblay	58
Blason des du Tremblay	64
Randonnai, place de l'église	77
St-Mard de Reno, le Mesnil	77
St-Firmin de Normandel, l'église	78
St-Firmin de Normandel, intérieur de l'église	78
La Mulotière, la grande maison où demeura Marin Chauvin	98
La Mulotière, façade du côté de la route	99
La Mulotière, en venant de Tourouvre	101
La Mulotière, la grande cheminée	103
La Mulotière, poutres de la grande salle	104
Le Jardinier (Le Nain)	117
Le Bénédicité (Le Nain)	125
Le Retour du Baptême (Le Nain)	137
Le Contrat de mariage (Bosse)	146
La Danse d'enfants (Le Nain)	151
Les cadeaux de mariage (Bosse)	167
Carte de Tourouvre	183

Table des matières

Chapitre I : Tourouvre et les Juchereau	1-16
Rôle de Robert Giffard	2
Origine des Juchereau	4
Les fils de Jean Juchereau	9
Giffard, explorateur, puis colon	11
Noël Juchereau au Canada en 1634	13
Chapitre II : Le Bourg de Tourouvre	17-30
Souvenir d'un commun passé	17
L'église de Tourouvre	18
La tour du clocher et Jehan Guyon	21
L'Hôtel du Cheval-Blanc	24
Les confréries de Tourouvre	27
La dime saint Aubin	29
Le canton de Tourouvre	29
Chapitre III : Les contrats d'engagement	31-86
1. Jean Méry	31
2. Mathurin Provost	32
3. François Mabile	33
4. Jacques Le Roy	35
5. Jacques Poupar	36
6. Jean Malenfant	36
7. Louis Guimont	36
8. René Duteil	41
9. Pierre Piau	42
10. René Visage	42
11. Daniel Trémond	42
12. Julien Mercier	45
13. Pierre Alognon	51
14. René Vigneron	52
15. Philibert Chaudon	52
16. Pierre Lande	54
17. Jacques Loiseau	54
18. Pierre de Monchevreul	56
19. Jean Mercier	57
20. Martin Huan	57
21. Pierre Tremblay	57
22. Raoullin Frondière	64
23. Jean Chemin	65
24. Pierre Pitot	65
25. Jehan Trehard	65
26. Martin Cosnard	66
27. Pierre Enjouis	67
28. Louis Potier	68
29. François Du Tartre	68
30. Gervaise Ribault	69
31. Nicolas Rivard	69
32. Marin Chauvin	75
33. Jean Dubois	76

34. Jacques Leveau	79
35. Jean Creste	79
36. Nicolas Hublin	84
37. Pierre Maheux	84
38. Jacques Noury	84
39. Nicolas Roussin	85
40. Françoise Roussin	85
41. Françoise Lehoux	85
Chapitre IV : Henry Pinguet	87-146
La famille Pinguet	87
Guillaume Pelletier et Michelle Mabile	110
Les Gagnon	113
Charles Guillebourg	115
Aubin Lambert	119
Michel Chastel	119
Pierre Cochereau	119
Robert Giguère	123
Jean Roussin	127
Michel Chastel	141
François Provost	141
Antoine Lefort	143
Origine de Robert Giffard	146
Chapitre V : Essai de Chronologie des Juchereau	147-180
Renseignements géographiques	181-182
Carte de Tourouvre	C-3
Sources manuscrites	183-184
Index onomastique	185
Gravures et illustrations	189

TABLE OF CONTENTS

171	Introduction
172	Chapter I: General Principles
173	Chapter II: The Nature of the Problem
174	Chapter III: The Method of Investigation
175	Chapter IV: The Results of the Investigation
176	Chapter V: The Conclusions of the Investigation
177	Appendix I: Statistical Tables
178	Appendix II: Illustrations
179	Index
180	Bibliography

Société Canadienne de Généalogie

(QUÉBEC)

FONDÉE LE 27 OCTOBRE 1961

CONTRIBUTIONS EN VENTE

No 1	Répertoire des Mariages de SAINT-CASIMIR (Portneuf), 1847-1900, par G.-Robert Tessier, 1962, 95 pages, mim.	\$4.00
No 2	Répertoire des Mariages de L'HÔPITAL-GÉNÉRAL DE QUÉBEC, 1693-1961, par B. Pontbriand, 1962, 35 pages, mim.	\$2.00
No 3	Répertoire des Mariages de BEAUPRÉ (Montmorency), 1927-1961, et de BOISCHATEL (Montmorency), 1925-1961, par Fr. Robert-Edmond, é.c., 1962, 71 pages, mim.	\$3.00
No 4	Répertoire des Mariages de SAINT-TITE-DES-CAPS (Montmorency), 1867-1961, par Fr. Robert-Edmond, é.c., 1962, 112 pages, mim.	\$4.00
No 5	Répertoire des Mariages de NOTRE-DAME-DE-FOY (Sainte-Foy), 1699-1900, par René Bureau et G.-Robert Tessier, 1963, 86 pages, mim.	\$4.00
No 6	Répertoire des Mariages de NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE (Papineau), 1883-1960, par Gérard-E. Provencher et Georges-L. Jean, 1963, 43 pages, mim.	\$2.00
No 7	Répertoire des Mariages de SAINT-FÉREOL (Montmorency), 1806-1961, par Fr. Robert-Edmond, é.c., 1964, 128 pages, mim. ..	\$4.00
No 8	Répertoire des Mariages de SAINT-PIERRE-DE-WAKEFIELD (Papineau), 1891-1960, par Georges-L. Jean et Gérard-E. Provencher, 1964, 28 pages, mim.	\$1.00
No 9	Répertoire des Mariages de SAINT-FÉLIX-DU-CAP-ROUGE (Québec), 1862-1962, par Raymond Gingras, 1964, 52 pages, mim.	\$2.00
No 10	Répertoire des Mariages de CHÂTEAU-RICHER (Montmorency), 1661-1963, par J.-E. Lorenzeau Verreault, 1964, 184 pages, mim.	\$7.00
No 11	Répertoire des Mariages de LUSKVILLE (Gatineau), 1886-1963, par Georges-L. Jean, 1964, 26 pages, mim.	\$1.00
No 12	Répertoire des Mariages de SAINTE-ROSE-DE-LIMA (Papineau) 1890-1963, par Georges-L. Jean, 1965, 50 pages, mim.	\$2.00

Société Canadienne de Généalogie

(QUÉBEC)

2897, rue De Courcelles,
Québec 10, P. Q.
Canada

Cette édition a été achevée d'imprimer
à Beauceville, P. Q., Canada, le trente
janvier 1965, par la Compagnie de
l'Éclaireur Limitée.